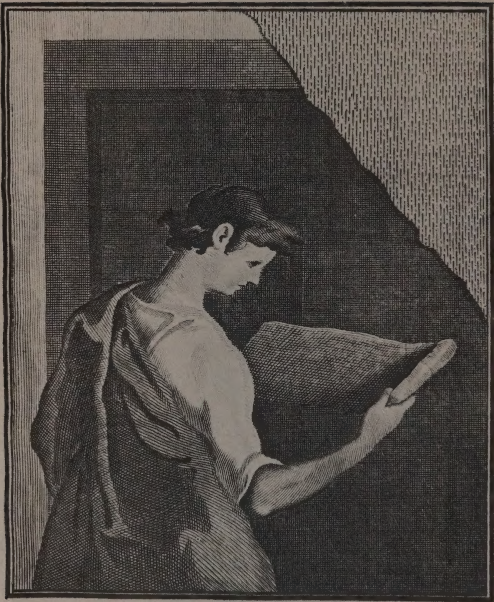

THE J. PAUL GETTY MUSEUM LIBRARY

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

JUILLET, 1759. II. vol.

/4

AVIS.

Les ſeize Volumes de ces Mémoires pour l'année 1759, rendus chez les Abonnés le premier de chaque mois, & le 15. des mois de Janvier, Avril, Juillet & Octobre, 12 liv. 16 ſ. Par la Poſte port franc 17 liv. 12 ſ.

Les 15 Cahiers de *la Religion vengée*, année 1759, rendus de même à Paris, 9 liv. Par la Poſte port-franc, 12 liv.

La Spiritualité & l'Immortalité de l'Ame &c. in-12, trois Volumes, Ouvrage analogue à la *Religion vengée*, & qui doit lui ſervir de ſupplément, relié en veau, 7 liv. 10 ſ. broché. Par la Poſte port-franc, 9 liv.

Lettres Critiques, ou Analyſe & Réfutation de divers Ecrits modernes contre la Religion, *in*-12. Par M. l'Abbé Gauchat, Docteur en Théologie, Prieur de S. André, Abbé Commendataire de S. Jean de Falaiſe & de l'Académie de Villefranche. On reçoit en s'abonnant les douze premiers Volumes, reliés en veau, 30 liv.

On publiera dans les mois de Mai & Septembre 1759, les XIII. & XIV. Vol. reliés en veau, 5 liv.

Les ſuivants, dont on donnera trois Volumes par année juſqu'à la fin de l'Ouvrage, ſeront de même prix. Ceux qui ne ſe ſeront point abonnés, payeront tout l'Ouvrage 3 liv. le Volume.

MÉMOIRES POUR L'HISTOIRE DES SCIENCES ET BEAUX-ARTS,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur LE *PRINCE SOUVERAIN* DE *DOMBES.*

JUILLET, 1759. II. vol.

Colleg. Billom Soc. Jesu
Cat. inscriptus

A PARIS,

Chez { CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée.
HERISSANT Imprimeur, rue Notre-Dame, à la Croix d'or.

M. DCC. LIX.

Avec Approbation, & Privilége du Roi.

CES MEMOIRES COMMENCE'S en Janvier 1701, forment (compris celui-ci) 750 volumes : Sçavoir,

Anne'es.	Vol.	Anne'es.	Vol.
1701.	9.	1731.	12.
1702.	12.	1732.	12.
1703.	12.	1733.	12.
1704.	13.	1734.	12.
1705.	12.	1735.	14.
1706.	12.	1736.	15.
1707.	12.	1737.	13.
1708.	12.	1738.	13.
1709.	12.	1739.	14
1710.	12.	1740.	13.
1711.	12.	1741	12.
1712.	12.	1742.	12.
1713.	12.	1743.	12.
1714.	12	1744.	12.
1715.	12.	1745.	12.
1716.	12.	1746.	15.
1717.	12.	1747.	14.
1718.	12.	1748.	15.
1719.	12.	1749.	14.
1720.	5.	1750.	15.
1721.	12.	1751.	14.
1722.	12.	1752.	15.
1723.	12.	1753.	16.
1724.	12.	1754.	16.
1725.	12.	1755.	16.
1726.	13.	1756.	16.
1727.	12.	1757.	16.
1728.	12.	1758.	16.
1729.	12.	1759.	10.
1730.	12.		

Chacun de ces volumes ſe vend 15 ſols en feuilles, & 16 ſols broché.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Juillet, 1759. II. vol.

ARTICLE LXXVII.

TRAITÉ DE LA FORMATION de Métaux, & de leurs matrices ou minières. Ouvrage fondé sur les principes de la

Physique & de la Minéralogie, & confirmé par des expériences Chymiques. Par M. Jean-Gotlob Lehmann, Docteur en Médecine, Conseiller des Mines du Roi de Prusse, de l'Académie Royale des Sciences de Berlin, & de celle des Sciences utiles de Mayence. *Traduit de l'Allemand.* (Tome II. *in*-12. pag. 402.) A Paris, chez Jean-Thomas Hérissant, rue S. Jacques, &c. M. DCC. LIX.

EN annonçant cette Traduction des Ouvrages de M. Lehmann en trois Volumes, nous sommes obligés de prévenir nos Lecteurs que nous avons cru devoir en commencer l'Extrait plutôt par le second que par le premier Tome. Celui-ci est l'Art des Mines entre les mains des Ouvriers qui les traitent; celui-là en est la formation dans les atté-

liers souterreins où la Nature les travaille. Il nous a paru que, pour donner la liaison & la clarté nécessaire à des Analyses aussi abrégées que les nôtres, il falloit suivre l'ordre naturel des opérations, & passer plutôt du Laboratoire de la Nature à celui des Forgerons, que de revenir des Forges aux Mines. Avant que d'entrer en matière, nous ne saurions trop applaudir au mérite de la Traduction. Le style en est simple & sain, le tour aisé & l'expression pure.

La plûpart de ceux qui se picquent de passion pour l'Histoire Naturelle, sont plus curieux de remplir leurs Cabinets de Minéraux rares, que de visiter les antres d'où on les tire, & d'y observer la naissance & la génération des Métaux. Ces Curieux, plus riches que savants, sont semblables aux avares qui s'embarrassent

peu de ſavoir comment l'or ſe forme dans les Mines, pourvu que leurs coffres en ſoient pleins. Un vrai Phyſicien ne ſe contente pas d'admirer ces riches collections : ce ſont des tréſors dont il eſt moins tenté d'acquérir la poſſeſſion, que d'en découvrir la ſource. Ce n'eſt pas l'œuvre de la Nature, c'eſt ſon ſecret qu'il envie. Mais il n'eſt pas aiſé de s'ouvrir la route de ſon ſanctuaire, ni de trouver des guides qui la montrent, encore moins d'éclairer les ténébres & l'obſcurité où elle cache ſes travaux. Ceux qui ſe croient les plus initiés dans ces myſtères, comme les Alchymiſtes, ne ſont guères que les plus abuſés. Les Chymiſtes même, qui ſemblent ne ſuivre que l'expérience, ſe laiſſent quelquefois égarer par la prévention. Les préjugés de l'Obſervateur ſont pour ſes yeux des miroirs infidèles où le ſyſtême

dont il est épris, est presque toujours représenté comme le système de la Nature. Combien de Physiciens s'imaginent en saisir les éléments & les instruments, lors même qu'ils ne tiennent encore que les idées & les conjectures dont ils sont entêtés! Ce sont ces réflexions qui ont suggéré à M. Lehmann le dessein du Traité dont on publie la Traduction. Il est divisé en six Sections, que nous allons parcourir.

La Minéralogie est une Science trop étendue, pour qu'on puisse envisager d'un coup-d'œil toutes ses parties. Aussi M. Lehmann se borne-t-il *à mettre sous nos yeux les observations & les expériences qui ont rapport aux matrices ou minières des Métaux.* Il a pris pour fondement de l'édifice qu'il entreprend le Traité de M. Hoffmann *de matricibus metallorum*; il en suit l'ordre; il en adopte

les passages les plus importants qu'il accompagne de ses propres *remarques* & de ses *expériences* personnelles.

Sections I. & II. *Des Métaux & de leur formation.* La Transformation des Métaux est une chimère : l'un ne s'éleve point à la sphère de l'autre. Chacun a ses propres éléments dont la simple réunion constitue son espèce. Les Minéraux, tels que les sels, le soufre, l'arsenic, le bitume &c. ne sont point des Métaux. Les Analyses chymiques prouvent seulement que ces Minéraux entrent dans la combinaison des Métaux. Les effets que le feu produit sur les uns & les autres, sont si différents que ces corps ne peuvent être de même nature, quoiqu'ils aient beaucoup de propriétés communes. D'autres que les *Adeptes*, les confondent entr'eux, & même avec les autres fossiles qui

ſont des terres ; des pierres, &c. Notre Auteur les diſtingue & les ſépare judicieuſement. Dans ſa doctrine, les éléments des Métaux ſont plus minces que ceux des Foſſiles ; ils ſont liés par un ſoufre qui, étant plus ſubtil, réſiſte plus au feu que le ſoufre groſſier des Foſſiles. C'eſt-là ce qui donne aux Métaux une ductilité dont les Foſſiles ne ſont pas ſuſceptibles, parce que le moindre feu leur enleve le ſoufre groſſier qui les pénétre. Cette ductilité, dont les Minéraux & les Foſſiles ſont privés, caractèriſe les Métaux. Dans les attributs mêmes qui leur ſont communs, M. Lehmann trouve des nuances qui les ſpécifiént. Les expériences qu'on lui objecte, confirment ſes principes, puiſque ces nuances ne s'effacent que par des mêlanges d'où réſulte toujours un métal

minéralisé, ou un minéral métallisé.

On distingue trois principes des Métaux ; la *Terre*, qui en est la partie vitrescible ; le *Phlogistique*, qui en est la partie inflammable ; & le *principe* ou la *Terre mercurielle*, qui, selon Bécher, réside dans les exhalaisons minérales & dans les vapeurs qui opérent la minéralisation.

Plus les trois principes, dont on vient de parler, sont purs, plus les métaux sont parfaits : ainsi l'*amélioration* des uns dépend de la purification des autres. Mais comment & dans quelle proportion se fait la combinaison de ces principes ? c'est un mystère que nous ne pouvons découvrir avec des sens & des instruments tels que les nôtres : c'est-là, dit M. Lehmann, l'*œuvre de Dieu*. En l'opérant, il ne s'écarte pas de ses voies qui sont toujours géo-

mètriques, *in numero, pondere & menſura.* Les éléments qu'il manie, ſont d'une petiteſſe inſenſible : auſſi ne nous donne-t-on ici l'explication qu'on tente à ce ſujet, que pour une conjecture hazardée : en voici la ſubſtance.

Ces éléments ſimples s'uniſſent enſemble : leur union forme une molécule métallique, qui ſe groſſit à meſure que d'autres éléments viennent s'y attacher. Les cauſes probables de leur union ſont des fluïdes ſouterreins, l'air & l'eau qui charient ces éléments métalliques. Ces deux fluides compoſent la *vapeur humide*, qui, ſelon Ariſtote, forme les métaux. Les maſſes métalliques qui ſe forment par l'action des fluides, acquierent bientôt trop de poids, pour que le fluide les entraîne. Alors elles ſe précipitent & s'incruſtent dans des corps plus ſolides : les concrétions qui en réſultent, ſont autant

de Mines. Si ces exhalaisons & ces vapeurs rencontrent des corps si durs & si denses, que les particules métalliques ne puissent s'y insinuer avec le fluide où elles nagent, alors ce fluide les dépose sur la surface du corps solide, & elles y forment des *Métaux natifs*, c'est-à-dire des Métaux purs & parfaits. Quelquefois les particules métalliques se filtrent avec l'eau dans les pierres, & y circulent jusqu'à ce qu'elles trouvent des passages trop étroits pour les recevoir. Là le fluide s'en décharge; elles s'y arrêtent & s'y accumulent, tandis qu'il continue sa course. Quand les Fossiles sont trop compacts & n'admettent les molécules métalliques que sur leur surface, ou dans leurs fentes ou gersures, c'est-là que se forment les Mines riches; parce qu'elles sont plus faciles à exploiter, & qu'elles fournissent un métal plu

pur & plus abondant. De cette théorie, l'Auteur conclut que les Métaux ne ſauroient ſe former dans les rivières : ſans y ſentir aſſez de chaleur pour dilater leurs éléments, ils y ont trop de mouvement pour y jouir du repos dont ces éléments, ſi légers & ſi diviſés, ont beſoin afin de ſe fixer, de s'unir & de prendre la conſiſtence de molécules maſſives. Pour la formation des Mines, il faut donc des pierres ou des foſſiles, dont le tiſſu ne ſoit ni trop compact, ni trop tendre, ni trop poreux. Ainſi les Métaux qu'on trouve dans les rivières, ne ſont que des fragmens détachés des *filons*, ou veines métalliques par la violence des eaux.

Sect. III. *De la formation des Mines.* L'Auteur conſidère d'abord les matières étrangères qui ſe mêlent avec les Métaux, & les effets qui réſultent de ce mêlange. Il

ne s'agit pas ici des pierres, parce qu'elles n'entrent point dans la conſtitution des Mines, elles n'en ſont que le *réceptacle*. Ces matières ſont 1° la terre groſſière, qui, en ſe combinant avec le Métal le plus pur, le dépouille de ſa ductilité, & par conſéquent détruit ſon état métallique, de ſorte qu'il ne pourroit jamais le recouvrer, ſi aucun agent ne pouvoit rompre cette union. Quand cette union eſt foible & fragile, elle ne détruit pas le Métal, elle ne fait que le minéraliſer. 2° Le ſoufre groſſier qui, en ſe mêlant avec les métaux, les rends aigres & caſſants, ou les décompoſe en certaines circonſtances. Comme ſon phlogiſtique eſt très-volatil, ſi l'on expoſe les Métaux qu'il pénétre à un feu violent, il diſſipe leurs éléments, à moins qu'on n'ait l'attention & le ſecret de leur donner des *entraves*. 3° L'arſe-

nic qui minéraliſe & décompoſe également les Métaux : ſon union avec eux, ſon action ſur eux les rend encore plus volatils que ne fait le ſoufre.

Le ſoufre & l'arſenic, en diſſolvant & en volatiliſant les Métaux qui s'uniſſent ſi volontiers avec eux, forment ces exhalaiſons ſouterreines qui ſont propres à la métalliſation. C'eſt, en quelque ſorte, ſur leurs aîles que les particules métalliques ſont portées dans l'intérieur des montagnes, juſqu'à ce qu'ils s'en déchargent *ſur la roche ſolide.*

Les diſſolvants des Métaux ſont 1° l'air qui agit ſans ceſſe ſur leur ſubſtance, qui les façonne & les perfectionne: il en change la forme ſans jamais en détruire le fond toujours compoſé d'éléments, qu'aucun diſſolvant ne ſauroit anéantir.

2°. L'eau eſt le ſecond de ces

diſſolvans. Elle opère la diſſolution des métaux plus ou moins promptement, ſelon qu'elle eſt plus ou moins chargée d'acide vitriolique.

3°. Le troiſième eſt l'arſenic. Comme une ſubſtance mercurielle, il eſt toujours en mouvement. Sa ſubtilité, ſa mobilité pénétre tout ce qu'il y a de plus délié dans les particules métalliques, & en opère la diſſolution intime.

4°. Le ſoufre eſt le quatrième diſſolvant des Mines & des Métaux : il les décompoſe & forme de nouveaux produits. La grande abondance d'acide qu'il contient, fait ſa force ; & elle eſt ſi puiſſante contre les métaux, que leur tiſſu & leur liaiſon ne ſauroit réſiſter à ſes attaques. Le feu rend ſon action plus prompte.

Les cauſes productrices des métaux ſont 1° l'analogie de leurs

éléments, qui en accélère l'union, & la péſanteur de leurs molécules, qui les enleve aux torrents des fluides. 2° L'air & les eaux ſouterreines qui mettent en mouvement les parties métalliques, qui les délivrent des matières *ſauvages* ou étrangères &c. 3° La chaleur du ſoleil, qui contribue aux végétations métalliques dans la premiére couche de la terre, dans les plantes &c. enfin les minières & les matrices des Métaux. Nous ne faiſons ici qu'énoncer, en quelque ſorte, les titres des matières: elles ſont maniées & développées dans ce Traité, avec tout l'art & toute l'intelligence qu'on peut attendre d'un Phyſicien profond & d'un Obſervateur exercé.

Un des principaux agents dans la formation des métaux eſt, ſelon M. Lehmann, le feu ſouterrein, ce feu inviſible, dont la chaleur ſe répand dans les entrailles de la

terre, y dilate l'air, éleve les vapeurs & met dans une eſpèce de fermentation les principes métalliques. Sous ſon influence, *les Mines s'amaſſent, végétent, ſe chryſtalliſent, ſe diviſent & pénétrent dans les matrices & les minières.* Cependant le degré de cette chaleur doit être modéré: dans un ſol embraſé, on ne trouve jamais de Métaux. L'Auteur convient que les Métaux qui végétent, dans la premiére couche de la terre, *ne ſont pas peu aidés* par l'action du ſoleil. Il avertit encore que l'eau & l'air, qui ont tant de part à la génération des métaux, ne laiſſent pas d'y mettre de fréquents obſtacles. Mille cauſes peuvent troubler la proportion qu'il faut mettre dans leur activité pour la rendre favorable, & dès qu'elle ceſſe de l'être, elle devient preſque toujours nuiſible à l'œuvre que la Nature médite.

Sect. IV. *Des matrices ou minières des Métaux.* Par ces termes, M. Lehmann entend des matières qui, n'étant point par elles-mêmes métalliques, ſont, en quelque ſorte, étrangères à la ſubſtance du métal, & n'en ſont que la demeure. Ainſi une Mine d'argent pourroit être la matrice d'une Mine de plomb. Avant que d'entrer en matière, on écarte les *emblêmes* inſenſés qu'employent les Adeptes, pour décrire la génération des Métaux. Ils ont imaginé des *mariages* entre les éléments métalliques & des agens pour en *légitimer* la poſtérité. » D'autres, » *dit l'Auteur*, ſe mettent des » chimères bien plus effrayantes » dans la tête. Ce ſont des Lions » rouges, des Dragons, des Baſi» lics, des Serpents, des Cor» beaux, des Crapaux qui ſont les » habitants de leurs déſerts alchy» miques, où tant de gens ont

» eu le malheur de s'égarer. «

Au jugement de M. Lehmann, la meilleure définition des matrices métalliques est celle qu'en a donnée M. Hoffmann. » Ce sont, » *dit ce célèbre Ecrivain*, des corps » solides, qui contiennent une es- » pèce de Métal déterminée, & » ressemblent à des instruments » qui contribuent à la perfection » des Métaux, & qui par consé- » quent doivent exister avant leur » formation. Ce sont, *ajoûte-t-il*, » des corps que la Nature a » destinés à élabourer, à conce- » voir, à consolider & à loger » les Métaux, soit purs, soit mi- » néralisés, jusqu'à ce qu'on les » fasse passer par la fusion. «

M. Lehmann distingue deux sortes de matrices : les matrices générales, qui sont les fentes & les filons. Les fentes sont les espaces qui séparent les roches des montagnes. Les filons sont des fentes

de la même eſpèce, mais remplies de pierres, de métaux, de mines, de terres argileuſes, & d'autres matières très-aiſées à diſtinguer de la roche qui ſe trouve à côté de ces filons. Les matrices particulières ſont les différentes eſpèces de minéraux & de foſſiles. M. Lehmann place, dans les profondeurs de la terre, le laboratoire où la Nature travaille ſur les éléments métalliques : de-là elle les pouſſe à la ſurface du globe ſous une forme humide, ou en vapeurs. Cette sève métallique s'éleve comme celle des plantes. Les fentes des montagnes & les filons ſont les tuyaux fibreux où elle ſe diſtribue, & par conſéquent ces fentes & ces filons ſont comme des vaiſſeaux qui ſervent de matrices générales aux Métaux natifs & aux Métaux minéraliſés.

Les différences qui caractéri-

sent les Métaux, les nuances qui répandent sur chaque espèce de la diversité ou de la confusion; la bisarrerie de la Nature, qui fait éclore quelquefois des *êtres nouveaux* dans la sphère métallique, ne résultent que de la différence des combinaisons & des matières qui concourent à rendre plus ou moins forte, plus ou moins pure l'union des parties élémentaires, dans les temps & dans les lieux où s'opère leur métallisation ou leur minéralisation.

Sect. V. *Des Mines elles-mêmes comme matrices naturelles des Métaux.* Les questions qui partagent les Naturalistes sur le nombre de ces Mines; leurs noms, dont la liste est assez longue; la description de leurs espèces & de leurs figures qui sont fort variées; les propriétés qui les caractèrisent, jettent ici l'Auteur dans

dans des détails qui n'intéresseroient que les Minéralogistes, s'il n'avoit l'art, à chaque pas qu'il fait sur un terrein si sec & si aride, de s'élever à des vuës nouvelles, & d'enfanter de grands projets qui tendent toujours à augmenter ou à perfectionner nos découvertes utiles. Sur tous ces objets nous ne pouvons que renvoyer le Lecteur au Livre, où ils sont traités avec beaucoup de précision & de profondeur.

Sect. VI. *De l'utilité des matrices métalliques.* Elles servent à la *conception*, à la génération & à la conservation des Métaux. Les exhalaisons métalliques décomposeroient souvent les Métaux formés, si les matrices ne les défendoient de leur impression, jusqu'à ce qu'ils soient en état d'y résister par eux-mêmes. Ces matrices contribuent encore à la dureté & à la consistence des Métaux en

s'imbibant de l'humidité qui tient leur ſubſtance dans un état de molleſſe. Les matrices ſont d'un uſage précieux dans le traitement même des Métaux : les unes en facilitent la fuſion, les autres en défendent la ſubſtance contre la violence du feu. Quelques-unes purifient le Métal ; il y en a qui s'en chargent pour s'en ſéparer enſuite par la coupelle, il y en a qui ſervent à le précipiter. En faiſant avec ces matrices des eſſais dont les combinaiſons & les proportions peuvent ſe varier à l'infini, M. L. prétend avec raiſon qu'il ne ſeroit pas poſſible de dire combien on en multiplieroit l'utilité.

L'ordre des matières appelle ici le Traité des *Moufettes*, qui occupent une grande place dans le premier Volume de cette Edition. Le Texte de ce Traité eſt de Zacharie Théobald, qui le publia en 1542. Les Remarques beaucoup

meilleures que le Texte, ſont de M. Lehmann qui rectifie & étend les idées de ſon Original. Les Moufettes, ſelon M. Lehmann, ſont *un air épaiſſi par des particules empoiſonnées qui ſe fait ſentir, ſur-tout dans l'intérieur de la terre, & qui, ſuivant les circonſtances, eſt plus ou moins nuiſible.* Le principe qui rend ces exhalaiſons ſi pernicieuſes, c'eſt l'arſenic uni avec les Métaux & les Minéraux. L'air qu'on y reſpire en eſt impreigné, les vapeurs qui y fermentent, en ſont chargées. De-là vient que les Mines d'argent, qui ſont les plus arſénicales, ſont auſſi les plus meurtrières.

Théobald ſoûtient que nous pouvons prendre les ſubſtances les plus empoiſonnées, *pourvu qu'on leur ait coupé les aîles.* M. Lehmann défend de s'y fier. *Couper les aîles* à ces ſubſtances, eſt une opération dont les plus grands

Artiſtes ſont à peine capables. D'ailleurs, *ajoûte-t-il*, pour peu qu'on faſſe ſentir le feu à ces Minéraux dangereux, leurs *aîles* renaiſſent promptement, c'eſt-à-dire qu'ils ſe volatiliſent promptement, à moins que, dans l'opération, ils n'aient perdu leur ſubſtance avec leurs aîles. De plus, dans les Mouſettes, la vapeur du charbon ſe joint ſouvent à la vapeur arſénicale ; l'une & l'autre déploient enſemble leur malignité. Quoiqu'à la ſurface de la terre, ces Mouſettes ſoient moins ſenſibles & moins funeſtes, parce qu'en s'élevant dans l'air, elles ſe raréfient, cependant les vapeurs qui s'élevent des eaux qu'on trouve dans les Mines, portent ſouvent leur poiſon, dans toute ſa force, juſqu'en plein air, comme il arrive à la Grotte de Pouzzole. Quand on s'endort, au printemps, ſur le gazon, ſouvent on s'éveille avec

des ſymptômes fâcheux : quelquefois même ce ſommeil eſt mortel. On attribue ces accidents à l'odeur de l'herbe tendre. M. Lehmann s'en prend avec plus de raiſon aux vapeurs qui s'élancent de la terre en cette ſaiſon, où ſon ſein s'ouvre, s'échauffe, & pouſſe, dans les plantes, la sève & les ſucs qui les raniment. Ces vapeurs, *dit-il*, ſont des Mouſettes ; elles ont la même origine, & produiſent les mêmes effets. » Je penſe, *ajoûte-» t-il*, que ces vapeurs ſont un ſel » très-concentré, combiné avec » une terre & un ſoufre très-ſubtil, » qui a été formé ſous terre par » la coction, & qui eſt comme ſu-» blimé par le ſoleil, attenué par » l'air, & qui, après avoir été » étendu & dépouillé de ſa ma-» lignité, eſt rendu à la terre « par les pluies & les roſées, & contribue beaucoup à ſa fécondité.

Le Traducteur seme au-bas des pages des Notes dignes du Texte qu'il nous donne ; il a mis une Addition au Traité des Moufettes ; il y prouve, par des faits constants, qu'il y a des Moufettes purement sulfureuses, dont les effets sont aussi funestes que ceux des Moufettes arsénicales & métalliques, dont parle M. Lehmann.

Dans un autre Article, nous rendrons compte de ce qui reste du premier & de tout le troisième Volume de cette Traduction. Il n'est pas étonnant que M. L. n'ait pas composé ses Ouvrages dans l'ordre où nous en présentons l'Analyse. Ce n'est guères qu'après avoir bien examiné la surface du Globe qu'on est tenté d'en pénétrer l'intérieur.

ARTICLE LXXVIII.

HISTOIRE DES MATHÉMATIQUES, dans laquelle on rend compte de leurs progrès depuis leur origine jusqu'à nos jours ; où l'on expose le Tableau & le développement des principales découvertes, les contestations qu'elles ont fait naître, & les principaux traits de la vie des Mathématiciens les plus célèbres. (Deux Volumes *in-4°.*) Par M. MONTUCLA, de l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres de Prusse. *A Paris, chez Jombert, rue Dauphine, &c.* Suite de l'Art. XXI. au mois de Février dernier.

LA première Analyse que nous avons donnée de cet Ouvrage, n'en étoit que l'Annonce, & n'en

expoſoit que le plan général. Il faut penſer que ce Livre diſtribué en deux Volumes *in*-4°. & en quatre Parties, comprend des détails immenſes ſur les objets qu'il embraſſe ; que c'eſt le Tableau général des progrès de l'eſprit humain en matière de Sciences proprement dites ; qu'au récit des découvertes utiles & curieuſes, qui ont été faites en divers temps & en divers pays, ſe joint l'Hiſtoire des hommes ; de leurs efforts, de leurs ſuccès, de leurs erreurs même : car l'eſprit humain ne répand preſque jamais de lumières, ſans laiſſer des traces de ſon ignorance, qui eſt toujours, dit M. de Fontenelle, *la ſœur aînée* du ſavoir.

M. Montucla donne un Ouvrage très-important en ſoi-même, & très-difficile dans l'exécution. La tâche que s'eſt impoſée cet Auteur, fait déja une partie de ſa

gloire, & le ſuccès de ſes travaux acheve d'établir ſa réputation parmi les Savants & les Hommes de Lettres. Nous ne prétendons pas le flatter au point de dire qu'il n'y a nul défaut dans ſon Livre : ce ſeroit une choſe impoſſible. Il y eſt reſté quelques légères taches qui diſparoîtront des Editions ſucceſſives. On ne manquera pas d'y rectifier ſur-tout pluſieurs citations défectueuſes : écueil comme inévitable, quand il s'agit de Livres où l'Antiquité a tant de part, & où la Bibliographie joue un ſi grand rôle. Nous produirons quelques exemples, qu'on ne prendra point pour des critiques, encore moins pour des reproches.

Nous ne pouvons embraſſer, dans cette Analyſe, que la premiére Partie de cet Ouvrage, de laquelle encore il faut retrancher le premier Livre, qui n'eſt qu'un Diſcours préliminaire, & qui nous

a occupés dans nos Mémoires de Février. Il reſte de cette premiére Partie quatre Livres qui rempliſſent près de 300 pages.

On y préſente d'abord l'origine des Mathématiques & de leurs différentes branches chez les plus anciens Peuples. On conſidère enſuite ces Sciences tranſplantées dans la Grèce, juſqu'à la fondation de l'Ecole d'Alexandrie. On les reprend à la fondation de cette Ecole qui répond aux temps des ſucceſſeurs d'Alexandre, & l'on les ſuit juſqu'à l'Ere Chrétienne. On montre enfin ce que furent les Mathématiques depuis cette dernière époque juſqu'à la ruine de l'Empire Grec. Telle eſt la vaſte carrière où nous entrons avec notre eſtimable & très-laborieux Auteur.

Sous le nom des anciens Peuples du monde, il s'agit principalement ici des Chaldéens, des Phé-

niciens, des Egyptiens. L'Arithmétique, la Géomètrie, l'Astronomie, les Méchaniques leur furent connues comme des essais de ces Sciences, comme des ébauches qui avoient besoin du cours des siècles pour être portées à la perfection. L'Arithmétique est venue des besoins du Commerce, & peut-être de la mauvaise foi des hommes. Il a fallu inventer des méthodes de calcul, pour n'être pas trompé. Les fondements de cette Science ont été, pour ainsi dire, de tout temps dans la possession du genre humain. Chaque homme a trouvé, dans ses dix doigts, une sorte d'Arithmétique toute faite, il n'a été question que de travailler sur ces éléments. M. Montucla observe que nous serions plus savants en ce genre, *si, au lieu de la progression décuple, nous avions adopté la dodécuple, c'est-à-dire celle de*

douze en douze ; & ſa raiſon eſt que ce nombre *a l'avantage d'admettre le plus grand nombre de Diviſeurs d'uſage.* Cela eſt vrai ; mais il auroit fallu, comme il l'inſinue lui-même, *un Peuple ſex-digitaire*, pour qu'une Arithmétique de cette eſpèce s'établît. Les hommes ont compté par leurs doigts, qui ne ſont qu'au nombre de dix ; & cette raiſon, auſſi ancienne que le monde, a fondé la progreſſion décuple qui n'eſt pas plus moderne.

Il en fut de l'Aſtronomie comme de l'Arithmétique. Les premiers hommes, témoins du cours des Aſtres, les obſerverent ſimplement, groſſièrement, autant qu'il leur étoit néceſſaire pour ſe faire un Calendrier, pour déterminer les travaux de la campagne, pour juger de l'accroiſſement & de la diminution des jours &c. Notre Auteur place au premier rang d'Antiquité l'Aſtronomie Chal-

déenne, parce que les Chaldéens ſe donnerent pour les premiers & les plus habiles Obſervateurs du monde. Quoique leurs méthodes euſſent bien des défauts, on fait cas ici de la période du *Sare*, dont parle Suidas. Elle étoit composée de 223 mois lunaires, ou d'environ 18 ans ; & elle avoit *l'avantage de ramener, après ce terme, la Lune preſque dans la même poſition à l'égard du Soleil.* M. Halley a pareillement témoigné beaucoup d'eſtime pour ce Cycle des Chaldéens ; & M. Frèret, dans le XVI^e^ Volume de l'Académie des Belles-Lettres, en a fait les plus grands éloges.

Cependant il n'y a guères qu'un an que M. Goguet, dans une des Diſſertations placées à la fin de ſon troiſième Volume *de l'Origine des Loix, des Arts & des Sciences*, ſe déclara hautement contre le Sare de Suidas, ſous prétexte

que George le Syncelle, d'après Berose & d'autres Anciens, donne à cette révolution du Sare 3600 ans : ce qui ne peut assûrément se concilier avec les 18 ans, ou les 223 mois de Suidas. Mais M. Goguet manquoit d'exactitude dans sa critique : car, si le Syncelle donne 3600 ans au Sare, il se corrige presque aussitôt, en rapportant l'opinion d'Alexandre Polyhistor & de deux autres Anciens, qui réduisoient cette période à 3600 jours : or 3600 jours ne font pas plus de dix ans. Ainsi la difficulté ne vient plus, comme le prétendoit M. Goguet, du nombre excessif de 3600 ans, elle est fondée sur la révolution trop courte de 3600 jours, laquelle répond seulement à un peu plus de la moitié du Sare de Suidas. M. Frèret a méprisé les deux hypothèses marquées par le Syncelle : Il s'en tient à Suidas & au Sare de

18 ans, mais la queſtion n'eſt pas terminée, & il ſeroit digne de M. Montucla d'entrer encore dans cet examen. D'autres points pourroient lui fournir pareillement la matière de quelques Diſſertations qui ne feroient qu'enrichir & embellir ſon Ouvrage.

Il ne peut croire qu'Abraham ait enſeigné l'Arithmétique & l'Aſtronomie aux Egyptiens. Joſephe, qui le dit, pourroit s'être trompé ſur cet Article. Cependant Beroſe, qui vivoit trois ſiècles avant l'Ere Chrétienne, aſſûre qu'*Abraham étoit verſé dans la Science des Aſtres*; & Nicolas de Damas, Contemporain de l'Empereur Auguſte, repréſente ce Patriarche comme traitant avec les Philoſophes d'Egypte, & ſe faiſant admirer d'eux par l'étendue de ſes connoiſſances. On pourroit voir, dans le troiſième Volume de M. Schuckford, tout ce qu'ont

pensé les Anciens non-seulement de la piété d'Abraham, mais aussi de son habileté & de son savoir. M. Brucker, dans son premier Volume de l'Histoire des Philosophes, a prétendu infirmer ces autorités; mais c'est un des plus foibles endroits de son Ouvrage.

On dit que les Egyptiens connurent de bonne heure le mouvement de Venus & de Mercure autour du Soleil: ce qui suppose, comme l'observe notre Auteur, de grands progrès dans l'Astronomie; mais comment accorder cette opinion avec l'arrangement qu'on donnoit en Egypte aux Planètes & au Soleil? La terre supposée au centre; on plaçoit de suite la Lune, Mercure, Venus, le Soleil, Mars, Jupiter, Saturne: systême qui est celui de Ptolémée, & qu'on sait être très-fautif, surtout par la position & le mouvement qu'on y donne à Mercure & à Venus.

Notre Hiſtorien ſe propoſe cette objection fondée ſur un Texte de Dion Caſſius ; mais il conjecture en même temps, ou plutôt il ſoupçonne que l'ordre ſuſdit *doit s'entendre ſeulement des Planètes rangées ſelon l'opinion des Egyptiens modernes, c'eſt-à-dire des Aſtronomes Grecs établis à Alexandrie.* Or ceci eſt une vérité qu'il faut affirmer ſans détour & ſans ambiguité. Dion Caſſius déclare poſitivement que cet ordre des corps céleſtes étoit fort récent parmi les Egyptiens, & que non-ſeulement cette Nation, mais auſſi les anciens Grecs ne l'avoient point connu. Laiſſons donc l'Egypte des premiers temps en poſſeſſion de cette bonne Aſtronomie, qui établiſſoit le mouvement de Mercure & de Venus autour du Soleil.

Ne faudroit-il pas auſſi reconnoître, après un célèbre Acadé-

micien *, que l'année Egyptienne fut long-temps avant Auguſte ſoumiſe au Calendrier Julien, c'eſt-à-dire qu'on la faiſoit de 365 jours & un quart, & que Jules-Céſar s'appuya de cet exemple pour réformer l'année Romaine ? On a, dans le XVI^e Volume de l'Académie des Belles-Lettres, une très-belle Diſſertation de M. de la Nauze ſur cet objet. Nous ne ſavons ſi M. Montucla l'a connue ; ou ſi, tout ingénieuſe qu'eſt cette hypothèſe, il ne l'a pas jugée digne de balancer l'opinion commune qu'il embraſſe. On ſait que le torrent des Ecrivains attribuent l'année ambulante aux Egyptiens, & que l'époque du changement eſt fixée dans les Hiſtoires au Regne d'Auguſte. M. de la Nauze a rendu au

---

* M. de la Nauze.

moins très douteuſe cette façon de penſer.

L'Article des Conſtellations eſt très-bien traité par notre Auteur : c'eſt une occaſion pour lui de revenir ſur la ſphère des Grecs & ſur les prétendus opérations de Chiron. M. Montucla n'en fait point de cas, & il eſt bien éloigné par conſéquent d'adopter la Chronologie Newtonienne. Il avance contre cette Chronologie un raiſonnement qu'on trouve auſſi dans l'Ouvrage de M. Schuckford : c'eſt que Chiron voulant fixer les points cardinaux de la ſphère, auroit pu ſe tromper de *quatre à cinq degrés.* Cette objection fut examinée, il y a deux ans, par l'Apologiſte de M. Newton, & voici ſa réponſe : ſi Chiron a pu ſe tromper *de quatre à cinq degrés*, par rapport aux Solſtices & aux Equinoxes, on entend qu'il a pu les fixer quatre ou cinq jours plutôt

ou plus tard qu'il ne falloit ; mais quatre ou cinq jours en-deçà & quatre ou cinq jours au-delà, forment un eſpace de huit ou dix jours d'erreur, qu'on juge poſſibles par rapport à Chiron. Cependant il n'eſt preſque point de payſan qui ne pût éviter une pareille mépriſe ; & l'inſpection ſeule de l'entrée du Soleil dans les portes & dans les fenêtres d'une chaumine ſuffiroit pour ne pas errer de huit ou dix jours dans l'examen des Solſtices & des Equinoxes. Il faudroit donc, d'après la difficulté de M. Schuckford & de M. Montucla, rabaiſſer les connoiſſances de Chiron au-deſſous de celles des hommes les plus groſſiers : ce qui eſt peut-être trop entreprendre dans la diſpute contre M. Newton.

Notre Auteur attaque par un autre endroit la prétendue ſphère de Chiron, & les conſéquences

qu'on voudroit en tirer. C'eſt qu'il n'y avoit autrefois qu'onze conſtellations dans le Zodiaque : ce qui eſt vérifié par la Deſcription qu'en fait Aratus & ſon Commentateur Grotius après lui. En ce temps-là, on ne comptoit point le ſigne de la Balance : mais à ſa place, on mettoit les pinces ou les ſerres du Scorpion, qui, de cette manière, occupoit deux Signes. L'argument de M. Montucla a donc de la force contre M. Newton, qui dit que Chiron fit paſſer les points des Equinoxes par le 15^e^ degré de l'*Aries* & de la *Balance.* Il eſt vrai que, dans la ſuite de ſa Chronologie, Newton prend pour la Balance les *ſerres du Scorpion*, qui faiſoient le même effet dans l'ancienne Sphère. Mais cela n'empêche pas que ſa premiére expreſſion ſur la *Balance* ne ſoit une mépriſe. Il reſteroit encore à notre Hiſtorien quelques obſerva-

tions à faire ſur cette ſphère de Chiron & ſur la partie aſtronomique de la Chronologie Newtonienne. Le grand Ouvrage de M Frèret, donné depuis peu par M. de Bougainville, ſeroit très-utile pour terminer la controverſe.*

Après avoir fait remarquer que les monuments du ſavoir des Chaldéens & des Egyptiens, dans les Mathématiques, ſont fort équivoques, M. Montucla paſſe aux Grecs des temps hiſtoriques, & il s'attache d'abord à Thalès qui le *premier*, dit-on, *tranſporta les Sciences dans la Grèce.* Ce Philoſophe naquit à Milet l'an 640 avant Jeſus-Chriſt & vécut

---

* Nous avons encore quelque choſe à dire de cet Ouvrage, & dans peu nous y reviendrons. Quoiqu'il ſe ſoit paſſé pluſieurs mois depuis le ſecond Extrait que nous en avons donné, il nous eſt toujours reſté le deſir de le reprendre.

quatre-vingt ans, par conſéquent il mourut l'an *560*, non *660* comme on lit ici (page 99,) c'eſt une faute d'impreſſion. Thalès, paſſionné pour l'étude de la Nature & manquant de ſecours dans ſa patrie, alla en Egypte, converſa avec les Savants de cette Nation, & leur montra bientôt qu'il étoit leur maître : car il ſut meſurer la hauteur des Pyramides *par le moyen de leur ombre*; & cette opération, tout élémentaire qu'elle eſt aujourd'hui, remplit d'admiration les Egyptiens, ſans en excepter le Roi Amaſis. Il y a pourtant bien de l'apparence que Thalès apprit en Egypte l'Art de prédire les éclipſes : ce qu'on peut aſſûrer du moins, c'eſt qu'il annonça celle qui ſurvint durant la bataille entre Cyaxare Roi des Mèdes, & Alyatte Roi des Lydiens : éclipſe dont toutes les anciennes Hiſtoires ont parlé

comme servant à former une époque mémorable. Notre Auteur la rapporte à l'année 585 avant Jésus-Christ. Le P. Pétau & Usserius la placent quelques années plutôt, & avant même le voyage de Thalès en Egypte. M. Montucla suit le calcul de Riccioli, qui s'accorde en ce point avec M. Newton.

Les successeurs de Thalès, dans l'Ecole Ionière & par conséquent dans l'étude des Mathématiques en Grèce, furent Anaximandre *, Anaximène, Anaxagore, dont M. Montucla explique très-bien les sentiments. Cet Auteur est Critique : qualité essentielle pour

* On donne ici à Anaximandre 75 ans de vie, depuis 620 avant Jesus-Christ jusqu'à l'an 545. Or, dans Diogène Laërce, Apollodore dit positivement que la seconde année de la 58 Olympiade Anaximandre avoit 64 ans, & qu'il mourut peu de temps après.

un Historien. Par exemple, sur Anaximandre il trouve, dans un Fragment d'Histoire copié par Fabricius, que ce Philosophe Grec avoit admis le mouvement de la terre. Mais comme Aristote déclare expressément le contraire, & ne voit, dans Anaximandre, que le sentiment ancien de l'immobilité du Globe terrestre, M. Montucla fait une correction très-naturelle dans le passage que cite Fabricius. On peut la voir au-bas de la page. *

---

* Il y a, dans Fabricius, ἡ γῆ κινεῖται, *terra movetur*, en parlant de la terre & du sentiment d'Anaximandre. Or M. Montucla conjecture qu'il doit y avoir ἡ γῆ κεῖται, *terra stat*. Nous observons néanmoins que le Texte de ce Fragment est de Théon de Smyrne, cité par M. Ménage sur Diogène Laërce: ce qui donne quelque authenticité à la leçon qui se trouve dans la Bibliothèque de Fabricius.

En continuant de critiquer ceux qui ont altéré les opinions des Philoſophes, notre Auteur eſt trompé à ſon tour par une mauvaiſe Traduction du Texte de Plutarque. Il s'agit d'Ariſtarque de Samos, à qui quelques Modernes imputent d'avoir tenu que *la Lune tourne autour du Soleil:* & c'eſt véritablement ce que porte le Latin qu'on lit à côté du Grec de Plutarque. Mais ce qu'il y a de particulier, c'eſt qu'au-lieu de la *Lune*, le Grec parle de la *Terre*; en ſorte que, ſelon Plutarque, le Philoſophe Ariſtarque de Samos a reconnu, non le mouvement de la *Lune*, mais le mouvement de la *Terre* autour du Soleil.* Et il faut bien, en effet, que tel ſoit le ſens de Plutarque, puiſque, dans

---

* Τὴν δὲ γῆν κινεῖ περὶ τὸν ἡλιακὸν κύκλον. *Plutarch. de Placit. Philoſ. Lib. II. Cap.* 24.

un autre endroit de ſes Ouvrages, il parle encore de l'opinion du même Philoſophe touchant la mobilité de la terre ; puiſqu'il inſinue même qu'on voulut à ce ſujet le rendre ſuſpect d'impiété. M. Montucla rapporte lui-même ce trait qui n'eſt pourtant point dans Diogène Laërce, comme il paroît le croire & le faire entendre *à la page 230* : c'eſt encore une petite correction à faire dans le Texte de cette Hiſtoire.

Ariſtarque étoit Pythagoricien, & c'eſt véritablement de l'Ecole Pythagoricienne que ſont ſortis les Fondateurs du ſentiment de la Terre mobile autour du Soleil ; quoiqu'on ne puiſſe démontrer que Pythagore lui-même ait enſeigné ce ſyſtême. On eſt plus ſûr de la découverte qu'il fit de la propriété célèbre du triangle rectangle. Mais notre Auteur, comme le Cotta de Cicéron, fait difficulté de croire

que Pythagore, ennemi des victimes sanglantes, ait immolé un bœuf aux Muses en reconnoissance de cette découverte. Cependant, si l'on s'en tient au témoignage de Porphyre qui assûre que ce bœuf n'étoit que de pâte, il n'y aura rien d'incroyable dans ce trait d'Histoire. M. l'Abbé d'Olivet adopte cette explication dans une Note qu'on trouve au troisième Livre de sa belle Traduction de la Nature des Dieux. On pourroit voir aussi sur ce même objet Aldobrandin interprètant Diogène Laërce, & une bonne Dissertation de M. Bonamy au X^e^ Volume du Recueil de l'Académie Royale des Belles-Lettres.

Il n'est pas possible de raisonner sur Pythagore sans se rappeller son systême de Musique. M. Montucla en donne l'Histoire, en marque les propriétés, les usages & les défauts. Nous n'en dirons

qu'un mot : Pythagore obſervant les tons divers que rendent des cordes de diverſes longueurs *, vit que l'Octave devoit être exprimée par $\frac{1}{2}$, la Quinte par $\frac{2}{3}$, la Quarte par $\frac{3}{4}$, la Quinte au-deſſus de l'Octave par $\frac{1}{3}$, la double Octave par $\frac{1}{4}$. Rien de mieux que ces rapports & leurs expreſſions qui répondent parfaitement aux diverſes longueurs des cordes, en ſorte que la corde de l'Octave eſt la moitié ; celle de la Quinte eſt les deux tiers ; celle de la Quarte eſt les trois quarts ; celle de la Quinte au deſſus de l'Octave eſt le tiers ; celle de la double Octave eſt le quart de la corde principale ou qui rend le ſon fondamental. Mais

---

* Nous ſimplifions ici le ſyſtême de Pythagore d'après les idées de M. Montucla, qui fait bien voir qu'on a mal rendu le procédé de ce Philoſophe. *Voyez page 123 de cette Hiſtoire.*

pourquoi ce Philoſophe rejettoit-il la Quarte au-deſſus de l'Octave, c'eſt-à-dire $\frac{3}{8}$? Il n'y avoit rien de plus inconſéquent : car, comme l'obſerve très-bien notre Auteur, *ſi la Quarte eſt une conſonance, ſon Octave & ſes Octaves quelconques doivent l'être auſſi.* Voilà donc un défaut eſſentiel dans le ſyſtême de Pythagore : défaut qui fait voir apparemment que ce Philoſophe & ſes adhérents n'avoient pas une idée bien nette de l'identité des Octaves : défaut qui venoit, ſans doute, du peu de ſoin qu'on avoit, dans cette Ecole de Muſique, de conſulter l'oreille. Il y avoit une autre ſecte de Muſiciens, (Diſciples d'Ariſtoxène) qui prenoient le contrepied. Leur principe étoit de négliger la Théorie, & de n'exprimer point les accords par des raiſons : ces gens-là ne faiſoient, en quelque ſorte, que chanter, & les Pythagoriciens que

calculer : la perfection eût été de réunir la théorie & la pratique. M. Montucla donne ici tout le plan de la Musique des Anciens ; & c'est un morceau qui manifeste bien ses connoissances en ce genre. On s'en occupera volontiers ; nous ne pourrions l'abréger sans l'obscurcir. Vers la fin de cette espèce de Dissertation, on dit un mot de la question assez célèbre du Contrepoint. On demande s'il a été connu des Anciens : ce qui se réduit à savoir si les Anciens ont chanté, comme nous, en partie ? Cette question partage les Maîtres de l'Art & les Mathématiciens : M. M. la laisse indécise, dans l'espérance qu'un habile homme*, dont on a déja une excellente Lettre sur la Musique, voudra bien la résoudre.

L'Ecole de Pythagore produisit le fameux Archytas dont Horace

* M. l'Abbé Arnaud.

a parlé. Il eſſuya, *dit-on*, des reproches de Platon, pour avoir appliqué la Géomètrie à la Méchanique. C'eſt pourtant en ſoi une belle choſe, &, comme le dit notre Auteur, *un ſervice eſſentiel rendu aux Arts & à la Société.* Mais nous trouvons la ſolution de cette eſpèce de problème dans un Mémoire de M. l'Abbé Fraguier, au ſecond Volume de l'Académie des Belles-Lettres. Platon, *dit ce ſavant Académicien*, regardoit l'application de la Géomètrie à la Méchanique comme une ſorte de relâchement; il ne croyoit pas qu'il fût de la dignité des Philoſophes & des Géomètres du premier ordre de deſcendre des ſpéculations abſtraites, pour s'occuper de fonctions qui tendent à diriger la main des Artiſtes. Ces principes ſont pleins d'illuſion, mais il ne faut pas croire que Platon & ces doctes Anciens fuſſent

toujours exemts de préjugés, ou qu'ils ſuſſent toujours raiſonner juſte.

On doit à Platon l'Analyſe Géomètrique, & à ſon Ecole la découverte des Sections Coniques. Au ſujet de l'Analyſe, M. Montucla entre dans l'explication des deux fameuſes Méthodes, *l'Analyſe & la Synthèſe :* Méthodes, dont une infinité d'Auteurs ont parlé, ſouvent avec trop peu de clarté & de préciſion. Notre Auteur ne mérite point ce reproche. Il obſerve ſur Ariſtote que ce Philoſophe eut quelques Notions des diverſes parties de la Mathématique : Géomètrie, Aſtronomie, Optique, Méchanique ; on trouve des traces de toutes ces Sciences dans ſes Œuvres, mais trop de mauvaiſe Phyſique pour qu'on puiſſe le prendre pour Maître & pour Modèle. C'eſt pourtant ſon Ecole qui eut le crédit autrefois d'anéantir

la doctrine de Pythagore & de Platon sur le mouvement de la Terre; & il a fallu bien des travaux, dans ces derniers temps, pour la rétablir.

Dans ce même âge des Mathématiques vécut notre illustre Pythéas de Marseille, qui fut Astronome & Géographe. On croit qu'il observa l'obliquité de l'Ecliptique de manière à autoriser ceux qui tiennent aujourd'hui que cette obliquité diminue, ou, ce qui est la même chose, que l'Ecliptique se rapproche de l'Equateur. Mais M. Montucla nous avertit très-à-propos qu'on ne peut compter sur l'exactitude des observations de Pythéas. Au reste, pour bien connoître ce fameux Astronome & Géographe de Marseille, il faut lire ce qu'en dit M. de Bougainville dans le XX^e^ Tome des Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres. M. Montucla indique

lui-même cette ſource. Il donne, dans ce même troiſième Livre de ſon Hiſtoire, deux morceaux fort travaillés : l'un regarde les premiéres découvertes Aſtronomiques ; & c'eſt une ſorte de réſultat des travaux de l'Egypte & de la Grèce ſur le Ciel : l'autre concerne le Calendrier Grec : Ouvrage immortel de Méton & d'Euctemon. Au ſeul ſouvenir du Cycle de dix-neuf ans, on ſe rappelle un des efforts les plus heureux de l'eſprit humain.

Ce qu'on appelle le temps de l'Ecole d'Alexandrie, eſt l'intervalle des trois derniers ſiècles avant Jeſus-Chriſt. Les principaux Mathématiciens de cette époque furent Euclide, le Père des Eléments tant de fois traduits & commentés ; Ariſtarque de Samos, dont nous avons parlé ; Archimède, Eratoſthène, Apollonius, Hipparque, Geminus &c. Notre Auteur

inſiſte ſur tous ces perſonnages & ſur les ſervices qu'ils ont rendus aux Sciences. En parlant d'Archimède, il traite de fable l'Hiſtoire de la Couronne du Roi Hiéron; c'eſt-à-dire la manière dont on croit qu'Archimède decouvrit l'argent ſubſtitué à l'or de cette Couronne, & les tranſports de joie qui le firent courir par les rues. Ce trait eſt néanmoins raconté par Vitruve & par Plutarque, & nous le retrouvons dans un ſavant Mémoire publié par M. Mélot au XIV^e^ Volume de l'Académie des Belles-Lettres. Véritablement les Anciens ont mal entendu & mal rendu l'opération d'Archimède: & il faut avouer que Galilée, le P. Reyneau & M. Montucla lui-même ſaiſiſſent beaucoup mieux le procédé du Géomètre de Syracuſe. Mais, pour ce qui regarde les écarts, les abſtractions, l'enthouſiaſme de ce génie tout abſor-

bé dans les ſpéculations Mathématiques, il ſemble qu'on ne peut en douter ſans contredire abſolument l'Hiſtoire. Qu'y a t-il d'ailleurs de plus commun dans la vie des plus grands hommes, que ces petites taches qui ſervent comme d'ombre aux portraits brillants qu'on nous a laiſſés de leur perſonne ?

L'époque des Mathématiques, depuis Ptolémée juſqu'à la deſtruction de l'Empire Grec, eſt malheureuſe. On n'y voit plus qu'un petit nombre d'hommes illuſtres par leurs travaux & par leur zèle pour les Sciences. Après Ptolémée, on compte Diophante, Pappus, Proclus &c. Diophante fut l'Inventeur d'une ſorte d'Algèbre ou d'Analyſe algèbrique appliquable aux problèmes indéterminés. M. Montucla fait bien connoître le goût & les uſages de cette méthode : à quoi il ajoûte pluſieurs

problèmes d'Arithmétique, exprimés dans des Epigrammes de l'Anthologie, dont Bachet de Meziriac a fait un petit Recueil : elles sont au nombre de quarante-cinq, & l'on en transcrit ici huit, dont on abandonne la solution au Lecteur. Si notre Extrait n'étoit pas si long, nous en rapporterions quelques-unes; mais il faut finir. Dans un autre Article, nous parlerons des trois autres parties de cet Ouvrage; de la derniére sur-tout, qui est la plus étendue.

Quoique cette Histoire soit fort bonne, il s'y est glissé, comme nous l'avons dit, quelques citations vicieuses : exemples :

Page 59, on cite le 8e Livre des *Questions Naturelles* de Senèque, & il n'y a que sept Livres de ces *Questions*.

Page 62, on renvoie au 4e Liv. d'Hérodote pour la division Babylonienne des jours en douze parties

égales : c'est au second Livre que cela se trouve.

Page 65, on transcrit, comme d'après Diogene Laerce, un nombre de *48653 ans*, & c'est *48863* qu'il faut transcrire.

Page 81, on indique de Josué *Cap. XIII. 3*, & de Jérémie *Cap. I. 18*, c'est pour le premier Texte *Jos. XIX. 26*, & pour le second *1. Paralip. XIII. 5*, qu'il faut substituer.

Ces méprises & quelques autres semblables dont nous avons tenu compte, sont des bagatelles ; mais, dans un Livre si important, il est à souhaiter que tout soit parfait.

ARTICLE LXXIX.

L'ORACLE DES NOUVEAUX PHILOSOPHES, pour servir de suite & d'éclaircissement aux Œuvres de M. de Voltaire, &c. Il y a deux Editions de ce Livre, & l'on a publié, depuis quelques jours, des Additions qui forment une Brochure de 56 pages. (Volume *in*-12. pages 336.) A Berne. M. DCC. LIX.

SANS entrer dans les préludes imaginés pour lier les *Conversations* dont on a donné la forme à cet Ouvrage, nous allons analyser la substance de ce qu'il contient de plus important. Afin de représenter plus fidèlement l'esprit de ce Livre en l'abrégeant, nous réduirons notre Extrait à une es-

pèce de Controverse Chrétienne. Ainsi nous ne nous engageons pas à suivre l'Auteur dans tous les Articles qui sont étrangers à la Religion.

L'ORACLE des nouveaux Philosophes fait une profession ouverte de ne tenir qu'à la Loi Naturelle. En conséquence il regarde toutes les Religions comme très-indifférentes à ses yeux : la plus saine n'est pas plus privilégiée que la plus *absurde*. Il sauve tout le monde ; à cet égard, le meilleur Chrétien n'est pas mieux traité que l'Idolâtre, le Musulman, ou même l'Impie & l'Athée le plus déclaré. Tout zèle de Religion lui paroît *contraire au Droit des Gens :* pour décrier ce zèle, il ne le désigne que par les noms odieux de *superstition*, de *barbarie*, de *persécution*, de *fanatisme*. *A la faveur de ce systême*, il fait

diſparoître l'*éternité de l'enfer.* Dieu, *dit-il*, ſeroit injuſte, s'il puniſſoit éternellement des foibleſſes paſſagères. Ainſi perſonne n'eſt exclus *des récompenſes de l'autre vie.* Il diſpenſe de croire aucune Religion, il le défend même, parce que toutes ne forment que des *Sectes* ennemies qui *s'accuſent réciproquement d'impoſture.* Ce ſont des *factions*, dont les *Chefs*, pleins d'une opiniâtreté inflexible, n'ont les uns pour les autres, qu'*un mepris ſuperbe & une haine implacable.* Ainſi l'unique ſyſtême que prône l'*ORACLE*, c'eſt le *Tolérantiſme univerſel*, il en *jette adroitement la ſemence* dans tous les Ecrits qu'il publie : c'eſt-là l'*eſprit philoſophique*, où il veut *ramener tout l'univers.* Il en trouve le germe chez les Grecs & les Romains, où regnoient tant de *Sectes*, ſans qu'*aucune* ait jamais été *perſécu-*

tante. De-là il conclut que les *Raisonneurs d'aujourd'hui sont des monstres, & que ceux de l'Antiquité étoient des hommes :* aussi, sans en être scandalisés, ils entendoient chanter au Théâtre : *Rien après la mort, & la mort n'est rien.*

L'Oracle ne sauroit donc souffrir qu'on *contraigne* personne. Son cri, sa devise est la *liberté*, dont il a *vu* l'étendart levé en Angleterre. *Un Anglois*, dit-il, *comme un homme libre, va au Ciel par le chemin qu'il lui plaît.* Voilà toute la doctrine de l'Oracle, il l'a enseignée dans sa Prose philosophique, il l'a rimée dans son Poëme Epique, dans ses Tragédies & dans mille autres Poësies fugitives, il l'a insinuée dans ses Contes Romanesques & dans ses Allégories badines. Cette doctrine si séduisante & si commode par elle-

même, il l'a embellie, il l'a enrichie de tous les ornements qui éblouiſſent les eſprits ſuperficiels. Depuis près de cinquante ans, il eſt occupé à l'établir : en y revenant ſans ceſſe, ſa plume fertile a toujours ſu compenſer l'extrême diſette de preuves par une prodigieuſe abondance d'agréments. De-là vient que, frappé de l'harmonie qui retentit encore dans ſes oreilles après la premiére converſation l'Auditeur s'ecrie : » Jamais » je n'ai vu tant d'eſprit, tant de fa» cilité, d'énergie, de brillant dans » l'expreſſion, tant d'art & d'adreſſe » pour perſuader & pour ſéduire : » chaque tour de phraſe eſt un en» chantement magique. Si mal» heureuſement il tendoit des piè» ges à l'ignorance & à la ſimpli» cité, il ne faudroit pas moins » de précautions qu'Ulyſſe en prit » pour ſe garantir de l'illuſion. Je » ne m'étonne plus de ce que ceux

» qui ſe laiſſent éblouir par les » charmes du langage, l'aient pris » pour leur Oracle. «

Mais cet Auditeur ſi charmé n'en eſt pas plus ſatisfait. Ecoutons-le raiſonner ſur ce qu'il vient d'entendre. Ce n'eſt ni la variété, ni la légèreté du ſtyle ; c'eſt la force & la ſolidité des principes & des raiſons qui doit décider en pareille matière. Quand il s'agit d'intérêts ſi ſérieux, ce n'eſt pas la beauté du génie, c'eſt la bonté de la cauſe qui doit captiver & emporter tous les ſuffrages.

1°. » Quelle idée, *demande-» t-on*, l'Oracle nous donne-t-il » de l'Etre ſuprême, quand il le » repréſente comme indifférent à » tous les cultes qu'il plaît aux » Mortels de lui rendre? « Le rôle qu'on lui fait jouer, eſt marqué au coin d'une *inſenſibilité*, d'une indifférence, & d'*une contra-*

diction, dont le plus foible & le plus stupide de tous les hommes n'est pas capable. En effet, » s'il » n'y a qu'un Dieu, les Payens ont » été inexcusables d'en adorer au- » tant que leurs Prêtres en ima- » ginoient ; & s'il y en a plusieurs, » nous sommes criminels de n'en « reconnoître qu'un seul. S'il veut » que nous révérions sa Nature & » sa Divinité dans Jesus-Christ, le » Juif qui en a horreur, doit donc » être abominable à ses yeux ; & » si Jesus-Christ n'est pas Dieu, » comme les Juifs & les Déïstes » le prétendent, le Chrétien qui » l'adore, se rend coupable d'im- » piété & d'idolatrie. « On étend ce raisonnement à toutes les Héré- sies, à l'Alcoran &c. *Si ce sont des vérités* divinement révélées, *il faut les recevoir ; si ce sont des erreurs* ou des mensonges de tra- dition humaine, *on doit les ana- thématiser.* Entre la vérité & l'im-

posture, sur-tout en fait de culte & de dogme, on ne conçoit pas que Dieu puisse être *indifférent.*

2°. Si Dieu, dans les trésors de sa justice, n'a point de châtiments éternels, si, comme ses vrais & fidèles Adorateurs, les Payens, les Musulmans, les *Voluptueux*, les *Incrédules* doivent *compter sur l'éternité de ses bienfaits*, entre un culte saint & un culte infâme, entre l'honneur & l'outrage de Dieu, il n'y aura donc aucune différence. *A quel titre* donc la justice de Dieu décernera-t-elle *des biens éternels & ineffables* à ces Esprits-forts, qui se font une gloire de vivre & de mourir dans l'irréligion? Si Dieu *ne peut se dispenser d'égaler enfin* l'homme juste à l'homme injuste, le Fidèle qui le loue, à l'Athée qui le blasphème, que devient la justice di-

vine ? N'eſt-ce pas-là dès-lors la dégrader, la défigurer, l'anéantir tellement qu'on n'y reconnoît pas même l'image & l'expreſſion de la juſtice en général, que le Créateur a gravée dans nos ames ? On n'aura connu Dieu que pour outrager ſa ſageſſe, mépriſer ſa puiſſance, cenſurer ſes Ouvrages, & enfreindre ſes Loix. On aura fermé l'oreille aux paroles de ſalut, qu'il a publiées avec la ſolemnité la plus authentique. On n'aura tenu aucun compte des prodiges qui ont accompagné & confirmé la Divinité de cette Révélation. On en ſera venu juſqu'à combattre ou accuſer la Providence, & la rendre complice des forfaits les plus horribles : à cette intention, on aura abuſé des talents mêmes qu'on en a reçus ; & après avoir fait à Dieu une guerre ſi ſacrilège, on prétendra n'avoir pas moins de droit que ſes plus dociles

dociles Enfants, & ses plus sincères Adorateurs à la gloire dont sa main les couronne. S'il la refuse constamment, s'il ne se lasse point de punir des prévaricateurs endurcis, impénitents, insolents peut-être jusqu'au dernier soupir; ce Dieu vengeur du crime ne sera plus qu'*un Etre barbare qui se plaît à déchirer l'ouvrage de ses mains.* Le bonheur des Impies qui offensent sa sainteté, qui bravent sa majesté, lui sera donc enfin plus cher que l'honneur de tous ses divins attributs méprisés & attaqués avec tant d'audace; les droits de Dieu céderont donc aux droits du pécheur: ainsi l'intérêt de l homme coupable doit toujours prévaloir sur l'intérêt de la Loi & du souverain Législateur. Quel systême! il s'en faut bien qu'on le sappe ici par tout ce qu'il a de foible & de vicieux; mais on en

dit assez pour confondre l'ORACLE qui le préconise.

3°. La Loi Naturelle est un des plus forts asyles où se retranche l'ORACLE. On lui démontre que cet asyle n'est pour lui qu'un vain refuge, où il est assiégé même par la plûpart de ses Elèves & de ses Disciples. Cette Loi suppose l'existence de Dieu, puisque de l'aveu de tous ceux qui ont professé cette Loi, elle n'est qu'un rayon de la lumière divine. Or beaucoup de nos Incrédules ne veulent pas que Dieu entre pour rien dans les dogmes de leur école. Leur Philosophie anéantit son Etre, ou, ce qui revient au même, elle le regarde comme fort étranger aux affaires de ce monde, & fort indifférent à tout ce qui s'y passe. On ne se contente pas de livrer ici à leur égarement tous ces différents Philosophes, dont la division ruine le concert qui les unit contre la

Religion. On les terrasse tous ensemble en remontant à *l'idée de Dieu*, comme à *la plus belle & à la plus précieuse de toutes les connoissances dont notre ame est ornée*; idée si ancienne qu'on n'en sauroit assigner l'origine ; idée si universelle qu'aucun peuple ne la méconnoît ; idée si puissante qu'elle sert de frein aux hommes, dont la vertu est tentée ; idée si impérieuse, qu'elle suscite d'inévitables remords dans la conscience du coupable qui succombe ; idée si active, que l'impression ou le sentiment qu'elle inspire, est *général, uniforme & perpétuel* : idée par conséquent dont l'empire est trop étendu, trop absolu, trop contraire aux passions, pour qu'on puisse la reléguer dans la classe des préjugés d'éducation nationale, ou des ressorts d'invention humaine. Cette idée reçue dans tous les âges, n'a jamais été contredite

que dans le nôtre, où l'on lui oppoſe quelques relations de voyages : relations incertaines, fautives & ſouvent menſongères même ſur des objets qui étoient bien plus à la portée de ces Voyageurs, que la Religion d'un pays ſauvage, où ils n'ont fait que paſſer rapidement ou ſéjourner peu de temps ſur les côtes, ſans entrer dans l'intérieur des terres.

Au reſte, comme l'obſerve l'Auteur avec tant d'autres, quand il ſe trouveroit quelques hommes *agreſtes*, dont la raiſon, auſſi peu *exercée*, fût auſſi nulle que celle des enfants ; leur ignorance ne ſauroit préjudicier à l'idée commune d'un Etre ſuprême, dont la ſageſſe & l'intelligence préſide au cours de la Nature & à l'ordre de l'Univers. Pour en tirer tout l'avantage qu'elle prête à la Religion, il ſuffit que la raiſon humaine ne puiſſe jamais éclore ſans ſe trou-

ver naturellement ouverte à cette idée, & qu'elle ne puiſſe la rejetter ſans avoir à étouffer le cri de la conſcience qui réclame en ſa faveur.

De cette idée de Dieu coule néceſſairement l'*idée de la Loi Naturelle*. Il n'y a jamais eu que l'impiété philoſophique de notre ſiècle, qui ait entrepris d'élever, entre ces deux idées, une barrière qui les ſépare & les iſole. Mais leur dépendance & leur inſéparabilité ſont ſi évidentes, que, dans un ſens véritable, elles ſe réſolvent dans une entière identité. Il faut donc néceſſairement opter entre leur union & leur deſtruction. Leur union écraſe l'incrédulité; leur deſtruction renverſe tous les principes; elle anéantit même autant la Raiſon que la Religion; dans l'Ordre moral, elle livre les hommes à une anarchie,

qui doit faire trembler pour l'Ordre Politique.

Il est vrai que les Philosophes Incrédules, pour pallier la fureur qui les anime contre toute Religioin, transportent aux Souverains & aux Législateurs les droits dont ils dépouillent la Divinité. Ils attribuent à la législation le pouvoir d'imprimer à nos actions, quelle qu'en soit la nature, le sceau du juste & de l'injuste, & de le briser au gré de leur caprice & de leur intérêt, des temps & des circonstances. Ainsi les droits qu'ils refusent à l'autorité divine, ils les accordent à l'autorité humaine. Mais, en les acceptant, elle en seroit bientôt la dupe & la victime. Ses droits, même les plus légitimes, ne sont en sûreté que sous la garde de Dieu, qui les confère, les confirme, les protége & les venge. Si les hommes naissoient, s'ils vivoient indépendants de sa

jurisdiction, ils tiendroient de la Nature même un droit inaliénable à l'égalité parfaite : il n'y auroit que la ruse ou la violence qui pourroient en arracher ou en suspendre l'usage. Mais à peine l'auroient-elles usurpé d'un côté, qu'elles passeroient de l'autre pour le reprendre : car les moyens & l'intérêt de ramener l'égalité, restent toujours au parti lezé par l'inégalité; puisque, dans tout systême de Gouvernement général, la partie qui commande est toujours plus foible & moins nombreuse que la partie qui obéit. Et voilà ce qui rend si nécessaires & si puissants les liens de l'ordre & de la subordination, dont Dieu est l'Auteur, le Gardien & le Vengeur. Voilà pourquoi Cicéron & tous les Anciens dont on cite ici les témoignages, s'élevent avec tant de force contre toute espèce de législation, où les idées com-

munes d'ordre & de justice, d'honneur & de probité, de pudeur & d'honnêteté sont violées par des Statuts aussi tyranniques & aussi honteux, que mobiles & arbitraires. Les hommes, *demande Cicéron*, ont-ils donc le pouvoir de rendre bon ce qui est mauvais, & mauvais ce qui est bon?

Non, *reprend notre Auteur*, Dieu n'a pas plus laissé l'Ordre Moral que l'Ordre Physique rouler au gré de nos systêmes, de nos penchants & de nos intérêts. » Se » seroit-il borné à régler le cours » des Astres, & à fixer les régles » du mouvement & de la Géomè- » trie? Auroit-il regardé comme » inutile de statuer aussi sur les » choses qui conviennent ou non » à sa justice & à sa sagesse? « Après avoir indiqué les impiétés absurdes & les horribles blasphêmes qui sortent de cette hypothèse Hobbésienne, l'Auteur resti-

tue la Loi Naturelle dans cet état d'intégrité inviolable & d'immutabilité abſolue qu'elle tire de l'eſſence de Dieu même, eſſence qui néceſſite Dieu à aimer le bien & à haïr le mal *par-tout où ils ſe trouvent.* » Il y a donc, *conclut » l'Auteur*, un rapport eſſentiel » entre nos actions, & la manière » dont Dieu en juge, ſes juge- » ments ſont la régle qui décidera » ſi nos œuvres ſont bonnes ou » mauvaiſes. « Et ces jugements ſeront toujours *conformes à la Loi immuable, ſelon laquelle il ſe gouverne lui-même.* Sur ces principes, l'Auteur appuie une foule de raiſonnements & de concluſions morales. Par exemple, que » Dieu aime l'ordre, & hait tout » ce qui peut le troubler..... que » d'une main il tient ſans ceſſe de- » vant nos yeux le tableau de ſes » Loix & de nos devoirs; de l'au- » tre il nous menace de ſes ven-

» geances, si nous nous écartons
» de l'ordre qu'il nous a prescrit.....
» De-là ces frayeurs de la conscience
» qui nous arrêtent à la vuë
» du châtiment, & les reproches
» dont nous sommes troublés après
» que nous l'avons encouru (ou
» mérité.)« Voilà ce que l'Auteur, après un développement convenable, appelle *raison, belle nature, vertu*, dont le *code* est trop *beau*, trop ancien, trop universel pour n'être qu'un instrument de convention, d'invention ou d'autorité humaine.

Il est donc absurde & insensé de supposer qu'il y ait eu des siècles où les hommes, *dans un état de nature ou de sauvages*, ne *connoissoient aucune Loi intérieure &c. Absurde de dire que le droit de propriété est un titre d'injustice..... Absurde & affreux de proscrire ce principe si favorable au bien de l'humanité : fais à autrui comme tu veux que l'on te*

fasse..... Absurde & horrible d'enseigner qu'un homme peut en égorger un autre, par haine ou par crainte d'en recevoir du mal..... Absurde de soûtenir que l'amour du Despotisme est naturel & par conséquent légitime..... Absurde & séditieux de soûtenir que le bien & le mal, le juste & l'injuste ne consistent que dans notre façon de penser..... Absurde d'avancer que le respect & la reconnoissance filiales *ne sont que des obligations conventionnelles, &c.* Ainsi toutes les notions contraires à ces absurdités, l'homme ne les a point acquises dans le passage imaginaire de l'état sauvage à l'état social: elles ont leur origine dans l'inspiration de la nature, & non dans le jeu de nos sens & de nos organes. Ce n'est point dans un commerce extérieur qu'elles se forgent méchaniquement; c'est dans la conscience qu'une lumière supé-

rieure en répand l'idée & l'estime.

Ainsi croule toute cette hypothèse imaginée par Hobbes, pour secouer le joug de la Religion qu'il n'osa pourtant jamais briser ouvertement. Ses Sectateurs modernes l'ont adoptée cette hypothèse, pour expliquer la naissance de la société civile & celle des principes qui en sont le lien & la base : explication si insuffisante, que leur ORACLE est quelquefois forcé de l'abjurer hautement, d'en revenir au sentiment commun, d'admettre l'inspiration divine de la Loi Naturelle, & de contredire, en l'admettant, tout ce qu'il avance ailleurs contre les *idées innées*. Il y a des termes où les erreurs les plus chéries enfantent des monstres qui effraient leurs plus fiers partisans. Au reste, en combattant ces monstres, l'ORACLE semble se métamorphoser & devenir aussi bon Philosophe qu'il est grand Poëte,

puiſque, dans ſon Poëme de la Religion Naturelle, il y a peu de Vers auſſi beaux, comme il n'y en a point d'auſſi vrais, que ceux où il établit l'inſpiration de la Loi Naturelle. On les rappelle ici avec complaiſance. Cette diſcuſſion attire, à M. Rouſſeau de Genève, deux *queſtions perſonnelles*, qui, *dit-on*, demandent bien autant une réponſe en forme que l'Article de l'*Encyclopédie* ſur la Police & les Spectacles de Genève.

Mais de la Religion Naturelle à la Religion Révélée reſte un trajet que l'*Oracle* a réſolu de ne pas franchir. C'eſt pourquoi on s'arrête ici à démontrer *l'inſuffiſance de la Loi Naturelle, & la néceſſité de la Révélation*, en faiſant voir que la Révélation eſt le ſeul port où la raiſon puiſſe être à l'abri des écueils. En s'éloignant de la Révélation primitive, les Philoſophes ſe ſont égarés & ſont devenus les

premiers Auteurs de l'idolatrie. Ce n'étoit d'abord qu'un fantôme idéal, qui, hors de leurs écoles, n'eût pas fait grande fortune, si l'imagination des Poëtes ne l'eût pas revêtu de tous ces ornements qu'on trouve dans les songes de la Mythologie. A des Idoles de cette nature, le Peuple grossier ne pouvoit rendre qu'un culte superstitieux & ridicule. Le Philosophe attacha donc d'abord des intelligences aux Astres, pour épargner au Créateur, dont il ne concevoit pas la puissance, le soin de les mouvoir. Le Poëte ensuite crut rendre un aussi bon service à la Divinité en préposant des génies à l'entretien des Eléments, & le Peuple en vint jusqu'à révérer non-seulement dans les Astres & dans les Eléments, mais même dans les Animaux & dans les Plantes, des vertus analogues à leurs propriétés. Tout ceci n'est qu'un court

résultat des recherches historiques qu'on nous donne ici sur l'origine de l'Idolatrie & de la Mythologie : deux sources empoisonnées, qui altérerent la Révélation primitive, & corrompirent le fond de la Religion Naturelle.

Ne pouvant s'aveugler sur cet enchaînement d'erreurs & d'abus, ni ramener à sa pureté le culte essentiel, quelques Philosophes entreprirent de sapper sourdement ces grossières illusions, en y substituant des systêmes de leur invention ; systêmes qui n'étoient tout-au-plus qu'un ingénieux alliage de fables & de vérités, ou qu'un amas de conjectures frivoles ou insensées. De-là cette foule de Sectes Payennes aussi divisées dans les dogmes qu'elles enseignoient, que le sont aujourd'hui nos Philosophes Incrédules. Alors, comme aujourd'hui, les uns bâtissoient, sur les plus vagues théories, des édi-

fices où ils ne pouvoient se défendre ; les autres cherchoient, dans des doutes perpétuels, une sorte d'asyle, qui ne leur donnoit aucune sûreté. Ainsi, malgré sa lumière naturelle, la raison ne manque jamais de s'égarer, quand, pour diriger sa marche, elle n'emprunte pas le flambeau de la Révélation. Ainsi, *conclut notre Auteur*, qui n'a lu que nos Ecrivains soi-disant Philosophes, *ne sait plus ce qu'il doit croire.* » C'est » une mêlée d'ennemis qui (en » nous attaquant) s'égorgent mu» tuellement. Les uns combattent » pour le Matérialisme pur, sous » les enseignes de Démocrite, » d'Epicure & de Lucrèce. Les au» tres admettent une Intelligence » suprême créatrice, mais qui ne » s'embarrasse pas des Mortels. » Quelques-uns reconnoissent la » main de Dieu qui gouverne » l'univers, « mais sans recon-

noître dans Dieu ni dans l'homme *aucune liberté.* L'ORACLE *prouve à un grand Prince qu'il faut avoir perdu le sens, pour nier que l'homme soit libre.* Ailleurs il *prétend qu'il y a de fortes raisons pour soûtenir que nous ne sommes pas plus libres que tous les Etres inanimés, &c.* Après une longue énumération de ces opinions philosophiques qui se détruisent réciproquement, on s'écrie : *Quelle effroyable confusion!... C'est le fruit du systême sur la suffisance de la Religion Naturelle.* Il en résulte donc l'insuffisance de cette Religion, & la nécessité de la Révélation.

De-là on passe aux effets salutaires que cette Révélation a produits dans le monde & aux monuments qui en attestent la Divinité; comme l'authenticité & l'inspiration des saints Livres, le concert des Prophéties, l'accomplissement

de celles que Jesus-Christ nous a laissées, l'éclat de ses miracles, sa résurrection, la prédication des Apôtres, leurs succès, leurs prodiges. De-là enfin la certitude & la divinité de la Religion Chrétienne, dont on rassemble ainsi la preuve abrégée. » Les Livres de » l'ancien Testament, qui en forment la base, sont authentiques. » Ils contiennent des Prophéties » qui ont eu leur accomplissement : » ceux qui les ont écrits, étoient » donc inspirés. Ces Prophètes an- » nonçoient un Messie, à qui ils » donnoient les caractères de la » Divinité. Tous ces caractères se » trouvent en Jesus-Christ : Jesus- » Christ est donc Dieu..... Donc la » Religion qu'il a établie, est di- » vine : donc elle est, pour nous, » d'une même obligation que la » Loi Naturelle : donc celle-ci ne » suffit pas, &c. «

4°. Quoique l'Oracle soit un

des plus zélés partiſans de la Tolérance univerſelle, cependant aſſez ſouvent la force de la vérité l'a réduit à prendre les armes contre ce ſyſtême favori. Ne convient-il pas que, ſi l'on n'eût point *toléré les Novateurs* de ces derniers ſiècles, la plus grande partie de l'Europe n'eût pas été en proie au fer & au feu, & que les *Têtes couronnées* n'euſſent pas *volé ſur les échaffauts d'Angleterre*, tandis qu'à la faveur de l'intolérance, dont elles furent toujours jalouſes, l'Italie & l'Eſpagne ſe garantirent de l'incendie qui ravageoit les contrées voiſines.

Mais, s'écrient néanmoins l'ORACLE & ſes partiſans, » La liberté » de Religion eſt fondée ſur l'é- » quité naturelle : il eſt injuſte, il » eſt cruel de vouloir forcer les » hommes à croire ce qu'ils ne » penſent pas. « Ce projet eſt d'autant plus tyrannique, qu'il eſt au-

dessus des forces de la tyrannie.

Aussi, comme on l'observe ici avec raison, ce projet est une supposition odieuse qu'on prête à l'Eglise Chrétienne. Ce n'est point par la contrainte, comme le Mahométisme & tant d'autres Sectes, c'est par la voie de la persuasion & de la conviction la plus éclairée & la plus raisonnable que le Christianisme s'est établi & étendu. Ce n'est point encore autrement qu'il garde ses conquêtes & qu'il en fait de nouvelles. Le cri qu'on éleve contre la crainte & la persécution, est donc un cri d'injustice & de calomnie. On ne violente, on ne force personne à professer le Christianisme. Seulement, dans les Etats où il regne, on ne souffre pas qu'on en décrie la profession; on impose silence à l'incrédulité; on l'empêche de dogmatiser; on proscrit ses livres; on en flétrit les Auteurs; on les enchaîne quelque-

fois comme des furieux dont le ſcandale & la licence auroient des ſuites funeſtes au bien & au repos publics. Leurs ſyſtêmes impies ſont-ils donc plus favorables à la paix & au bien général que la foi docile des Fidèles? Par une mauvaiſe foi inſigne, par un déguiſement artificieux, les Philoſophes ennemis de la Religion affectent de confondre l'intolérance renfermée dans ſes juſtes bornes & la contrainte ; le zèle & la perſécution : c'eſt un piège qu'ils tendent à la ſimplicité des Peuples. On en découvre ici la malice honteuſe, on en diſſipe l'illuſion groſſière, & l'on démontre que cette crédulité, dont on nous accuſe fauſſement de faire une Loi tyrannique, eſt la plus légitime des ſoumiſſions, & que l'attaquer comme une ſuperſtition fondée ſur l'imbécillité & ſur l'ignorance, c'eſt un orgueil & une préſomption

intolérables. En matière de Religion, s'il falloit ſe décider par l'autorité des exemples, comme par les motifs de créance, le Chriſtianiſme l'emporteroit ſur l'Incrédulité, autant par le poids & la valeur des ſuffrages que par la ſolidité & la force des arguments. Notre Auteur fait remarquer à ces prétendus Philoſophes qu'avec tous leurs efforts ils n'ont pas encore effleuré une ſeule de ces preuves.

On a, *dit on*, une trempe d'eſprit, ſur laquelle ne peuvent mordre ces preuves & ces motifs. Pourquoi ne pas ſouffrir qu'on propoſe ſes doutes auſſi librement que les autres expoſent leurs ſentiments? Pourquoi nous met-on des entraves qu'on ne reçoit pas? Plainte inſidieuſe. Ce n'eſt point à vos penſées ſecrettes qu'on met des entraves; c'eſt à vos leçons publiques. On ne vous force pas de

partager le dépôt dont nous ſommes héritiers ; mais on vous défend de le violer & de le profaner. On ne vous oblige pas de vous glorifier dans la Foi qui eſt notre tréſor, ni dans l'eſpérance qu'elle nous donne pour une autre vie ; mais on ne permet pas que notre foi & notre eſpérance ſoient pour vous un objet de mépris & de dériſion. Si vous ne voulez pas prendre part à nos avantages que vous ne pouvez conteſter, au moins ne leur inſultez pas par des Ecrits ſcandaleux, dont vous pouvez-vous abſtenir. Si l'on eût toléré toutes les Sectes proſcrites, elles ſe ſeroient multipliées à l'infini, la terre ſeroit couverte d'un déluge d'erreurs également monſtrueuſes & abſurdes, les folies & les infamies des Gnoſtiques exhaleroient encore leur venin & leur contagion dans l'air que nous reſpirons. Incrédules, vous nous accuſez d'un

Fanatiſme dont nous n'avons pas même l'apparence, & la haine qui vous anime contre notre Religion, vous en inſpire un dont les excès trop réels ſont inconcevables. Ce reproche eſt appuié par l'Auteur d'une foule de traits qui, dans leurs Ouvrages, ſont autant de cris furieux, ou de tocſins contre le Chriſtianiſme : il s'en prévaut pour leur adreſſer cette concluſion trop légitime : *ce n'eſt donc pas pour nous, c'eſt pour vous que vous demandez le Tolérantiſme.*

» En Angleterre, *dit l'ORACLE*, » où toutes les Sectes ſont permi» ſes, tout eſt tranquille. « On détruit cette aſſertion par le témoignage d'un Auteur qui a vu les choſes par lui-même, qui fraterniſe avec l'ORACLE, & qui affirme qu'*un Anglois hait ſouverainement un Presbytérien*, & que *celui-ci lui rend parfaitement le change.* Les Anglois ſincères ne diſſimulent

dissimulent pas qu'*aux premiers troubles civils* qui s'éleveront dans leur patrie, la *diversité de Religion grossira furieusement l'orage.*

Mais enfin, *dit-on*, l'*Etat n'a nulle inspection sur la croyance des Citoyens.* L'Auteur en convient ; mais en même temps il soûtient que l'Etat doit veiller sur leurs actions & sur leurs écrits publics, afin que ses Loix ne soient pas impunément violées. Or la premiére *de ses Loix*, *la base de toutes les autres*, c'est la *Religion.* Donc, en ce genre, les *commissions*, & non les *omissions*, les faits extérieurs, & non les actions intérieures, sont de la compétence de l'Etat, & punissables à son Tribunal. Quelque absurde, quelque impie que fût le culte idolatrique, les Payens, selon notre Auteur, *avoient droit d'exiger* des premiers Apôtres du Christianisme, qu'ils ne s'élevassent

point contre ce culte sans avoir auparavant produit *leurs Titres*, & les *Lettres de créance* qui autorisoient leur Mission, du moins quant aux Articles, que la Révélation qu'ils annonçoient ajoûtoit à la Religion Naturelle.

Un grief qui tient fort au cœur de l'ORACLE, c'est que nous le *damnons* avec toute son école. Cette plainte qu'il forme, est une inconséquence qu'on lui reproche. Si, fidèle à ses principes il est aussi insensible à ce que nous croyons sur l'Enfer qu'il regarde comme une chimère, qu'à ce que nous croyons sur tant d'autres Articles qu'il traite de visions; pourquoi donc s'en fait-il une si grande peine? S'il est sûr que notre foi sur ce dogme n'est qu'une erreur, qu'a-t-il à craindre? On lui découvre ici un intérêt secret de conscience, un sentiment naturel qui penche son ame vers le Christianisme, & qui la force de lui ren-

dre un témoignage & un hommage authentique, *Testimonium animæ naturaliter Christianæ.*

Les Incrédules se rassûrent en disant que Dieu ne sauroit les *damner* pour n'avoir pu croire. Mais sont-ils donc sûrs de n'avoir mis aucun obstacle au don de la Foi? Ont-ils autant travaillé à dissiper leurs doutes qu'à les fortifier? Ont-ils étudié le fond de la Religion, dans les sources où ils auroient pu se convaincre de sa sainteté, de son excellence & de sa divinité? Ne se sont-ils point bornés à ses dehors considérés seulement sous l'aspect qui révolte leur orgueil, qui combat leur sensualité? Ont-ils voulu sentir la profondeur des plaies qu'elle doit guérir dans l'homme coupable & corrompu? Se conduisent-ils avec la bonne foi d'un Clarke qui abjura son Arianisme secret, dès qu'il en eut reconnu la fausseté dans une confé-

rence avec un Docteur de Douai? Le récit de cette conversion se trouve dans la IV^e^ Conversation, où l'ORACLE expose son plan de guerre contre le Christianisme. Il y declare le but sacrilège de ces anecdotes & de ces allégories dont sa plume, également ingénieuse & libertine, sait assaisonner l'impiété & la licence. Il y avoue qu'il a bien conçu que ce n'est pas en raisonnant avec ses Lecteurs, mais en les amusant qu'il pouvoit les séduire; que ce ne sont point des batailles en forme, mais des *escarmouches* variées & multipliées qui servent au progrès de l'irréligion, & qu'au fond il n'a compté que sur l'indécence des railleries & sur la malignité des sarcasmes dont il remplit ses Pièces fugitives, & ses considérations sur l'Histoire. Il convient même qu'il n'a traité l'Histoire si superficiellement que pour la défigurer avec plus de succès, & qu'en se

donnant à ce genre, il a eu particuliérement en vue de combattre le Christianisme & ses pratiques; de rendre méprisables l'Eglise & ses Ministres; de flétrir sur-tout ces derniers par l'accusation d'intérêt, de superstition & de fanatisme. On n'oublie pas de rappeller ici ces désaveux frauduleux, & ces rétractations hypocrites dont les Philosophes incrédules nous ont donné tant d'exemples. L'ORACLE en rougit, & quoiqu'on l'en accuse lui-même, il ne les en attribue pas moins à une basse politique & à une crainte lâche. Du reste, il se déclare *Tolérant pour toutes les Religions du monde*, excepté pour le Christianisme.

Il nous reste encore à parcourir les cinq dernières Conversations. Dans la Ve, l'ORACLE pousse *la liberté de penser* jusqu'à se permettre les plus énormes contradictions sur l'immortalité de l'ame

qu'il avoit professée, & qu'il abjure en égalant l'homme aux bêtes, & même en le plaçant au-dessous ; sur le Créateur qu'il avoit loué & qu'il blasphème, &c. Dans la VI^e^, on expose les *idées* nouvelles & fausses *de vertu* que nous tracent les nouveaux Philosophes. L'ORACLE ne reconnoît de vertu que dans les Payens ; il n'en trouve pas l'ombre chez les Chrétiens. Cela leur fait honneur : car la vertu qu'il canonise, s'accorde avec tous les vices. Aussi frémiront-ils à la vuë des Satyres, & des maximes affreuses qu'il débite contre les Souverains, & contre tous les Tribunaux, toutes les Nations, tous les Ordres Religieux &c. Dans la VII^e^ Conversation, l'ORACLE se déchaîne contre tous les célèbres Ecrivains. Les deux dernières Conversations sont l'Examen de son *Histoire générale* & de son *siècle de Louis XIV*. Dans l'Exemplaire que nous avons,

la dernière Converſation a été retouchée : on en a même retranché environ treize pages, où l'on ne faiſoit guères que montrer à l'Oracle le plan qu'il eût dû ſuivre, s'il eût prétendu donner une vraie & juſte idée du Regne de Louis XIV. Ce qu'il y a de plus mortifiant pour l'ORACLE dans ces cinq dernières Converſations, c'eſt qu'il fournit preſque ſeul toutes les armes dont on ſe ſert pour le combattre: &, en général, le mérite ſingulier de tout cet Ouvrage, c'eſt qu'on y a tranſporté, s'il eſt permis de parler ainſi, de l'Arſenal des nouveaux Philoſophes, preſque toute l'Artillerie qui ſe ſert à les foudroyer : *Salutem ex inimicis noſtris.**

* NB. Il s'eſt paſſé une erreur groſſière à la page 278. En parlant des Papes, on les appelle *Succeſſeurs & Vicaires du Pontife éternel*, il faut abſolument retrancher *Succeſſeur.* Le *Pontife éternel*, qui eſt J.C. n'a point *de ſucceſſeurs. CHRISTUS heri & hodie, & ipſe in ſecula.*

ARTICLE LXXX.

LETTRE AUX AUTEURS de ces Mémoires sur un Phénomène électrique.

MM. RR. PP.

CE n'eſt qu'en ſuivant le conſeil de pluſieurs perſonnes dont j'eſtime le diſcernement, que j'oſe vous parler d'une nouvelle eſpèce de Clavecin, dont j'ai conçu l'idée & que j'ai commencé à mettre en exécution, de manière à perſuader qu'il n'eſt pas impoſſible de l'exécuter parfaitement. C'eſt un Clavecin électrique : ce nom ſeul ne pourroit-il pas prévenir contre la nouvelle invention ? On a long-temps parlé d'un Clavecin oculaire, & l'on n'eſt jamais parvenu à le voir.

Mais celui donc j'ai l'honneur de vous parler, eſt un vrai Clavecin acouſtique, qu'on peut entendre & qui a déja été entendu. La matière électrique en eſt l'ame, comme l'air eſt celle de l'Orgue. Le Globe tient la place du Souflet, & le Conducteur du Portevent.

Dans l'Orgue, le Clavier eſt comme un frein, avec lequel on modère l'action de l'air : j'ai impoſé le même frein à la matière électrique, malgré ſa ſubtilité & ſon agilité. L'air enfermé dans les ſommiers de l'Orgue, y gémit juſqu'à ce que l'Organiſte, comme un autre Eole, lui ouvre les portes de ſa priſon. S'il écartoit en même temps toutes les barrières qui l'arrêtent, ce ſeroit une confuſion & un déſordre affreux ; mais il ſait lui donner, avec diſcernement, différentes iſſuës. La matière électrique demeure ainſi comme

captive, & frémit inutilement autour des timbres du nouveau Clavecin, jufqu'à ce qu'on lui donne la liberté en abaiffant les touches : elle s'échappe alors avec la plus grande vîteffe, mais elle ceffe d'agir auffi-tôt que les touches font relevées. Au refte, MM. RR. PP., il eft auffi difficile de concevoir la conftruction de ce nouvel Inftrument que celle de l'Orgue, à moins qu'on ne l'ait vuë. Je tâcherai cependant d'en donner l'idée la plus claire qu'il fera poffible.

Une Verge de fer, ifolée fur des Cordons de foie, porte des Timbres de différentes groffeurs pour les différents tons : il faut deux Timbres à l'uniffon pour un feul ton. L'un eft fufpendu à la Verge de fer par un fil d'archal ; & l'autre par un Cordon de foie. Le Battant fufpendu à un fil de foie, tombe entre deux. Du Timbre foûtenu

par un Cordon de ſoie, deſcend un fil d'archal, dont l'extrémité eſt fixée en bas par un autre Cordon, & ſe termine en anneau pour recevoir un petit Levier de fer, lequel repoſe ſur une Verge de fer iſolée. Cela étant ainſi, le Timbre ſuſpendu par un fil d'archal, eſt électriſé par la Verge de fer qui le porte; & l'autre, qui eſt ſuſpendu à cette Verge par un Cordon de ſoie, eſt électriſé par l'autre Verge de fer, ſur laquelle repoſe le petit Levier. En abaiſſant une touche, j'éleve ce Levier & je le fais toucher à une autre Verge non-iſolée: dans le même inſtant, le Battant ſe met en mouvement, & frappe les deux Timbres avec tant de vîteſſe qu'il n'en réſulte qu'un ſon ondulé, ou qui imite, à peu-près, l'effet du Tremblant-fort de l'Orgue. Auſſi-tôt que le Levier tombe ſur la Verge électriſée, le Battant s'arrête: ainſi cha-

que touche répondant à ſon Levier, & chaque Levier à ſon Timbre, on peut jouer tous les airs comme ſur un autre Clavecin ou ſur une Orgue.

Cette eſpèce de Clavecin a même un avantage que n'ont pas les autres, & qui lui eſt commun avec l'Orgue. C'eſt qu'au-lieu que, dans les Clavecins ordinaires, le ſon ne perſévère qu'en s'affoibliſſant, il conſerve toute ſa force dans l'Orgue & dans le Clavecin électrique, tandis qu'on laiſſe le doigt ſur la touche. J'ai mis à part deux Timbres, dont l'un communique au Conducteur par un fil d'archal, & l'autre y eſt attaché avec un Cordon de ſoie. Le Battant également iſolé, tombe entre deux, il ſe met en mouvement quand on commence à frotter le Globe, & s'arrête après un certain nombre de tours de la Roue. Il avertit ainſi qu'il y a aſſez d'é-

lectricité pour toucher le Clavecin : on peut alors jouer la plus grande pièce, ſans frotter davantage le Globe. Quand l'électricité eſt conſidérablement affoiblie, les deux Timbres, dont je viens de parler, en donnent encore l'avertiſſement : il faut recommencer à tourner la Roue. Quand on touche le Clavecin dans l'obſcurité, il eſt, en quelque ſorte, oculaire & acouſtique, puiſque les yeux y ſont agréablement ſurpris par des étincelles brillantes qui éclatent à chaque ſon, & qui reſſemblent à de petites étoiles errantes.

Permettez moi, MM. RR. PP., d'expliquer à préſent le plus brièvement qu'il eſt poſſible le Méchaniſme & le jeu de ce nouvel inſtrument. J'oſe d'abord renverſer toutes les idées qu'on a eues juſqu'ici ſur l'électricité. Fondé ſur l'expérience, je crois devoir appeller électriques par commu-

nication les corps qu'on a appellés électriques par eux-mêmes, & électriques par eux-mêmes ceux qu'on a appellés électriques par communication. La seule expérience de Leyde prouve assez que le verre est fortement électrique par communication. Un tuyau de verre, un bâton de Cire d'Espagne, ou de Soufre, ou de Résine, appuyé un instant sur le Conducteur devient très-sensiblement électrique. Je puis donc d'abord assûrer que ces corps sont électriques par communication; mais je prouve encore qu'ils ne le sont pas autrement. Je frotte deux bâtons de Cire d'Espagne ou de Soufre l'un contre l'autre; ils ne deviennent pas électriques. De-là je conclus que ces sortes de corps ne le deviennent pas précisément par le frottement. Mais si, après les avoir ainsi frottés l'un contre l'autre, je les applique un instant

ſur ma main, ou ſi je les y fais paſſer une ſeule fois très-légèrement, ils deviennent ſenſiblement électriques. Je leur ai donc communiqué de l'électricité. Je ſuis donc électrique par moi-même & eux par communication. Je ſerois trop long, ſi je voulois rapporter toutes les expériences qui établiſſent ſolidement ce principe.

Mais en l'admettant, quel doit être le mouvement de la matière électrique? Qu'arrive-t-il quand je frotte un Globe? Ma matière électrique trouvant un libre paſſage dans ſes pores dilatés, s'y porte & s'inſinue. Mais elle rencontre la réſiſtance de l'air intérieur du Globe, & ſuivant les loix du mouvement dans les corps élaſtiques, elle ſe réfléchit & eſt encore repouſſée vers le Globe par la réſiſtance & le reſſort de l'air extérieur. De même la ma-

tière électrique du Conducteur se porte vers le Globe & s'en éloigne alternativement. Celui qui frotte le Globe n'étant pas isolé, reçoit des corps environnants autant de matière électrique qu'il en a communiqué au Globe, & par conséquent celle qui réside dans son corps étant toujours dans le même état de compression ne peut être mise en mouvement. Je ne dis donc pas avec quelques Physiciens que le Conducteur est électrisé, quand le Globe lui ayant communiqué plus de matière électrique qu'il n'en peut contenir, le surplus s'accumule autour de sa surface, parce qu'en disant cela, je ne trouve pas le moyen d'expliquer le premier & le plus simple des phénomènes électriques qui est l'attraction. Je présente ma main pleine de son au Conducteur: sa matière électrique, repoussée par le Globe, vient frap-

per celle de ma main & la comprime. Cette matière comprimée ſe débande, ſe réfléchit & entraîne avec elle vers le Conducteur le ſon qu'elle trouve ſur ſon paſſage; ce ſon eſt renvoyé auſſitôt par la matière réfléchie du Conducteur, & il eſt ainſi attiré & repouſſé alternativement.

Venons maintenant à l'explication du Clavecin, & d'abord de l'expérience des deux Timbres qui avertiſſent de la préſence & de l'abſence de l'électricité. Quand on commence à frotter le Globe, le Battant ſe met en mouvement. La matière électrique du Conducteur, & par conſéquent celle du Timbre qui y communique par un fil d'archal, ſe porte vers le Globe, mais celle du Battant & de l'autre Timbre qui ſont iſolés, demeure encore en repos. Le courant de cette matière étant donc repouſſé à la rencontre du Globe,

vient heurter celle du Battant avec tant de rapidité, qu'elle le pouſſe contre l'autre Timbre. La matière électrique de celui-ci étant comprimée par le choc du courant électrique, ſe débande & renvoie le Battant à ſon voiſin qui le lui renvoie à ſon tour, & ainſi alternativement juſqu'à ce que toute la matière électrique du Conducteur, des deux Timbres & du Battant ne forme plus qu'un ſeul courant qui ſe porte vers le Globe, & s'en éloigne par un mouvement uniforme en paſſant librement par les pores de ces corps. Le Battant demeure donc en repos, & c'eſt l'avertiſſement d'une électricité aſſez forte pour toucher le Clavecin. Mais lorſque le mouvement de la matière électrique eſt conſidérablement affoibli, le Battant recommence ſon jeu ; parce que le mouvement ſe perd plutôt dans le Battant & dans le Tim-

bre qui ſont iſolés, que dans l'autre Timbre qui communique au Conducteur par un fil d'archal. Cela n'a pas beſoin de preuve : on peut donc appliquer aiſément à ce phénomène l'explication que nous venons de donner du premier.

Tandis qu'on ne touche point au Clavier, les Battants demeurent immobiles entre leurs Timbres, parce que la matière électrique des Battants, des Timbres, de la Verge de fer qui les ſoûtient, & du Conducteur ne forme qu'un ſeul courant. Mais en abaiſſant une touche, j'ôte le Levier qui lui répond de deſſus la Verge électriſée, & je le fais toucher à une autre Verge non-iſolée. La matière électrique de cette Verge étant donc comprimée par le choc de celle du Levier, ſe débande & ſe réfléchit dans le Lévier même : il ſe forme donc auſſi-tôt dans ce Levier, dans le fil d'archal & dans

le Timbre qui y communique, un courant particulier qui vient heurter le Battant, & le pouſſe contre l'autre Timbre, dont il eſt à l'inſtant repouſſé.

Pour bien comprendre ceci, ſouvenons-nous que le Globe n'eſt électrique que par communication; que par conſéquent la matière électrique du Conducteur & de tout ce qui y touche ſe porte vers le Globe; que ſi le Conducteur n'étoit pas iſolé ſur des corps non-électriques, & qui ne peuvent lui fournir une nouvelle matière à la place de celle qu'il a communiquée au Globe, celle qui réſideroit dans lui étant toujours dans le même état de compreſſion, ne pourroit être miſe en mouvement. Lors donc que j'abaiſſe une touche, j'approche le Levier qui y tient, d'une Verge de fer non-iſolée, & qui étant électrique par elle-même fournit au Levier,

& par conséquent au fil d'archal & au Timbre qui y répond, une nouvelle matière ; le Timbre en fournit au Battant dont il est voisin ; le Battant va la porter à l'autre Timbre, & comme par le mouvement de la matière électrique, tel que nous venons de l'expliquer, le Battant est nécessairement poussé & repoussé alternativement d'un Timbre à l'autre, il puise, pour ainsi dire, continuellement la matière électrique dans le premier, pour la donner au second tant que le Levier touche à la Verge de fer non-isolée ; mais aussi-tôt qu'il retombe sur celle qui est électrisée, le Battant s'arrête, parce que la matière électrique est rétablie dans son premier équilibre. J'aurois souhaité, MM. RR. PP., exposer plus brièvement & plus clairement ce peu de réflexions sur le mouvement de la matière électrique. J'espère que vous voudrez

bien excuser ce qu'il y aura de moins clair dans ma Lettre à cause de l'obscurité du sujet. J'ai l'honneur d'être, &c.

A Paris, 15. Juin 1759.

ARTICLE LXXXI.

ἹΠΠΟΚΡΑΤΟΥΣ ἈΦΟΡΙΣΜΟΊ. Hippocratis Aphorismi, Hippocratis & Celsi locis parallelis illustrati, studio & curâ JANSSONII ab ALMELOVEEN M. D. quibus accessit LUD. VERHOOFD, Index locupletissimus. Loca Parallela ex BOERHAAVII Commentariis, Notulas addidit, Editionem curavit ANNA CAR. LORRY M. D. *Les Aphorismes d'Hippocrate, selon l'Edition de Jansson d'Alméloveen, avec la Table de Louis Verhoofd;*

la comparaiſon des endroits parallèles tirés de Boerhaave ; & les Notes de l'Editeur M. Lorry, Docteur en Médecine. (In-12.) A Paris, chez Cavelier, rue S. Jacques, &c.

VOICI un Livre qui fait beaucoup de plaiſir aux Amateurs du Grec, de la Médecine & des bonnes Editions. Qu'on ne diſe plus que notre Typographie eſt tellement livrée à la Littérature Françoiſe, qu'elle néglige totalement les Lettres Grecques & Latines. Le Sieur Cavelier a preſſé M. Lorry de mettre dans le public une jolie Edition des Aphoriſmes d'Hippocrate, & il fait eſpérer le même zèle pour donner d'autres Livres du Prince de la Médécine. Nous lui promettons d'avance l'accueil des Savants & même des Conſtructeurs de Bibliothèques : ce ſeroit toujours parer agréable-

ment un Cabinet de Livres, que d'y placer tout Hippocrate en quinze ou vingt Volumes semblables à celui qu'on publie aujourd'hui.

Il étoit raisonnable de commencer par les Aphorismes, parce que ce Livre est court, plein d'instruction, & très-célèbre dans les Ecoles : nous répondons du moins de celles d'autrefois. Il y a soixante ans que le plus petit Candidat de Médecine savoit par cœur ses 422 Aphorismes d'Hippocrate, & il n'étoit point rare de trouver, il y a vingt-cinq ans, de vieux Médecins qui ne les avoient jamais oubliés, qui les récitoient encore tels qu'on les leur avoit fait apprendre à Paris ou à Montpellier. Le petit Livre de M. Cavelier, ou plutôt de l'Editeur M. Lorry va faire revivre ces bons usages. On n'ira plus chercher des Editions étrangères ou

assommantes

aſſommantes pour le Volume. Celle-ci eſt de notre crû, & l'Editeur l'a ornée avec goût & intelligence. Nous dirons quelque choſe de toutes les parties de ſon travail.

Si quelqu'un ne ſavoit pas ce que c'eſt que des *Aphoriſmes*, il faudroit lui demander s'il n'a pas l'idée de ce qu'on appelle Principes en Philoſophie, Maximes en Morale, Axiomes en Mathématiques, &c. Tels ſont, en Médecine, les Aphoriſmes, ils comprennent en peu de mots des régles appliquables à l'art de guérir, ils ſont le réſultat des obſervations, & ils énoncent quelquefois même des vérités philoſophiques: témoin le premier Aphoriſme qui dit: *La vie eſt courte, l'Art eſt long, l'occaſion eſt volage, la tentative eſt dangereuſe, le diſcernement eſt difficile.* Il faut *donc que tout concoure à l'art de gué-*

rir, le Médecin, le Malade, les Amis du Malade, les choſes même étrangères au Malade & à la Maladie. Le ſens d'Hippocrate ne ſe préſente pas toujours au premier coup-d'œil du Lecteur, & c'eſt-ce qui a fait naître tant de Commentaires ſur les Aphoriſmes. M. Lorry nomme avec honneur ceux qui ſe ſont diſtingués dans cette carrière, entr'autres M. Hecquet, Docteur de Paris, & plus récemment encore un Docteur de Padoue, nommé André Paſta.*

Hippocrate eſt ſi ancien qu'il n'eſt pas ſurprenant que ſes Ouvrages aient ſouffert des altérations, des *fourures* même, c'eſt-

* L'Edition des Aphoriſmes, par ce Docteur, eſt de l'année 1750, *in*-12. à Bergame. C'eſt la même, pour le fond, que celle de Leonicenus. Paſta l'a retouchée, & y a joint des Notes fort eſtimées.

à-dire que parmi ſes productions il ſe ſoit gliſſé quelques traits étrangers. La Critique a bien travaillé ſur cet objet comme ſur tant d'autres ; elle n'a pas cru les Aphoriſmes exemts de l'invaſion des fourbes littéraires, mais le fond de l'Ouvrage eſt pourtant d'Hippocrate ; & il y a 1500 ans qu'Oribaze réfutoit vivement les ſoupçons qu'on avoit voulu faire naître à ce ſujet. M. Lorry releve auſſi fort bien la témérité d'un Médecin Polonois, nommé Louis Sinapius, qui s'eſt aviſé de témoigner du mépris pour les Aphoriſmes. La ſortie de notre Editeur contre cet Aventurier eſt tout à l'avantage de la bonne Médecine dont Hippocrate eſt le père.

L'Edition des Aphoriſmes, donnée en 1685, par Théodore Janſſon d'Alméloveen, reparoît dans ce petit Volume ; c'eſt-à-dire qu'on nous remet ſous les yeux le Grec

& le Latin de Janſſon. Nous ne voudrions pas aſſûrer que ce Latin fût une Verſion parfaite du Texte Grec, mais c'eſt peut-être ce qu'on a de mieux, & l'on ſait de plus qu'il faut bien ſe contenter de la médiocrité vis-à-vis d'Hippocrate qui eſt extrêmement difficile à rendre, parce qu'il eſt fort énergique & fort concis. Comparaiſon faite avec la Verſion de l'Hippocrate de Foës, nous croyons que celle de Janſſon eſt beaucoup meilleure; que la tournure en eſt plus élégante, c'eſt-à-dire plus courte, plus nette, plus tranchante, plus dans le goût du Texte; & il ſe trouve d'ailleurs de groſſes fautes, apparemment d'impreſſion, dans Foës, comme quand on lit dans un Aphoriſme de la 6e Section, *qu'en ſe guériſſant des Hémorrhoïdes, ſi l'on en conſerve une, il y a danger de devenir hydropique.* Le ſens d'Hippocrate eſt tout

contraire, il prétend que *ſi l'on n'en conſerve pas une, on eſt menacé d'Hydropiſie;* c'eſt donc une négation qui manque dans le Texte de l'Edition de Foës: celle de Janſſon & de M. Lorry n'a point ce défaut.

Janſſon a orné ſon Edition des *endroits parallèles* d'Hippocrate lui-même & de Celſe; nous voulons dire qu'il a rapproché des Aphoriſmes, les Textes d'Hippocrate & de Celſe qui traitent les mêmes ſujets. Cette concordance répand quelques lumières ſur les Aphoriſmes, & les Aphoriſmes appuient les autres Textes. Mais M. Lorry ne ſe contente pas de ces rapports établis entre tant de divers paſſages des deux plus fameux Médecins de l'Antiquité, il y joint ceux de Boerhaave & de M. Van Swieten, avec de courtes Notes pour lier le tout aux obſervations & aux découvertes des

Modernes. Ces Additions, quoique peu frappantes au coup-d'œil, sont néanmoins considérables, parce qu'elles reviennent souvent, parce qu'elles expliquent ou rectifient quantité de principes répandus dans les Aphorismes.

Enfin le Volume est terminé par une Table raisonnée, qui est du Docteur Verhoofd. La Préface, qui explique tout & manifeste un grand respect pour Hippocrate, est de M. Lorry, dont on ne peut trop accueillir le dessein, encourager le travail, & reconnoître les louables intentions.

ARTICLE LXXXII.

DICTIONNAIRE de Phyſique portatif, orné de Planches & de Figures, à l'uſage des perſonnes qui n'ont aucune teinture de Géomètrie ; dans lequel on explique le ſyſtême phyſique de Newton, les points les plus intéreſſants, les expériences les plus curieuſes, & les termes les plus obſcurs de la Phyſique moderne. *Par un Profeſſeur de Phyſique* (Vol. *in*-8°. pag. 352, ſans compter la Préface & les Sommaires qui ſont à la fin.) *A Avignon, chez Mérande, & la Veuve Girard, &c.* M. DCC. LVIII.

L'Auteur de ce Dictionnaire dit, à l'Article *Copernic*, qu'il *va rapporter la fameuſe hypo-*

thèse de ce Chanoine Polonois, & que *ce sera au Lecteur à l'embrasser si elle lui paroît vraie, ou à la rejetter si elle lui paroît fausse.* Nous en disons autant de la doctrine Newtonienne, qui fait le fond de ce Dictionnaire. *Prenez* ou *laissez*, le Livre n'en sera pas moins utile. Si vous êtes Newtonien, vous serez très content de voir le systême de Newton à toutes les pages & de plus expliqué fort clairement, sauf toujours la docilité qu'il faut avoir sur les principes. Si vous êtes Anti-Newtonien, vous trouverez par-tout matière à dispute, & quantité de choses qui vous confirmeront dans votre mauvaise humeur.

Ce n'est pas au fond qu'il faille avoir de la mauvaise humeur contre personne; mais ici ce n'est qu'une affaire de systême: il est fort permis de croire, par exemple, que Descartes n'a pas dit un

mot de vérité dans la conſtruction de ſon ſyſtême du monde ; & que c'étoit néanmoins un fort galant homme, un très-bon eſprit, un excellent Métaphyſicien, une tête faite pour chercher le vrai, & un Philoſophe d'immortelle mémoire. De même on peut penſer que Newton étoit un très-grand Géomètre, & même un bon Logicien, quoique ſes principes ſoient fort ſujets à conteſtation. Il a dit, *l'Attraction eſt une Loi de la Nature :* admettons cela ſans diſputer, puis tirons les conſéquences, & ſur-tout ayons ſoin de ne les pas pouſſer trop loin, de les borner, à-peu-près, aux phénomènes céleſtes : on prétend que la machine ne laiſſera pas d'aller juſqu'à un certain point. En Phyſique, il faut bien ſe réduire à la médiocrité, au probable, à l'hypothèſe pure, & compter ſur la mobilité & la variation des prin-

cipes. Est-ce que les Physiciens de 80 ans n'ont pas vu regner de suite, le Péripatétisme, le Carthésianisme, le Mallebranchisme, le Moliérisme, le Newtonisme, sans compter les petits systêmes subalternes?

Le Dictionnaire que nous annonçons est donc excellent pour tout le monde. D'abord il procède par une Préface où tous les principes Newtoniens sont fort bien expliqués en neuf Articles qu'on appelle des *vérités*. Ensuite les détails du Livre sont, comme il convient à un Livre Elémentaire, bien présentés, bien dégagés de toute discussion trop savante, bien fondés sur ce qu'on a dit de mieux en faveur de la Physique moderne. Pour profiter de cette Nomenclature, il faut commencer par lire l'Article *Physique*: on trouve, sous ce mot, l'ordre des connoissances qu'il faut

acquérir, avec la succession des idées qu'il est bon de recueillir du Dictionnaire même.

On fera une attention particulière aux Articles Cométe, Copernic, Couleurs, Dureté, Electricité, Etoile, Flux et Réflux de la Mer, Kalendrier, Logarithme, Lumiére, Matiére, Mouvement, Son, Tourbillon, Tremblement de Terre &c. Et en général tout le Livre mérite d'être entre les mains de tous les Elèves de Physique.

Comme il y aura, sans contredit, d'autres Editions de cet Ouvrage, on y ajoûtera quantité d'Articles, sur-tout celui de *Répulsion*, dont quelques Newtoniens font tant d'usage : on préviendra quelques difficultés sur le *Flux & Réflux de la Mer*; cette question entr'autres, pourquoi les eaux doivent ou peuvent être

attirées par la Lune, tandis que la Terre les attire ou les retient bien plus fortement, puiſqu'elle a une maſſe & une proximité très-ſupérieures à celles de la Lune, &c.

L'Auteur du Dictionnaire n'eſt pas tellement livré aux Newtoniens, qu'il ne s'écarte de leurs idées dans des points conſidérables; tel qu'eſt celui, par exemple, de la *dureté*. Les Newtoniens expliquent cette qualité des corps *par une attraction qu'ils font agir en raiſon inverſe des cubes des diſtances:* ſyſtême qui détruit la régle de l'attraction en raiſon inverſe des quarrés des diſtances. En toute affaire, il faut être conſéquent; & ne pas admettre dans un point ce qu'on rejette ou qu'on trouve inſuffiſant dans un autre. L'Auteur raiſonne fort pertinemment ſur ce cas particulier, & en général on peut s'aſſû-

rer qu'il a fort bien analyſé ſes idées; que ſon Livre eſt méthodique, inſtructif, ſuffiſamment orné de figures, & du ſtyle le plus analogue au ſujet. *On doit le trouver à Paris chez divers Libraires.*

ARTICLE LXXXIII.

OBSERVATIONS de la Comète de 1531, pendant le temps de ſon retour en 1682, ſaites par JEAN-DOMINIQUE CASSINI, *& publiées par* CESAR-FRANÇOIS CASSINI *en 1759.* (Brochure *in*-8°. pag. 40.) A Paris, chez Durand, rue du Foin, &c. M. DCC. LIX.

LA Comète de 1531 eſt célébre, parce qu'elle a reparu dans les années 1607, 1682, &

qu'on l'a revue dès les premiers mois de cette année 1759. Voilà une période de quatre apparitions, distantes les unes des autres d'environ 76 ans. En remontant, selon le cours des siècles, on trouveroit, dans l'Histoire, la même Comète qui s'est fait voir après les mêmes intervalles de temps, & l'on s'éleveroit ainsi jusqu'à une époque fort reculée. Mais comme l'Antiquité ne nous fournit point d'Observations astronomiques sur ce Phénomène, & que ce sont les Historiens seuls qui l'attestent, on se fixe à l'an 1531, temps auquel la Comète fut observée avec quelque soin par Pierre Apiano de Leipsic, Astronome de l'Empereur.

En 1607, le célèbre Kepler & Longomontan l'observerent. En 1682, notre illustre Cassini en suivit exactement le cours depuis le 25. d'Août jusqu'au 21. de Sep-

tembre. Enfin perſonne n'ignore qu'elle vient d'être obſervée avec toutes les attentions de l'Art par les plus ſavants Aſtronomes de l'Europe.

On conçoit que les Amateurs de l'Aſtronomie ſont extrêmement ſenſibles au retour de cette Comète, qui fonde ainſi une période & répand de très-grandes lumières ſur cette partie ſi neuve encore & ſi peu développée de la Phyſique céleſte. La poſtérité jouira de plus en plus de cette découverte ; elle parviendra peut-être à enchaîner auſſi, dans un cours de révolutions périodiques, quelques-unes des autres Comètes ; ſur-tout la grande & belle qui parut en 1680, & qu'on croit être celle de 1106, de 531, & de la mort de Céſar. N'envions pas à nos Neveux ce progrès de connoiſſances ; & apprenons ſeulement, avant eux, que les Comètes ſont comme des

traits immenſes, jettez dans toute la ſuite des ſiècles, pour faire admirer la puiſſance & la majeſté du Créateur.

En 1682, M. Caſſini obſerva donc ponctuellement la Comète & ſes Obſervations conſignées dans des Manuſcrits, dont M. Caſſini de Thury ſon petit-fils eſt dépoſitaire, méritoient de paroître à l'occaſion du retour de la même Comète en 1759. Sans doute qu'en l'année 1835 ou 36, terme périodique d'une autre apparition, nos Succeſſeurs rechercheront les Obſervations faites en ce temps-ci, & entretiendront le public des travaux de nos Contemporains qui jouiroient beaucoup mieux alors de leur gloire, s'ils pouvoient en être témoins : *Fata obſtant, triſtiſque palus*, &c.

M. de Thury explique ſon deſſein dans une belle Epître au Roi. C'eſt ainſi qu'il faut parler aux

grands Princes des Phénomènes de leur ſiècle : par-là on rend hommage à leur grandeur ; on intéreſſe leur curioſité littéraire ; on inſtruit le public.

Après ſon Epître au Roi, M. de Thury donne une Diſſertation ſur le retour de la Comète & ſur les Obſervations de ſon illuſtre Ayeul. En 1682, M. Caſſini obſerva la Comète pendant vingt-ſix jours, & l'Anglois Flamſteed n'en fit que quatorze Obſervations. Cependant l'Ouvrage de ce dernier eſt preſque le ſeul dont on ait fait mention dans le public : celui du Fondateur de l'Aſtronomie parmi nous étoit comme oublié, quelle indifférence pour la gloire de notre Nation ? M. de Thury a dû la venger en publiant les Obſervations de ſon grand-père : il ſatiſfait par-là aux empreſſements de toutes les perſonnes qui chériſſent la mémoire de cet immortel Aſtro-

nome : il montre que nous ne le cédons pas plus aux Anglois en travaux Aſtronomiques qu'en exploits Militaires ; que nous ſavons leur tenir tête dans le Ciel comme ſur la Terre, &c.

Le retour de la Comète eſt l'occaſion la plus favorable qu'on pût deſirer pour toutes ces bonnes opérations. M. de Thury a toujours été perſuadé que cette Comète ne priveroit point les Aſtronomes de ſa préſence, qu'elle ſeroit fidèle à la période d'environ 76 ans ; mais il n'a point oſé fixer le temps précis de la nouvelle apparition. On a encore pour les Cometes trop peu d'Obſervations, & celles qui ont été faites, ne ſont pas d'une exactitude ſur laquelle on puiſſe abſolument compter. Il faut bien des années, ou plutôt bien des ſiècles pour déterminer le moment du retour de telle ou telle Comète; & la dernière qui

eſt préſentement liée à une révolution connue, donnera encore long-temps de l'occupation aux Aſtronomes, quand il s'agira de prédire à point nommé ſon apparition.

Sa période eſt, comme nous le diſons ici, d'environ 76 ans; c'eſt-à-dire que l'intervalle entre deux apparitions n'eſt pas toujours égal : de 1531 à 1607 il y a 76 ans; de 1607 à 1682 il n'y en a que 75; & de 1682 à 1759, on en compte un peu plus de 76. M. Clairaut a rendu compte de ces variations dans un très-beau Mémoire qu'il a lu en préſence de l'Académie Royale des Sciences, & qui ſe retrouve au Journal des Savants du mois de Janvier dernier. M. de Thury ne fait que l'indiquer dans ſa Diſſertation; & nous invitons tous les Amateurs de l'Aſtronomie à ne pas négliger cette lecture.

La Diſſertation de M. de Thury eſt ſuivie des Obſervations de M. ſon Grand-Père, depuis le 25. d'Août 1682 juſqu'au 21. Septembre ſuivant. Cette partie de la Brochure n'eſt pas ſuſceptible d'Extrait. Après les Obſervations on trouve quelques Remarques ſur les Méthodes de M. Caſſini, avec la Lettre qu'il eut l'honneur d'écrire au feu Roi, pour lui annoncer ſommairement l'apparition de la Comète, & les opérations dont elle avoit été l'objet. Enfin la Brochure eſt terminée par deux Cartes, dont la premiére marque la route de la Comète en 1607, en 1682, en 1759; & la ſeconde repréſente l'Orbite entière que la Comète parcourt en 76 ans. Cette figure démontre à l'œil la grande excentricité de cette Orbite, & la très-petite portion qu'en a décrite, aux yeux du Spectateur, la Comète vuë

de deſſus la Terre. Tout ceci comparé avec les Obſervations de 1759, ne peut que répandre de grandes lumières ſur la Théorie des Comètes, & avancer beaucoup cette partie de la Science aſtronomique.

ARTICLE LXXXIV.

NOTICIA DE LA CALIFORNIA, y de ſu conquiſta temporal y eſpiritual haſta el tiempo preſente, dedicada al Rey nueſtro Señor por la Provincia de nueva Eſpaña de la Compañia de JESUS. En Madrid en la emprenta de la Viuda de Manuel Fernandez, año de M.DCC.LVII. *Notice de la Californie, & de ſa conquête temporelle & ſpirituelle juſqu'au temps préſent, dédiée au Roi notre ſouverain Sei-*

Juillet, 1759. II. vol.

gneur, *&c.* A Madrid, chez la Veuve de Manuel Fernandez, en 1757. (*Trois Volumes in-4°.*)

CE n'eſt point encore ici une Hiſtoire complette de la Californie ; mais ce n'en eſt pas non plus ſimplement une Notice, quoique l'Auteur ait cru devoir donner ce titre modeſte à ſon Ouvrage. On peut aſſûrer que juſqu'ici nous n'avons rien eu d'auſſi ſatisfaiſant & d'auſſi détaillé ſur cette vaſte Contrée. En effet, ce ne ſont pas ici de ces Deſcriptions ſuperficielles, telles qu'en contiennent la plûpart des Relations de Voyageurs qui nous préſentent moins l'Hiſtoire que le Roman des pays qu'ils ont parcourus rapidement, & qu'ils ont plutôt imaginés que connus. L'Ouvrage dont nous allons rendre compte, eſt le fruit & le réſultat d'un demi

ſiècle d'obſervations faites par des hommes éclairés & vertueux qui ne rapportent que ce qu'ils ont vu.

Quelle que ſoit l'étymologie du mot *Californie*, il eſt certain que cette grande Péninſule ſe nommoit ainſi du temps de Ferdinand Cortés, comme on le voit par l'Ouvrage de *Bernal Diaz del Caſtillo*, qui fut & le Compagnon de fortune & l'Hiſtorien de ce Conquérant célèbre. Le nom de *Californie* ſubſiſte & a prévalu ſur celui de *Nouvelle Albion*, que lui avoit donné le fameux Navigateur Anglois François Drak, & ſur celui d'*Iſles Carolines* qu'on voulut lui donner du nom de Charles II. Roi d'Eſpagne, qui avoit ordonné qu'on en tentât la conquête à quelque prix que ce fût. On la trouve déſignée ſous ce dernier nom dans l'Atlas du P. Sherer, Jéſuite Allemand, dans le petit Atlas de la

Monarchie d'Eſpagne préſenté à Philippe V. par M. de Fer, & dans quelques autres Cartes particulières.

Blaeu s'eſt trompé dans l'étendue qu'il donne à la Californie : il comprend ſous cette dénomination toutes les terres qui ſont à l'Oueſt de la Nouvelle-Eſpagne & de la Nouvelle-Galice, *juſqu'aux extrémités de l'Amérique Septentrionale & le détroit dit vulgairement Anian.** Il s'en faut beaucoup que la Californie renferme une auſſi vaſte étendue de pays. Cette Province n'eſt, ſuivant l'Ouvrage Eſpagnol, que cette portion de l'Amérique Septentrionale bornée à l'Occident par la Mer du Sud ou Pacifique, & à l'Orient par le Golfe qui, du nom de cette Province, s'appelle *Californie.* Elle ſe trouve comme

* Voyez Blaeu T. XII. p. 61.

enclavée entre le Cap de S. Luc (*Capo de San Lucas*,) le Fleuve *Colorado*, & le Cap-Blanc de S. Sebaſtien (*Capo Blanco de San Sebaſtian.*) » Ce n'eſt pas, *dit no-* » *tre Auteur* (p. 8,) que le Cap » de S. Sebaſtien termine vérita- » blement la Californie du côté » de la Mer du Sud. Cette Pénin- » ſule s'étend, ſans doute, fort » au-delà de ce Cap vers le Nord; » mais je n'ai prétendu parler que » de ce qui eſt connu : & nous » n'avons que de très-foibles lu- » mières, ſoit ſur la partie de la » Mer du Sud qui eſt au-delà, » ſoit ſur l'intérieur des pays im- » menſes qui ſont à la droite de ce » Cap. «

Les Géographes & les Voyageurs, à parler en général, conviennent aſſez unanimement des degrés de Latitude, ſous leſquels on doit placer les *Caps S. Luc*, *S. Sebaſtien*, & le Fleuve *Colo-*

rado. Ils disent que le *Cap S. Luc* est à 22 degrés & demi de Latitude Boréale ; le Fleuve *Colorado* à 32 degrés & demi ; & le *Cap-Blanc de S. Sebastien* à 43 degrés & demi de la même Latitude. Il est beaucoup plus difficile de s'assûrer des degrés de Longitude : aussi les Auteurs qui parlent de la Californie, sont-ils fort partagés entr'eux sur ce point. L'Ouvrage Espagnol expose les différentes opinions, sans en adopter aucune : on y paroît seulement pencher pour le sentiment de M. Danville, qui place le Fleuve *Colorado* au 100^e^ degré de Longitude en partant du premier Méridien de l'Isle de Fer, & le Cap S. Luc entre les 94^e^ & 95^e^ degrés en partant toujours du même Méridien. (*Voyez la Carte de l'Amérique Septentrionale, dédiée à Monseigneur le Duc d'Orléans*, par M. Danville.)

Nous avons déja dit que l'on ne connoiſſoit point encore toute la Californie. On ne l'a parcourue que juſqu'aux environs de l'embouchure du Fleuve *Colorado.* Cette étendue de terrein qui eſt de trois à quatre cents lieues, ne préſente point par-tout une égale largeur, cette largeur augmente ou diminue ſelon que la Mer du Sud d'un côté, & de l'autre les eaux du Golfe entrant dans l'intérieur de la Péninſule, forment des ſinuoſités & des bayes plus ou moins profondes. Au Cap de S. Luc, la largeur n'eſt que de dix lieues, elle devient enſuite de vingt, de trente & même de quarante lieues. La nature du ſol n'eſt point par-tout la même, non plus que la température de l'air. En général cependant, *dit notre Auteur*, le climat eſt ſec & d'une chaleur exceſſive, le terrein eſt ſabloneux, nud, ſtérile, & man-

que d'eau néceſſaire pour le labourage, pour la culture des arbres, & pour l'entretien des troupeaux. Il s'y trouve pourtant des cantons aſſez fertiles. Le long des côtes, l'air eſt fort tempéré ; il y fait même quelquefois aſſez froid pour que l'eau ſe glace. Entre l'embouchure du Fleuve *Colorado*, le Cap Mendocin & le Port de *Monte-Rey*, on voit, ſuivant une Relation du P. Kino, de grandes plaines, d'excellents pâturages, de belles ſources d'eau vive, des ruiſſeaux & des rivières dont les bords ſont couverts de ſaules, de peupliers, de roſeaux & de vignes ſauvages.

La Californie poſſéde preſque tous les animaux qui ſont d'uſage en Eſpagne & au Méxique. Ceux qui manquoient à ce pays, y ont été tranſportés, & ils y ont beaucoup multiplié. Outre les Cerfs, les Lièvres & les Lapins qu'on y

trouve en quantité, il y a deux ſortes de bêtes-fauves qu'on ne connoiſſoit ni dans l'Ancienne ni dans la Nouvelle-Eſpagne. La premiére eſpèce ſe nomme *Tayé* dans la Langue *Monqui*. Cet animal eſt de la grandeur d'un Veau d'un an & demi, & il en a la figure: ſa têre paroît celle d'un Cerf, ſes cornes qui ſont extraordinairement groſſes, reſſemblent à celles d'un Bélier: la corne du pied eſt grande, ronde & fendue comme celle d'un Bœuf; ſon poil eſt plus court encore que celui du Cerf; ſa chair eſt un manger délicat. L'autre eſpèce de bêtes-fauves, plus grandes que les Moutons d'Eſpagne, n'en diffère d'ailleurs que très-peu. On voit ſur les montagnes ces animaux aller par troupeaux: les uns ſont blancs, & les autres noirs: leur laine qui eſt fort abondante, ſe file aiſément; elle eſt auſſi très-propre à

mettre en œuvre ; leur chair est agréable.

Dans un voyage que le P. Taraval, Missionnaire, fit, en 1733, aux Isles *de Los Dolores* (des Douleurs,) il trouva une espèce d'animaux semblables aux Castors, si même ce n'en sont pas. On en tua plus de vingt à coups de bâtons : leurs peaux sont très-belles.

Le pays est encore beaucoup mieux fourni en oiseaux de toute espèce ; & pour ne parler ici que de ceux qui sont bons à manger, on y trouve, en quantité, des Tourterelles, des Pigeons, des Alouetes, des Perdrix d'un goût excellent, des Faisans, des Canards, des Oies, outre plusieurs sortes d'oiseaux de Rivière & de Mer.

De tous les arbres fruitiers que produit la Californie, le plus singulier est celui qu'on nomme dans le pays *Pita-Haya*, dont le fruit

fait la principale récolte des Californiens. Cet arbre unique en ſon eſpèce, ne porte point de feuilles : ſon fruit eſt enveloppé d'une écorce hériſſée comme celle de la Châtaigne : ſa chair a quelque reſſemblance avec celle de la Figue, mais elle eſt plus délicate & plus agréable ; il y en a de différentes couleurs. C'eſt un très-bon ſpécifique contre le ſcorbut.

L'arbre nommé *Palo-Santo*, y eſt auſſi fort commun. C'eſt une eſpèce de Prunier. Le fruit en eſt excellent : il découle de cet arbre & de quelques autres une ſi grande abondance de Gomme, qu'en y mêlant un peu de Suif, on s'en ſert pour carêner les Vaiſſeaux & les Barques.

On trouve ſur les montagnes de la Californie de groſſes Piſtaches. Les arbres fruitiers qu'on y a tranſportés du Méxique, y vien-

nent très-bien, comme les Oliviers, les Figuiers &c. On y a planté des Ceps de Vigne, qui ont donné du Vin aussi bon que les meilleurs Vins de l'Europe. Le Bled, le Mays, les Mêlons, les Pois, & les autres grains & légumes qu'on y a semés, n'ont pas moins bien réussi. Ces succès prouvent qu'on pourroit rendre fertiles la plûpart de ces terres, si l'on les cultivoit avec soin & qu'on sût ménager avec habileté, soit les eaux de pluie qui sont communément assez abondantes, soit les eaux des rivières & des ruisseaux.

On compte jusqu'à quatorze sortes de grains dont les Peuples de la Californie se nourrissent, ils se servent aussi de racines d'arbres & de plantes, entr'autres de celle d'Yuca qu'ils broient & dont ils font une espèce de pain.

Dans les mois d'Avril, de Mai

& de Juin, on recueille, après l'heure de la rosée, une espèce de Manne, qui se congele & s'endurcit sur les feuilles de certains arbrisseaux. Cette Manne est moins blanche que le Sucre, mais elle en a toute la douceur. A cette occasion, l'Auteur Espagnol déplore la négligence de ses Compatriotes, qui jusqu'ici n'ont pas su profiter des richesses en ce genre, que la Nature leur présente. Il dit que l'Espagne seule produit assez de Manne pour en approvisionner le reste de l'Europe. Il prétend qu'elle est d'aussi bonne qualité que celle de la Calabre & de la Sicile; & qu'on en recueilleroit abondamment sur les montagnes des Asturies, de la Galice, de l'Arragon, & de la Catalogne. Il ajoûte que depuis quelques années le Roi regnant a ordonné qu'on fît des essais, & qu'on exa-

minât les propriétés & la nature de cette Manne.

On ne ſait pas encore ſi la Californie renferme des Métaux dans ſon ſein, ou plutôt on n'en a point cherché : on aſſûre qu'on a reconnu vers l'endroit nommé *Sierra Pintada*, des annonces de Mines d'or & d'argent. Il eſt très-probable qu'on en trouvera ; il ſeroit même étonnant qu'il n'y en eût pas vu que, de l'autre côté du Golfe Californique, & ſous le même climat, les Provinces de *Sonora* & de *Pimeria* poſſédent un grand nombre de Mines très-riches.

Il y a, dans la Californie, un rocher d'un ſel blanc, auſſi éclatant que le cryſtal. Il eſt ſi dur que, pour s'en procurer, il faut employer la pioche & le marteau.

Les Mers qui baignent la Californie ſont fort poiſſonneuſes, &

le poiſſon en eſt d'un excellent goût. On y pêche du Saumon, du Thon, une eſpèce de Morue, outre pluſieurs autres ſortes de poiſſons inconnus en Europe. La Mer, en ſe retirant, laiſſe ſur ſes bords des millions de Sardines, qui ſont auſſi délicates que celles qu'on prend ſur certaines côtes d'Eſpagne. On y voit auſſi beaucoup de Baleines; elles ſe montrent quelquefois en ſi grand nombre, que d'anciens Géographes ont cru devoir déſigner la Californie par le nom *de Punta de Ballenas*, ou de Pointe de Baleines: encore aujourd'hui on appelle Canal des Baleines (*Canal de Ballenas*) une partie du Golfe vers l'embouchure du Fleuve *Colorado*.

Les Tortues y ſont très communes, ainſi que les Ecreviſſes. Les rivages ſont couverts de monceaux de coquillages de différentes couleurs, & qui ſont beaucoup plus

gros que les nacres de perles, & même d'une beauté plus éclatante. Tel est sur-tout un coquillage que la Mer du Sud jette sur la côte extérieure de la Californie.* Sa couleur est plus vive que celle du plus beau Lapis-Lazuli. Si ce coquillage étoit connu dans l'Europe, *dit notre Auteur*, il décréditeroit la nacre.

Mais ce qui fait la principale richesse de la Californie, c'est la pêche des perles, & c'est ce qui rend ses côtes si fameuses. De là les vœux empressés des Européens, pour avoir des établissements dans cette Péninsule. Ses perles sont de la plus belle eau; & la pêche en est beaucoup plus facile & moins dangereuse que sur les côtes Orientales, où les Plongeurs

* On appelle extérieure la côte qui répond à la Mer du Sud, & intérieure celle qui donne sur le Golfe.

ſont quelquefois obligés de deſcendre dans la Mer juſqu'à plus de ſoixante pieds, pour chercher les perles qu'on trouve à dix-huit ou vingt pieds dans le Golfe Californique. D'ailleurs les eaux de ce Golfe ſont ſi tranſparentes qu'on y découvre à la profondeur de trois ou quatre braſſes les perles tout auſſi diſtinctement que ſi elles étoient à la ſuperficie des eaux. Les habitants de la Nouvelle-Galice, de Culiacan, de Cinaloa & de Sonora accourent en foule à cette pêche. Autrefois les Californiens négligeoient de recueillir les perles, ils n'étoient curieux que de l'huître dont ils ſe nourriſſoient. Mais depuis qu'ils ont vu les Eſpagnols rechercher avec tant de ſoins & de travaux les perles, ils ont commencé eux-mêmes à les eſtimer : ainſi l'avarice & le luxe des Européens ont

fait germer les passions dans ces cœurs sauvages.

La Californie est fort peuplée, sur-tout du côté du Nord. On y compte un assez grand nombre de Nations différentes. Les plus considérables sont les *Péricuès*, les *Monquis* & les *Cochimiès*. Les Péricuès habitent la partie Méridionale depuis le Cap S. Luc jusqu'au Port de la paix. Les Monquis s'étendent depuis ce dernier Port jusqu'au-dessus du Fort Lorette; & les Cochimiès occupent depuis Lorette presque tout le pays connu jusqu'ici du côté du Nord. Le reste du pays est habité par différentes Nations, qui sont moins nombreuses que celles dont nous venons de parler. Ces Nations n'ont point entr'elles une Langue commune. Les premiers Missionnaires assûrerent d'abord qu'il y avoit au moins six Langues différentes dans la Péninsule.

Quelques-uns n'en ont admis que cinq ; le P. Taraval, qui a parcouru presque toute la Californie & qui a fait une étude particulière de ces Langues, prétend qu'il n'y en a véritablement que trois que l'on doit regarder comme autant de Langues-mères, dont les autres ne sont que des idiômes dérivés : il réduit aux Langues des *Péricuès*, des *Monquis* & des *Cochimiès*, toutes les autres usitées parmi les petites Nations qui sont elles-mêmes des Colonies des trois Nations principales.

Les Californiens sont grands, bien faits, & d'une forte compléxion. Leur physionomie, quoiqu'un peu plus brune que celle des autres Indiens, n'auroit rien de désagréable, s'ils ne la défiguroient point par des trous qu'ils se font aux narines, aux lèvres & aux oreilles pour y suspendre différents coquillages. On n'a pas

jusqu'ici découvert qu'ils eussent quelque sorte d'écriture ou de caractères. Si l'on en avoit pu trouver chez eux des vestiges, cette découverte jetteroit un grand jour sur l'époque historique la plus intéressante, & en même temps la plus obscure. On acquerroit des lumières sur la manière dont l'Amérique a été peuplée. La Californie est de tous les pays de l'Amérique, le plus voisin de l'Asie. On sait quelle est la forme des caractères qui sont d'usage au Japon, à la Chine, & chez les différents Peuples qui habitent les frontières de l'Asie du côté du Kamtchatka : si l'on trouvoit donc parmi les Californiens des traces d'écriture, & qu'elle eût quelque rapport avec l'écriture de quelques-unes des Nations voisines des bornes de l'Asie, le mystère historique seroit éclairci, & l'on sauroit le pays d'où seroient partis

les premiers hommes qui ont peu-plé l Amérique.

Les Californiens, ainſi que la plûpart des Indiens, ſont pareſſeux, ennemis du travail, légers, inconſtants, mais paſſionnés pour le plaiſir : la danſe fait preſque leur unique occupation : contents de ce que la nature du terrein produit pour leur nourriture ; & ne penſant qu'au moment préſent, ils ne pourvoient pas au lendemain. Lorſqu'un canton qu'ils ont épuiſé ne fournit plus rien pour leur ſubſiſtance, ils ſe tranſportent ailleurs. Ils n'ont aucune forme de Gouvernement. Chaque peuplade eſt comme indépendante des autres ; elles n'ont entr'elles aucun rapport : l'autorité même des pères ſur leurs enfants ne s'étend pas au-delà du temps où les enfants ont beſoin du ſecours de leurs parents pour ſubſiſter & pour vivre. Dès qu'ils ſont en état de

ſe nourrir par eux-mêmes, ils ſecouent le joug de cette dépendance ſi naturelle. On conçoit que, parmi ces Sauvages, le Code des Loix eſt chargé de bien peu d'Articles.

L'Auteur Eſpagnol remarque cependant que les Californiens ſont en général ſobres & tempérants, l'adultère eſt preſqu'un crime inconnu chez eux. Et ce qui tient du prodige dans un Indien ſauvage, les Californiens ne ſont point voleurs : il eſt vrai que leur pauvreté n'offre rien qui puiſſe tenter l'avarice : toutes leurs richeſſes conſiſtent dans quelques petites figures de nacre de perles, entrelaſſées de petits fruits ronds, à-peu-près comme nos grains de Chapelet ; ils s'en font des ornements qu'ils portent au cou : ils n'ont pour armes que l'arc, la fléche ou le javelot ; mais ils ne les quittent preſque jamais,

ils les portent ſoit pour chaſſer, ſoit pour ſe défendre de leurs ennemis : car les Bourgades ſont aſſez fréquemment en guerre les unes avec les autres. Leurs guerres ſont peu ſanglantes : la victoire eſt toujours pour le parti dont les combattants crient le plus haut : & lorſque les vaincus abandonnent le champ de bataille, les vainqueurs ne ſe mettent guères en peine de les pourſuivre. On doit obſerver, comme une choſe qui fait honneur à leur caractère, qu'ils ne ſe ſervent jamais de poiſon même contre leurs ennemis ; & c'eſt, ſans doute, ce qui rend la Californie le pays le plus peuplé de l'Amérique. On ſait les terribles ravages que fait le poiſon parmi les autres Nations ſauvages.

Les Californiens ont beaucoup de vivacité ; ils ſont naturellement railleurs : s'il arrive à un

Miſſionnaire qui les inſtruit de faire quelque faute dans leur Langue, ils en plaiſantent entr'eux, & le fruit de l'inſtruction eſt preſque entièrement perdu. Ils ſont fort adroits ; leur adreſſe paroît ſur-tout dans l'Art, avec lequel ils font des rézeaux extrêmement déliés. Le fil dont ils compoſent ces rézeaux, ils le tirent de certaines herbes longues qui leur tiennent lieu de Lin & de Chanvre, ou bien des matières cotonneuſes qui naiſſent dans l'écorce de certains fruits. Ces rézeaux nuancés quelquefois de différentes couleurs ſont proprement treſſés ; & les Eſpagnols s'en ſervent eux-mêmes pour attacher leurs cheveux. Le fil le plus groſſier eſt employé à différents uſages : on en fait des ſacs & des filets pour pêcher.

Ce n'eſt pas tout : les Californiens ont trouvé le ſecret de faire

une eſpèce de vaiſſelle & de batterie de cuiſine d'un genre nouveau. La matière en eſt fournie par diverſes herbes dont les fibres ſont longues & ſerrées ; les pièces les plus petites ſervent de taſſes, les moyennes d'aſſiettes, de plats, & de paraſols dont les femmes ſe couvrent la tête ; les plus grandes ſervent de corbeilles à ramaſſer les fruits, & quelquefois de poëles & de baſſins pour les faire cuire : mais ce dernier emploi demande une grande attention ; il faut avoir la précaution de remuer ſans ceſſe ces vaiſſeaux pendant qu'ils ſont ſur le feu, de peur que la flamme ne s'y attache ; elle les brûleroit en très-peu de temps. Tout ce détail eſt tiré d'un Mémoire du P. Picolo, Miſſionnaire dans la Californie, & ce Mémoire ſe trouve dans le cinquième Tome des Lettres édifiantes & curieuſes (p. 276.)

On ne voit pas chez les Californiens, comme parmi les autres Peuples Indiens, des Chefs ou Caciques ; chaque famille forme une eſpèce de petite République, qui ſe conduit à ſon gré ; & chaque homme eſt ſon maître. Seulement lorſqu'une Bourgade eſt menacée d'une guerre ou veut la faire, celui qui ſe ſent le plus de courage & d'audace ſe choiſit lui-même pour Chef de l'entrepriſe, & commande les autres ; on lui obéit pendant que la guerre dure : dès qu'elle eſt terminée, ſon autorité ceſſe, & il rentre lui-même dans ſon premier état ; il n'eſt plus en droit de commander, ni d'exiger aucun ſervice.

La Polygamie eſt en uſage dans certains cantons de la Californie, où la Religion Chrétienne n'a point encore pénétré. Le Californien qui a pluſieurs femmes, peut vivre tranquille & ſe repoſer ſur

elles du ſoin de ſon entretien. Elles le diſpenſent de tout travail, & ſe chargent de pourvoir à ſa ſubſiſtance. Elles chaſſent, elles pêchent & recueillent pour lui; elles ſe diſputent l'avantage & le bonheur de lui plaire.

Voici à quoi ſe réduit en général chez ces peuples la cérémonie de leur mariage. Le Californien qui veut ſe marier, préſente une eſpèce de batoir à celle qu'il demande pour ſa femme : ſi elle reçoit ce batoir, le mariage eſt conclu; & ce jour-là eſt une fête pour toute la Bourgade. Les femmes ſont dociles & complaiſantes pour leurs maris; il y va de leur intérêt, autrement elles s'expoſeroient à ſe voir répudier. Outre la honte qui en rejailliroit ſur elles, il leur ſeroit très-difficile de ſe pourvoir ailleurs.

On retrouve dans la Californie l'uſage bizarre qu'on voit chez

quelques peuples du Bréſil. Dès qu'une femme eſt accouchée, elle va promptement laver l'enfant qu'elle a mis au monde : & le mari ſe couche ſous un arbre ou dans ſa hute. Il y demeure étendu trois ou quatre jours, ſans ſe donner la moindre peine. Il contrefait le malade, il ſe plaint : pendant ce temps-là, ſa femme eſt obligée d'aller chercher à manger, & de le ſervir : il reçoit auſſi les compliments de ſes voiſins qui s'empreſſent de lui témoigner la part qu'ils prennent à ſes ſouffrances & à ſa ſituation. Il arrivoit aſſez ſouvent que les mères étouffoient leurs petits enfants, lorſque, par défaut de ſubſiſtance, elles ſe croyoient hors d'état de les élever. Les Miſſionnaires ont arrêté les effets barbares de ce déſordre, en faiſant diſtribuer aux femmes nouvellement accouchées le double ou le triple des vivres qu'on

leur

leur donneroit ſi elles n'avoient point d'enfant à nourrir.

Les Bourgades ſont communément compoſées de quarante ou cinquante familles; il y en a même de plus nombreuſes. On ſe tromperoit, au reſte, ſi par ce mot de *Bourgade* on entendoit un lieu qui eût quelque rapport avec nos Villages d'Europe, même les plus miſérables. Les Bourgades Californiennes n'ont pas de maiſons: l'ombre des arbres défend ces Indiens des ardeurs du Soleil pendant le jour; & ils ſe font, des branches & des feuillages, une eſpèce de toît & d'abri contre les mauvais temps de la nuit. Dans certains cantons ils forment, à l'aide de quelques pierres entaſſées ſans liaiſon & ſans mortier, de petites enceintes ſemblables aux parcs pour les moutons. L'hyver ils s'enferment dans des cavernes

aſſez profondes qu'ils creuſent ſous terre.

La récolte du fruit que porte l'arbre nommé *Pita-Haya*, eſt pour les Californiens le temps de la vendange. Cette récolte dure trois mois, & ces trois mois ſe paſſent en fêtes, en danſes & en repas. Les Bourgades les plus voiſines s'invitent & ſe raſſemblent. Croiroit-on que la Californie eût auſſi ſon Théâtre, ſa Comédie & ſes Acteurs ? On ſavoit bien que les Sauvages de l'Amérique avoient des Chanſons dans leur Langue. On trouve, dans le Spectateur Anglois, la traduction d'une Chanſon Iroquoiſe ; mais il y a encore bien loin d'une Chanſon à une Comédie. On juge bien que ces Pièces ne doivent pas être fort régulières. Quoiqu'il en ſoit, l'Auteur Eſpagnol nous dit que les Californiens repréſentent des farces avec beaucoup de vérité dans

leur imitation. Suivant le portrait qu'il nous en fait, les Acteurs ressemblent assez à nos Pantomimes & à nos Bouffons ; & cela même prouve que ce genre ne demande pas de grands talents.

Nous reprendrons, dans nos Mémoires, la suite de ce bon Ouvrage.

ARTICLE LXXXV.

NOUVELLES LITTERAIRES.

FRANCE.

DE PARIS.

LA nouvelle Edition du Moreri en X. Volumes *in-fol.* paroît, depuis quelques mois, & préſente au Public ſinon un Livre parfait en ce genre, (cela n'eſt peut-être pas poſſible) au moins un Recueil eſtimable à bien des égards. On a eu ſoin de retoucher une multitude d'Articles, & d'en ajoûter de nouveaux, dont la plûpart paroiſſent compoſés avec ſoin. Il ſeroit fort dans le goût de nos Mémoires de parcourir cette im-

menſe nomenclature & de l'apprécier en Critiques ; mais le temps qui eſt toujours cher & *ſubit*, ſelon l'expreſſion d'Hippocrate & de Xénophon, ne permet pas l'exécution de cette entrepriſe. Diſons ſimplement que deux points nous ont paru d'une grande conſidération dans ce Dictionnaire, les Généalogies ſurajoûtées, & les Notices qui concernent certains Littérateurs modernes. Nous citerons pour exemple de ces derniers Articles les Eloges de M^rs^ de la Motte & de Fontenelle.

Le premier, composé par M. l'Abbé Goujet, a été revu & augmenté par M. l'Abbé Trublet : en voici quelques traits qui feront deſirer de lire le reſte.

» On a dit de M. de la Motte, » qu'à force d'eſprit il ſuppléoit » au talent. Si c'eſt-là une critique, c'eſt auſſi une louange & » une grande louange ; & M. de

» la Motte eſt peut être le ſeul à
» qui on l'ait donnée. . . . . .

» Les Fables de M. de la Motte
» manquent moins de Poëſie, que
» de cette naïveté qui fait le
» charme de celles de la Fontaine,
» & le caractère particulier de ce
» Poëte. En récompenſe, elles ont
» des beautés qui manquent auſſi
» aux Fables de la Fontaine, &
» juſqu'à préſent on n'a pas plus
» égalé les unes que les autres.

» Perſonne n'a ménagé M. de
» la Motte (dans les Critiques
» qu'on a faites de ſes Ouvrages,)
» quoique tout le monde l'aimât...
» C'eſt qu'on ne craignoit point de
» réponſe maligne.

» Si tous les Ouvrages de M. de
» la Motte ne ſont pas de la même
» force, en chaque genre il en a
» fait d'excellents. Il n'a pas écrit
» en trop de genres; mais peut-
» être a-t-il trop écrit, & pas aſſez
» travaillé tout ce qu'il écrivoit à

» j'entends tout ce qu'il écrivoit » en Vers, car sa Prose est tou» jours soignée & parfaitement » belle.

» On ne connoît de la façon de » M. de la Motte aucun Ouvrage » satyrique ou malin, pas même » une seule Epigramme, quoiqu'on » en ait fait plusieurs contre lui, » ou plutôt contre ses Ouvrages ; » & il est peut-être le seul Poëte » dont on en puisse dire autant. «

Les détails de l'Article contiennent un état circonstancié, exact & chronologique des Œuvres de M. de la Motte : ce qui forme l'Histoire de sa vie littéraire. Son honnêteté & sa douceur comprennent tout le fond de sa vie morale. L'Auteur de la Notice rend tous ces traits avec une vérité & une candeur qui persuade le Lecteur en l'instruisant. Nous parlerons une autrefois de l'Eloge de Fontenelle. Il est encore plus plein

que celui de la Motte. Aussi est-ce le portrait d'un siècle de Littérature & de Philosophie.

On a publié des *Additions* considérables *au Mémoire sur la Maison de Chabannes*, dont nous avons rendu compte dans nos Mémoires de Juin. Ces Additions contiennent de grandes recherches sur l'Antiquité, les alliances, les titres d'honneur de cette illustre Maison. Nous y remarquons surtout deux points qui confirment ce qui est déja établi dans le premier Mémoire, & très-authentiquement reconnu dans l'Extrait que nous en avons donné.

Le premier de ces points est l'origine des Seigneurs de *Chabannes*, *Chabannois*, *Chabannées* (trois noms identiques) de la Province du Limosin ; & leur permanence dans ce pays durant les XI. XII. XIII. siècles. Nous en

avions donné des preuves dans notre Analyse, les *Additions au Mémoire* ajoûtent un détail sur cet Article. On peut voir sur-tout les pages 7 & 8. Or de cette origine, de cette permanence, de ces rapports si anciens & si fréquents des Seigneurs de Chabannes au Limosin, suit naturellement cette conséquence essentielle qu'ils appartiennent aux Chabannes-Bigorre très-certainement sortis du Limosin. C'étoit la thèse principale qu'il s'agissoit de bien prouver dans le premier Mémoire.

Le second point clairement énoncé dans les *Additions*, est la qualité de *Cousin* donnée par Louis XI. à Geofroi de Chabannes, Lieutenant-Général pour le Roi en Languedoc, & fils de Jacques de Chabannes, Grand-Maître de France. On trouve, en effet, que le 29. Juillet 1472 par Lettres-Patentes signées d'Arras,

Louis XI. donna à Geofroy de Chabannes, Seigneur de Charlus, qu'il qualifie *ſon amé & féal Couſin, Conſeiller & Chambellan*, & ce pour les bons ſervices qu'il lui a rendus..... la Terre & Seigneurie de Peſmes en la Comté de Bourgogne. Voilà le troiſiéme Seigneur de Chabannes qu'on trouve qualifié de *Couſin* par Louis XI. avant même le mariage de Gilbert de Chabannes avec Catherine de Bourbon-Vendôme, Princeſſe du ſang, lequel ne fut célébré qu'en 1484, ainſi que nous l'avons obſervé dans nos Mémoires de Juin, auxquels nous renvoyons pour lier de plus en plus toutes les parties de cette importante Généalogie. Encore quelques recherches en Limoſin, en Angoumois, en Auvergne, en Bigorre & en Bearn, & il ſeroit temps de dreſſer en plein & en grand l'Hiſtoire de cette illuſtre Maiſon de Chabannes.

Instruction pour les Ventes des Bois du Roi. Par feu M. de Froidour, avec des Notes tirées des meilleurs Auteurs sur la matière des Eaux & Forêts, & des Ordonnances de 1669, 1667 & 1670. (Volume *in*-4°.) *Par M. Berrier, Avocat au Parlement, ancien Conseiller du Roi, Maître particulier des Eaux & Forêts, des Bailliages de Meaux, Crecy & Château Thierry.* A Paris, chez Brunet, au Palais; Barois, Quai des Augustins; Duchesne, rue S. Jacques, &c.

M. de Froidour, Auteur de ce Livre, est une sorte de Législateur en ce genre. D'après ses Mémoires, le grand Colbert dressa l'Ordonnance de 1669 pour les Eaux & Forêts. Comme cet Ouvrage étoit devenu fort rare, M. Berrier le redonne au Public, en y ajoûtant des Notes fort utiles, tirées des meilleurs Livres, & en

rapprochant le Texte des Ordonnances, notamment de celle de 1669. Ce même Editeur & Interprète auroit voulu donner en même temps la traduction qu'il a faite du Commentaire Latin de Malleville sur l'Ordonnance de 1515 : Ouvrage qui a deux cents ans d'Antiquité, & qui n'est plus que dans les bonnes Bibliothéques. Mais on a fait une sorte d'infidélité à M. Berrier ; il avoit prêté son Manuscrit à un Ami qui ne s'est pas cru obligé de le rendre. Il ne faudroit pourtant pas priver le Public de ce morceau qui doit être estimable : le Latin, que nous connoissons, en est la preuve.

Cette nouvelle Edition du Livre de M. de Froidour présente donc tout ce qu'il y a de plus intéressant à savoir sur les Ventes des Bois du Roi. Il y a deux Parties : dans la premiére, on explique les différentes sortes de Bois qui tom-

bent dans les Ventes ; dans la ſeconde, on expoſe les formalités que les Ordonnances ont preſcrites pour en faire les adjudications. On voit, dans le détail, que l'Auteur avoit une grande expérience ſur ces objets. M. Berrier ne cherche point à multiplier les Notes ; il n'en met qu'aux endroits qui avoient beſoin d'éclairciſſement. Ce qu'il y a de remarquable, c'eſt l'attention qu'il a eue de bien raſſembler les diſpoſitions des Ordonnances, & de les citer à propos. Nous ne doutons point que le Public ne faſſe l'accueil convenable à une Edition ſi bien entendue. *Le prix eſt de 9 liv.*

Cornelius Nepos, Latin & François. Traduction nouvelle, avec des Notes Géographiques, Hiſtoriques & Critiques. (Volume *in-12.*) Chez Brocas & Barbou, rue S. Jacques, &c. On avoit déja

plusieurs Traductions de Cornelius Nepos, & quelques-unes même d'assez bonnes. Celle-ci a été faite avec beaucoup de soin: les Notes qu'on y voit, en sont la preuve. Quant à la Version même, on peut dire en général qu'il est possible d'en profiter; que l'Auteur ne l'a point négligée, & qu'en beaucoup d'endroits elle est bien. On peut lui reprocher, ce semble, quelques prolixités. Les phrases sont longues, quelquefois embarrassées, & ne repondent point à la légereté, à la netteté, à la précision du Texte Latin: nous doutons aussi qu'on ait toujours rendu le vrai sens de Cornelius Nepos; par exemple,

Dans Epaminondas: Studiosus audiendi, ex hoc enim facillimè disci arbitrabatur. *Il étoit extrêmement curieux d'apprendre, convaincu qu'il étoit qu'il n'y avoit point de meilleur moyen*

pour devenir ſavant. Il ſemble que *audiendi* ſignifie ici *entendre des Maîtres ou des gens habiles*, & non *apprendre*, qui eſt un terme trop identique avec la preuve : car *il n'y a point de meilleur moyen pour devenir ſavant.* Eh ! ſans doute, dira-t-on : ſi l'on *apprend* bien, on *ſera ſavant :* c'eſt aſſûrément ne rien dire ; mais devenir ſavant par le commerce avec les hommes doctes, c'eſt une choſe digne de remarque.

Dans Annibal, Quum patriâ pulſus eſſet & alienarum opum indigeret, nunquam deſtitit animo bellare cum Romanis. *Tout banni qu'il fut à la fin de ſa patrie, & contraint de mandier un ſecours étranger dans la malheureuſe neceſſité, où l'ingratitude de ſes Concitoyens l'avoit réduit, il ne put jamais effacer de ſon cœur cette violente paſſion dont il étoit poſſédé contre eux, & qui le por-*

toit à leur susciter toujours de nouveaux ennemis. Voilà d'abord une Version extrêmement diffuse : ensuite doit-on dire, pour rendre la dernière phrase, que la haine *portoit Annibal à susciter aux Romains toujours de nouveaux ennemis ?* N'est-ce pas plutôt qu'il *ne perdit jamais le desir de leur faire la guerre ;* que *les inclinations de son ame furent toujours révoltées contre eux &c. ?*

Malgré ces petites critiques qui pourroient s'étendre aussi aux Notes un peu trop étendues & au style quelquefois trop peu châtié, nous conseillons l'usage de cette Traduction qui est estimable à beaucoup d'égards.

LETTRE aux Auteurs de ces Mémoires sur le Théorème inséré au Journal de Mai dernier.

Cette Lettre ne contient rien de désobligeant ; en quoi elle ne

reſſemble pas à celle qu'on lit au premier Mercure de Juillet (p. 207 & ſuiv.) *Sur le fond de la queſtion, c'eſt à M. Cruds & à celui qui s'eſt chargé d'annoncer ſa* DÉCOUVERTE *prétendue, de répondre aux Critiques, s'ils le jugent à propos. Pour ce qui regarde nos Mémoires, cet objet leur eſt tout-à-fait indifférent. Ils n'ont donné aucune ſorte d'approbation ni d'éloge au Théorème & à l'Annonce. Ce champ littéraire a été ouvert, ſans garantir le mérite de la Pièce qui devoit y paroître. Et tel eſt le cas où ſe trouvent tous les Auteurs d'Ouvrages périodiques qui reçoivent des morceaux de Littérature, ſur-tout quand ceux qui les envoient ſe nomment. Si les Journaliſtes étoient reſponſables de tout ce qu'on leur adreſſe, à la longue ils ſe trouveroient plus obérés dans la République des Lettres, que ne l'eſt, dans ſon Com-*

merce, le Négociant le plus malheureux. L'Anonyme du Mercure auroit dû faire cette observation sans donner à entendre que le Journal de Trévoux est plus sensible à ce qui intéresse M. Cruds, qu'à la gloire des premiers Géomètres du monde : ce qui n'est assûrément point. L'Auteur du Mercure s'est donc rendu facile dans ce mois de Juillet : facilité qui est, pour ainsi dire, en raison inverse du procédé qu'ont eu les Auteurs de ces Mémoires. Ceux-ci transcrivent une Annonce favorable ; celui-là copie une Satyre & tout ensemble une imputation injuste contre le Journal de Trévoux. L'Auteur du Mercure ne répond apparemment pas de ce petit malheur. On voit du moins par un autre endroit du même Volume de Juillet, (p. 110 & suiv.) *que, quand il parle en son nom, la politesse & la justice conservent beau-*

coup mieux leurs droits. Il s'agit là d'une discussion sur les Spectacles, laquelle n'a jamais dû, selon nous, s'étendre jusqu'aux Pièces ou Exercices de Collège. Nous pourrons revenir quelque jour sur cette douce & utile controverse. Voici la Lettre relative au Théorème de M. Cruds.

MM. RR. PP.

En réfléchissant sur le Théorême de M. Cruds, que vous avez inséré dans vos Mémoires de Mai, j'ai trouvé une démonstration de ce Théorême plus directe & plus facile, qui donne non-seulement la Quadrature du Dodécagone, mais qui est aussi générale pour tous les Polygones. Je prends la liberté de vous l'envoyer, & vous prie de vouloir bien l'insérer dans votre premier Journal.

THÉORÉME.

La ſurface du Dodécagone eſt les trois quarts du quarré circonſcrit.

DÉMONSTRATION.

L'Angle du centre du Dodécagone étant de 30 degrés, on ſait que CF * Sinus de cet Angle eſt la moitié du Sinus total ou rayon DC = BC; mais le triangle BGC & le quarré BD ayant même baſe, ils ſont entre eux comme la moitié du Sinus CF = $\frac{1}{4}$ CD = $\frac{1}{4}$ BC eſt à BC, c'eſt-à-dire comme 1 eſt à 4, donc les trois triangles qui forment le quart du Dodécagone, ſont les trois quarts du quarré inſcrit, qui eſt le quart du grand quarré, donc &c.

---

* Voyez la Figure inſérée dans nos Mémoires de Mai.

Corollaire.

Le triangle de tout Polygone régulier & le quarré ayant toujours la même base, le triangle est au quarré comme la moitié du Sinus de l'Angle du centre est au Sinus total. Ce qui donne une manière générale de déterminer le rapport de la surface de tout Polygone au quarré circonscrit.

Appliquons ceci à notre exemple, pour n'être point obligé de refaire de nouvelles figures. L'Angle du Dodécagone étant de 30 degrés, on sait que le Sinus de cet Angle est la moitié du Sinus total; on a suivant ce qui est ci-dessus: le triangle BGC est au quarré BD comme la moitié du Sinus de 30 degrés est au Sinus total. En continuant le calcul, on trouve que le triangle est le quart, ce qu'on sait être vrai par le Théorème. En continuant cette application & calcu-

lant pour tous les autres Polygones, on arriveroit enfin à un Polygone d'un nombre infini de côtés qui se confonderoit avec le Cercle. Le nombre des triangles seroit infini ; l'Angle du centre infiniment petit, & le Sinus par conséquent aussi infiniment petit : d'où il me semble que l'on pourroit conclure que la Quadrature absolue du Cercle est impossible, mais que l'on peut en approcher aussi près que l'on veut. Pour peu qu'on soit Géomètre, on peut suivre toutes ces réflexions & les étendre. Je suis, &c.

Votre très-humble, &c.

C. J. Panckoucke.

A Lille, ce 19. Juin 1759.

TABLE

DES ARTICLES

Du mois de Juillet 1759.
II. Vol.

ARTICLE LXXVII. *Traité de la formation des Métaux, &c.* 1733

ART. LXXVIII. *Histoire des Mathématiques, &c.* Suite de l'Article XXI. au mois de Février dernier. 1759

ART. LXXIX. *L'Oracle des nouveaux Philosophes, &c.* 1792

ART. LXXX. *Lettre aux Auteurs de ces Mémoires sur un Phénomène électrique.* 1832

ART. LXXXI. Ἱπποκράτους Ἀφορισμοί. *Les Aphorismes d'Hippocrate, en Grec & en Latin, &c.* 1846

ART. LXXXII. *Dictionnaire de Physique, &c.* 1855

ART. LXXXIII. *Observations de la Comète de 1531, &c.* 1861

ART. LXXXIV. Noticia de la California, &c. *Notice de la Californie, &c.* 1869

ART. LXXXV. Nouvelles Littéraires. 1900

ERRATA

Pour Juillet, I. vol.

Pag. 1812, lig. 18, *iaées*, lisez, *idées.*

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monseigneur le Chancelier, ce présent Journal, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris, ce 25. Juin 1759.

SALMON, *Docteur de la Maison & Société de Sorbonne.*

De l'Impr. d'HERISSANT, rue N. D.

Ce Journal se distribue à Lyon, chez J. DEVILLE.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

AOUST, 1759.

A

A V I S.

Les ſeize Volumes de ces Mémoires pour l'année 1759, rendus chez les Abonnés le premier de chaque mois, & le 15. des mois de Janvier, Avril, Juillet & Octobre, 12 liv. 16 ſ. Par la Poſte port-franc 17 liv. 12 ſ.

Les 15 Cahiers de *la Religion vengée*, année 1759, rendus de même à Paris, 9 liv. Par la Poſte port-franc, 12 liv.

La Spiritualité & l'Immortalité de l'Ame &c. in-12. trois Volumes, Ouvrage analogue à la *Religion vengée*, & qui doit lui ſervir de ſupplément, relié en veau, 7 liv. 10 ſ. broché. Par la Poſte port-franc, 9 liv.

Lettres Critiques, ou Analyſe & Réfutation de divers Ecrits modernes contre la Religion, *in*-12. Par M. l'Abbé Gauchat, Docteur en Théologie, Prieur de S. André, Abbé Commendataire de S. Jean de Falaiſe & de l'Académie de Villefranche. On reçoit en s'abonnant les douze premiers Volumes, reliés en veau, 30 liv.

On publiera dans les mois de Mai & Septembre 1759, les XIII. & XIV. Vol. reliés en veau, 5 liv.

Les ſuivants, dont on donnera trois Volumes par année juſqu'à la fin de l'Ouvrage, ſeront de même prix. Ceux qui ne ſe ſeront point abonnés, payeront tout l'Ouvrage 3 liv. le Volume.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur LE PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

AOUST, 1759.

A PARIS,

Chez { CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée.
HERISSANT Imprimeur, rue Notre-Dame, à la Croix d'or. }

M. DCC. LIX.

Avec Approbation, & Privilége du Roi.

CES MÉMOIRES COMMENCÉS en Janvier 1701, forment (compris celui-ci) 751 volumes : Sçavoir,

ANNÉES.	VOL.	ANNÉES.	VOL.
1701.	9.	1731.	12.
1702.	12.	1732.	12.
1703.	12.	1733.	12.
1704.	13.	1734.	12.
1705.	12.	1735.	14.
1706.	12.	1736.	15.
1707.	12.	1737.	13.
1708.	12.	1738.	13.
1709.	12.	1739.	14
1710.	12.	1740.	13.
1711.	12.	1741.	12.
1712.	12.	1742.	12.
1713.	12.	1743.	12.
1714.	12	1744.	12.
1715.	12.	1745.	12.
1716.	12.	1746.	15.
1717.	12.	1747.	14.
1718.	12.	1748.	15.
1719.	12.	1749.	14.
1720.	5.	1750.	15.
1721.	12.	1751.	14.
1722.	12.	1752.	15.
1723.	12.	1753.	16.
1724.	12.	1754.	16.
1725.	12.	1755.	16.
1726.	13.	1756.	16.
1727.	12.	1757.	16.
1728.	12.	1758.	16.
1729.	12.	1759.	11.
1730.	12.		

Chacun de ces volumes se vend 15 sols en feuilles, & 16 sols broché.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Aoust, 1759.

ARTICLE LXXXVI.

TRAITÉ DES PRÉTS de Commerce, ou de l'intérêt légitime & illégitime de l'argent. Par M***, Docteur de la

Faculté de Théologie de Paris. (Nouvelle Edition augmentée, quatre Volumes *in*-12.) *A Amsterdam, & se vend à Paris chez Vincent, &c.* M. DCC. LIX.

NOus avons comparé cette Edition avec celle de M. DCC. XXXVIII. chez Pierre Mathon à Lille. Les augmentations que le titre de la nouvelle Edition annonce, ne sont bien considérables que dans le troisième Volume : ces Additions se montent environ au tiers de ce Tome. Dans le quatrième, il y a moins d'augmentations que dans le troisième, & plus que dans les deux premiers. Outre ces Additions, on a fait quelques transpositions, par exemple, la *Consultation sur les prêts de commerce, ou sur les rentes rachetables des deux côtés,* qui se trouve à la tête de l'Edition

de Lille (Volume *in*-4°.) a été transportée à la fin du quatrième Tome de la présente Edition : elle est suivie de deux autres qui ne sont point dans la premiére Edition. A la fin des deux premiéres Consultations, on déclare que l'*Original est signé par plusieurs Docteurs de Paris*, sans marquer leur nom. On en use de même à l'égard des Avocats qui ont signé la seconde & la troisième. Dans le Texte de cette Edition, on a encore inséré quelques morceaux qui n'étoient que dans les Notes de l'ancienne. En général, les changements qui distinguent cette Edition, n'altérent en rien le fond de doctrine qui est établi dans la précédente : ce ne sont guères que de nouvelles autorités, ou de nouveaux passages dont on prétend tirer des conséquences favorables aux *prêts de commerce*.

Nous ne donnerons point l'Analyse d'un Ouvrage si ancien. Il a été composé & retouché avec le plus grand soin : l'érudition y est prodiguée, & les raisonnements n'y sont pas épargnés ; ils y sont cependant plus repétés que multipliés, puisqu'on voit presque toujours les mêmes arguments se représenter à la fin de chaque citation. Au reste, dans des Ouvrages de cette nature, ce n'est point-là un défaut, ou, si c'en est un, il est ici d'autant plus excusable que ce Traité est le fruit d'un intérêt très-vif & très puissant.

Pour le concevoir, il faut se rappeller l'état où se trouva la fameuse Eglise d'Utrecht, il y a trente & quelques années. Alors M. Corneille Jean Barckman, qui en étoit Archevêque, s'éleva contre la pratique usitée en Hollande, par rapport aux prêts de commerce. Il publia même contre ces

prêts à rente quelques Ecrits, où l'uſage de la République étoit hautement cenſuré & condamné. La Hollande ne goûta point une morale qui ne s'accommodoit pas avec l'intérêt de ſon commerce. L'Egliſe d'Utrecht & les autres de la même communion, qu'on toléroit dans les Provinces Unies, ſe virent menacées d'un fâcheux orage. Pour le conjurer, on chargea un Docteur de ſes adhérants d'adoucir la morale des autres, ou plutôt de la réfuter & de traiter la même queſtion ſur des principes plus conformes aux idées de cette République commerçante. C'eſt à cette intention qu'a été compoſé le *Traité des prêts de commerce.* Cette Anecdote, quoique très-connue, eſt ſi ſingulière que nous n'en rafraîchirions pas ici le ſouvenir, ſi nous étions obligés d'en chercher la preuve hors du Traité dont nous annonçons la

nouvelle Edition. On la trouvera dans une Lettre que D. Thierry de Viaixne écrivit, en 1728, à M. Barckman.

Ce Bénédictin y avoue avec beaucoup d'ingénuité l'embarras où cette controverse jetteroit tout le Clergé d'Utrecht, & le danger que courroit à cette occasion la tolérance dont il jouit en Hollande. Ce Religieux s'étoit anciennement expliqué sur les Prêts de Commerce. Sa doctrine, plus conforme aux usages de la République qu'aux décisions de la Sorbonne, n'avoit édifié ni le Prélat, ni l'élite de son troupeau : en conséquence on lui avoit imposé un rigoureux silence sur cette matière délicate. En 1728, on ne révoqua pas seulement cette défense, on lui demanda son avis, ou plutôt son *systême*. Il fallut redoubler les instances & lui donner des ordres pour l'engager à

parler. » La défenſe, *dit-il dans* » *ſa Lettre au Prélat*, que Votre » Grandeur m'avoit fait autrefois » de ne rien produire à ce ſujet, » & la promeſſe que je lui avois » donnée, n'ont pas peu contri- » bué au refus que j'ai fait. Ce- » pendant, Monſeigneur, puiſque » vous ſouhaitez à préſent que je » vous diſe mes penſées & que » je vous marque mes difficultés, » j'ai cru, après avoir conſulté le » Seigneur, être obligé de ſatiſ- » faire à vos déſirs & d'obéir à vos » ordres, autant que mes petites » forces pourront le permettre. «

D. Thierry déclare qu'il avoit commencé par être *entièrement du ſentiment de la Sorbonne*; mais qu'ayant lû l'Ecrit compoſé par M. de Launoy ſur cette matière, & s'étant retiré en Hollande, où il avoit eu le loiſir de travailler & de remonter aux ſources, il s'étoit affermi de plus

en plus dans le ſyſtême de ce Docteur : ſyſtême, *dit-il*, qui eſt *appuyé* ſur des *raiſons ſolides & foncières.* Dans tous les Ecrits, publiés depuis 400 ans ſur ce même objet, D. Thierry proteſte n'avoir » pas trouvé la » moindre raiſon ſolide qui donne » atteinte à ce principe inconteſtable que, dans l'Ecriture-Sainte, » il n'y ait aucune uſure condamnée que celle qui ſe fait à ſes » frères qui ſont dans la néceſſité » & la pauvreté. « Il n'excepte pas même l'*Ecrit de M. Duguet.* Au-lieu d'en faire imprimer aucun, » je crois, *dit-il*, que Votre » Grandeur auroit mieux fait, dans » les circonſtances où ſe trouve » cette Egliſe, de tenir tout ſecret » dans ſes Archives, juſqu'à ce » que ſon autorité fût plus affermie, qu'Elle eût conſulté ſes » Chanoines & ſes Paſteurs, & » qu'on eût pu ſans riſque & ſans

» beaucoup d'éclat examiner à » fond & dans les formes une » chose aussi délicate. Pardon, » Monseigneur, si je parle si li» brement. « Ce style si respectueux vis-à-vis du Prélat, n'en est pas moins tranchant vis à-vis de la question & des autorités même supérieures à celle de M. l'Archevêque d'Utrecht. » C'est donc, » *conclut l'humble Cœnobite*, aux » Souverains à donner les régles » du Commerce, de l'argent sur» tout, & non pas aux Papes, aux » Evêques, aux Docteurs, ni à » l'Eglise même. « Néanmoins il ne tarde pas à se déclarer *résolu d'abandonner* son sentiment *si la sainte Eglise Catholique l'exige*. Mais en attendant il ajoûte : » L'af» faire dont il s'agit, est encore » fort douteuse & contestée, sur» tout en ce pays où le grand » nombre sans comparaison est » de mon sentiment. Cette affaire

» eſt de la dernière conſéquence
» dans la République de Hol-
» lande ; & le parti que prend
» Votre Grandeur eſt capable de
» ſoulever leurs Hautes-Puiſſances,
» tous les Magiſtrats & le Peuple
» contre nous. Eux qui nous re-
» gardoient avec juſtice comme
» leurs plus fidèles ſujets entre les
» Catholiques, changeroient bien-
» tôt de ſentiment, & ne manque-
» roient pas de nous enviſager
» comme les plus pernicieux, qui
» ne tendent à rien moins qu'à
» ſapper leur République par les
» fondements, puiſqu'ils ſont per-
» ſuadés qu'elle ne ſe maintient
» que par le Commerce, & que
» ce Commerce ne ſubſiſte avan-
» tageuſement qu'en vertu des
» Prêts à intérêt. Cela ſeul n'eſt-il
» pas capable de nous perdre dans
» leur eſprit ? Que deviendrons-
» nous ? Nos Adverſaires Moli-
» niſtes & Ultramontains manque-

» ront ils d'en profiter pour nous
» abyſmer ? On m'écrit poſitive-
» ment qu'ils ſont déja de nou-
» velles ſollicitations, pour qu'il
» leur ſoit permis d'avoir un
» Vicaire Apoſtolique qui ne ſera
» point contraire aux uſages du
» pays touchant les Prêts à inté-
» rêt. «

Il n'eſt pas poſſible de mieux exprimer l'eſprit qui regne dans ce Traité, & le but qu'on s'eſt propoſé en le compoſant. La Lettre de D. Thierry en contient le plan juſte & l'analyſe exacte. Nous ne nous arrêterons point à relever ce qu'il y a de téméraire & même de contradictoire dans ce que nous en avons extrait. Il eſt à croire que, ſi ce Religieux n'eût pas trop reſpiré l'air de Hollande, il eût été plus conſéquent dans ſon langage & plus réſervé dans ſes aſſertions. Nous profiterons cependant de cette occaſion pour

examiner quelques-uns des arguments qu'on employe dans ce Traité en faveur des Prêts de Commerce.

La Loi Naturelle qui, en ordonnant de prêter aux pauvres, défend d'en tirer aucun intérêt ; n'étend point, *dit-on*, cette défenſe aux Prêts qu'on fait aux riches, pourvu qu'en leur prêtant on les oblige, ſans nuire à leur fortune. Or c'eſt là juſtement le ſervice qu'on leur rend dans le Prêt de Commerce. On ne leur procure qu'un moyen de groſſir leurs profits. Donc &c.

De cet argument il ne s'enſuit rien, ſinon que ce Prêt n'appauvrit pas les riches, & que ſouvent il peut augmenter leurs richeſſes. Mais ſi ce Prêt devient infailliblement un obſtable au bien de la ſociété, & par conſéquent au ſalut de ſes membres, dès lors c'eſt une pratique que réprouve la Loi

Naturelle. Or c'eſt-là ce que lui reprochent beaucoup de Juriſconſultes, tels que le célebre M. Domat & la plûpart des Théologiens. Selon ces Auteurs ſi éclairés & ſi vertueux, les Prêts de cette nature enfantent preſque néceſſairement des querelles & des diviſions. Ils flattent & récompenſent l'oiſiveté, ils enflamment la cupidité, ils endurciſſent les riches & les rendent inſenſibles à la misère des pauvres &c.

D'ailleurs il y a un principe eſſentiel en cette matière, c'eſt que l'argent eſt un bien dont l'uſage & la propriété ſont indiviſibles. Il n'a point d'être ni de prix qu'on puiſſe ſéparer de ſon uſage : ainſi par le Prêt on n'en ſauroit tranſporter l'uſage ſans en tranſporter la propriété. Cela eſt ſi vrai & ſi reconnu, que tous les riſques de l'argent prêté tombent ſur l'Emprunteur. Le Prêteur

conſerve en entier ſon capital, quand l'Emprunteur a perdu non-ſeulement ſes peines & ſon induſtrie, mais même le fond emprunté. Il n'y a que l'induſtrie de l'Emprunteur qui rend fertile l'argent emprunté : le produit de ſa fertilité n'appartient donc qu'au talent de l'Emprunteur. Or, reprend un Ecrivain moderne, *le Prêteur n'a point droit ſur les talents de l'Emprunteur :* pourquoi donc obliger l'Emprunteur à tenir compte des profits de ſon induſtrie ? On ne s'en tient pas encore là dans le ſyſtème du Traité que nous examinons : on oblige l'Emprunteur à payer à ſon Prêteur les profits d'une induſtrie ſtérile & même malheureuſe. Ainſi que l'Emprunteur gagne ou perde, le ſyſtême de ce Traité ſauve toujours au Prêteur les profits qu'il lui aſſigne ſur une induſtrie qui lui eſt étrangère,

& lors même qu'elle eſt infructueuſe.

Selon l'Auteur du même Traité, dans l'ancien Teſtament l'uſure n'étoit défendue aux Juifs qu'entr'eux : elle étoit permiſe avec les Etrangers. Donc elle n'eſt pas criminelle de ſa nature.

Pour ſe prévaloir de cet argument, il faudroit être bien ſûr 1° qu'il n'en eſt pas de cette permiſſion comme de celle du divorce, & qu'on ne peut y ſoupçonner une tolérance contraire à l'inſtitution naturelle & primitive ; 2° que les Interprètes ſe ſont trompés en donnant au Texte ſacré des ſens dont l'uſure ne peut tirer aucun avantage. Or, ſur ces points, le ſyſtême qu'on nous propoſe, ne donne point de ſûreté ſur laquelle on puiſſe abſolument ſe repoſer.

De plus il faut faire une grande violence à la lettre de quelques

anciens Prophètes, pour restreindre l'usure qu'elle condamne, à une usure exercée contre les seuls pauvres, ou à ces usures outrées qu'on appelle *criantes*. Les profits que fait cette usure, ne sont ils pas prohibés comme les présents qui corrompent la justice? Dans le Texte sacré, ces deux défenses sont parallèles : pourquoi restreindre plutôt la défense portée contre les gains usuraires que la défense portée contre les présents corrupteurs? Dans le systême en question, l'usure défendue aux Juifs par Moyse envers leurs frères, étoit permise envers les Etrangers; mais l'usure défendue aux Juifs envers leurs frères, regardoit leurs frères pauvres : donc cette même usure étoit permise envers les Etrangers, même pauvres : ce qui contredit manifestement la Loi Naturelle. On voit où mène l'interprétation hazar-

dée qu'on donne ici au Texte de Moyſe.

Quand il faut accorder le ſyſtême du *Traité* avec la *Loi nouvelle*, on ne ſe tire des difficultés qu'en ramenant le précepte Evangélique ſur le prêt & ſur la gratuité du prêt au même ſens qu'on a donné aux paſſages de l'ancien Teſtament. Mais cette interprétation qui n'eſt rien moins que ſolide vis-à-vis de la Loi Moſaïque, l'eſt beaucoup moins encore quand on la compare avec l'Evangile. Sur la gratuité du prêt, Jeſus-Chriſt s'énonce en termes ſi clairs & ſi forts, qu'ils réſiſtent puiſſamment à la violence qu'on leur fait en les pliant au ſyſtême de l'uſure ou de l'intérêt modéré. D'ailleurs, dans tout ce qui intéreſſe la charité, la générosité, la bienveillance, le déſintéreſſement & la perfection de la ſociété entre les fidèles, les préceptes Evangéliques

enchérissent ordinairement sur les préceptes Mosaïques.

Les Pères, *dit-on*, les Conciles, en un mot, toute la Tradition ne s'arme qu'en faveur des pauvres; ce n'est que du prêt commandé à leur égard qu'elle exclut tout intérêt. Il n'est pas étonnant que, dans la Tradition, les pauvres soient toujours privilégiés. L'humanité plaide leur cause, la Religion fortifie le cri de l'humanité. L'Eglise, animée du même zèle, s'intéresse vivement aux besoins de l'indigence. Dans l'Evangile, Dieu se charge de reconnoître les risques & les pertes où l'on s'expose en remplissant l'obligation qu'il impose aux riches de secourir les pauvres par le prêt gratuit. Mais si la voix de l'Eglise réclame sans cesse en faveur de la pauvreté, son silence n'en doit pas plus s'interprèter au profit de la cupidité.

Ce ſilence même dont s'autoriſent les partiſans du prêt à rente, n'eſt pas ſi conſtant qu'ils le prétendent. Pour s'en convaincre, il n'y a qu'à lire les Maximes des Pères & les Canons des Conciles, dont on tâche, dans ce Traité, d'éluder la force & l'énergie. Saint Ambroiſe maudit toute eſpèce d'uſure, *ſine dubio maledictus qui ad uſuram dedit.* Saint Jérôme déclare l'uſure défendue généralement à tout le monde, *in cunctos generaliter fœnus fieri vetavit.* Les défenſeurs *opiniâtres* de cette pratique ſont, par le Concile de Vienne, ſoumis aux mêmes peines que les hérétiques, *decernimus eum velut hæreticum eſſe puniendum, &c.* A ces autorités & à mille autres ſemblables, on ne dérobe le ſyſtême qu'en répondant que la généralité & l'univerſalité de ces expreſſions ne ſignifie rien autre choſe ſinon que la

défenſe frappe également les *Juifs & les Chrétiens*, & qu'elle eſt déja portée dans l'*ancien* & dans le *nouveau Teſtament*. Frivole réponſe : car en réduiſant, comme on fait dans le ſyſtême du Traité, la prohibition à l'uſure exigée des pauvres, il n'y aura, dans cette défenſe, rien de particulier aux Juifs & aux Chrétiens, puiſqu'il eſt défendu par le Droit Naturel à tous les hommes, de quelque Nation qu'ils ſoient, d'exercer l'uſure à l'égard des pauvres.

L'Egliſe, *ajoûte-t-on*, pendant tant ſiècles, a eu mille occaſions de proſcrire l'intérêt du prêt, ſans avoir profité d'aucune : elle ne l'a pas effacé des Loix Civiles, dont on a demandé l'approbation à ſes Conciles. Il n'a été cenſé illégitime que depuis le ſiècle des Scholaſtiques. Quel Tribunal donc, ou quel Docteur oſeroit condamner ce

que

que l'Eglise a si long-temps permis ?

Avec cet argument ne pourroit-on pas légitimer bien des pratiques que l'Eglise n'a proscrites qu'après bien des siècles, telles, par exemple, que les sorts & les épreuves si long-temps usités parmi des Nations Chrétiennes ? Ne pourroit-on pas même justifier plusieurs de ces principes & de ces décisions, qui ont grossi le code de la morale relâchée ? L'Eglise n'est jamais censée approuver tout ce qu'elle n'a pas contredit. Des raisons d'œconomie obligent souvent d'attendre des temps convenables, pour sévir avec solemnité dans le for externe contre des abus qu'elle réprouve toujours dans le for interne.

Enfin, *reprend notre Auteur*, les Scholastiques que je combats, comme les premiers Novateurs en matière d'usure, ne s'accordent

point ſur la notion qu'ils en donnent, ils ſe contrediſent ſur ſa malice, ils ſe diviſent ſur le choix de leurs preuves, ſur les déciſions qu'ils prononcent, ſur les exceptions qu'ils apportent &c. Comment ces Scholaſtiques ont-ils donc pu innover impunément ſur une matière ſi importante? Comment, en faveur de leur nouveauté, ont-ils pu ſurprendre le ſuffrage de S. Thomas & de S. Bonaventure, ces Docteurs ſi éclairés? Quant aux contradictions, aux diviſions & aux variations qu'on leur reproche, elles n'empêchent pas qu'ils ne cenſurent avec la plus parfaite unanimité le ſyſtême que l'Auteur défend. Leur partage ſur tout le reſte n'a rien d'étonnant. Les partiſans du ſyſtême ne ſont pas plus d'accord enſemble, ni même avec leurs propres principes, témoin M. du Moulin; ce célèbre Juriſconſulte ſi déclaré pour le ſyſtême

du prêt uſuraire, & ſi protégé par l'Auteur contre les cenſures qu'il a eſſuyées. N'enſeignoit-il pas que le prêt eſt gratuit de ſa nature, *quod gratis debeat dari*; que dans ſon eſſence c'eſt un ſervice gratuit, *de ſubſtantia mutui eſt, quod ſit officium gratuitum*; qu'il tranſporte à l'Emprunteur la propriété de l'argent prêté, *quod pecunia fiat accipientis*; que toute obligation de rendre quelque choſe au-delà du principal eſt nulle & contre l'eſſence de ces ſortes d'actes, *quod ſi mutuò accipiens paciſcatur aliquid reddere ultra ſortem, jure non valet, nulla que oritur obligatio quæ eſt contra ſubſtantiam actûs, &c.* Comment concilier ces principes avec le ſyſtême de l'intérêt uſuraire dont ce Juriſconſulte ſoûtient la légitimité?

En terminant cet Article, nous ſommes obligés d'avertir qu'il y

a, dans ce *Traité des Prêts de Commerce*, d'autres propoſitions répréhenſibles ; nous ne citerons qu'un exemple, (Tome IV. page 15 :) *Toute l'Ecriture & la Tradition dépoſent contre la Conception immaculée de la Ste Vierge : toutes les Ecoles Catholiques ont cependant adopté ce ſentiment...* (p. 22.) il y a *un ſiècle* que ces Ecoles *condamnoient comme opposées à la Foi toutes les propoſitions contraires.* Par ces aſſertions également fauſſes & téméraires, l'Auteur voudroit-il nous faire entendre qu'il n'a pris dans la Faculté de Théologie de Paris, que le titre de Docteur, & qu'il a ignoré ou abjuré la doctrine de cette ſavante Ecole ?

ARTICLE LXXXVII.

PLAIDOYERS & Mémoires, contenant des Questions intéressantes, tant en matières Civiles, Canoniques & Criminelles, que de Police & de Commerce, avec les Jugements & leurs motifs sommaires, & plusieurs Discours sur différentes matières, soit de Droit public, soit d'Histoire. (Tome premier *in*-12. p. 393, sans le Discours préliminaire qui en contient LXVI.) Par M. MANNORY, ancien Avocat au Parlement. *A Paris, chez Hérissant, rue Neuve Notre-Dame, &c.* M. DCC. LIX.

ON ne peut trop approuver les anciens Avocats, qui publient leurs Plaidoyers. Ce genre

n'eſt point encore trop fécond en bons exemples. Sur cent Ouvrages qui s'impriment, à peine trouve-t-on quelque choſe qui ait trait à l'éloquence du Barreau. Le *Cochin* qu'on nous a donné, ne comprend point de Plaidoyers dans les formes : ce ſont des Mémoires, & M. Mannory regrette fort la perte des Diſcours de ce grand Orateur. *Il étoit*, dit-il, *dans ſes Plaidoyers, auſſi ſupérieur aux Mémoires qu'on nous a donnés de lui, ſi l'on en excepte cinq ou ſix, que ces Mémoires mêmes ſe trouvent au-deſſus des Ouvrages des Avocats ordinaires.*

Le peu de Recueils publics que nous avons en ce genre, inſpire à notre Auteur une ſorte de crainte. Il rend compte de ſa démarche, comme ſi elle avoit beſoin d'être excuſée. Pour écarter tout reproche de préſomption, il raſſemble tous les moyens

qu'on feroit valoir au Barreau, s'il s'agiſſoit de prouver qu'*il eſt permis à un Avocat de donner au Public, ſur le retour de l'âge, ſes Plaidoyers les plus importants.* Il n'oublie point, parmi ces motifs, l'intérêt des jeunes Avocats qu'il faut inſtruire, encourager, ſoûtenir dans la route des travaux, & picquer par l'eſpérance des ſuccès. Ce morceau d'inſtruction ſur le zèle qu'on doit avoir pour la jeuneſſe, ſur les devoirs qu'il eſt bon de lui rappeller, ſur les facilités qu'il convient de lui donner, mérite l'attention de tous les Lecteurs : les jeunes & les vieux Avocats y verront des traits honorables à leur profeſſion, & utiles au progrès de l'éloquence du Barreau.

Mais il ne ſeroit point néceſſaire de plaider long-temps la cauſe de M. Mannory, & du deſſein qu'il a de nous donner une

ſuite de Plaidoyers en pluſieurs Volumes. On n'attribueroit ſes craintes qu'à une modeſtie trop marquée & peut-être trop inquiéte. Cicéron * nous dit bien que la *modeſtie* eſt une choſe *admirable* dans un *Orateur* ; mais il veut qu'elle ſoit accompagnée de confiance ; & il exige même cette condition, quand il s'agit *des jeunes gens.* M. Mannory emploie une partie de ſon Diſcours préliminaire à juſtifier ſon Orthographe. C'eſt un moment d'audience qu'il ſaiſit auprès du Public pour raiſonner ſur cette partie de la Grammaire : ſujet trop ſouvent plaidé pour & contre. Nous abandonnons cette diſcuſſion à la curioſité du Lecteur.

Il y a, dans ce Volume, cinq Plaidoyers, dont trois ſont contre une femme qui probablement a

** De Offic. L. 2.*

forcé, par ſa conduite, l'Orateur de charger ſes portraits plus qu'il ne l'auroit ſouhaité. M. Mannory dit, dans ſon Diſcours préliminaire, qu'il faut éviter, au Barreau, les *injures* & les *emportements*, ſelon cette expreſſion de la Loi, *agant quod cauſa deſiderat, temperent ſe ab injuriâ.* Mais Cicéron ayant affaire à Antoine & à Clodius, ne laiſſoit pas d'épuiſer le Dictionnaire des termes énergiques, des qualifications fortes, des dénominations infamantes. Eliſabeth Tricot, contre qui M. Mannory a plaidé trois ou même quatre fois, s'eſt apparemment trouvée dans le cas des grands excès : & l'Avocat de ſa Partie adverſe ne l'a nullement flattée. Il eſt terrible de donner priſe dans ſes mœurs, d'avoir un procès où l'honneur ſe trouve compromis, & d'être en butte à l'éloquence d'un jeune Avocat.

Elisabeth Tricot, déja sur le retour de l'âge, mais fort exercée dans l'art des aventures, avoit séduit le Marquis de Ste Foi au point de le faire consentir à un contrat de mariage & de tirer de lui une quittance de 60 mille livres, comme reçues en forme & sous le titre de dot. C'étoit une affaire d'intrigue & un tour de souplesse. Au moment des fiançailles, le Marquis connut les artifices de cette femme : le mariage ne se fit point. Procès pour les 60000 liv. M. Mannory plaida la cause de ce Gentilhomme, & prouva qu'il n'avoit jamais reçu la somme énoncée dans la prétendue quittance, que tout étoit fourberie, surprise, nullité dans cet acte &c. La contestation ayant occupé la Grand-Chambre durant six Audiences, l'Arrêt fut rendu en faveur du Marquis de Ste Foi. Tout ce Plaidoyer, avec la replique & les mo-

tifs de l'Arrêt, remplit 150 pages de ce Volume. M. Mannory y fait voir beaucoup d'ardeur, de force, de connoiſſances ſur la matière en queſtion. Il paroît inſtruit de tout ce qui concerne la vie très-licentieuſe d'Eliſabeth Tricot ; il raiſonne avec beaucoup de ſubtilité ſur la nature des actes paſſés devant Notaires ; ſur la différence qu'on doit mettre entre *quittance* de bonne foi & *donation* palliée ; ſur le peu d'égards que méritent les dons faits à des perſonnes dont la réputation eſt détruite dans le Public, &c.

Sept ou huit ans après la perte de ce procès, Eliſabeth Tricot vint à bout de ſe faire donner par la belle-mère du Marquis de Ste Foi une ſomme de 60000 livres ſur les biens de la ſucceſſion de ladite Dame. L'Hiſtoire de cette Donation étoit encore une intrigue fort odieuſe pour la Donataire, &

M. Mannory qui plaida en la quatrième Chambre des Enquêtes pour l'héritière de la belle-mère du Marquis, gagna encore ſon Procès. Il paroît néanmoins qu'une des raiſons principales qui firent condamner Eliſabeth Tricot fut qu'elle avoit manqué de faire inſinuer au temps & au lieu marqué par les Ordonnances la donation des vingt mille écus.

Cette affaire eut des ſuites quatre ou cinq ans après. Cette femme entreprit les Sousfermiers des domaines de la Généralité d'Alençon, ſous prétexte qu'un Commis dépendant de ce Bureau n'avoit pas uſé d'une aſſez grande diligence pour faire inſinuer au Neubourg en Normandie ladite donation, dans le terme porté par les Ordonnances. Mais c'étoit une chicane ou un dépit. M. Mannory plaida encore, montra qu'il n'y avoit eu que de la droiture dans le

procédé du Commis, & l'Arrêt confirma les bonnes raisons de l'Orateur. Voilà Elisabeth Tricot déboutée de ses demandes pour la troisième fois ; & tous les Plaidoyers qui réfutent ses prétentions retracent le tableau de ses manœuvres indignes. La rencontre de cette femme presque à toutes les pages de ce Volume, contriste un peu le Lecteur, qui croit voir dans l'Avocat quelque animosité contre Elisabeth Tricot. Mais cette objection fut résolue au temps même du second Procès, lorsque le Président de la quatrième Chambre des Enquêtes dit à M. Mannory qu'*on l'accusoit de trop de vivacité contre cette femme*, qu'on l'invitoit *à plaider ses moyens & à ménager la personne.* » Je répondis, *dit notre* » *Orateur*, que, dans cette cause, » les faits graves & singuliers » étoient les moyens ; que je ren-

» drois volontiers le sac si on le » souhaitoit ; mais que, si je plai- » dois, il falloit attendre, de ma » part, les faits les plus vifs & les » plus ignominieux contre Elisa- » beth Tricot. « On ne mit point d'entraves au zèle de l'Avocat, & il remplit sa fonction de manière à persuader que *le crédit & les recommandations n'arrêtent jamais les Avocats.* C'est le principe qu'il avance lui-même en cet endroit.

Nous disions plus haut qu'on trouve Elisabeth Tricot *presque à toutes les pages de ce Volume*, & cela est exactement vrai : car un quatrième Plaidoyer qui est aussi sur une *quittance de Dot*, rappelle encore Elisabeth Tricot & ses aventures. Le singulier est que M. Mannory plaidant pour Marie Joffey Dubreuil, qui répétoit une somme de 75000 livres en vertu d'une *quittance de dot*, fit

extrêmement valoir le mérite de cette quittance. On ne manqua pas de lui objecter qu'il s'étoit vivement élevé contre la quittance de dot délivrée à Elisabeth Tricot par son futur époux, que l'Arrêt qui avoit débouté cette femme de ses demandes étoit un fort préjugé contre Marie Jossey Dubreuil &c. Notre Avocat montra les différences essentielles de cette dernière cause d'avec celle qu'on lui opposoit. Il fit voir combien peu sa partie méritoit d'être comparée avec Elisabeth Tricot. Enfin il gagna son procès, & la quittance de dot fut déclarée bonne & valable. La Partie adverse fut même condamnée à payer les intérêts & les dépens. Cette cause est très singulière, & M. Mannory y signale son adresse à démêler toutes les catastrophes de Marie Jossey Dubreuil, dont la vie étoit une sorte de Roman.

Août, 1752.

Cette femme ne vouloit pas que ſon Avocat préſentât ſur le compte de ſa Cliente, les faits les plus ſinguliers. Mais, *dit M. Mannory*, » je tins bon, je » fus même obligé d'en venir juſ- » qu'à dire que cela ſeroit ainſi, » ou que je ne plaiderois pas la » cauſe : & c'eſt le courage qu'il » faut avoir contre ſes Parties. » On les doit ſervir malgré elles, » & ſans égard pour leurs caprices » & leurs préventions. Ce n'eſt » pas un des plus petits embarras, » ſur-tout pour les jeunes Avocats. » On croit pouvoir les maîtriſer : » & ils ont ſouvent plus de peine » à combattre leurs Parties mêmes » que les Parties adverſes. Il n'eſt » rien de ſi commun que d'en- » tendre un Client dire, *c'eſt ma* » *cauſe*, je la ſais. Je ne veux » pas que l'on diſe cela, ou je veux » que l'on diſe cela. Mais autant » la complaiſance eſt néceſſaire &

» indiſpenſable dans ce qui eſt
» indifférent, autant faut-il de
» fermeté dans ce qui peut inté-
» reſſer la cauſe. En un mot, c'eſt
» à l'Avocat d'être le premier Juge
» & de ſa Partie & de ſa Cauſe. «
Nous avons voulu tranſcrire tout ce morceau, parce qu'il peut avoir ſouvent ſon application dans la Pratique.

Le cinquième Plaidoyer concerne la validité du teſtament de Jean Caboud, riche Financier, en faveur de quatre Ecoles de Charité. Ce n'étoit qu'une très-petite ſomme diſtraite de la fortune immenſe d'un homme qui ne ſe croyoit pas exemt de malverſations dans les emplois de Finances qu'il avoit eus. Les Héritiers, à qui il reſtoit 500000 livres, attaquerent néanmoins ce legs & le teſtament qui le contenoit : ils s'appuyoient de raiſons étrangères au ſujet, ſur-tout de la préten-

due foibleſſe du S[r] Caboud, qui croyoit à des révélations & autres procédés extraordinaires dont on l'entretenoit. M. Mannory démêla fort bien les embarras de cette cauſe ; il fit voir que la ſimplicité du Teſtateur n'avoit point été ſéduite dans le cas deſdits legs ; qu'il avoit joui, à cet égard, de toute ſa liberté ; que les prétendues révélations, dont parloit la Partie adverſe, pouvoient ſervir d'épiſode au Plaidoyer d'un Avocat & amuſer la Cour, mais que ce moyen n'infirmoit en rien le teſtament de Jean Caboud. M. Mannory oppoſa bien plus ſérieuſement la dignité & la juſtice d'une diſpoſition teſtamentaire, avec les grandes obligations que les Héritiers avoient au Teſtateur qui leur laiſſoit encore cinq cents mille livres, tandis qu'il n'en avoit jamais eu que vingt-huit mille de ſon père. Ce Plaidoyer eſt ſavant, bien rai-

ſonné, & l'Avocat gagna ſa Cauſe.

Il y a de plus, dans ce Volume, un Mémoire pour le Sieur Vullierme, Officier dans les Troupes du Roi de Sardaigne, contre un Banquier de Lyon, accuſé d'une diſtraction d'argent à lui confié par le père de Vullierme. Ce Mémoire eſt court, ſimple, hiſtorique, & opéra entre les Parties un accord qui fut à l'avantage du Client de M. Mannory.

Cet Avocat nous promet la ſuite de ſes Plaidoyers, & nous l'invitons à ne pas la différer.

Août, 1759.

ARTICLE LXXXVIII.

TABLETTES ANECDOTES & Historiques des Rois de France, depuis Pharamond jusqu'à Louis XV. contenant les traits remarquables de leur Histoire, leurs actions singulières, leurs maximes & leurs bons mots. Par M. D. D. A. (Trois Volumes *in*-12.) *A Paris, chez Clement & Robustel &c.* M. DCC. LIX.

LE premier Volume de ces Tablettes commence à Pharamond, & finit à Charles VIII. exclusivement. Il a fallu LV. de nos Rois pour le remplir, quoiqu'il ne contienne que 240 pages. Ce n'est pas tout-à-fait la faute de ces Princes si leur Regne fournit si peu de matériaux à l'Ouvrage

que nous annonçons. La plûpart des Mémoires que nous avons ſur les premiers ſiècles de notre Monarchie, ne ſont que des Chroniques. On n'y trouve guères que la vie publique de nos Monarques. Les détails de leur vie privée n'entrent point dans le plan de ces Chroniqueurs, qui vivoient trop loin de la Cour pour les connoître. Louis XII. comme le rapporte M. D. D. A. fut aſſez éclairé pour ſentir, à cet égard, le déſavantage de notre Nation. » Les » Grecs, *diſoit ce Monarque*, » ont fait peu de choſe ; mais ce » peu brille du plus grand éclat » par les embelliſſements qu'y » ajoûte l'éloquence de leurs Ecri» vains. Les Romains ont beau» coup fait, & ils ont trouvé des » plumes qui ont égalé la gran» deur de leurs actions. Les Fran» çois, moins heureux, en ont » beaucoup plus fait que les Grecs

» & autant que les Romains ; mais
» ils n'ont pas eu l'art de tranſ-
» mettre leurs actions à la poſté-
» rité. «

On ne doit pas s'attendre que nous donnions l'Extrait d'un Livre qui ne contient que des faits abrégés & la plûpart aſſez connus : nous nous bornerons à recueillir quelques-unes des plus belles maximes qui, de la bouche de nos Rois, ont paſſé dans leur Hiſtoire. En voici une de S. Louis, qui repréſente en même temps & l'uſage de ſon ſiècle, & le caractère judicieux de ce Monarque. Robert de Sorbonne avoit reproché au Sire de Joinville que ſes habits étoient plus magnifiques que ceux de ſon Maître. Le Sénéchal de Champagne ne demeura point en reſte : l'étoffe que vous portez, *reprit-il*, convient-elle à un homme de votre naiſſance ? C'étoit une robbe d'*un camelot plus fin que cel*

dont le Roi étoit habillé. Le Monarque qui ſavoit que Me Robert n'étoit *que le fils d'un Payſan*, s'apperçut de ſon embarras & prit ſon parti. Mais quelques jours après, devant la même Aſſemblée, S. Louis convint *que Me Robert avoit tort. Il eſt juſte*, ajoûta-t-il, *que chacun s'habille ſuivant ſon état : un homme doit être proprement mis, quand ce ne ſeroit que pour plaire à ſa femme : & il faut faire enſorte, dans les habillements, que les gens raiſonnables ne puiſſent pas dire qu'on en fait trop, & que les jeunes gens ne puiſſent pas dire qu'on n'en fait pas aſſez.*

S'élevant au-deſſus de l'encens des flatteurs qui *aſſiégeoient* ſon trône & cherchant la vérité ſans la trouver, Charles VII. s'écrioit : *Qu'eſt-elle devenue ? Il faut qu'elle ſoit morte, & elle eſt morte ſans Confeſſeur.* Ce Prince l'ai-

moit, & dans ſa bouche elle avoit preſque toujours quelque choſe d'ingénieux & de picquant; témoin ce qu'il dit ſur l'aſyle que ſon fils (Louis XI.) trouva chez *Philippe le Bon: Le Duc de Bourgogne ne connoît pas le Dauphin, il nourrit un Renard, qui, dans la ſuite, mangera ſes Poules.* Sans être auſſi ſincère partiſan de la vérité, Louis XI. ne laiſſoit pas de ſentir qu'elle ne pouvoit percer juſqu'à ſa perſonne, & qu'on lui fermoit toutes les avenues de ſon Palais. *Je trouve tout*, diſoit-il, *en ma maiſon & en mon Royaume, hormis une ſeule choſe qui me manque: c'eſt la vérité.* Ce Prince occupe tout ſeul 70 pages de ce Volume.

M. D. D. A. rapporte ainſi (page 144) l'action hardie que Pepin le *Bref* fit dans l'intention d'effacer l'idée peu avantageuſe que la peciteſſe de ſa taille donnoit de ſa valeur

à

à quelques - uns de ses Sujets.
» Dans un combat d'un Taureau
» contre un Lion, les Spectateurs
» voyoient avec peine le Lion suc-
» comber. Pepin..... prit le Tau-
» reau par les cornes, l'abbatit, &
» retournant à sa place, demanda
» à ceux qui l'environnoient, « *si la petitesse de sa taille étoit un obstacle à son courage?* Nos Historiens les plus accrédités s'accordent à dire que le Lion avoit terrassé le Taureau, & que Pepin seul ayant osé descendre dans l'arène, fondit sur le Lion, lui coupa la tête d'un coup de sabre, & sauva la vie au Taureau sauvage. Les anciennes Médailles où cette action est gravée, confirment ce récit.

» *Il est ridicule*, dit M. D. D A.
» (page 65,) *d'accuser de bâtar-*
» *dise* (Charles le Simple) *comme*
» *fait le P. Daniel, peu instruit*
» *des mœurs de ces temps éloi-*

» *gnés*.« Le Texte de cet Historien que nous présentons à nos Lecteurs, ne paroît pas mériter une critique si tranchante. » Charles, *dit cet Historien*, n'étoit » venu au monde que quelques » mois après la mort de son père. » Eudes & ses partisans se servoient » de cette circonstance, pour donner cours à une horrible calomnie contre la Reine Adelaide; » ils disoient que Charles n'étoit » pas fils de Louis le *Bégue*, mais » de quelqu'autre avec qui cette » Princesse avoit eu un mauvais » commerce : car jusqu'à quelle » lâcheté l'ambition ne fait-elle » point descendre ceux à qui elle » inspire les desseins les plus relevés ? « N'est-ce pas là se déclarer sans détour & sans anbiguité pour la légitimité de Charles le Simple ?

La seconde Partie, qui fait le Tome II. de ces Tablettes, com-

mence à Louis XII. & finit à Henri III. inclusivement, ainsi elle ne contient que six Regnes.

Louis XII. ayant été averti qu'un Gentilhomme, *Commensal de sa Maison*, avoit maltraité un Paysan, » ordonna qu'on retran- » chât le pain à ce Gentilhomme. » L'Officier s'en étant plaint au » Roi, Sa Majesté lui demanda si » le vin & les mets qu'on lui ser- » voit, ne suffisoient pas; & sur la » réponse qu'il lui fit que le pain » étoit essentiel, le Roi qui s'y » attendoit, lui dit alors avec sevé- » rité : *Eh ! pourquoi donc êtes- » vous assez peu raisonnable pour » maltraiter ceux qui vous le met- » tent à la main?* «

Pour détacher ce Monarque de la ligue de Cambrai, les Vénitiens lui envoyerent une Ambassade, dont le Chef (Condolmieri,) *dans une longue harangue*, fit » entendre qu'il n'étoit

» pas sûr de s'attaquer à une Puis-
» sance guidée par un aussi grand
» nombre de sages têtes qu'en
» avoit Venise. Louis XII. qui
» avoit pris son parti, se con-
» tenta de répondre agréablement:
» *M. l'Ambassadeur, tout ce que*
» *vous dites est très-beau; mais*
» *j'opposerai tant de fous à vos*
» *sages que j'en viendrai à bout.*
» *Nos fous sont des gens qui frap-*
» *pent par-tout, & sans entendre*
» *raison quand ils y sont.* «

Quand Louis XII. étoit engagé dans des guerres qui exigeoient des dépenses extraordinaires, *faites en sorte*, disoit-il à son Conseil, *qu'on puisse lever des subsides qui ne soient point à charge à mes Peuples..... Un bon Pasteur ne sauroit trop engraisser son troupeau.*

Voulant profiter des malheurs de la France sous François I. Henri VIII. Roi d'Angleterre, fit de-

mander à ce Monarque les *arrérages d'une pension qu'il prétendoit lui être due*, avec le Comté de Boulogne & quelques autres Terres dont il avoit, *disoit-il*, la propriété, comme il étoit en état de le justifier par de bons titres. Il menaçoit, en cas de refus, de passer la Mer, & de venir jusqu'au Louvre rendre une visite au Roi. La réponse qu'on fit à ses Ambassadeurs, fut aussi agréablement tournée que celle de Louis XII. aux Vénitiens. » *Dites à* » *votre Maître*, répondit Fran- » çois I, *que s'il vient comme* » *ami, je le recevrai de bon* » *cœur; que s'il vient armé &* » *comme ennemi, j'ai cinquante* » *mille hommes tout prêts à exa-* » *miner ses titres, & à lui en* » *montrer les défauts.* «

Charles IX. aimoit la Musique, la Peinture & la Poësie : il faisoit même de bons Vers François : ce

goût pour les Beaux-Arts ne l'empêchoit pas de dire des Poëtes qu'ils » *reſſemblent aux chevaux.* » *Ils deviennent lâches, & perdent* » *leur vivacité dans la trop grande* » *abondance : il faut les nourrir;* » *mais il ne faut pas les engraiſ-* » *ſer.* « Ce n'eſt pas qu'il ne fût naturellement libéral & généreux, comme l'obſerve l'Auteur de ces Tablettes. » *Les Rois*, » diſoit-il, *doivent donner faci-* » *lement. L'Etat eſt un grand* » *fleuve, le Tréſor Royal eſt une* » *Mer; mais il ne doit pas être* » *un gouffre, & l'argent doit y* » *avoir ſon flux & ſon reflux.* «

La troiſième Partie de ces Tablettes eſt la plus riche, quoiqu'elle ne contienne que quatre Regnes, dont le premier eſt celui de Henri IV. Dans les premiéres années de ſon Regne, ce Prince diſoit qu'il *étoit Roi ſans Couronne, Général ſans Soldat, &*

très-ſouvent ſans argent ; ainſi que mari ſans femme.

L'Auteur n'a pas manqué de conſigner, dans ſes Tablettes, un trait qui eſt un garant bien ſûr de la ſincère & ſolide converſion de Henri IV. » En paſſant un jour » près du Louvre, *dit-il*, ce Prince » rencontra un Prêtre qui portoit » le S. Sacrement : il ſe mit auſſi- » tôt à genoux, & l'adora fort reſ- » pectueuſement. Le Duc de Sully, » Calviniſte, qui l'accompagnoit, » lui dit : *Sire, eſt-il poſſible que » vous croyiez en cela, après les » choſes que j'ai vuës ?* Le Roi lui » répondit : *Oui, vive Dieu, j'y » crois, & il faut être fou pour » n'y pas croire : je voudrois qu'il » m'en eût couté un doigt de la » main, & que vous y cruſſiez » comme moi.*

» Un Courtiſan lui demandoit » grace pour ſon Neveu, qui » avoit commis un aſſaſſinat. *Je*

» *ſuis bien fâché*, lui dit le Roi, » *de ne pouvoir vous accorder ce* » *que vous me demandez. Il vous* » *ſied bien de faire l'Oncle, & à* » *moi de faire le Roi. J'excuſe* » *votre demande, excuſez mon* » *refus.* «

Dans la vie de Henri IV. il y a eu beaucoup à glaner pour ces Tablettes. Ce Monarque ſi grand dans ſes exploits, ſi ſage dans ſes maximes, n'en étoit pas moins fertile en bons mots. » Un fameux » Médecin ayant quitté le Calvi- » niſme pour embraſſer la Reli- » gion Catholique, il dit à Sully: » *Sully, mon ami, ta Religion eſt* » *bien malade, les Médecins l'a-* » *bandonnent.*

» Un Seigneur qui avoit long- » temps balancé durant les trou- » bles à prendre parti, l'étant venu » trouver, comme il jouoit à la » Prime, il lui dit: *Approchez,* » *Monſieur, ſi nous gagnons, vous* » *ſerez des nôtres.* «

Rien de plus ſublime que la Lettre qu'il écrivit au *brave* Crillon, après la victoire d'Arques. *Pens-toi, brave Crillon, nous avons combattu à Arques, & tu n'y étois pas.* Ce trait ſi ſimple, ſi vif & ſi animé, peint en entier la valeur de l'un & de l'autre.

» Ce Prince, *dit l'Auteur des* » *Tablettes*, combloit de careſſes » un Marchand célèbre, qui fai- » ſoit de grandes entrepriſes. Ce » Marchand s'aviſa d'acheter des » Lettres de Nobleſſe. Le Roi ne » le regarda plus. Il oſa en de- » mander la raiſon. C'eſt, *lui* » *répondit-il*, que je vous conſide- » rois comme le premier Mar- » chand de mon Royaume; & je » vous regarde à préſent comme » le dernier des Gentilshommes. « On ne doit pas s'étonner qu'un Prince ſi riche en reparties occupe 144 pages dans ces Tablettes.

L'Auteur ne s'étend pas avec

moins de complaisance sur Louis XIV. Il nous rappelle ces Vers de Bérénice, où *Racine l'avoit en vuë, & où toute la Cour le reconnut.*

> En quelque obscurité que le Ciel l'eût
> fait naître,
> Le monde, en le voyant, eût reconnu
> son Maître.

Et ce Madrigal du Chevalier de Cailly sur le portrait du Roi sans Couronne.

> Que cette Majesté me plaît !
> Avec l'éclat qui l'environne,
> Il ne lui faut point de Couronne,
> Pour nous apprendre ce qu'il est.

Quelle dignité, quelle grace, ce grand Roi ne savoit-il pas mettre dans ses discours quand il vouloit obliger ! Témoin la réponse qu'il fit à M. le Cardinal de Noailles, quand cette Eminence vint

le remercier de ſa nouvelle dignité. *Je ſuis aſſûré, M. le Cardinal,* lui dit-il, *que j'ai eu plus de plaiſir à vous donner le Chapeau, que vous n'en avez eu à le recevoir.*

M. de Lamoignon, dit-il un jour à cet illuſtre Avocat-Général, à qui il avoit promis la même penſion qu'il avoit accordée à M. Talon ſon Collégue, *vous ne me parlez plus de votre penſion?* » Sire, » *répondit ce Magiſtrat*, j'attends » que je l'aie méritée. *Si vous le » prenez de ce côté-là*, dit le Roi, » *je vous dois des arrérages.* « Ils furent en effet payés, la penſion ayant été accordée à commencer du jour que M. de Lamoignon l'avoit demandée.

Se plaignant des travaux qu'on faiſoit au Port de Mardik, l'Ambaſſadeur d'Angleterre parla au Roi *avec plus de véhémence que de retenue.* Louis XIV. l'écouta

ſans l'interrompre, & quand la harangue fut achevée, il répondit : *M. l'Ambaſſadeur, j'ai toujours été le Maître chez moi, quelquefois chez les autres : ne m'en faites pas ſouvenir.*

En 1690, à la mort de Madame la Dauphine, l'Evêque de Meaux ayant dit au Roi, qui étoit dans la Chambre de la Princeſſe : *Il faudroit que Votre Majeſté ſe retirât. Non, non,* répondit le Roi, *il eſt bon que je voie comme meurent mes pareils.*

Les 91 pages que le Regne de Louis XIV. occupe dans ces Tablettes, ſont les mieux remplies de tout l'Ouvrage. L'humanité, la générosité, la droiture, la franchiſe, la fermeté, la Religion de cette grande ame s'y manifeſtent par des traits aſſortis à tous les évènements & à toutes les rencontres que le cours des affaires amene. Il n'y a preſque aucun de

ces traits qui ne caractèrise un Roi supérieur aux succès les plus brillants & aux revers les plus accablants, & ce qui est peut-être encore plus singulier aux foiblesses & à l'amour propre dont les plus grands hommes ne sont jamais exemts.

L'Auteur a raison de dire, dans sa Préface, que les Rois se peignent *eux mêmes* dans ses Tablettes, & que *c'est dans leurs mains qu'on trouve le pinceau.* Les portraits en sont d'autant plus fidèles que les traits qui forment le tableau, sont moins étudiés & moins réfléchis : ils échappent à ces Princes comme involontairement. En les jettant sans dessein, au hazard, & comme par instinct, ils ne soupçonnent pas même qu'ils tracent leur image. Ces Tablettes forment un Recueil agréable. Nous ne doutons point que les Editions successives ne doivent encore l'améliorer.

Août, 1759.

ARTICLE LXXXIX.

BIBLIOTHÉQUE Portative des Pères de l'Eglise qui renferme l'Histoire abrégée de leur vie, l'Analyse de leurs principaux Ecrits ; les endroits les plus remarquables de leur doctrine sur le dogme, la morale & la discipline, avec leurs plus belles sentences : Ouvrage utile à M[rs] les Ecclésiastiques, & même à tous les Fidèles qui desirent s'instruire à fond de leur Religion. (Volume *in*-8°. de 600 pages.) Par M.*** *Tome II. contenant saint Basile, saint Cyrille de Jérusalem, saint Gregoire de Naziance, saint Ephrem & saint Gregoire de Nysse.* (Prix en feuilles 4 livres, relié 5 livres.) A Paris, chez Aug. Mart. Lot-

tin, rue S. Jacques, au Coq &c.
M. DCC. LIX.

DANS nos Mémoires de Janvier dernier, nous avons fait connoître le genre, le goût, l'utilité de cette Bibliothéque : il nous ſuffira donc d'indiquer les objets contenus dans ce Volume, & d'inviter les Eccléſiaſtiques ſur-tout à ne pas ſe priver d'un Ouvrage ſi heureuſement imaginé & exécuté pour leur inſtruction.

On a ici l'Analyſe des Œuvres de S. Baſile, de S. Cyrille de Jéruſalem, de S. Gregoire de Nazianze, de S. Ephrem & de S. Gregoire de Nyſſe. Ce ſont des Abrégés, comme nous l'avons dit, formés d'après nos meilleurs Bibliographes Eccléſiaſtiques, M. Dupin, D. Ceillier, M. de Tillemont &c. En reprenant ces Auteurs, on trouve le fond de cette *Bibliothéque portative*. D. Ceillier

ſur-tout en a comme fourni le tiſſu, l'ordre & toute la diſpoſition, hors néanmoins la partie qui comprend les *Sentences ſpirituelles.* Cette Addition eſt due au nouveau *Bibliothécaire*, & ce n'eſt pas ce qu'on approuve le moins dans ſon Ouvrage. Voici quelques maximes de S. Baſile. » Nous ne devons point rechercher les choſes qui ne nous peuvent ſuivre après cette vie. » Quelle eſt l'obligation propre & » particulière de ceux qui mangent le pain & boivent le breuvage de Dieu ? c'eſt de conſerver un ſouvenir continuel de » celui qui eſt mort & reſſuſcité » pour eux. Un Prélat doit être » perſuadé que plus il y a de perſonnes qui lui ſont ſoumiſes, » plus il y en a qu'il eſt obligé » de ſervir. L'Art de la Médecine nous fournit de grands » enſeignements pour la conti-

» nence : car il retranche toutes » ſortes de délices, il condamne » l'excès du manger ; il réprouve » la variété des mêts, &c. Quel- » que grand bien que nous rece- » vions de nos amis, peut-il être » comparable à celui que nos en- » nemis nous procurent ; puiſ- » qu'il eſt écrit : *Vous êtes bien-* » *heureux quand les hommes vous* » *perſécuteront, &c?* Le Médi- » ſant communique la contagion » de ſes calomnies à trois ſortes » de perſonnes : car il bleſſe celui » dont il dit du mal, ceux devant » qui il le dit, & ſoi-même qui le » dit. «

Les Vies abrégées qu'on nous donne ici des ſaints Pères, ſont auſſi un des plus grands ornements de cette Bibliothéque. Peut-être l'Auteur ſeroit-il bien conſeillé de les étendre un peu plus. Celle de S. Baſile, par exemple, eſt trop courte pour le ſujet qu'elle

embraſſe. On a une ſi grande idée de ce Saint qu'on retrouve toujours volontiers les détails qui le concernent. Il ſemble que toute l'Antiquité ſe ſoit accordée à publier des Panégyriques en ſon honneur : la plûpart de ces éloges ſubſiſtent, & font l'admiration des hommes de Lettres qui ſavent eſtimer & révérer les Héros de la Religion.

Les Catéchèſes de S. Cyrille de Jéruſalem ſont un des plus précieux monuments du quatrième ſiècle. Notre Auteur dit un mot pour venger l'authenticité des cinq dernières contre deux ou trois Ecrivains Proteſtants, qui les ont trouvées trop déciſives pour la préſence réelle & pour la tranſubſtantiation. Il recueille peu de maximes ſpirituelles de S. Cyrille, parce que les Ouvrages de ce Père ſont plutôt des expoſitions de ce qui ſe faiſoit dans

l'Eglise que des Recueils de sentiments & d'affections. On ne voit rien non plus, dans ce Volume, sur la Lettre de S. Cyrille à Constantius. Notre Bibliographe, en qualité d'Abbréviateur, a cru devoir se borner aux Catéchèses. Nous avertissons cependant, pour le maintien de la bonne Tradition sur le *Consubstantiel*, qu'on trouve ce terme appliqué à la Trinité dans la Lettre à Constantius. Saint Cyrille le donne pareillement au S. Esprit, si nous en croyons les Editions antérieures à celle de D. Touttée: & la suppression de ce mot, dans cette dernière Edition, fit naître des critiques, il y a 37 ou 38 ans; mais toutes ces choses sont trop Polémiques pour la *Bibliothéque portative* des Pères.

L'Article de S. Gregoire de Nazianze comprend plus de 160 pages. Quoiqu'il soit bien tra-

vaillé, bien ſuivi, bien inſtructif, nous ne pouvons nous diſpenſer d'y remarquer quelques mépriſes, ou plutôt quelques diſparates, auxquelles ont donné lieu les Auteurs qui ſervent de guide à notre Bibliothécaire.

Dans le premier Diſcours de S. Gregoire de Nazianze touchant le Sacerdoce, ce ſaint Evêque dit: *Perſonne n'eſt digne du grand Dieu, du grand Sacrifice, du grand Pontife, s'il ne commence par ſe rendre une Hoſtie ſainte & vivante &c.* Et cette penſée qui eſt très-belle, ſe trouve affoiblie par cette expreſſion qu'on tranſcrit ici d'après D. Ceillier: *Perſonne n'eſt digne d'offrir le Sacrifice du Seigneur en qualité de Pontife, à moins que de ſe rendre une Hoſtie vivante &c.* *

* Notre Auteur rend cette belle penſée dans la 6e des Sentences ſpirituelles qu'il tire de S. Gregoire. (p. 354.

Dans ſon premier Diſcours contre Julien l'Apoſtat, S. Gregoire apoſtrophe les Peuples, les Anges, l'*Ame de l'Empereur Conſtantius*, mort depuis pluſieurs années. On traduit ici *le génie de Conſtantius* : expreſſion qui n'eſt pas fort ordinaire dans la bouche des Orateurs Chrétiens, encore moins des ſaints Pères.

Dans ſon ſeptième Diſcours, le ſaint Docteur appelle S. Pierre le ſoûtien de l'Egliſe, *Petrus Eccleſiæ Columen*, & le Grec eſt auſſi expreſſif. D. Ceillier a traduit *Pierre qui eſt comme le ſoûtien de l'Egliſe* ; & notre Auteur le copie ; mais plus bas (p. 339,) quand il rend compte de la doctrine de S. Gregoire de Nazianze, il retranche le *comme*, & cela eſt mieux. D. Ceillier fait la même choſe.

Dans l'Oraiſon funèbre de Ste Gorgonie ſa ſœur, S. Gregoire raconte comment cette ſainte femme

ayant été frappée de paralysie, se prosterna devant un Autel, invoqua *celui qu'on y adoroit ;* puis mêlant l'eau de ses larmes avec ce qu'il lui restoit des *Antitypes* du Corps de Jesus-Christ, & formant de ce mêlange une espèce d'onguent dont elle se frotta, tout-à-coup elle fut parfaitement guérie. Voilà, encore une fois, ce que rapporte S. Gregoire de Nazianze ; & M. de Tillemont, avec quantité d'autres Théologiens, ne doute pas que ces *Antitypes* ne fussent l'*Eucharistie même ;* d'où l'on conclut avec raison que Ste Gorgonie étoit dès-lors baptisée, puisqu'elle touchoit le Corps du Seigneur. Or D. Ceillier, suivi par notre Auteur, supprime cette circonstance *de l'Eucharistie.* Ils disent l'un & l'autre que *la prière* de Ste Gorgonie, *mêlée de larmes, fut comme un onguent dont elle s'oignit le corps ;* ce qui feroit

diſparoître ce beau miracle opéré par la vertu du ſaint Sacrement. Mais notre Bibliothécaire (à la page 335) rendant compte des ſentiments de S. Gregoire ſur l'Euchariſtie, rétablit le paſſage à peu-près tel qu'il doit être. Nous trouvons que D. Ceillier en uſe de même. Pour la perfection des deux Bibliothèques, il faudroit donc que le ſens de S. Gregoire fût rendu par-tout d'une manière uniforme.

L'Article de S. Ephrem eſt tout auſſi bien qu'il pouvoit être en ſe bornant aux anciennes Editions, comme a fait D. Ceillier & notre Auteur après lui. On ſait que la dernière Edition, en ſix Volumes, contient une multitude d'Ouvrages de ce Père, qui n'avoient point encore vu le jour. Comme cette *Bibliothéque portative* des Pères ſera, ſans doute, imprimée pluſieurs fois, l'Auteur eſt prié

bien instamment de retoucher tout son morceau de S. Ephrem sur l'Edition Syriaque, Grecque & Latine de Rome. Il verra qu'une difficulté qu'il se propose lui-même touchant la présence réelle (p. 422) & qu'il résout avec sagacité, n'est au fond qu'une objection fondée sur la mauvaise Traduction Latine de S. Ephrem ; que le Texte Grec de ce Père est d'une précision admirable &c. Sur quoi il pourra tenir compte aussi d'une Lettre Critique, qui se trouve dans nos Mémoires de Janvier 1756, I. Volume.

Voici quelques Sentences de S. Ephrem : » Parlez beaucoup à » Dieu & peu aux hommes. Heu» reux celui qui supporte son pro» chain ; mais malheur à celui » qui, sans s'en appercevoir, obli» ge son prochain à le supporter. » Qu'est-ce qu'un Chrétien a de » commun avec le Ciel, puisqu'il » est

» eſt mort au monde ? Les Mar-
» chands qui trafiquent dans le
» monde, comptent tous les jours
» leurs gains & leurs pertes. Uſons-
» en de même pour le Ciel ; ayons
» ſoin chaque jour, le ſoir & le
» matin, d'examiner comment va
» notre commerce actuel &c. «

L'Analyſe des Œuvres de ſaint Gregoire de Nyſſe nous a paru très bonne, & la vie de ce ſaint Docteur, frère de S. Baſile, eſt racontée avec aſſez d'étendue : ce qui eſt très-à-propos dans un Livre tel que celui-ci, qui doit intéreſſer par l'Hiſtoire des Pères, & inſtruire par le réſultat de leur doctrine. L'Auteur raſſemble trente-huit Maximes ſpirituelles de S. Gregoire de Nyſſe, parmi leſquelles on lit celle-ci qui eſt rapportée dans preſque tous les Livres de piété : *Le temps d'aimer Dieu, c'eſt toute la vie.* Le ſaint Docteur ajoûte

& le temps de haïr l'adversaire de notre salut, c'est aussi toute la vie.

Nous abandonnons toute cette bonne lecture aux réflexions des gens de bien, & nous croyons qu'ils doivent tous applaudir au projet & à l'exécution de la *Bibliothéque portative.*

ARTICLE XC.

TRAITÉ DES TUMEURS & des Ulcères, où l'on a tâché de joindre à une Théorie solide, la pratique la plus sûre & la mieux éprouvée, &c. (Deux Volumes *in*-12.) A Paris, chez Cavelier, rue S. Jacques, &c. M. DCC. LIX.

IL est peu de Livres, en Médecine, aussi méthodiques que ce *Traité des Tumeurs & des Ulcè-*

res. Quand l'Auteur n'en avertiroit pas dans sa courte Préface, on devineroit aisément qu'il a beaucoup d'expérience dans l'Art d'enseigner. Ce n'est guères qu'en donnant des leçons qu'on acquiert cette clarté, cet ordre, cette netteté d'idées & d'expressions qui font le mérite d'un Ouvrage destiné à l'instruction publique.

Celui-ci renferme, dans l'étendue de cinq Livres, tout ce qui concerne les *Tumeurs*, & l'Auteur y ajoûte un 6e Livre sur les *Ulcères*, avec deux Lettres critiques touchant quelques remèdes qu'on veut accréditer aujourd'hui. Nous indiquerons quelques Articles; & d'abord nous avertissons que, sur les Tumeurs & les Ulcères, la méthode de l'Auteur consiste à présenter de suite la *Description*, les *Différences*, les *Causes*, le *Diagnostic*, le *Prognostic*, la *Curation* de chaque

Maladie. Tel eſt le Tableau général de tout l'Ouvrage.

On eſt toujours affligé de la multitude des maladies qu'expoſent les Livres de Médecine. Combien de ſujets d'humiliation, pour l'amour propre, ſe préſentent dans les détails des Tumeurs! On n'annonce que cinq Livres où l'on parle de ſuite du *Phlegmon*, de l'*Ereſipèle*, de l'*Œdème*, du *Squirrhe*, de diverſes Tumeurs, de l'*Emphysème*, &c. mais chacune de ces eſpèces à ſes branches, ſes diviſions ſubalternes. Dans le premier Livre, par exemple, qui traite du *Phlegmon*, tout eſt *Phlegmoneux*, ou caractériſé par l'inflammation, au moins dans ſes cauſes: & voilà tout-à-coup un eſſain de maux qui ſe déchaîne; l'*Abſcès*, la *Gangrène*, le *Furoncle*, l'*Orgueilleux*, le *Dragonneau*, le *Charbon*, le *Panaris*, les *Parotides*, les *Bubons*, les

Engelures, les *Meurtrissures* : tout cela rangé dans l'étendue de plus de 200 pages. Il en est de même des autres Livres : le mal qu'on y propose en chef, est comme une hydre à plusieurs têtes ; il faut les attaquer toutes l'une après l'autre, & il y a contre chacune des armes particulières que l'Auteur a bien connues.

Ce qu'il y a de bien remarquable, dans son Ouvrage, c'est la bonne Physique qui y regne : elle occupe sur-tout l'Article des *Causes*, & c'est sa place naturelle. Les causes des maladies dépendent de certains cas ou accidents physiques qu'il faut savoir connoître & expliquer.

Le *Phlegmon*, par exemple, est toujours accompagné de chaleur, de rougeur, de douleur pulsative ; trois choses qui » prouvent que cette Tumeur dépend » d'un amas de sang qui a peine

» à franchir certains vaiſſeaux, » & qui s'y accumule contre l'or» dre naturel. On ſait, *continue* » *l'Auteur*, que les artères qui » portent le ſang aux parties, après » pluſieurs ſouſdiviſions, parvien» nent à la petiteſſe des artères » capillaires, & forment, dans la » partie même, un double lacis ou » réſeau, l'un d'artères capillaires » qui s'entrecommuniquant par » un nombre infini d'anaſtomo» ſes latérales, vont enfin abou» tir aux principes correſpondants » de la veine qui doit reprendre » le ſang; & l'autre, de pareils » vaiſſeaux capillaires lymphati» ques qui naiſſant de ces petites » artères, & anaſtomoſés en plu» ſieurs façons, vont ſe rendre » dans un vaiſſeau lymphatique, » qui porte la lymphe dans les » routes connues de la circulation » de la lymphe, d'où elle rentre » dans le courant de la circulation » du ſang.«

Cette exposition met en voie de concevoir comment le sang peut s'arrêter dans les artères capillaires, ou dans les vaisseaux lymphatiques ; comment il peut y faire *stagnation*, *irruption*, *extravasation*, qui sont les trois degrés du *Phlegmon* ; comment ces accidents peuvent & doivent arriver par le vice du sang, par le vice des vaisseaux de la partie, par le vice du sang & des vaisseaux tout-à-la-fois. Voilà donc, encore une fois, une bonne explication physique d'où dépend la connoissance du Phlegmon & la méthode qu'il convient d'employer pour le guérir : méthode qui consistera nécessairement dans trois choses ; attaquer le vice du sang, relâcher le tissu de la partie enflammée, aider la résolution & en procurer le succès complet. L'Auteur développe si clairement toutes ces choses qu'il n'est point

de Lecteur médiocrement attentif qui ne puiſſe les ſaiſir, & qui, dans l'occaſion, n'en pût faire l'application pratique.

Le Phlegmon, qui ne peut pas ſe réſoudre, dégénère immanquablement ou en *Abſcès*, ou en *Gangrène*, ou même en *Sphacèle*, qui eſt le terme de la Gangrène, & ce qu'on appelle la *mortification confirmée*. Tels ſont les ſujets de deux grands Chapitres, où l'on remarque toujours le même ordre d'inſtruction. Il y a, dans celui de l'*Abſcès*, deux endroits importans : le premier concerne la transformation du ſang en pus ; le ſecond indique les cas où il faut ouvrir un *Abſcès* ; l'un regarde la théorie, l'autre la pratique. Viennent enſuite les diſcuſſions ſur la *Gangrène*, qui eſt double, ordinaire & ſcorbutique ; & ſur le *Sphacèle*, qui eſt preſque toujours funeſte au malade. *La Gangrène*

produit le Sphacèle, & le Sphacèle la mort, à moins qu'on n'y apporte de prompts remèdes ; ainſi le prognoſtic de ces maux eſt toujours fâcheux. L'Auteur traite *ces maux* de manière à donner peu d'eſpérance aux perſonnes qui en ſont attaquées : » On ne peut guè-» res, *dit-il*, eſpérer de guérir » que la Gangrène de cauſe externe » ou accidentelle, qui arrive dans » un ſujet jeune, ſain & bien conſ-» truit, & qui attaque une partie » qu'on peut extirper dans le be-» ſoin, ou du moins qu'on peut » ſcarifier & brûler ſans inconve-» nient. «

C'eſt ordinairement un petit mal que le *Furoncle* ou le *Clou*, quoiqu'il ſoit incommode & douloureux : *In Furunculô nullum periculum eſt*, dit Celſe cité par notre Auteur, *etiamſi nulla curatio adhibeatur.* On nous marque pourtant ici les cas où ce petit mal

devient grand. L'*Orgueil* ou l'*Orgueilleux*, petit bouton qui se forme sur les bords des paupières, est une sorte de Phlegmon, puisqu'il a chaleur, rougeur, douleur; mais il est *sans aucun danger*, il se guérit sans remèdes internes, sans trop de contrainte pour le régime. En bassinant l'œil avec de l'eau tiède, ou une légère décoction de racine de Guimauve, on se delivre de cette incommodité.

L'Article où l'Auteur traite du *Dragonneau*, est remarquable par les recherches qu'il a fallu faire pour en parler. Le Dragonneau est une maladie inconnue en Europe, & reléguée, en quelque sorte, chez les Egyptiens, les Arabes, les Ethiopiens &c. On la représente comme une Tumeur qui contient une espèce de corde ou de ficelle, longue quelquefois de dix ou douze pieds, laquelle,

dans le traitement, se dévide autour d'une baguette de plomb. On dispute beaucoup de la nature & des caractères de ce long fil: c'est plutôt un ver que toute autre chose, & l'Auteur tâche d'en expliquer la possibilité, les causes, les effets, les remèdes. Comme ce mal n'attaque point encore notre Continent, la lecture de cet Article sera une affaire de pure curiosité. On y trouvera bien de l'érudition : ce qui montre que, quand l'Auteur épargne les citations dans les autres Chapitres, c'est qu'il s'attache à être court & à ne dire que des choses utiles.

L'*Anthrax* ou *Charbon* est dangereux ; le *Panaris*, sans être *presque jamais mortel*, cause de grandes douleurs ; les *Parotides* & les *Bubons* ne sont jamais sans danger ; les *Engelures* ne doivent inquiéter personne, à moins

qu'elles n'amenent la Carie des os ou la Gangrène : ce qui eſt fort rare ; les *Meurtriſſures* n'effrayent que quand il y a fracture d'os. Tous ces ſujets rangés, ſous le titre du Phlegmon, renferment un détail très-conſidérable & très-ſuivi de doctrine & de pratique Médicinale.

L'*Eréſipèle* & tous les maux de ſa claſſe, rempliſſent le ſecond Livre. Pour donner une idée claire de l'Eréſipèle, il faut expliquer la ſtructure de la peau & des différentes parties dont elle eſt compoſée : c'eſt ce que l'Auteur exécute avec beaucoup de ſoin. Après quoi il indique les parties qui contribuent à la production de l'Eréſipèle ; il fait connoître les cauſes qui arrêtent le ſang de la peau. L'épaiſſiſſement & l'acreté de la ſueur, le froncement ou l'éréthiſme des fibres tendineuſes de la peau tiennent le premier rang

parmi ces cauſes ; mais la Phyſique de tout ceci doit être étudiée dans l'Ouvrage même, ainſi que le traitement de l'Eréſipèle : traitement qui conſiſte dans l'uſage des remèdes internes & externes; & dans le choix de ces remèdes, ſelon que l'Eréſipèle eſt bénigne ou maligne. Le premier cas a lieu quand l'Eréſipèle eſt peu étendue; quand le malade eſt ſans fièvre, ou qu'il n'en éprouve qu'une médiocre ; quand le mal vient d'une cauſe externe & accidentelle ; enfin quand il tourne à réſolution. Au contraire l'Eréſipèle eſt maligne & dangereuſe, quand elle eſt accompagnée d'une fièvre violente, de boutons, de charbons, d'ampoules ; quand elle vient de cauſe interne, telle que le vice du ſang ; quand elle ſe tourne en ſuppuration, ſur-tout ſi elle ſe fait ſous la peau ; quand elle ſe termine en Gangrène ou en Sphacèle ; quand

elle rentre tout à coup ſans diminution des accidents, &c.

Les Dartres ſont de pluſieurs eſpèces que l'Auteur détaille avec leurs cauſes, leurs ſymptômes, leur diagnoſtic &c. Ce mal eſt plus incommode que dangereux, plus difficile à guérir quand il vient de cauſe interne, plus fâcheux encore quand il eſt carcinomateux &c. On indique de ſuite les remèdes, &, ce qui eſt peut-être encore plus précieux, les attentions qu'il faut porter dans le traitement des Dartres.

Sous cette claſſe, nous trouvons quelques maux dont on ne s'occupe guères quand on eſt ſurchargé de ſoins, & qu'on fait peu de cas de ce qui intéreſſe le teint & la bonne mine : telles ſont l'ébullition du ſang, les échaubouillures, les rouſſeurs, la couperoſe, les boutons au viſage &c. Mais la Gale, la Teigne, & quelques au-

tres mauvais Commenſaux doivent être expulſés par le régime & par les médicaments. Pour les *taches de naiſſance* dont l'Auteur traite auſſi, ce ne ſont pas des maladies, mais des défectuoſités naturelles, & l'on comprend ſous ce nom les marques que le préjugé attribue aux impreſſions vives dont les femmes enceintes ſont affectées. » On ne » doit point être ſurpris que les » femmes qui ont tant d'envies bi» zarres & tant d'allarmes frivoles » pendant leur groſſeſſe, trouvent » enſuite à point nommé dans les » taches de leurs enfants, des reſ» ſemblances avec quelques-unes » des choſes qu'elles ont deſirées » ou appréhendées, & qu'elles » s'affermiſſent par-là dans leur » prévention; mais il y a lieu de » s'étonner que tant de gens inſ» truits aient légèrement embraſſé » une pareille opinion, dont la » fauſſeté eſt évidente : car il n'y a,

» entre la mère & l'enfant, qui est
» dans son sein, aucune commu-
» nication de nerfs qui puisse faire
» passer, dans l'enfant, les im-
» pressions qui affectent la mère;
» & d'ailleurs quand ces impres-
» sions passeroient à l'enfant, elles
» ne sauroient produire en lui la
» ressemblance des objets qui les
» ont excitées dans la mère. «

L'Auteur n'attribue donc point les *taches de naissance* à l'imagination des femmes enceintes. Il croit que le siège de ces taches est dans la membrane réticulaire, qui peut être altérée ou par la dilatation des vaisseaux sanguins, ou par le vice de l'humeur muqueuse contenue dans cette membrane. Et comme il arrive quelquefois que ces taches sont accompagnées d'une excroissance de poils qui couvrent quelques parties de la peau, on assûre ici que le siège de ces poils est dans les capsules

qui leur ſervent de baſe & de ſol. En groſſiſſant, ces capſules fourniſſent plus de nourriture aux poils, & les épaiſiſſent par cette raiſon. Quant aux cauſes ultérieures de la dilatation des vaiſſeaux ſanguins, du vice qui ſe répand dans l'humeur muqueuſe, de l'augmentation de certaines capſules des poils, elles peuvent être de pluſieurs eſpèces, qu'il n'eſt aiſé ni de deviner ni d'expliquer. Il faudra lire tout cet Article par curioſité, car ce n'eſt point le cas d'apprendre à faire des remèdes, quoique l'Auteur en indique quelques-uns contre les taches qui ſeroient tout-à-fait diſgracieuſes.

L'Œdème, qui donne ſujet au 3^e^ Livre de cet Ouvrage, eſt une tumeur ou enflure, ſans rougeur, ſans chaleur, ſans douleur : elle dépend d'un engorgement de la lymphe dans les veines, ou d'une extravaſation de la lymphe dans

les parties voisines. L'engorgement mène à l'extravasation ; & pour opérer la cure de ce mal, il faut vuider la sérosité trop abondante qui est dans le sang ; ôter toutes les causes qui font déposer trop de lymphe dans la partie malade ; fortifier le ressort de la partie, pour aider l'expression de la lymphe qui y croupit. Ces trois indications entraînent un détail de remèdes convenables. De-là l'Auteur passe aux *Hydatides*, qui sont de petites vésicules dont le siège est dans la surface des viscères ou dans les membranes de leurs cavités. Ces vésicules sont pleines d'eau, & c'est ce qui leur donne le nom d'*Hydatides*. Il faut beaucoup chercher dans les Médecins Grecs, pour y trouver des vestiges de ce mal ; les fréquentes inspections de cadavres l'ont fait reconnoître ou soupçonner des Modernes : nous disons *soupçonner*,

parce qu'on n'a encore que des conjectures à cet égard. Aussi notre judicieux Auteur observe qu'on ne doit point *ordonner de remèdes pour les HYDATIDES, à l'égard desquelles on n'a que des soupçons très-incertains.*

Il n'en est pas de même des Tumeurs exposées dans le quatrième Livre. Toutes sont fort connues : on les discute en cet ordre, le *Squirrhe*, le *Cancer*, les *Ganglions* ou *Nodus*, les *Verrues*, les *Cors aux pieds*. Ces trois dernières espèces sont plus incommodes que dangereuses, & il y a d'ailleurs beaucoup de petits remèdes vulgaires : l'Auteur en fournit de nouveaux, ou simplifie & rectifie les anciens.

Pour le Squirrhe & le Cancer, ce sont de grands maux, sur-tout le second à cause de la douleur qu'il cause & de la mort qui en est infailliblement la suite quand

on ne peut pas l'extirper. Le Squirrhe eſt dur, ſans douleur, ſans rougeur, ſans chaleur particulière, & il ſe forme par le ſéjour de la lymphe, ou des différentes humeurs recrémentielles ou excrémentielles qui s'arrêtent, s'épaiſiſſent, ſe durciſſent dans les différents viſcères. L'explication phyſique de cet épaiſſiſſement, & des cauſes qui peuvent le produire eſt très-bien dans ce 4^e^ Livre. On n'y donne aucune eſpérance de guérir le Squirrhe *parfait*; c'eſt celui où il ne reſte ni ſentiment, ni molleſſe, ni douleur : tout y eſt dur, *rénitent*, *indolent*, quoique la vie s'y conſerve, & qu'il ne dégénère jamais en Gangrène. Le Squirrhe *imparfait*, celui où l'on remarque quelque *rénitence* & quelque douleur, peut ſe guérir par la voie de la réſolution ou de la ſuppuration, & l'on donne la méthode de ce traitement. On

'oublie pas même les palliatifs ontre le Squirrhe parfait ; ils ser- ent du moins à retarder les pro- rès du mal.

L'Auteur rassemble, dans son inquième Livre, cinq sortes de *umeurs*, qui ne peuvent se rap- orter aux précédentes : ce sont s *Ecrouelles*, les *Loupes* & les *ouêtres*, les *Tumeurs gommeu- s*, les *Tumeurs graisseuses* ou *arcomes*, l'*Emphyseme.* » Les quatre premiéres de ces Tu- meurs n'appartiennent ni au *Phlegmon*, ni a l'*Eréſipèle*, ni à l'*Œdème*, dont elles n'ont au- cun des caractères ; & personne n'a jamais pensé à les y rappor- ter : elles ressemblent davantage au Squirrhe, en ce qu'elles sont indolentes, qu'elles ne changent pas la couleur de la peau ; qu'el- les n'y attirent aucune chaleur particulière, & qu'elles se for- ment toutes peu-à peu & par

» voie de congestion..... Mais il » manque à toutes la rénitence » & la dureté des Squirrhes, qui » en font le caractère le plus essen- » tiel & pathognomonique. Quant » à la dernière de ces Tumeurs, » qui est l'*Emphisème*, elle n'a » aucun rapport ni avec le *Phleg- » mon*, ni avec l'*Eréfipèle*, ni » avec le *Squirrhe* : elle ressem- » ble mieux à l'*Œdème*, par la » mollesse de la partie affectée, » qui conserve d'ailleurs sa cou- » leur & sa chaleur naturelle ; mais » elle en diffère en ce que, dans » l'*Emphysème*, la partie conserve » son ressort & se remet prompte- » ment, quand elle est compri- » mée ; au-lieu qu'il est de l'es- » sence de l'*Œdème* que la partie » œdématique n'ait point de res- » sort, ou n'en ait que très-peu &c.« Nous nous contenterons de ce morceau sur le 5[e] Livre de notre Auteur. On voit par les objets

qu'il renferme qu'on ne doit rien perdre de cette lecture.

Le Livre qui traite des *Ulcères*, comprend plus de 120 pages de ce second Volume ; & cette longue instruction parcourt, en X. Chapitres, *les Ulcères en général*, *l'Ulcère benin ou simple*, *l'Ulcère sec qui ne suppure point ou qui ne suppure pas assez*, *l'Ulcère putride qui suppure trop*, *l'Ulcère calleux*, *l'Ulcère sinueux*, *l'Ulcère qui pénètre jusqu'à l'os*, *l'Ulcère avec excroissance de chairs*, *l'Ulcère qui, sans se remplir, demeure au même état*, *l'Ulcère difficile à se cicatriser.* Comme toute cette doctrine ne pourroit être abrégée sans l'altérer, nous l'indiquons simplement avec les trois causes générales des Ulcères. » La premiére sont les Ab» scès de quelque cause qu'ils pro» viennent..... Dès que l'Abscès est » ouvert ou de lui même, ou par

» la main du Chirurgien, ou par
» l'application d'un caustique, il
» change sur le champ de nom
» & n'est plus que comme un vé-
» ritable Ulcère. La seconde sont
» les blessures de toute espèce.....
» Tant qu'il en coule du sang, tant
» qu'elles sont enflammées & qu'il
» n'en coule rien, elles conser-
» vent le nom & la nature de
» blessures; mais dès qu'il com-
» mence à en couler du pus ou
» quelque chose de purulent, on
» ne les appelle plus que des *Ul-*
» *cères.* La troisième, sont les éro-
» sions qui entament & rongent
» la surface de quelque partie;
» soit qu'elles soient causées par
» quelque humeur âcre qui coule
» de quelque partie du corps hu-
» main, ou par la brûlure du feu,
» de l'huile bouillante, de la cire
» fondue, ou par l'application de
» quelque caustique. « Nous ren-
voyons aux deux Lettres qui
terminent

terminent le Volume & l'Ouvrage. On trouvera, dans ce *Traité des Humeurs & des Ulcères*, la méthode d'un excellent Praticien, les connoiſſances d'un ſavant Médecin, & le ſtyle d'un bon Ecrivain.

ARTICLE XCI.

ESSAIS DE LA SOCIÉTÉ de Dublin, traduits de l'Anglois, par M. Thebault, Docteur en Médecine & Profeſſeur de l'Ecole de Mathématique, établie à Rennes par les Etats de Bretagne. (Volume *in*-12. pages 348.) A Paris, chez les Frères Eſtienne, &c. M. DCC. LIX.

LEs projets de la Société de Dublin, pour être moins brillants que ceux de nos ſavantes

Académies, n'en sont pas moins utiles. Eclairer le Laboureur & l'Artisan, réformer ce qu'il y a de vicieux dans leur routine, perfectionner leurs instruments, améliorer le produit de leur travail, augmenter la fertilité des meilleures terres, rendre fécondes les plus stériles, aiguiser l'industrie dans les Manufactures, les mettre en état de disputer ou même d'enlever la concurrence, éteindre le luxe qui ruine les riches, procurer des ressources aux pauvres, en un mot, étendre l'aisance dans un Etat, & grossir ses forces en réveillant la vie, l'activité & l'émulation dans tous ses membres, ne sont-ce pas-là des objets qui tendent le plus directement au bien & à la gloire d'une Nation ? Si donc, en lisant ces Essais *, on étoit

---

* Ces Essais sont un Recueil de feuilles Hebdomadaires, qui paroissent à

tenté d'en dédaigner les détails, comme trop minces, trop bas, trop groſſiers, & de mépriſer ceux qui s'en occupent ſi ſérieuſement, ce ſeroit une délicateſſe très-déplacée & un orgueil très-mal entendu.

Le zèle qui a formé la Société de Dublin, viſe purement à l'utilité nationale : il ne rougit point d'emprunter de l'Etranger les leçons qu'il donne à ſa patrie. Il ſe flatte avec juſtice que le peuple Irlandois, devenu imitateur, deviendra bientôt le rival de ſes modèles. C'eſt en Hollande & en Flandre qu'on le tranſporte, pour lui apprendre à cultiver le Lin & à le manufacturer, à élever des digues

---

Dublin tous les Mardis, depuis le commencement de l'année 1737. Ce ſont les Membres de la Société même qui publient ces feuilles, & qui parlent au nom de cette Compagnie.

contre les flots de la Mer, & des Chauſſées contre les inondations des rivières, &c.

Pour intéreſſer ce Peuple & lui faire ſentir l'importance des inſtructions qu'on lui prépare, la Société lui inculque d'abord ces grands principes, qui ſont aujourd'hui ſi connus & qui ne ſauroient trop l'être, ſavoir qu'un Etat n'eſt ſolidement riche que de ſes propres fonds; qu'en forçant ſes terres à produire davantage, il acquiert des richeſſes dont la valeur & la durée l'emportent ſur tout ce qu'on pourroit imaginer pour les remplacer, fût-ce le Commerce le plus étendu & le mieux conduit; qu'il s'épargne l'achat des denrées étrangères en les faiſant croître dans le ſol national: Epargne qui, par le calcul qu'on en fait ici, retiendroit dans l'Irlande, & verſeroit ſur ſon peuple près de ſept cents mille livres

ſterling qui en ſortent tous les ans, ſans compter les autres denrées & marchandiſes qui ne ſont que de pur luxe, & dont il ſeroit auſſi aiſé à l'Irlande de ſe paſſer qu'il eſt impoſſible de les tirer de ſon ſol. On en fait ici monter le prix à plus de quatre cents mille livres ſterling. D'où l'on conclut que l'Irlande » conſomme par an plus » d'un million ſterling en denrées » étrangères, dont la plus grande » partie, loin de lui être néceſſaire, » nuiſent à ſon Commerce & en» levent ſes richeſſes. «

Les exportations que l'Irlande fait de ſes denrées chez l'Etranger, ne réparent pas le dommage qu'elle reçoit des importations dont on vient de faire le calcul. Les Fils, les Toiles, la Laine, les Laines filées, le Bœuf, le Beurre, les Cuirs & le Suif ſont les principales de ces exportations. » Tou» tes ces denrées, *diſent les Aſſo-*

» *ciés*, si l'on en excepte la Toile, » n'exigent que peu, ou même » point du tout de travail. Elles » sont nécessaires à ceux qui les » tirent de nous, ou pour leur » consommation, ou pour leurs » Manufactures. Mais la plus » grande partie de ce que nous » recevons en échange, détruit » l'industrie du pauvre, & ne sert » qu'au luxe du riche. En faisant » des exportations aussi considé- » rables, nous enlevons aux pau- » vres leur subsistance pour la don- » ner à des Etrangers..... Il est » prouvé, par le calcul, qu'on » pourroit nourrir, pendant une » année, vingt pauvres familles » avec la quantité de Bœuf & de » Beurre qu'on exporte pour ache- » ter la coëffure d'une femme de » qualité. «

L'Irlande n'a point de Mines d'or & d'argent; mais comme on l'observe ici, un peuple qui cul-

tive une terre fertile en denrées, eſt toujours plus riche qu'un peuple dont le ſol abonde en Mines. Ainſi, avec ſa fertilité ſi reconnue, l'Irlande ne doit point envier les Métaux aux contrées qui les poſſédent. Les Irlandois n'ont donc beſoin que de connoître les avantages de leur Iſle. Après les leur avoir expoſés, on leur enſeigne ici les moyens de les mettre dans la plus grande valeur.

La plus riche branche de leur Commerce naît du Lin qu'ils cultivent & qu'ils façonnent : c'eſt auſſi celle à laquelle on s'attache le plus dans ce Volume : le choix des terres les plus propres à cette plante, l'engrais qui lui convient le mieux, l'élection des ſemences qu'il faut préférer, la ſaiſon & la manière de ſemer la Linette, les attentions néceſſaires pour ſarcler le Lin, pour le garantir des vents & des orages, pour le cueillir,

l'égruger, le ſécher, le rouir, le broyer, l'eſpader, l'affiner, le peigner ou ſerancer, l'aſſortir, le filer &c. tous ces articles jettent nos Aſſociés dans des détails d'œconomie & d'induſtrie, que nous ne ſaurions rendre à nos Lecteurs, & dont ils ne peuvent s'inſtruire qu'avec ces Eſſais & avec les Planches & les figures gravées qu'on trouve à la fin du Volume. Les machines y ſont preſque toujours repréſentées d'après des modèles dérobés à la Hollande, auſſi jalouſe de cacher ſes pratiques & ſes inventions, qu'ardente à s'aſſûrer le gain qu'elles procurent à ſon induſtrieuſe activité.

Nous remarquerons ſeulement 1° que la graine de Lin ne dégénère point, quand les terres graſſes & les terres légères font enſemble l'échange de leurs ſemences. 2° Que la meilleure prépa-

ration des terres, pour recevoir cette ſemence, conſiſte en de fréquents labours. 3° Qu'en épargnant la ſemence, on cueille une graine excellente & un Lin plus fort. 4° Que plus le Lin eſt mûr, quand on le cueille, plus il convient aux Ouvrages fins. 5° Que le Lin réuſſit mieux dans les terres en friche que dans les autres, & qu'on doit ouvrir ces terres neuves au printemps, *les laiſſer paſſer l'hyver & l'été ſans y mettre aucune ſemence.* 6° Que pour *les mettre en bonne façon*, il faut au moins trois labours. 7° Qu'immédiatement avant que d'enſemencer la terre, on doit la diſpoſer en ſillons *auſſi plats qu'il eſt poſſible, & beaucoup plus larges que pour les autres grains.* 8° Qu'il faut employer des mains différentes pour labourer le Lin, pour l'apprêter & pour le mettre en œuvre, &c.

La méthode d'élever des digues contre les inondations de la Mer & les débordements des rivières, occupe ici 23 pages, dont il n'y a pas un mot à perdre. L'Article qui la ſuit, contient une découverte importante, que les Aſſociés appellent *une entrepriſe extraordinaire*, c'eſt d'*élever de bons houblons dans les fondrières*. On comprend ſous le nom de *fondrières* les marais noirs, qui ne produiſent que de mauvais pâturages ou quelques herbes groſſières, & même les marais rouges qui ſont encore plus ſtériles. L'Art d'y cultiver du houblon eſt ici développé avec tant de clarté & d'exactitude, que le Cultivateur le moins intelligent, pour en comprendre & en pratiquer les leçons, n'a beſoin que de s'en procurer la lecture. En cultivant & en fertiliſant ces marais, on aura l'avantage 1° de tirer parti de beaucoup

de terreins assez inutiles ; 2° de purger l'air des mauvaises exhalaisons qui s'élevent des fanges marécageuses ; 3° d'embellir & d'égayer les campagnes dont ces marais incultes & hideux rendent l'aspect triste & lugubre. Ainsi on ne sauroit trop applaudir à ce nouveau genre de culture : il ne se fait pas beaucoup de découvertes, dont on doive plus priser le mérite.

Nous ne nous arrêterons pas aux Articles qui roulent sur la construction & sur les réparations des chemins. C'est un objet dont on sent aujourd'hui plus que jamais toute l'importance.

Nous trouvons ici quatre Articles sur le Cidre. Nos Associés avouent que c'est une liqueur sur laquelle on n'a encore rien de *fixe* & de *déterminé*. Quant à la méthode de la faire, chacun vante la sienne : pour savoir qui mérite

la préférence, il faudroit des épreuves & des obſervations ſuivies & régulières. On invite à les faire, on en propoſe les moyens & on nous donne le réſultat de quelques expériences qui ont *appris* aux Aſſociés 1° Que » le » Cidre foible ne peut être ſous-» tiré plus d'une ou deux fois ſans » une trop grande perte d'eſprits. » *Que* le Cidre fort, fait de pom-» mes dures d'hyver, ſoûtient plu-» ſieurs ſous-tirements, & devient » par-là plus moëlleux & plus » promptement potable. 3° *Que* » plus la liqueur fermente, plus » elle devient dure. 4° *Que* rien » n'excite mieux la fermentation » que du Cidre ſortant du preſſoir, » qu'on met de temps en temps » dans le muid. 5° *Que*, ſi l'on » veut avoir du Cidre ſpiritueux, » agréable au goût, & qui ſoit un » peu doux, il faut prévenir au-» tant qu'on le peut, toute fer-

» mentation après qu'il s'eſt purifié : s'il étoit trouble, un peu » de talc contribueroit à le rendre » clair en précipitant la lie flottante. 6° *Que* tous les mêlanges, ſoit d'une eſpèce de Cidre » avec une autre, ſoit de Cidre » avec des Syrops *blancs*, (c'eſt-à-dire faits uniquement avec du » ſucre & de l'eau) de la Thériaque ou d'autres correctifs qui » ſont néceſſaires, quand les Cidres ſont malfaits & trop rudes, » ſe font plus à propos lorſqu'on » ſoûtire. La fermentation, qui » ſuit toujours le ſoûtirement, incorpore les différents ingrédients, » & fait du tout une ſeule liqueur.« Dans ces Articles, on trouve de bons avis ſur de mauvaiſes pratiques que bien des cantons ne ſuivent que trop dans la façon de leurs Cidres.

Les ſix Articles qui renferment des inſtructions ſur l'Art de braſſer

la Bierre, ſont pleins de principes tirés d'une expérience bien plus éclairée que ne l'eſt ordinairement la profeſſion des Braſſeurs. S'ils pouvoient ſe détacher de leur routine preſque auſſi aveugle que pernicieuſe, s'ils vouloient ouvrir les yeux à la lumière que leur préſentent les Aſſociés de Dublin, bientôt leur Métier deviendroit un *Art* fondé ſur l'Analyſe chymique des matières qui entrent dans la compoſition de la Bierre. Il leur en couteroit moins de temps & moins de peines pour la braſſer : & la liqueur qu'ils nous préparent, ſeroit d'un goût plus agréable, d'un uſage plus ſain & de meilleure garde. Pour les rendre dociles aux avis qu'on leur donne dans ces Eſſais, nous allons tranſcrire l'Extrait de ce qu'on y objecte contre la pratique commune de faire bouillir le moût de Bierre pendant 2, 3 ou 4 heures.

1°. » Une longue ébullition » prive la liqueur de la qualité » chaude, aromatique du houblon, & de l'eſprit particulier » du malt.

2°. » Elle fait évaporer les parties délayantes & actives du » moût, & le réduit à une décoction inactive & viſqueuſe » qui approche de la conſiſtence » du mum.

3°. » Elle donne une haute couleur à la liqueur, & extrait les » parties les plus terreſtres & les » plus groſſières.

4°. Deux ou trois heures d'é» bullition privent le moût d'au» tant de ſon amertume que le » houblon en reprend.

5°. » En prolongeant l'ébulli» tion, après le commencement » de la précipitation des grumeaux, » la quantité du ſédiment eſt aug» mentée, & la force de l'Aîle di» minue à proportion.

Août, 1759.

6°. » Elle cause une grande » évaporation de liqueur, une » perte de feu, de temps & de » travail. «

Finissons notre Extrait par une remarque, qui ne peut que faire honneur aux Associés du Dublin, c'est qu'ils sont plus curieux d'enseigner à leurs compatriotes ce qu'on ignore en Irlande, que ce qu'on ne sait point ailleurs. Pourvu que leurs leçons soient utiles aux Irlandois, ils ne s'embarrassent pas qu'elles soient neuves. Leur zèle aspire moins à la gloire des découvertes qu'au mérite de l'instruction. Ce seroit donc méconnoître la pureté de leurs intentions & la bonté de leur Ouvrage, que d'en juger peu favorablement sur ce qu'on y publie bien des préceptes qui peuvent nous paroître assez communs, ou même trop surannés. Cependant on a dû s'appercevoir que ces Citoyens attentifs

ne négligent pas les nouveautés qui ſe placent d'elles-mêmes dans le plan purement utile de leurs Eſſais.

Pour peu qu'on connoiſſe la Bretagne, on applaudira, ſans doute, à la *Société d'Agriculture, de Commerce & des Arts*, établie par les Etats de cette Province, & aux vuës ſages & patriotiques qui l'ont déterminée à nous procurer la Traduction de ces Eſſais. Le Traducteur a parfaitement répondu aux intentions de la Société : ſon ſtyle a toute la netteté & toute l'élégance dont ces ſortes de matières ſont ſuſceptibles : ce qui n'eſt pas un petit éloge. Nous avons rencontré, dans ſa Traduction, un terme qui nous a paru plus que hazardé, c'eſt celui de *légiſlature*, au lieu de *légiſlation*.

Août, 1759.

ARTICLE XCII.

CHRONOGRAPHIÆ Asiaticæ & Ægyptiacæ specimen. In quo I. Origo Chronologiæ LXX. Interpretum investigatur. II. Conspectus totius operis exhibetur. *Essai d'une Chronologie Asiatique & Egyptienne; distribué en deux Parties : Dans la première, on recherche l'origine de la Chronologie des LXX. Dans la seconde, on donne le* PROSPECTUS *de l'Ouvrage.* (In - 8°. pages 160.) Se trouve à Londres, à Oxford & à Cambridge. M. DCC. LIX.

ON a, dans cette Brochure ou dans ce Volume, un Ouvrage fait & un Ouvrage à faire, du moins à donner. L'Ouvrage

[f]ait, eſt une Diſſertation ſur l'ori-
[g]ine de la Chronologie des LXX.
[L]'Ouvrage à donner & ſimple-
[m]ent préſenté en *Proſpectus*, eſt
[u]ne Chronologie entière des Peu-
[p]les Aſiatiques, Chaldéens, Aſſy-
[r]iens, Mèdes, Babyloniens, Per-
[ſ]es &c. & des Peuples de l'Egypte,
[d]iſtribués en différentes Dynaſties.
[N]ous donnerons le précis du pre-
[m]ier Ouvrage, & nous ne dirons
[q]u'un mot du ſecond, parce que
[c]'eſt un ſimple canevas.

Tout le monde ſait combien il
[e]ſt difficile de concilier la Chro-
[n]ologie des LXX. avec celle de
[l]'Hébreu. La différence eſt d'en-
[v]iron 1500 ans, que les LXX.
[a]joûtent à l'Hébreu ; & l'on ne
[p]eut pas dire que ce ſoit un effet
[d]u hazard ou de l'impéritie des
[C]opiſtes : car on voit chez les
[L]XX. une attention marquée à
[n]e point altérer la vie des Patriar-
[c]hes. S'ils ajoûtent, avant & après

le Déluge, un ſiècle au temps où chaque Patriarche a eu des enfants, ils ont ſoin de ſupprimer auſſi un ſiècle du reſte des années qu'a vécu chaque Patriarche. En un mot, il y a, dans cet ordre de Chronologie, du deſſein, de la combinaiſon, & il ne s'agit que d'en trouver la cauſe ; il ne faut qu'examiner pourquoi ces Traducteurs des Livres ſaints ont ajoûté 1500 ans au calcul de l'Hébreu.

D'abord les LXX. n'ont pas pu vouloir arranger leur Chronologie de manière à faire leur cour aux Romains & aux Grecs ; car les Romains & les Grecs du temps des LXX. n'avoient point de Chronologie qui remontât à l'origine du monde. Tout étoit, ſelon eux, inconnu ou mêlé de fables juſqu'à la première Olympiade : ainſi ils ont dû s'embarraſſer très-peu que les LXX. donnaſſent une longue

ou une courte Chronologie, & les LXX. n'ont eu de la part des Romains & des Grecs aucun motif de faire des additions à la Chronologie de l'Hébreu.

Les LXX. ont bien trouvé, chez les Chaldéens, les Babyloniens, les Egyptiens, des Chronologies nationales, mais toutes si ridicules, si confuses, si incertaines qu'ils n'ont pas dû être fort touchés du desir de les copier ou de les imiter. Qu'étoit-ce que les 470 mille ans des Babyloniens, les 432 mille ans des Chaldéens, les 36525 que Manéthon donne aux Egyptiens? Les LXX. devoient-ils prendre à tâche de se rapprocher d'inepties pareilles, & y auroient-ils réussi en ajoûtant simplement 1500 ans au calcul de l'Hébreu?

C'est donc chez les Juifs seuls que ces Interprètes ont pris des lumières pour dresser leur Chronologie. Si les Juifs avoient eu coû-

tume dès-lors de compter les années depuis la création du monde, & de ſuivre, dans ce calcul, la Chronologie de la Genèſe, telle que l'énonce l'Hébreu, il n'y a pas de doute que les LXX. ne ſe fuſſent conformés à cet uſage. Mais on démontre, par le Texte des plus célèbres Rabbins, que la méthode de calculer les temps, depuis l'origine du monde, n'a commencé, dans la Nation Juive, qu'après la ruine du ſecond Temple. Voilà donc d'abord la Chronologie du Texte Hébreu preſque étrangère aux uſages des Juifs : c'étoit une choſe ſacrée dont on ne ſe ſervoit point, & pour laquelle on ſe contentoit d'avoir un reſpect religieux.

Enſuite il eſt prouvé, par divers paſſages de Joſephe, qu'outre l'Hiſtoire ſainte contenue dans les Livres de Moyſe & dans ceux des autres Ecrivains inſpirés, il y avoit

des Hiſtoires, des Annales, des Livres en un mot, qu'on gardoit dans le Temple, & qui étoient en grand nombre & fort étendus, parce qu'ils contenoient les évènements arrivés pendant cinq mille ans. Joſephe dit lui même qu'au temps de la cataſtrophe de Jéruſalem & du Temple, il obtint de Tite les exemplaires de ces Livres; qu'il les traduiſit en Grec; qu'il s'en ſervit pour compoſer ſes Hiſtoires &c. Et voilà pourquoi cet Hiſtorien, en tant d'endroits, ne paroît pas d'accord avec les Livres ſaints; pourquoi il paroît tantôt ajoûter, tantôt retrancher, tantôt avancer des choſes peu croyables. C'eſt encore une fois qu'il a travaillé d'après d'autres monuments que les Livres de la Bible. Sans doute que ces monuments contenoient des fauſſetés, quand ils contrediſoient les Auteurs inſpirés; mais ajoûtoient ils

ſimplement des circonſtances au récit de ces Auteurs, joignoient-ils d'autres faits à ceux qui ſont conſignés dans les Livres de l'Ecriture? ce n'étoit pas une raiſon de les accuſer de faux ; & quand Joſephe les copie ſur ce point, il ne mérite aucun reproche. Il mérite même des excuſes quand il tranſcrit les erreurs de ces anciennes Annales : car il ne fait que ſuivre en cela l'exemple de tous les Ecrivains qui ne répondent point de la bonté & de la ſûreté des ſources anciennes qu'ils ont conſultées.

Or, pour en venir préſentement à la Chronologie, celle de Joſephe (qui compte cinq mille ans depuis la création juſqu'à Artaxerxès *à la longue main*) a été faite d'après les monuments dont nous venons de parler, & non d'après les LXX. Joſephe dit lui-même qu'il a trouvé les Généalogies des Patriarches dans les

anciens

anciens Livres des Hébreux, & qu'il les donne sur la foi de ces Livres.

Quant à ce qui regarde la Chronologie des LXX. elle a été tirée pareillement des Livres historiques que ces Interprètes eurent sous les yeux. Si l'on remarque quelques différences entre eux & Josephe, elles peuvent venir ou de la faute des Copistes, ou de la diversité des Exemplaires qui ont été consultés. Les LXX. ont écrit plus de trois siècles avant Josephe, faut-il être surpris qu'il y eût des diversités entre les Livres sur lesquels ils travaillerent, & ceux qui servirent à Josephe?

Mais enfin pourquoi Josephe & les LXX. ont-ils donc préféré la Chronologie de ces anciens Livres des Juifs à celle du Texte sacré de Moyse; pourquoi se sont-ils déterminés au calcul qui contient 1500 ans de plus, & qui au-

torise à reconnoître que la durée du monde avant Jesus-Christ est de 5500 ans au-lieu de 4000? Pour ce qui regarde Josephe, on peut croire que ne faisant pas une Traduction de l'Ecriture-Sainte, mais une Histoire, il a pu adopter la Chronologie des autres Histoires Juives : mais les LXX. qui traduisoient le Texte sacré, n'ont ils pas dû rendre la Chronologie de Moyse?

On répond qu'en ne s'astreignant pas à ce point, ils faisoient deux choses très-raisonnables. 1° Ils paroissoient ménager les Egyptiens & autres Gentils qui se picquoient d'une grande Antiquité. Si les LXX. avoient commencé par rapprocher de quinze siècles l'origine du monde, ils auroient révolté tous ces Etrangers, & c'est ce qu'il étoit de la bonne politique de ne pas faire. 2° Ils se conformoient à l'usage des Juifs

leurs compatriotes, qui, avant la ruine du ſecond Temple, ne ſuivoient point le calcul de l'Hébreu pour compter leurs années, mais le calcul de l'Hiſtoire & des Annales.

Cependant, objecte-t-on, que faiſoient donc les Juifs de la Chronologie de Moyſe, tant avant qu'après le Deluge? On répond qu'elle paſſoit pour exprimer la durée d'un temps myſtique & prophétique, dont l'uſage avoit pu appartenir à Moyſe & aux Prophètes, mais non au gros de la Nation: temps prophétique qui diffère du temps naturel, comme la viſion des Prophètes diffère de la viſion qui ſe fait par les yeux. Ainſi, ſelon ce ſyſtême, la vraie durée des temps eſt contenue dans le calcul des LXX. (ou de Joſephe ſi l'on veut,) & celui de l'Hébreu n'eſt qu'un myſtère, une choſe cachée & ſacrée, dont on

ſaura peut-être les raiſons dans l'autre vie, parce que c'eſt la parole de Dieu.

Tel eſt en peu de mots le fond de la Diſſertation qu'on nous donne ici. Il n'eſt pas à préſumer qu'on s'accoûtume tout-d'un coup à la diſtinction qu'admet l'Auteur entre ce qu'il appelle *temps myſtique* & *temps naturel* ; qu'il perſuade à tous les Lecteurs que les LXX. ont fait ſagement d'admettre, dans leur Verſion, un calcul qui n'eſt pas celui du Texte inſpiré ; mais il faut toujours convenir que le ſyſtême eſt très-ingénieux, & qu'il eſt peut-être préférable à tous ceux qu'on a faits pour réſoudre la difficulté qui réſulte des deux Chronologies.

Le *Proſpectus* de la Chronologie des Aſiatiques & des Egyptiens remplit près de 50 pages de cette Brochure. On y voit que l'Auteur concilie tous les Anciens,

s'épargne les systêmes, évite les conjectures, & qu'en déduisant le fil de tous les calculs particuliers, il forme, pour la durée du monde avant Jesus-Christ, une somme de 5500 ans. Si l'Ouvrage paroît en grand, nous en rendrons compte.

ARTICLE XCIII.

SECONDE LETTRE aux Auteurs de ces Mémoires sur les Temples du Christianisme.

MM. RR. PP.

MA dernière Lettre vous a donné une idée de ce que l'Architecture de nos Temples fut à Rome pendant douze siècles. J'ai pu assûrer qu'elle n'y varia point jusqu'à la fin du XV^e^; parce

que j'ai vu les Monuments dont j'ai parlé ; & qu'en ſuivant d'âge en âge la date de leur conſtruction, j'ai ſu de leur Hiſtoire, ce qui ſuffiſoit pour arrêter mon jugement. De cette uniformité conſtante, il réſulte que l'Architecture Grecque ne ſe dénatura jamais à Rome, & en général dans l'Italie, comme dans les autres parties de l'Europe. A Rome, autant qu'ailleurs, on en oublia, il eſt vrai, les proportions, l'élégance, les ordonnances ſavantes, mais on en conſerva toujours le fond ; & en voici la raiſon : Les anciens Romains avoient tellement multiplié les Colonnes dans leurs Edifices publics & particuliers, qu'après les incurſions des Barbares & les ravages des guerres civiles qui leur ſuccéderent, il ſe trouva plus de matériaux qu'il n'en falloit pour décorer les Temples du Chriſtianiſme. On n'en chercha

point ailleurs que dans les débris de tant de superbes Edifices réduits en cendres : on les employa d'autant plus volontiers que la matière en étoit précieuse, qu'ils étoient tout préparés, & qu'il ne s'agissoit que de les rapprocher. Malgré le peu de justesse que l'on mit dans cette opération, elle suffit pour entretenir une espèce de tradition, si je puis m'exprimer ainsi, & conduire dans la suite à quelque chose de meilleur. Il s'établit, soit en réparant, soit en bâtissant du neuf, une routine de *r'habillage* dont on ne s'écarta point ; & cette routine, jointe à quelques restes d'anciens Monuments, fut l'heureuse étincelle qui enflamma le génie des Artistes du XV^e siècle.

Les Régions, situées au Nord de l'Italie & en-deçà des Alpes, n'eurent pas ces avantages. Eloignées de Rome, habitées par des

Peuples à demi-barbares, elles ne connoissoient point les Arts de la Grèce avant que d'avoir connu les Romains. Ceux ci même, en étendant leurs conquêtes, ne porterent leur grand luxe que dans les Provinces des Gaules & d'Espagne, les plus voisines de la Méditerranée, & dans celles de l'Allemagne qui étoient au Midi du Danube. Ce n'est guères que dans la Provence, le Languedoc, la Catalogne &c. que l'on trouve quelques restes de Monuments considérables des anciens Romains, comme Temples, Thermes, Amphithéâtres; mais certainement ces Edifices étoient moins magnifiques, que ceux des plus petites Villes municipales de la Campagne de Rome. Dans les parties Méridionales de la France, on a découvert assez de Médailles, de Vases, de petites Statues; peu de Colonnes antiques: preuve

bien forte que les plus ſomptueux Monuments n'en avoient point, ou n'en avoient que de pierre & de brique. Au nombre des curioſités de Lyon ſont les quatre Colonnes de Granit que l'on voit dans l'Egliſe Abbatiale d'Ainay, & qui autrefois n'en faiſoient que deux. Je ne ſache pas qu'il y en ait d'autres : Lyon fut cependant le ſéjour de plus d'un Céſar, & les Gaules n'avoient point de Cité plus célèbre.

Dans cette diſette de Colonnes, la deſtruction des Temples du Paganiſme ne fournit donc preſqu'aucune reſſource aux Villes des Gaules, d'Eſpagne & d'Allemagne, pour donner à leurs Edifices ſacrés quelque choſe d'élégant, & pour entretenir un peu la pratique qu'on pouvoit y avoir de l'Architecture Grecque. On fut réduit à imiter, & l'imitation devint, avec le temps, ſi biſarre, qu'elle eut le nom d'in-

vention. Mais si l'on peut faire un mérite à un Peuple, d'avoir imaginé le goût de construction que nous nommons *Gothique*; à quel Peuple faut-il en donner la gloire? C'est, sans doute, aux Goths, *dira-t-on*, comme le Corinthien est dû aux Artistes de Corinthe. Cette opinion est trop ancienne & trop universelle, elle a des conséquences trop peu importantes, pour que j'entreprenne de la combattre avec quelque espérance ou même quelque envie de la détruire. Je me permettrai seulement quelques observations, qui, à l'ordinaire, n'ont pour objet que de me débrouiller un peu à moi-même l'Histoire de l'Architecture, & m'assûrer si l'Ordre Gothique appartient aux Goths, comme l'Ordre Dorique appartient aux Doriens.

Pour que les Goths soient regardés comme les Inventeurs de l'Ar-

chitecture appellée *Gothique*, il faut ou qu'ils l'aient apportée des pays d'où ils sont sortis, ou qu'ils l'aient imaginée après s'être fait des établissements fixes en Italie & dans les autres parties Méridionales de l'Europe. L'un ne me paroît pas plus vrai-semblable que l'autre.

1°. Tous les Historiens qui, en parlant des Goths, n'ont point donné dans la Fable sur leur origine, leur ancienneté, leurs mœurs &c. s'accordent à nous les représenter comme des Barbares, qui n'ont commencé à être bien connus dans l'Histoire, que quand ils ont commencé à porter le fer & le feu dans le sein de l'Empire Romain. Qu'ils aient habité les bords de la Vistule ou du Tanaïs; qu'ils soient sortis de la Suède ou de la Scythie, peu importe; nommer quelqu'un de ces pays tels qu'ils étoient il y a quinze siècles, c'est exclure

toute idée d'Arts & de Sciences qui n'ont point de rapport à la guerre. Et certes l'Architecture Gothique, quelque grossière qu'on la suppose, dès qu'on ne la borne point à de simples murailles, demande plus de combinaisons que n'avoient le temps d'en faire des Peuples souvent errants & presque toujours armés contre leurs voisins. Ils n'habitoient pas sous des tentes, je veux bien le croire, à raison de la rigueur du climat; mais leurs maisons n'étoient que de ces cabanes dont la nature seule enseigne la construction, à quiconque veut se garantir des injures de l'air & de la dent des bêtes féroces. L'Architecture ne fut, sans doute, chez les Goths que ce qu'elle fut chez tous les Peuples de la terre moins inventifs que les Egyptiens & les Grecs, ou qui n'avoient avec eux aucun commerce.

2°. Il est bien difficile de croire

que les Goths aient inventé, en Italie, un Art qu'ils ne connoissoient point chez eux. Ils n'eurent d'établissement fixe dans ce beau pays que plus de deux cents ans après y avoir paru pour la premiére fois sous Marc-Aurèle. Depuis cette premiére époque jusqu'à Théodoric, le premier des Rois Goths qui ait donné des Loix à l'Italie, sans avoir les armes à la main ; qu'étoient les Goths & quelle figure faisoient-ils dans l'Europe ? celle qu'y avoient faite avant eux les Daces, les Marcomans, les Quades &c. celle que faisoient en même temps qu'eux & de concert avec eux les Huns, les Vandales, les Gépides &c. Les Goths n'étoient alors qu'une armée avide de pillage, errante au gré de son chef, fondant tantôt sur une Province de l'Empire, tantôt sur une autre, aujourd'hui dans les gorges des Alpes, demain aux

Portes de Rome, détruiſant les Villes qui lui réſiſtent, s'établiſſant, juſqu'à nouvel ordre, dans celles qui la reçoivent, employant ſon repos à forger des armes, & ne penſant à conſtruire ni maiſons, ni temples. Je la vois revenir, pour la derniére fois, du fond de la Thrace conduite par Théodoric. Celui-ci partage d'abord avec un rival, & occupe bientôt ſeul les Etats du dernier Empereur d'Occident. Il ſe fixe à Ravenne, y établit le ſiège de ſon Empire, diſperſe ſes Soldats dans l'Italie, & d'une multitude de Barbares de différents noms, il ſe forme un Peuple qui porte celui de *Goths*. Théodoric a quelques Succeſſeurs moins tranquilles & moins heureux que lui : toujours en guerre contre les Empereurs d'Orient, ils ſuccombent, ils abandonnent ſans retour l'Italie, ils vont joindre, avec leurs ſujets,

ceux de la même Nation qui s'étoient déja établis en France & en Espagne, & enfin au commencement du VIII^e siecle, il n'y a plus, dans ces Contrées de l'Europe, un seul Royaume des Goths.

Or, connoît-on en Italie, en France, en Espagne, en Allemagne un seul Temple appellé *Gothique* qui date de ce temps-là, & qui, par sa grandeur, sa distribution, ses ornements, ressemble à ceux qui portent aujourd'hui ce nom? Pour pouvoir faire honneur aux Goths de l'Art dont on leur attribue l'invention, il me paroît nécessaire qu'il existe quelque grand Monument bâti par eux, & qui soit dans le goût de Notre-Dame de Paris, par exemple. Nous disons tous les jours, à la vuë de nos anciennes Cathédrales, que ceux qui les ont construites bâtissoient solidement; &

cela eſt vrai. Il y a plus de cinq cents ans que Notre-Dame de Paris ſubſiſte, & elle en ſubſiſtera encore quatre fois autant ſi ſa ruine ne vient que d'une mauvaiſe coupe de pierre, d'une mauvaiſe liaiſon de matériaux, de défaut d'à plomb. Un pareil Edifice, qui dateroit de mille ans, ne ſeroit pas un prodige d'antiquité, & alors la date de ſa conſtruction ſe rapprocheroit du temps des Goths. Cependant j'ai peine à croire qu'on en puiſſe trouver, en France & en Italie, d'antérieur au X^e^ ſiècle, & qui ait été achevé dans l'eſpace de cent ans. Car, MM. RR. PP., on ne détruiroit pas ma conjecture, en citant un Temple dont les fondements auroient été jettés dans le IX^e^ ſiècle, & la Croix poſée ſur le Clocher dans le XI^e^; & il faut obſerver que preſque toutes nos Cathédrales ſont l'ouvrage de deux ou trois ſiècles. De-là ces diſpa-

rates ſi communes entre les différentes parties de l'Edifice ; ici beaucoup de peſanteur, là beaucoup de légéreté ; des Galleries à une extrémité, un mur tout nud à l'autre ; des coudes choquants à la réunion du Chœur & de la Nef &c. Défauts qui marquent un travail de pluſieurs mains, &, dans les Architectes qui ſe ſuccédent, une grande indépendance des Deſſeins arrêtés par leurs prédéceſſeurs.

Je ſais qu'on diſtingue deux â-es dans le Gothique ; le premier, où il fut extrêmement lourd ; le ſecond, où il fut plus délié & où l'excès de délicateſſe devint même un défaut. Mais peut on en conclure que nos Architectes n'ont fait que perfectionner ce que les Goths avoient inventé ? Cette diſtinction d'âges ne me p roît ni auſſi bien fondée, ni auſſi bien marquée que celle qui

regarde l'Architecture Grecque. On peut dire réellement que celle-ci a eu différents âges, si conséquement à des principes puisés dans la nature, à des régles de proportions déduites l'une de l'autre & saisies par des esprits justes, on la voit passer du mauvais au bon, du bon à l'excellent. Mais, dans le Gothique, il ne s'agit de rien moins que de proportions & d'harmonie. On passe d'une extrémité vicieuse à l'autre, sans autre raison que le caprice, que le plus ou moins de hardiesse des Constructeurs. La Cathédrale de Bourges est du même temps que celle de Rouen, & toutes deux sont des plus anciennes du Royaume. Celle-ci est une masse énorme, celle-là ne pese point sur la terre. Notre-Dame d'Amiens est du milieu du XIII^e^ siècle ; Notre Dame de Paris est de la fin du XII^e^. Maître Etienne de Luzarche, qui

construisit la première, avoit plus de légereté dans l'esprit, que l'Architecte qui bâtit la seconde. La construction de ces deux Monuments se touche de si près, que ce n'est point à la différence des temps qu'il faut attribuer celle de leur mérite : elle vient uniquement du talent des Ouvriers. Si le Gothique a eu deux âges, le premier a certainement commencé tard, & a duré peu, à moins qu'on ne veuille dire qu'il se trouve encore dans le second.

Mais enfin, comment s'est établi un goût d'Architecture si éloigné de celui des Grecs ? C'est sur quoi je vous entretiendrai une autrefois. Je suis, &c.

28. Juin 1749.

ARTICLE XCIV.

DE L'ORIGINE & des productions de l'Imprimerie primitive en Taille de Bois, avec une réfutation des préjugés plus ou moins accrédités ſur cet Art ; pour ſervir de ſuite à la Diſſertation ſur l'origine de l'Art de graver en Bois. (Volume *in*-8°. de 263 pages.) Par M. Fournier le jeune, Graveur & Fondeur de Caractères d'Imprimerie. A Paris, de l'Imprimerie de Barbou. M. DCC. LIX.

AU mois d'Avril de l'année dernière, nous fîmes connoître *la Diſſertation* de M. Fournier *ſur l'Origine de l'Art de graver en Bois*. L'Ouvrage que nous analyſons aujourd'hui, traite plus en

grand toute la queſtion des origines & des premiers eſſais de l'Imprimerie. L'Auteur y paroît plus ſavant, plus critique ; & c'eſt même par cette dernière qualité qu'il s'annonce ici.

Quantité d'Auteurs ont parlé des commencements de l'Imprimerie : par exemple,

L'Abbé Trithème, qui avoit vu & entretenu Pierre Schoiffer, un des Fondateurs de l'Art.

Adrien Junius, qui a défendu vivement les droits que la Ville de Harlem s'attribue ſur l'invention de la Typographie.

Jacques Mentel, qui a revendiqué le même honneur pour Straſbourg, & pour Jean Mentel ſon parent.

Bernard Malinckrot, Doyen de Munſter, qui a prétendu éclaircir les antiquités de l'Art Typographique, ſpécifier les premières

tentatives, & caractériſer les Inventeurs.

Gabriel Naudé, qui s'intéreſſoit trop à la Bibliographie, pour ne pas rechercher l'époque du Méchaniſme auquel on doit la multiplication des Livres.

Corneille de Beughem, qui a donné une Notice de tout ce que l'Imprimerie a produit depuis ſon origine juſqu'à l'an 1500.

André Chevillier, Bibliothécaire de Sorbonne, qui, à l'occaſion de l'Imprimerie de Paris, dont il faiſoit l'Hiſtoire, s'eſt expliqué très-judicieuſement ſur pluſieurs points relatifs aux origines de l'Imprimerie en général.

Jean de la Caille & Proſper Marchand, deux Imprimeurs jaloux de faire connoître le berceau de leur Art; mais le premier étoit trop foible pour cette entrepriſe, & le ſecond étoit peut-être trop ſavant, du moins ne ménageoit-il

pas l'érudition avec aſſez de goût.

M. Schepflin, dont on a, dans le Recueil de l'Académie des Belles-Lettres, une Diſſertation *très-curieuſe & très-intéreſſante* ſur les objets principaux qu'embraſſe M. Fournier.

M. de Boze, qui a orné le quatorzième Tome des Mémoires de la même Académie d'Obſervations ſur les Annales de Maittaire, & ſur le Pſeautier célebre de 1457.

On cite une foule d'autres Ecrivains ou Obſervateurs qui ſe ſont exercés ſur l'époque de l'Imprimerie ; mais ce ſeroit conſtruire un Catalogue que de les nommer ici d'après M. Fournier. Remarquons ſimplement quelques-unes de ſes critiques. Il n'eſt aucun des Hommes de Lettres mentionnés ci-deſſus à qui il ne reproche des mépriſes ſur l'Hiſtoire ou ſur le Méchaniſme de l'Imprimerie.

Août, 1759.

Selon lui, Trithème ſe contredit en ce qu'après avoir regardé Guttemberg comme l'Inventeur de cet Art, il *donne enſuite cet honneur à Fauſt.* Junius eſt un Ecrivain inattentif & crédule, qui fonde ſur des diſcours de vieilles gens les prétentions de Harlem par rapport à la découverte de l'Imprimerie. Mentel ſert *très-mal* Straſbourg, il *n'eſt point au fait* de ſon ſujet, il *livre ſon imagination à des faits viſiblement faux.* Mallinckrot, tout habile qu'il eſt, confond les opérations de Guttemberg & de Fauſt, il copie les fautes du nommé *Salmuth*, qui entendoit peu de choſe aux origines de l'Imprimerie. Naudé ſe trompe ſur les qualités des premiers Eſſais Typographiques; il a tort de dire que Fauſt vendit à titre de Manuſcrit ſa Bible de 1462. Corneille de Beughem *n'avoit point d'idées nettes ſur les opé-*

rations

rations des premiers Imprimeurs. Chevillier eſt un de ceux qui ont traité le plus judicieuſement l'Hiſtoire de la Typographie ; mais il défère quelquefois trop aiſément aux Ecrivains qui l'ont précédé. La Caille eſt *le moins exact & le moins inſtruit des Hiſtoriens de l'Imprimerie.* Marchand ne connoît point la gradation des Eſſais Typographiques. On imprima d'abord ſur des Planches fixes, puis avec des Caractères mobiles de Bois, & enfin on imagina les Lettres de Fonte. C'eſt l'ordre que M. Fournier fait remarquer dans tout ſon Livre, & qu'il prouve excellemment par l'examen circonſtancié des plus anciennes Editions. M. Schepflin paroît ignorer auſſi le progrès des premiers Imprimeurs dans leurs tentatives depuis 1444 juſqu'en 1462. Il ſe trompe ſur la manière de procéder à la Gravure des Poinçons, à

la frappe des Matrices,& à la fonte des Lettres d'Imprimerie. M. de Boze n'eſt point aſſez au fait du méchaniſme de l'Imprimerie. Il copie trop, ſur ce qui regarde Fauſt & Guttemberg, les Auteurs qui ont écrit avant lui ; il ne *fait pas uſage de ſa critique & de ſes lumières, &c.*

Ainſi pourrions-nous ſuivre, durant le cours de 125 pages, les Obſervations de M. Fournier. Quoique mêlées de Critiques, elles contiennent quantité de choſes qui ſont auſſi à la louange des bons & ſages Hiſtoriens de la Typographie. Elles préſentent une multitude d'inſtructions ſur les procédés de l'Art ; ſur le prix & les caractères des premiéres Editions ; ſur la vie de Guttemberg, de Fauſt, de Schoiffer, trois hommes immortels dans les Annales de la Littérature, &c.

Mais, puiſque notre Auteur

exerce ſa Critique avec une pleine liberté ; qu'il nous ſoit permis de deſirer auſſi qu'il eût évité quelques légères fautes qui déparent ſon Ouvrage.

Il lui arrive, par exemple, de temps en temps d'être inexact dans les imputations qu'il fait, ou dans les citations qu'il tranſcrit.

Il dit, (p. 10) ſur la Chronique de Cologne, que Proſper Marchand la regarde *comme une compilation indigeſte de mauvais lambeaux* ; & il étoit à propos d'obſerver que cette cenſure eſt originairement de Gelenius & de Werdenhagen cités par Marchand. L'Argument contre la Chronique n'en eût été que plus fort.

Il produit, (p. 17) comme de l'Abbé Trithème, un paſſage qui n'en eſt pas ; & il en prend occaſion (p. 18) de mettre cet Abbé en contradiction avec lui-même.

Or ce paſſage étant de Jean Schoïffer, petit-fils de Jean Fauſt, Trithème n'eſt point reſponſable de l'oppoſition qui ſe trouve entre ce Texte & celui qu'on tranſcrit (p. 15 & 16) du même Abbé, & qui eſt véritablement de lui.

Il fait (p. 27) ce raiſonnement contre Adrien Junius : » Cet Au- » teur écrivant en 1575, dit qu'il » y a 128 ans que Laurent Coſter » inventa l'Imprimerie ; ce qui » remonte à l'année 1447 : & il » ajoûte, à la fin de ſon Diſcours, » que Fauſt, qui l'avoit volé, im- » prima à Mayence le Livre inti- » tulé, *Alexandri Galli doctri-* » *nale*, en 1442, c'eſt-à-dire cinq » ans avant que ſon prétendu Maî- » tre eût fait uſage de ſes Preſſes.« Raiſonnement très-juſte, ſi Junius avoit écrit tout ſon Livre intitulé *Batavia*, en 1575. Mais on prétend prouver, par ce Livre même, que l'Auteur y travailla depuis l'an

1562, & qu'en particulier l'endroit où il parle des origines de l'Imprimerie, fut écrit en 1568; ce qui donne pour époque à ce bel Art l'an 1440 : quoi de plus juſte ?

Il dit (p. 38) que le Doyen de Munſter, Bernard Malinckrot, *cite un trait qui fait peu d'honneur à ſa pénétration.* Mais l'équité demandoit, ce ſemble, qu'on ajoûtât qu'il avoit trouvé cette Anecdote dans le Livre d'Henri Pantaléon, Médecin de Bâle.

Il fait dire (p. 61) à M. Schepflin *qu'il falloit plus de dix ans pour rendre* le Pſeautier de 1457 *auſſi parfait qu'il eſt ;* & ſur cela notre Auteur fonde une Critique aſſez grave : mais M. Schepflin dit *plus de ſix ans :* ce qui affoibit un peu le reproche de M. Fournier, quoique cet Obſervateur croie encore qu'il n'a fallu que deux ans pour faire ce Pſeautier.

Il attribue (p. 74) à M. de Boze de dire que *Fauſt, en fuyant de Paris, ſe retira à Mayence, & puis à Strasbourg, où il enſeigna ſon Art à Mentel.....* que *Guttemberg, après ſa rupture, ſe retira à Strasbourg, où il enſeigna ſon Art, & de-là à Harlem.* Or nous ne trouvons ces fauſſetés que dans Proſper Marchand, & il ſemble que M. Fournier lui-même en convient. (p. 77 & 78.)

Il prétend (p. 83 & p. 41) que le Livre intitulé, *Liber Regule Paſtoralis S. Gregorii Papæ*, eſt *in*-8°, tandis que Marchand, Maittaire, Chevillier le font *in*-4°. Il falloit réfuter ces Auteurs ſur ce point, avant que de raiſonner ſur l'antiquité du Livre.

Nous ſerions très-fâchés que ces obſervations fuſſent priſes pour des reproches. Croira-t-on que, ſi le Livre de M. Fournier étoit moins eſtimable, nous euſ-

ſions viſité toutes ſes ſources pour connoître le fond de ſon Ouvrage ?

Après qu'il a marqué toutes les mépriſes des Hiſtoriens de l'Imprimerie, il traite, dans l'étendue de 25 pages, *du droit qu'ont ou prétendent avoir pluſieurs Villes à l'invention* de cet Art. Ces trois Villes ſont Harlem, Straſbourg & Mayence. Chacune a ſes partiſans. Celle de Harlem s'appuie outre cela ſur des Eſſais prétendus de Typographie, qu'elle attribue à Laurent Coſter : c'eſt le *Speculum humanæ ſalvationis* ; c'eſt l'Hiſtoire de S. Jean ou l'Apocalypſe : Ouvrages gravés en Bois, & non imprimés. M. Fournier démontre ce point, il cite en preuve cette *Hiſtoire de S. Jean*, dont on a pluſieurs Exemplaires à Paris, & qu'il a examinée en Artiſte. L'Exemplaire qu'il indique comme étant au Collège des Jéſuites, porte *48*

Estampes, non *46* ou *47* ; & il est dit, dans la Note écrite à la fin du Recueil, qu'il a été acheté par Ambroise de Cambrai *le 14. Juillet*, non *le 14. Juin 1486*, comme le dit notre Auteur.

La Ville de Strasbourg a des droits réels sur l'invention de l'Imprimerie. Guttemberg, qui s'y étoit marié & établi, y fit aussi ses premiers Essais : ce n'étoient que des Gravures faites avec des Planches de Caractères fixes, dont l'idée venoit originairement de ces images accompagnées de Lettres, telles que le *Speculum* & l'*Apocalypse*. Guttemberg alla perfectionner son Art à Mayence en 1444. Il s'y associa Jean Fust ou Faust, Orfèvre de cette Ville, & y travailla de concert avec lui jusqu'en 1455, temps auquel ils se brouillerent & se séparerent. Alors Faust s'attacha Pierre Schoiffer, ils pratiquerent ensemble

l'Imprimerie en Caractères mobiles de Bois ; puis Schoiffer inventa les Caractères de Fonte, qui constituent la base & l'essentiel de l'Art Typographique.

Après avoir ainsi montré les véritables Origines de l'Imprimerie, M. Fournier revient à l'explication du fameux *Speculum salvationis humanæ*, qui n'est qu'un Recueil d'images gravées sur des Planches immobiles. On a jusqu'à trois Editions de ce *Speculum*, & quelques autres antiquités dans le même goût. Notre Auteur disserte sur tous ces objets en Connoisseur & en Artiste. Il fait connoître aussi les Essais de Guttemberg & de Faust, qui vinrent à bout d'imprimer avec des Caractères fixes en Bois, un *Donat* & le Vocabulaire appellé *Catholicon* : ces deux Livres ne se trouvent plus. Ils travaillerent ensuite cette belle Bible sans date, qui est

chez le Roi & dans la Bibliothéque du Collège Mazarin.* Mais pour-lors Guttemberg & Fauft fe fervirent de Caractères de Bois, ifolés & mobiles. Sur cette Bible fans date, M. Fournier entame une controverfe affez étendue avec M. Clément de Gottingue, qui, dans fon quatrième Volume de la Bibliothéque curieufe, a voulu nier l'exiftence de cette Bible, c'eft-à-dire qu'il a foûtenu que ce Livre n'eft pas antérieur au Pfeautier de 1457, qu'il n'a pas été imprimé entre 1452** & 1462. Notre Auteur défend avec beaucoup de zèle l'antiquité de cette Bible, & venge le Mémoire de M. l'Abbé Sallier (Tome XIV. de l'Académie des

* Dans cette Bibliothéque il n'y a que le fecond Volume, mais c'eft la premiére Edition.

** M. Fournier dit 1450, & M. Clément 1452.

Belles-Lettres) des Critiques du Bibliographe de Gottingue. Ce morceau eſt fort diſcuté & fait plaiſir au Lecteur.

Vient enſuite la Deſcription du Pſeautier de 1457 & de 1459, toujours en Caractères mobiles de Bois : c'eſt l'Ouvrage de Fauſt & de Schoiffer. Enfin la même année 1459, on vit, pour la premiére fois, un Livre imprimé avec des Caractères de Fonte, & ce Livre eſt le *Durandi Rationale divinorum Officiorum*, in-fol. En 1460 parut le *Catholicon*, dont on a des Exemplaires dans pluſieurs Bibliothéques de Paris. Enfin l'année 1462 produiſit la Bible de Mayence, ſi connue & ſi chère. M. Fournier (p. 42) fait, ſur cette Bible, une Obſervation critique contre Naudé, qui prétend que *Fauſt fut pourſuivi à Paris, pour avoir ſurvendu à titre de Manuſcrit ſa Bible de 1462.* Comment cela

auroit-il pu se faire, *reprend M. F.?* Cette Bible porte pour souscription qu'elle étoit faite, *non à la plume, mais par un nouvel Art.* Mais M. Chevillier & Prosper Marchand répondroient qu'il y avoit des Exemplaires de cette Bible, où la souscription ne disoit rien du *nouvel Art*; & ces Exemplaires, par conséquent, auroient pu être vendus *à titre de Manuscrit.* Ceci n'est pourtant qu'une réponse pour l'objection exprimée ci-dessus, & nous avouons qu'on prouve assez, par d'autres raisons, qu'il eût été difficile à Faust de faire illusion aux Acheteurs de sa Bible.

Il faut lire tout cet Ouvrage de M. Fournier. On y trouve sur-tout les pratiques de l'Art excellemment présentées, avec un bon nombre de recherches qui occupent agréablement un Lecteur zelé pour la Bibliographie.

ARTICLE XCV.

NOUVELLES LITTERAIRES.

FRANCE.

DE PARIS.

LE S[r] le Mire, Graveur, vient de mettre dans le public deux Marines charmantes, gravées d'après les Tableaux originaux de Minderhout, Peintre Hollandois.

La premiére repréſente la Vuë du Baſſin & de la Ville de Bruges. A l'horiſon eſt ſituée la Ville : ſur le devant eſt le Port avec les Vaiſſeaux qui arrivent, qui débarquent : on voit le mouvement des Matelots, des Marchands, des Facteurs, des Flamands, des Etran-

gers &c. Cette Perſpective eſt extrêmement agréable. Ce premier morceau eſt dédié à M. Berryer, Miniſtre & Secrétaire d'Etat au Département de la Marine.

Le ſecond, qui ſert de pendant, préſente une *Rade Hollandoiſe.* Pluſieurs Vaiſſeaux paroiſſent auſſi dans cette Eſtampe. Les uns ſont à la Rade, d'autres font voile pour le départ. Sur le devant ſont des perſonnages & des marchandiſes, comme dans le précédent morceau.

Les Originaux qui ont ſervi à la Gravure, ſont du Cabinet de M. de la Bourdonnaye, Conſeiller d'Etat, à qui la ſeconde Eſtampe eſt dédiée.

Le S[r] le Mire a rendu avec beaucoup de vérité tous les caractères de ces Tableaux, ſur-tout l'air de Mer & le mouvement des Vaiſſeaux, qui en font l'agrément.

L'Europe vivante & mourante, ou Tableau annuel des principales Cours de l'Europe, suite du Mémorial de Chronologie Généalogique & Historique. (In-16. prix 4 liv. 4 s. relié.) Se trouve chez Debure l'aîné, Quai des Augustins. Avec ce Livre, il faut prendre chez le Libraire l'*Avis au Public*, parce qu'il expose fort clairement l'origine de l'Ouvrage, en 1748, sous le titre d'*Almanach Généalogique*; sa continuation, en 1752, sous le titre de *Mémorial de Chronologie Généalogique & Historique*; les changements, additions, améliorations qui ont été faits au plan total & à l'exécution; enfin les suites que ce *Tableau annuel* doit avoir selon le cours des temps & des évènements. Au reste, le titre d'*Europe vivante & mourante* fait entendre qu'on donnera l'Etat des Grands qui existent & de ceux qui n'existent plus.

Août, 1759.

en quoi cette Annonce est peut-être philosophique, pour nous apprendre que l'Europe, comme tout le genre humain, n'est qu'une grande famille d'hommes qui vivent & qui meurent, qu'une scène où chacun vient faire sa figure bien ou mal, & s'en va. Quoi qu'il en soit, ce petit Livre paroît extrêmement bien exécuté. *Il convient à toutes les personnes qui veulent connoître le monde, & il peut servir sur-tout aux jeunes gens, pour éviter les indiscrétions auxquelles on est exposé quand on ne connoît point les personnes devant qui l'on parle.* Voyez *l'Avis au Public*, qui explique tout cela dans la plus grande précision.

Le même Libraire Debure distribue actuellement le quatrième & dernier Volume de la grande Edition d'Origène Grec & Latin,

Edition commencée par D. Charles de la Rue, Religieux Bénédictin, & continuée après ſa mort par D. Charles-Vincent de la Rue ſon neveu. Ce quatrième Volume ſéparé des autres eſt vendu 50 liv. en papier commun, & 63 liv. en grand papier. Le prix des quatre Volumes pris enſemble eſt de 150 liv. en papier commun, & de 200 en grand papier. Il fut un temps parmi nous où ces belles Editions des Pères faiſoient la fortune littéraire des Editeurs, & la fortune pécuniaire des Libraires. Les choſes ont changé depuis la décadence des études profondes, & la multiplication des petits Livres. L'Etranger décourage auſſi notre Typographie ſur ce point. Veniſe & Lucques contrefont ſur le champ & jettent chez nos voiſins des milliers d'Exemplaires qui altérent & embarraſſent d'autant le Commerce de nos Librai-

res. Ajoûtez la guerre, la diſtraction d'argent, & le luxe qui ſe trouve trop peu autoriſé par la doctrine des Pères de l'Egliſe, pour être curieux d'acquérir ces grandes Editions. Quoi qu'il en ſoit, en voici une qui mérite l'accueil des Savants & des bons Eſprits.

Debure vient auſſi de publier en 14 pages *in*-4°. une eſpèce de Supplément au grand Ouvrage de la Conchyliologie. Ce ſont trois belles Planches accompagnées de leur explication. On doit placer ce morceau dans le cours de la Conchyliologie entre la premiére Partie & la ſeconde; & c'eſt pour cela qu'on garde ici la ſuite des chiffres à la tête des pages, en commençant au nombre 281. Ce Supplément, nommé *Appendice* par l'Auteur (M. d'Argenville, Maître des Comptes de Paris, & Membre des

Sociétés Royales de Londres & de Montpellier) doit être d'autant mieux reçu, qu'il présente des morceaux très-rares, très-beaux, très chers ; & que la représentation ou Gravure qui les rend aux yeux, est excellente. On a, dans les deux premiéres Planches, trente-trois Coquilles *Univalves*, & dans la seconde huit Coquilles *Bivalves* : le tout extrêmement digne d'attention par la singularité des pièces, & par le soin qu'on a pris de rendre la grandeur, &, autant qu'il a été possible, la couleur de chaque objet. Le Discours qui accompagne ces Gravures, indique le prix & le mérite des Coquillages, les Cabinets qui les conservent, & les endroits de la Conchyliologie où il convient de rapporter chaque morceau. *Debure distribue cette APPENDICE au prix de 3 livres.*

Lettre d'un ancien Officier de la Reine à tous les François sur les Spectacles. (Brochure de 84 pages.) L'idée de l'Auteur est de tourner contre les Spectacles, 1° le beau Requisitoire prononcé par M. l'Avocat-Général contre le Livre de l'*Esprit*, &c. 2° L'énoncé de plusieurs Arrêts favorables à la Religion. La Brochure n'est formée en grande partie que des expressions comprises dans ces Pièces émanées des Tribunaux. On ne peut qu'applaudir aux bonnes vuës de l'Auteur.

A cette occasion, nous dirons encore un mot sur les Spectacles, pour satisfaire à deux ou trois Observations du Mercure dernier.

1°. Les Spectacles en eux-mêmes pourroient compatir absolument, & dans la rigueur d'une Théorie bien ménagée, avec la piété Chrétienne & avec l'Evangile qui en est la régle ; mais pour cela ils

devroient être bons par la morale qu'on y débite, par les exemples qu'on y propose, par la conduite des Acteurs, par les intentions des Spectateurs, par tout l'ensemble, en un mot, du genre & de l'exécution dramatique. Nous sommes encore très-loin de ce terme : est-il possible même que nous y arrivions ?

2°. Les Spectacles de Collège ne sont que des exercices destinés à donner aux jeunes gens quelque facilité pour paroître & parler en Public. Ces sortes d'actions n'entrent point dans la question présente ; & tout ce qu'on en peut dire, c'est que, pour ne mériter aucun blâme, elles doivent encore être fort rares, fort *épurées*, & conduites par des personnes fort sages. Quant aux Spectacles de Rome qu'on dit *fréquentés par des personnes d'une vie édifiante*, nous ne les connoissons pas assez

pour en répondre. *Ipsi viderint.* Mais l'Evangile, la doctrine de l'Eglise, la piété présentent des régles fixes. Qu'on se rappelle les obligations essentielles de se renoncer soi-même, de s'arracher l'œil s'il scandalise, de combattre le monde & la triple concupiscence, de profiter, pour le salut, des moments très-courts & très-rapides &c. & qu'on juge si tout ceci s'accorde avec nos Spectacles. Qu'on prenne l'avis de ceux qui, après avoir été du monde, sont rentrés dans la carrière de l'Evangile : ce sont-là les Sages qu'il faut croire : ils disent tous, comme M. Gresset, que *le Sanctuaire & le Théâtre sont inalliables.*

La distribution des prix fondés par le Roi au Collège de Louis le Grand est toujours précédée d'une Pièce Dramatique que les Elèves de ce College représentent.

Pour embellir cette action & pour célèbrer les bienfaits de Sa Majesté, on a préparé une Décoration dont les Connoisseurs peuvent juger d'aprés l'Ouvrage même qui est exposé, & d'après la Gravure qui a été rendue publique.

Tout ce morceau de Peinture a 108 pieds de long, & 40 de hauteur. Il offre aux yeux des Spectateurs une place de forme circulaire, entourée de Palais uniformes, & d'Ordonnance Ionique, qui est celle qu'on préfere toujours dans les Sujets gracieux. Aux extrémités de cette Place sont percées deux Rues immenses, qui se perdent dans le lointain; & à l'entrée de ces Rues, dans les deux angles de la Décoration, paroissent deux parties d'Avant-corps, surmontés d'un Attique & de Trophées d'armes en amortissement.

Au centre de la Place s'éleve un Arc-de-Triomphe en Marbre

blanc, comme ceux des Anciens. Il a 36. pieds de hauteur & neuf d'ouverture dans sa plus grande entrée, qui est une Arcade exaucée par un Attique, & ornée, dans les Tympans de son cintre, de deux figures volantes, la Rénommée & la Victoire. Ces ornements sont dans le goût de ceux qu'on voit aux Arcs de Triomphe de Vespasien, de Septime-Sevère, & de Constantin.

Ce Monument, érigé à la gloire du Roi, présente par-tout l'image & les attributs de la Guerre. Le Monarque lui-même paroît au sommet de l'Arc-de-Triomphe. Il est porté sur un Quadrige dont les Coursiers, comme ceux des Médailles & des Pierres gravées, *ne courent pas, ils volent.*

A côté de la grande ouverture du Monument sont deux portes plus basses, surmontées de bas-reliefs, & d'un Attique au-

dessus

dessus duquel on voit, à droite, Bellone assise sur des Trophées d'armes, & à gauche, Minerve entourée des instruments de la Guerre & des Arts. Plus haut encore est une Frise qui regne le long de l'Edifice, & c'est de-là que part le Soc très-spacieux & très-orné qui soûtient le Quadrige & le Héros.

L'Arc-de-Triomphe laisse voir, par sa grande ouverture, le prolongement de sa belle Colonnade d'Ordre Ionique, &, dans le fond, une Fontaine ornée, comme celle de la Place Navone, d'un Obélisque de Granit. Au bas de l'Obélisque sont des figures de fleuves, & l'eau coule sans interruption dans un vaste Bassin de Marbre.

Sur le devant de toute cette grande décoration, à 13 ou 14 pieds du fond, aux deux côtés de l'Arc-de-Triomphe, on a dressé deux Colonnes triomphales de

trente-six pieds de haut, & dessinées d'après la Colonne Trajane. Elles portent, dans leur circonférence & dans des divisions en volute, une suite de bas-reliefs où sont représentés les Exploits du Héros. Le sommet de ces Colonnes est terminé par deux Muses, l'une de l'Histoire, l'autre du Poëme Epique, toutes deux embouchant la Trompette & annonçant aux races futures la gloire du Monarque. Sur les Piédestaux des mêmes Colonnes, sont en Bronze doré, des figures de Nations enchaînées : symbole des victoires & de la puissance du Triomphateur.

Dans ce grand Ouvrage, l'élégance de l'exécution répond à la beauté du Dessein. On y admire la richesse de l'Arc-de-Triomphe, le goût antique des Colonnes triomphales, la bonne entente de la Perspective, le vague de l'air répandu dans tout le fond.

La composition est de M. Boullet, Architecte. La Peinture est de M. de Machy, Membre de l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture. La Gravure est de M. Poulleau.

Pour entrer dans les vuës de M. Floncel, nous plaçons ici la déclaration qu'il adresse à tous les Journalistes. On assûre que l'Avant-Propos, qui est à la tête du XV^e Volume de la Traduction du Mercure de Vittorio Siri, & que ce Censeur Royal désavoue, est une espèce de Satyre contre nous ou nos Mémoires. Nous n'avons point lu ce morceau, & nous ne croyons pas aisément tout ce qu'on nous en dit: car à quel titre M. Requier se seroit-il fâché? Nous avons fait accueil à huit ou neuf de ses Volumes; & deux ou trois Observations que nous avons insinuées

pour contribuer à la perfection de l'Ouvrage, ont été accompagnées d'égards, de ménagements, d'éloges même. Mais, quoi qu'il en ſoit, M. Floncel donne ici un témoignage bien authentique de ſa probité, de ſa fidélité, de ſon attention. Nous invitons M. Requier à profiter des exemples & des lumières d'un Cenſeur ſi digne de l'emploi important qu'il exerce ſous l'autorité du Miniſtère public.

» Je ſouſſigné, prie Meſſieurs » les Journaliſtes & autres Au» teurs qui rendent compte des » Nouveautés Littéraires, de vou» loir bien déclarer en mon nom » que l'Avant-Propos qui eſt à la » tête du quinzième Volume de la » Traduction du Mercure de Vit» torio Siri par M. Requier, ne » m'a point été communiqué » avant l'impreſſion, pour être » lu & paraphé par moi Cenſeur

» Royal. Qu'en conséquence j'en
» ai porté mes plaintes à l'illustre
» Magistrat qui préside à la Li-
» brairie, & qu'ainsi mon Appro-
» bation de ce quinzième Volume
» ne tombe nullement sur l'Avant-
» Propos. En foi de quoi j'ai signé.
» A Paris ce 12. Juillet 1759.

FLONCEL.

Nous transcrivons ici le Discours que M. l'Abbé de la Marque, Aumônier de S. A. S. Monseigneur le Prince de Condé, prononça en présentant au Supérieur des Carmélites de la rue S. Jacques le corps, le cœur & les entrailles de S. A. S. Mademoiselle de Bourbon-Condé, agée d'un peu plus de quatre ans. Nous l'avons dit, il y a quelques mois, les modèles en ce genre d'éloquence sont encore rares ; & il est bon de les recueillir, quand ils se

présentent. Le Morceau qu'on va lire, est plein de vérité & de sentiment.

MONSIEUR,

Quel précieux dépôt venons-nous remettre entre vos mains; & comment refuser le tribut de nos pleurs à cette illustre & innocente victime que la mort vient de s'immoler? Tendre & respectable objet des plus douces espérances, déja Mademoiselle de Bourbon commençoit à retracer à nos yeux, la bonté, la douceur, le tableau si touchant des vertus que nous révérons dans les deux augustes Epoux qui lui donnerent le jour.

Mais, Monsieur, le Ciel toujours adorable dans ses décrets, n'a voulu que montrer à la terre un si riche Trésor. Cette fleur naissante a disparu presqu'au mo-

ment qu'elle alloit éclorre : ſes jours ont paſſé comme l'ombre. Que vous dire davantage, Monſieur ? ou plutôt, diſons tout en un mot ; *elle étoit Condé.* La ſeule gloire dont le Ciel s'eſt hâté de la couronner, pouvoit s'élever au deſſus de la gloire d'un nom tant de fois conſacré ſur la terre à l'immortalité.

Puiſſent donc ce Cœur que Dieu s'étoit formé pour lui, ce Corps devenu le Temple de l'Eſprit ſaint ; puiſſent ces Entrailles, où l'infortune & l'indigence euſſent trouvé de ſi conſolantes reſſources ; puiſſent enfin les Cendres précieuſes d'une Princeſſe ornée de tout l'éclat de l'innocence, être juſques aux derniers âges, dans cet aſyle ſacré, une ſource féconde de bénédictions !

Les Femmes de mérite, Hiſtoires Françoiſes. (Broch. *in-12.*

de 203 pages.) Nous ignorons l'Auteur, l'Editeur, l'Imprimeur de cette Brochure. C'eſt un Roman, ou plutôt ce ſont trois Romans Moraux ; car il y a trois Hiſtoires dans le Volume, *Roſalie*, les *Surpriſes*, & *Rachel* : Trois titres qui ne diſent rien au Lecteur avant qu'il ſoit entré dans le fond de l'Ouvrage. L'Auteur, en quelques endroits, écrit ſupérieurement, il eſt même plein d'eſprit & de ſentiment par-tout ; mais quelquefois il paroît trop recherché, ou trop abondant en réflexions. Il peint nos mœurs d'après pluſieurs critiques déja faites, mais non paſſées de mode, puiſque les travers ſubſiſtent. Le fil & le canevas de Roman détériore peut-être cette production ; mais elle a d'ailleurs tant d'avantages du côté des mœurs, qu'on excuſe le plan en faveur de l'exécution. On pourroit adoucir quel-

ques traits ; mais en général la vérité s'y fait reconnoître, & la vertu s'y montre telle qu'elle eſt, pleine de grace, de force, de perſuaſion. *On doit trouver ce Livre chez divers Libraires de Paris ; & chez Hériſſant, rue Neuve Notre-Dame.*

Livres nouveaux dont il ſera parlé plus au-long dans le cours de ces Mémoires.

Abrégé de l'Hiſtoire Univerſelle de J. A. de Thou, avec des Remarques ſur le Texte de cet Auteur, & ſur la Traduction qu'on a publiée de ſon Ouvrage en 1734. (Dix Volumes *in*-12.) Par M. Remond de Ste Albine, de l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres de Pruſſe. *A la Haye, & ſe trouve à Paris chez Bauche, Quai des Auguſtins.*

Lettres de M. de Mairan au R. P. Parennin, Missionnaire de la Compagnie de Jesus à Pékin, concernant diverses questions sur la Chine. (Volume *in*-12.) Chez Desaint & Saillant, rue S. Jean de Beauvais.

Traité des Commandes & des Réserves, ou des Provisions de Bénéfices, par dérogation à la Regle, *Regularia Regularibus &c.* & en vertu des Régles de *Mensibus & alternativâ*, & des usages des Pays conquis ou des Provinces réunies à la Couronne depuis le Concordat. (Trois Volumes *in*-12.) Par M. Piales, Avocat au Parlement. *Chez Briasson, Desaint & Saillant, &c.*

Connoissance des Temps pour l'année Bissextile 1760, au Méridien de Paris, publiée par l'ordre de l'Académie Royale des Scien-

tes, & calculée par M. Delalande, de la même Académie. (Volume *in*-8°.) De l'Imprimerie Royale.

Le Philoſophe Moderne ou l'Incrédule condamné au Tribunal de ſa Raiſon. (In-12.) Par M. l'Abbé L. M. D. H. *Chez Deſpilly, rue S. Jacques, &c.*

Livres qui ſe trouvent chez Bauche, Quai des Auguſtins.

Dictionnaire Poëtique portatif pour l'intelligence des Poëtes &c. (*In*-8°.)

Eſſais & Obſervations Phyſiques & Littéraires de la Société d'Edimbourg, traduits par M. Demours. (*In*-12. *avec figures.*)

Dictionnaire Hiſtorique de Proſper Marchand. (Deux Volumes *in-fol.*) On peut les relier en un.

Bibliothéque des jeunes Négo-

ciants. Par M. de la Rue. Nouvelle Edition. (Deux Volumes *in*-4°.) Le ſecond ſe vend ſéparément.

Mémoires Hiſtoriques, Militaires & Politiques ſur les évènements arrivés dans l'Iſle de Corſe &c. (Deux Volumes *in*-12.)

Dictionnaire Phyſique portatif. (Volume *in*-8°.) *Il en a été parlé dans ces Mémoires au Volume II. de Juillet.*

Magazin des Enfants, ou Dialogue d'une ſage Gouvernante avec ſes Elèves. Par Madame le Prince de Beaumont. (*In*-12.)

Œuvres de M. d'Alembert. (Quatre Volumes *in*-12. Edit. de Lyon.)

Hiſtoire Naturelle, Civile & Géographique de l'Orenoque. (Trois Volumes *in*-12.)

Le même Libraire diſtribue le *Proſpectus* de l'*Ornythologie* de M. Briſſon, ci-devant Démonſtrateur du Cabinet de M. de Reau-

mur. L'Ouvrage ſera en ſix Volumes *in*-4°. avec 220 Planches très-bien gravées. Les Amateurs en ont déja vu quelques-unes, & en ſont extrêmement contents. Le prix total de la ſouſcription eſt de 90 liv. & l'on ne ſouſcrira que juſqu'au 1. d'Octobre prochain. Les Non-Souſcripteurs payeront les ſix Volumes 120 liv.

On ſouſcrit auſſi chez ce Libraire pour le grand *Dictionnaire Univerſel des Sciences Eccléſiaſtique*, dont nous avons parlé deux fois.

NOTICES ſuccinctes de quelques Livres omis, ou ſimplement annoncés dans ces Mémoires.

I.

Le Livre intitulé, *Méthode pour enſeigner & pour étudier la Théologie*, mérite d'être lu, quoiqu'il

ſoit un peu trop ſyſtématique & trop chargé de préceptes.

L'Auteur le diviſe en trois Parties, dont la premiére ne roule, à proprement parler, que ſur la Notion exacte & diſcutée de la *Théologie* miſe en parallèle avec la Foi. Il y a, dans ce morceau, des idées aſſez réfléchies, notamment celle-ci, que la Théologie n'eſt pas bornée à tirer des concluſions de tous les objets révélés; mais qu'elle montre auſſi qu'il y a une révélation; que tel objet eſt révélé, & que tel eſt le ſens de la propoſition révélée. Ce n'eſt pas que, dans la pratique, les Théologiens ne conſidèrent tous ces points; mais il falloit en avertir dans des Prolégomènes de Théologie, & c'eſt ce que notre Auteur exécute mieux que perſonne.

Dans la ſeconde Partie de ſon Livre, il diſcute principalement deux choſes; les connoiſſances

préliminaires à la Théologie, & les parties qu'embraſſe cette Science. La premiére de ces choſes eſt encore une diſpoſition aux ſuccès que le Théologien ſe propoſe, & la ſeconde préſente le Tableau même des objets auxquels il doit ſe livrer. Dans le premier Article, on nous marque deux Préliminaires eſſentiels, la Philoſophie & l'Hiſtoire. *Philoſophie*, qui eſt ſurtout la Métaphyſique ou la Théologie Naturelle, & qui roule ſur Dieu & l'Ame. *Hiſtoire*, qui eſt comme l'Abrégé de tous les faits de la Religion, ſans négliger les inſtruments qui ſont propres auſſi de l'Hiſtoire profane : inſtruments qu'on fait être entr'autres la Chronologie & la Géographie. Ces deux grands morceaux (Philoſophie & Hiſtoire) ont de quoi effrayer le Théologien le plus laborieux. On attend de lui que la Philoſophie l'ait inſtruit de la controverſe

même des Miracles & des Prophéties ; qu'elle ait développé l'importance de ces grandes preuves de la Religion &c. Ceci est un peu fort, d'autant plus fort même qu'il est très-rare de trouver ces matières bien traitées, & qu'une infinité d'habiles gens ont établi à cet égard des régles très-fautives. Quant au Tableau des Traités de Théologie tant spéculative que morale, il est bien, quoiqu'un peu différent de celui qu'on présente dans les Ecoles. Il y a, dans cette partie de l'Ouvrage, plusieurs bons principes sur la manière de disposer les questions ; sur la méthode de prouver & de discuter ; sur l'emploi des lieux Théologiques ; sur le style qui doit être, selon l'Auteur, clair, net, point barbare, point hérissé de mauvais termes, à moins qu'ils ne soient consacrés dans le langage de l'Eglise.

La troisième Partie n'est pro-

prement que l'expoſition des avantages compris dans la préſente Méthode. L'Auteur croit que les grands Théologiens s'en ſont ſervis dans la pratique, quoiqu'ils n'en aient point expoſé le plan. Il inſiſte ſur la néceſſité de ſimplifier la Théologie en ſéparant d'elle ce qui appartient à la Philoſophie, à l'Hiſtoire, au Droit Canonique &c. Tout cela doit être ſu, mais non appris conjointement avec la Théologie. Il y a des vérités dans ce ſyſtême : mais qui ſe chargera de le réaliſer ? L'Auteur le croit néanmoins aſſez facile, & il eſtime auſſi qu'on pourroit avoir, pour les Ecoles, une Théologie faite d'après les documents de ſon Livre. Sur quoi on pourroit le prier d'exécuter le tout, & d'en faire l'épreuve : car c'eſt ainſi qu'on en uſe pour les grandes légiſlations. On dreſſe le Code, on en fait l'eſſai dans quelques Provinces & pour quel-

que temps ; puis on passe à la promulgation générale & à la sanction.

Ce Livre est écrit en Latin, d'un style peut-être un peu recherché : ce qui montre après tout les soins & la diligence de l'Auteur. En général, on peut profiter de cette lecture qui nous a intéressés. *Prault, Quai de Gesvres, a imprimé cet Ouvrage, qui est un* in-12. *de 228 pages.*

I I.

Le *Tableau de la Petite-Vérole*, par M. Cantwel, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris, comprend trois choses.

1°. Une exposition suivie de l'origine, des causes, des différences, des périodes de la Petite-Vérole, avec des Observations particulières sur cette maladie, & des Reflexions sur un remède

proposé par Boerhaave pour en prévenir le danger.

2°. Des discussions fort étendues contre l'Inoculation. On l'attaque & par la théorie & par les faits, on insiste extrèmement sur ces deux propositions. 1° L'Inoculation ne met pas à l'abri de la Petite-Verole, pour le reste de la vie; & l'on peut périr de la Petite-Verole naturelle, après avoir essuyé l'artificielle. 2°. L'Inoculation multiplie les Petites-Veroles accidentelles, en sorte qu'elle fait périr plus du monde par cette contagion qu'elle n'en sauve par son application. L'Auteur accumule beaucoup de faits pour établir ces deux Propositions. Si la preuve est complette, il faut absolument renoncer à l'Inoculation : ainsi les Inoculateurs disputeront sur ces faits, & la querelle continuera jusqu'à ce que le temps décide pour ou contre.

Août, 1759.

3°. Un Ouvrage entier ſous le titre de *Queſtions concernant l'Inoculation:* cet Ouvrage eſt d'un Docteur de Vienne * en Autriche, nommé *M. de Haën.* On le voit ici en Latin & en François, & il ne menage nullement les Inoculateurs. Mais on prétend que M. de la Condamine y a répondu *d'une manière tranchante & déciſive.* On peut bien s'en rapporter à la bonne logique & à l'éloquence de ce ſçavant Académicien. *Le Livre de M. Cantwel ſe diſtribue chez Jean Th. Heriſſant, rue S. Jacques.*

III.

On a donné une Traduction Françoiſe de trois Lettres Angloi-

* L'Auteur dit *Vindobone*, c'eſt une mépriſe cauſée par le mot Latin *Vindobona.*

ſes ſur un voyage dans *l'Arabie déſerte*. Ce voyage a été fait en 1750. par MM. Plaiſted & Eliot, Capitaines au ſervice de terre de la Compagnie des Indes de Londres. Le premier a pris ſa route par le grand Déſert, le ſecond par le petit; & l'un & l'autre ont marché depuis Balſora juſqu'à Alep: ce qui donne une diſtance d'environ 240 lieues de France. Par le grand Déſert on va en Caravane; par le petit, on n'eſt que peu de jours ſur terre: la plus grande partie du chemin ſe fait en batteau.

Il y a deux Lettres ſur le premier voyage, & une ſur le ſecond. La premiére Lettre comprend le Journal ſec & aride du voyage, on voit bien qu'il s'agit d'une Région déſerte: le ſtyle du voyageur eſt analogue au terrein qu'il parcourt, La ſeconde Lettre eſt une Inſtruction ſur ce pays, ſur les

eaux qui s'y trouvent, ſur les animaux qui s'y rencontrent, ſur les caravanes qui conduiſent les voyageurs de Balſora à Alep, ſur le caractère des Arabes qui ſont impolis, vagabonds & voleurs; ſur l'ordre dans lequel on fait marcher les Chameaux, ſur l'argent qu'il en coute pour faire ce voyage: & cette ſeconde Lettre eſt aſſez intéreſſante.

La troiſième eſt à peu près dans le même goût, excepté qu'elle parle de la route par eau de Balſora à Hella, d'où l'on ſe rend en deux jours à Bagdad & en autant de jours de Bagdad à Alep.

Ce qui fait le mérite de ces Lettres, c'eſt le ton de ſimplicité & de vérité qui y regne. Il eut été à propos d'y ajouter une petite Carte. *Le Volume eſt un* in-12. *de 76. pag. qui ſe trouve chez Ducheſne, rue S. Jacques.*

TABLE

DES ARTICLES

Du mois d'Août 1759.

ARTICLE LXXXVI. *Traité des Prêts de Commerce, &c.* 1925

ART. LXXXVII. *Plaidoyers & Mémoires, &c.* Par M. Mannory, Avocat au Parlement. 1949

ART. LXXXVIII. *Tablettes Anecdotes & Historiques des Rois de France, &c.* 1964

ART. LXXXIX. *Bibliothèque portative des Pères, &c.* 1982

ART. XC. *Traité des Tumeurs & des Ulcères, &c.* 1994

ART. XCI. *Essais de la Société de Dublin, &c.* 2017

ART. XCII. Chronographiæ Asiaticæ & Egyptiacæ Specimen &c. *Essai d'une Chronologie Asiatique & Egyptienne, &c.* 2034

ART. XCIII. *Seconde Lettre aux Auteurs de ces Mémoires sur*

les Temples du Christianisme. 2045

ART. XCIV. *De l'origine & des productions de l'Imprimerie,&c.* 2060

ART. XCV. Nouvelles Littéraires. 2077

Note à la page 2031.

Le *Mum*, dont parle ici l'Auteur Anglois, est comme le Marc d'une grosse Bierre appellée *Mum* en Allemagne.

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monseigneur le Chancelier, ce présent Journal, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris, ce 25. Juillet 1759.

SALMON, *Docteur de la Maison & Société de Sorbonne.*

De l'Impr. d'HERISSANT, rue N. D.

Ce Journal se distribue à Lyon, chez J. DEVILLE.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Septembre, 1759.

A V I S.

Les ſeize Volumes de ces Mémoires pour l'année 1759, rendus chez les Abonnés le premier de chaque mois, & le 15. des mois de Janvier, Avril, Juillet & Octobre, 12 liv. 16 ſ. Par la Poſte port-franc 17 liv. 12 ſ.

Les 15 Cahiers de *la Religion vengée*, année 1759, rendus de même à Paris, 9 liv. Par la Poſte port-franc, 12 liv.

La Spiritualité & l'Immortalité de l'Ame &c. in-12. trois Volumes, Ouvrage analogue à la *Religion vengée*, & qui doit lui ſervir de ſupplément, relié en veau, 7 liv. 10 ſ. broché. Par la Poſte port-franc, 9 liv.

Lettres Critiques, ou Analyſe & Réfutation de divers Ecrits modernes contre la Religion, *in*-12. Par M. l'Abbé Gauchat, Docteur en Théologie, Prieur de S. André, Abbé Commendataire de S. Jean de Falaiſe & de l'Académie de Villefranche. On reçoit en s'abonnant les douze premiers Volumes, reliés en veau, 30 liv.

On publiera dans les mois de Mai & Septembre 1759, les XIII. & XIV. Vol. reliés en veau, 5 liv.

Les ſuivants, dont on donnera trois Volumes par année jusqu'à la fin de l'Ouvrage, ſeront de même prix. Ceux qui ne ſe ſeront point abonnés, payeront tout l'Ouvrage 3 liv. le Volume.

MÉMOIRES POUR L'HISTOIRE DES SCIENCES ET BEAUX-ARTS,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur LE PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

SEPTEMBRE, 1759.

A PARIS,

Chez { CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée. HERISSANT Imprimeur, rue Notre-Dame, à la Croix d'or.

M. DCC. LIX.

Avec Approbation, & Privilége du Roi.

CES MÉMOIRES COMMENCÉS en Janvier 1701, forment (compris celui-ci) 752 volumes : Sçavoir,

ANNÉES.	VOL.	ANNÉES.	VOL.
1701.	9.	1731.	12.
1702.	12.	1732.	12.
1703.	12.	1733.	12.
1704.	13.	1734.	12.
1705.	12.	1735.	14.
1706.	12.	1736.	15.
1707.	12.	1737.	13.
1708.	12.	1738.	13.
1709.	12.	1739.	14.
1710.	12.	1740.	13.
1711	12.	1741	12.
1712.	12.	1742.	12.
1713.	12.	1743.	12.
1714.	12	1744.	12.
1715.	12.	1745.	12.
1716.	12.	1746.	15.
1717.	12.	1747.	14.
1718.	12.	1748.	15.
1719.	12.	1749.	14.
1720.	5.	1750.	15.
1721.	12.	1751.	14.
1722.	12.	1752.	15.
1723.	12.	1753.	16.
1724.	12.	1754.	16.
1725.	12.	1755.	16.
1726.	13.	1756.	16.
1727.	12.	1757.	16.
1728.	12.	1758.	16.
1729.	12.	1759.	12.
1730.	12.		

Chacun de ces volumes se vend 15 sols en feuilles, & 16 sols broché.

MÉMOIRES POUR L'HISTOIRE DES SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

SEPTEMBRE, 1759.

ARTICLE XCVI.

NOTICIA DE LA CALIFORNIA, y de ſu conquiſta temporal y eſpiritual haſta el tiempo preſente, dedicada al Rey

nueſtro Señor por la Provincia de nueva Eſpaña de la Compañia de Jesus. *Notice de la Californie, & de ſa conquête temporelle & ſpirituelle juſqu'au temps préſent, dédiée au Roi, &c.* A Madrid, chez la Veuve de Manuel Fernandez. (Trois Volumes *in*-4°. 1757.) *Suite de l'Article LXXXIV. au II. Volume de Juillet.*

Il eſt difficile de dire en quoi conſiſte la Religion des Californiens. Ces Peuples n'ont ni Temples, ni Oratoires, ni Autels. Tous les Mémoires, d'après leſquels j'ai compoſé cette Hiſtoire, *dit le P. Burriel*, atteſtent unanimement que juſqu'ici on n'a point trouvé de trace d'idolatrie chez les Californiens. *Todas las relaciones convienen que entre los Californios no ſe ha hallado haſta ahora idolatria.* (p. 100, T. I^er^.)

Nous ne devons pas diſſimuler que l'Auteur ou Rédacteur de cette *Notice* n'eſt point ici d'accord avec un des premiers Fondateurs des Miſſions de la Californie. Dans un Mémoire touchant l'état de ces Miſſions préſenté au Conſeil Royal de Guadalaxara au Méxique, en l'année 1702, le P. François-Marie Picolo dit expreſſément : *Les Californiens adorent la Lune ; ils ſe coupent les cheveux : je ne ſais*, dit-il, *ſi c'eſt dans le decours à l'honneur de leur divinité.* (Tome V. des Lettres édifiantes & curieuſes, page 278.) Ce témoignage du P. Picolo a fait loi, en quelque ſorte, pour tous les Auteurs qui, depuis 1702, ont parlé de la Californie ; ils nous ont tous repréſenté ce peuple comme adorant la Lune. (Voyez les Dictionnaires de la Martinière, de Voſgien, &c.) Le P. Burriel, qui cite pluſieurs fois ce Mémoire

du P. Picolo, n'a pu ignorer le passage que nous en avons transcrit : il faut donc qu'il ait cru devoir préférer à ce témoignage l'autorité des autres Missionnaires qui, après un demi-siècle de séjour & d'observations dans la Californie, ont dû connoître les Mœurs & les Coûtumes de ses habitants beaucoup mieux que le P. Picolo, qui écrivoit peu de temps après la conquête de cette vaste Péninsule.

Quoiqu'il en soit, si les Californiens n'ont aucune forme de culte extérieur & reglé, leur Religion, *dit notre Auteur*, n'en est pas moins remplie de dogmes ; & dans la plûpart de ces dogmes on entrevoit des traces & des connoissances de nos Mystères saints, quoique défigurés par le mêlange des fictions extravagantes & bisarres qu'ils y ont jointes. Ils reconnoissent l'unité & la spiritualité de

l'Etre ſuprême, qu'ils appellent le *Seigneur* & qui réſide dans le Ciel. C'eſt lui qui a donné l'exiſtence à tout ce qui reſpire. La Terre & la Mer ſont l'ouvrage de ſes mains. Sa Puiſſance s'étend à tout, & n'eſt bornée que par ſa volonté. Ces dogmes ſont communs à tous les Californiens; mais il y en a de particuliers pour chacune des principales Nations. Le P. Burriel entre dans le détail des différences qui ſe rencontrent dans la Religion de ces différents Peuples. Nous nous contenterons de donner le précis de ce qu'il dit ſur la Religion des *Cochimiès*. C'eſt la plus nombreuſe, la moins barbare des Nations Californiennes, & celle qui montre le plus d'intelligence & d'eſprit. Les Cochimiès croient qu'il y a, dans le Ciel, un Seigneur auquel ils donnent un nom qui, dans leur Langue, ſignifie *celui qui vit*; que ce

Seigneur a un Fils qui n'a point de Mère. Ce Fils eſt déſigné ſous deux noms, dont l'un eſt la *Perfection* (Perfeccion,) & l'autre le *Rapide* (el Veloz.) Ils admettent encore une troiſième Puiſſance, celui qui fait les Seigneurs, *el que hace los Señores*. Quoiqu'ils donnent à ces trois Etres le nom de *Seigneur*, cependant quand on leur demande, *combien il y a de Seigneurs*, ils répondent qu'il n'y en a qu'un qui a créé le ciel & la terre, les animaux, les arbres & les fruits. Ils ont auſſi quelques idées des Démons : car ils diſent que *celui qui vit* avoit créé un certain nombre de Chefs puiſſants, qu'on ne voit point; que ces Chefs ſe révolterent bientôt contre leur Créateur, & qu'étant devenus ſes ennemis, ils le ſont auſſi des hommes. Leur nom eſt les *menteurs* & les *trompeurs*. Quand il meurt quelque homme,

ces trompeurs accourent, le ſaiſiſſent & le mettent dans une foſſe profonde, afin qu'il ne puiſſe voir *le Seigneur qui vit.*

Après cette expoſition vient une réflexion qui prouve la bonne foi de notre Auteur. Je ne voudrois pas, *dit le P. Burriel*, garantir que ces Indiens nouvellement convertis n'euſſent pas cherché à ſe faire, auprès des Miſſionnaires Eſpagnols, une ſorte de mérite de leurs anciennes idées religieuſes, en les calquant, pour ainſi dire, ſur les Myſtères de la Religion Chrétienne qu'on leur annonçoit. Ne pourroit-on pas dire auſſi, *continue l'Auteur*, que les connoiſſances qui ont quelque rapport aux vérités du Chriſtianiſme, leur étoient venues de quelques Européens, qu'une tempête, un naufrage, ou quelqu'autre évènement imprévu aura jettés ſur les côtes de la Californie? Il y a plus de

deux ſiècles que cette grande Péninſule eſt découverte. Combien d'accidents peuvent y avoir porté des Navigateurs, qui ſe trouvant, parmi ces Peuples, ſans eſpérance de retourner dans leur pays, ſe ſeront attachés à les inſtruire des dogmes de la Religion Chrétienne? Au bout de deux ou trois générations, ces lumières, en paſſant dans ces eſprits groſſiers & ſauvages, auront été altérées au point d'être méconnoiſſables. Cette conjecture eſt d'autant plus vraiſemblable que nous ſavons qu'en 1577 le fameux Corſaire François Drack laiſſa vers le Cap Mendocin un Pilote, nommé Morera. Tout récemment encore le Capitaine Tchirikow, parti en 1741 de Kamtchatka pour tenter de nouvelles découvertes, ne fut-il pas forcé d'abandonner, ſur la côte Septentrionale de l'Amérique, quatorze ou quinze hommes qu'il

avoit envoyés à terre dans des Chaloupes pour reconnoître le pays ? Il étoit alors parvenu à 14 degrés à l'Ouest de la Californie, & à 12 degrés & demi au Nord. (Voyez l'explication de la Carte des nouvelles découvertes au Nord de la Mer du Sud, par M. Delisle, de l'Académie Royale des Sciences, p. 8.)

On nous dit que les Californiens ont aussi leurs Prêtres. Mais, à dire le vrai, nous ne voyons pas quelles peuvent être leurs fonctions, puisque, suivant ce que nous en avons rapporté plus haut, ces Peuples n'ont aucune espèce de culte extérieur. Ces Prêtres ont cependant beaucoup d'autorité sur les autres Indiens qu'ils conduisent par la crainte & par la terreur. Ils en sont respectés, parce qu'ils s'annoncent pour avoir un commerce intime avec des Génies puissants & malfaisants.

Cette opinion qu'ils ont grand ſoin d'accréditer & de répandre, leur obtient le droit de choiſir ce qu'il y a de meilleur dans la pêche, la chaſſe & la récolte des autres Sauvages. Ceux qui refuſent de payer ce tribut, on les menace d'armer contre eux le bras de ces Génies malfaiſants. Mais ce qui augmente ſur-tout la conſidération que l'on a pour ces Prêtres, c'eſt qu'ils ſont les ſeuls Médecins du pays. La manière dont ils traitent les maladies, mérite que nous en parlions.

Lorſqu'ils ſont appellés pour voir un malade, ils commencent par appliquer ſur la partie malade un petit tuyau fait d'une pierre noire : par ce tuyau, ils ſoufflent fortement ſur l'endroit d'où part la douleur, ou bien ils ſuccent, eſpérant à l'aide de ces ſuctions & inſufflations chaſſer l'humeur peccante ou l'attirer. Quelquefois

auſſi ils employent la fumée d'une eſpèce de tabac ſauvage : cette fumée eſt un cauſtique aſſez vif. Quand la maladie réſiſte à ces opérations, ils ont recours à des remèdes auſſi cruels que biſarres. Et d'abord ſi le malade a une fille ou une ſœur, on lui coupe le petit doigt de la main droite, & on en fait découler le ſang ſur le moribond. Ils prétendent que ce ſang répandu doit ou rendre la ſanté au malade, ou, en cas de mort, épargner à ſa famille tout ſentiment de triſteſſe & d'affliction. Après cela on fait venir auprès du malade tous les habitants de la peuplade qui lui demandent de ſes nouvelles. Sur ſa réponſe, ils éclatent en ſanglots ; c'eſt à qui criera le plus haut, parce que c'eſt ſur la force de ces hurlements que l'on juge de l'amitié plus ou moins vive que l'on a pour le malade. Ces cris recommencent

fréquemment nuit & jour, tandis que le danger subsiste. Pendant ce temps-là, les Médecins se relevent les uns les autres, ils plongent profondement leurs mains dans la bouche du malade, pour arracher de force la mort qu'ils croient logée dans son corps. D'une autre côté, les femmes, sans interrompre leurs clameurs, frappent à coups redoublés sur le moribond, afin de le réveiller. Dès qu'il paroît n'avoir plus de sentiment, on l'enterre ou bien on le brûle : & souvent il est arrivé que ces Indiens ont été enterrés ou brûlés avant leur mort. Les Missionnaires ont eu le bonheur de sauver plusieurs de ces malheureux, destinés à être les victimes de l'ignorance & de la précipitation.

Dans la seconde Partie de cet Ouvrage, l'Auteur trace le tableau des découvertes & des

conquêtes faites dans le Nouveau-Monde. Nous ne nous arrêterons qu'à ce qui concerne la Californie. C'est le fameux Cortès qui, le premier, a pénétré dans le Golfe Californique. De-là vient que les Historiens de ce Conquérant ont appellé ce Golfe, la Mer de Cortès, *Mar de Cortès.* Il prit possession de cette Péninsule au nom de la Couronne d'Espagne en 1526 : mais il n'y fit point d'établissement. Il fut même contraint de l'abandonner & de retourner promptement au Méxique, où le bruit de sa mort avoit fait naître, dans l'esprit des Méxicains, le desir & l'espérance de secouer un joug que la dureté des premiers Espagnols leur rendoit odieux. La présence de Cortès contint dans le devoir & dans le respect ces Peuples nouvellement conquis.

Pendant l'intervalle de près de deux siècles, les Rois d'Espagne

donnerent les ordres les plus précis aux Gouverneurs du Méxique, de travailler à la conquête de la Californie. Ils ſentoient de quelle importance il étoit pour le Commerce d'Eſpagne, d'avoir, dans cette Péninſule, des Ports & des Etabliſſements, qui ſerviſſent comme d'entrepôt aux Vaiſſeaux qui reviennent des Philippines. Il étoit à craindre que les Anglois & les Hollandois ne ſongeaſſent eux-mêmes à cette conquête ; & dans le cas de guerre & de rupture avec ces Nations, combien la communication du Méxique avec les Iſles Philippines ne ſeroit-elle pas gênée ! Il ſuffiſoit pour cela que les ennemis euſſent un Port dans la Californie ſur la Mer du Sud, leurs Vaiſſeaux pourroient y croiſer ſans obſtacles, & intercepter le retour des Philippines, où l'on ne pourroit plus aller ſans convois, ce qui entraîneroit des frais im-

menſes. D'après ces raiſons puiſſantes, on entreprit de conquérir la Californie.

L'Auteur nous donne ici le détail des différentes tentatives qui furent toutes infructueuſes, & qui qui couterent prodigieuſement à l'Eſpagne. L'inutilité des efforts qu'on avoit faits par le paſſé & l'épuiſement où ſe trouvoit le Tréſor Royal les dernières années du Regne de Charles II. faiſoient regarder comme impoſſible cette conquête. On y avoit renoncé, lorſqu'en l'année 1696 deux Miſſionnaires Jéſuites, nommés les Pères Kino & Salva-Tierra, ſans s'être communiqué leur projet, vinrent ſe préſenter au Conſeil ſouverain du Méxique, & offrirent d'aller eux-mêmes travailler à ſoumettre cette vaſte Péninſule à la Religion Chrétienne & à la Monarchie Eſpagnole. Leurs offres parurent téméraires, & ne furent

point écoutées. Les Miſſionnaires ne ſe rebuterent point : ils ſolliciterent pendant une année entière la permiſſion qu'ils demandoient de ſe conſacrer à l'inſtruction des Californiens. Leurs propoſitions furent enfin acceptées, mais ſans promeſſe d'aucuns fonds ni ſecours pour le ſuccès de l'entrepriſe. La charité généreuſe de pluſieurs Particuliers y ſuppléa, & mit les Miſſionnaires en état d'acheter deux grandes barques, des proviſions, des uſtenciles, des animaux, en un mot tout ce qui eſt néceſſaire pour l'établiſſement d'une nouvelle Colonie.

Le P. Salva-Tierra partit du Port de *Hiaqui* dans la Province de *Sonora* le 10. jour d'Octobre de l'année 1697, il arriva le 19. du même mois à la vuë de la Californie. Après avoir eſſuyé une tempête qui le mit en danger de périr, une des deux Barques fut

ſi mal traitée qu'on prit le parti de la renvoyer au Port de *Hiaqui*. On mit à terre les proviſions & les animaux : on fit de petits retranchements autour de quelques tentes qu'on avoit dreſſées, on planta une Croix & l'on prit poſſeſſion de la Péninſule au nom du Roi Catholique. L'Eſcorte que le P. Salva Tierra conduiſit avec lui, conſiſtoit en cinq Soldats Européens, un Officier pour les commander, & quatre Méxiquains. Voilà quels furent les commencements d'une Colonie qui, en peu d'années, devint très-conſidérable & très-floriſſante. Ainſi une conquête qui s'étoit refuſée pendant deux ſiècles aux efforts de la Puiſſance & de la Politique, fut l'ouvrage du zèle de quelques Miſſionnaires dont le courage intrépide ſembla ne connoître les difficultés que pour les vaincre & les ſurmonter.

Septembre, 1759.

Nous n'entrerons pas ici dans le détail de ce qu'il leur en couta de peines, de patience & d'aſſiduité, pour aſſûrer le ſuccès d'une entrepriſe qui donnoit de nouveaux enfants à l'Egliſe, & de nouveaux ſujets au Roi d'Eſpagne. Nous renvoyons nos Lecteurs à l'Ouvrage Eſpagnol : ils y verront que, dans le cours de ces nouveaux établiſſements, un ſimple Prêtre, qui étoit en même temps un pauvre Religieux, devoit réunir, en quelque ſorte, tous les talents, exercer tous les métiers, être, tout-à-la-fois, Catéchiſte, Médecin, Laboureur, Maçon, Charpentier, Tiſſeran, Tailleur &c. Il avoit, pour ainſi dire, un Peuple à créer ; il falloit qu'il donnât l'exemple, pour accoûtumer au travail des hommes qui ne ſavoient rien, & qui n'avoient d'attrait que pour l'oiſiveté. A tout cela joignez la rareté des ſubſiſtan-

ces, la privation de toutes commodités, l'éloignement de toute eſpèce de reſſources, les dangers fréquents de la part de ces Sauvages féroces; & vous aurez l'idée de la vie que menerent les premiers Fondateurs de cette Colonie.

Au bout de quelques années, lorſque le Gouvernement ſpirituel & temporel eut pris une conſiſtance un peu ſolide, on réſolut de vérifier la ſituation de la Californie, & de s'aſſûrer ſi ce vaſte pays étoit une Iſle ou ſimplement une Péninſule. On ſait que, pendant près de deux ſiècles, cette queſtion intéreſſante à la connoiſſance parfaite de notre Globe a partagé les plus célèbres Géographes. Aujourd'hui même encore bien des perſonnes, ſur-tout en Angleterre, regardent ce point de Géographie comme très-problèmatique. On a dit, dans des Papiers publics, il y

a quelques mois, qu'un particulier venoit de renouveller le projet de tenter le passage * à la Mer du Sud par le Nord-Ouest, & qu'il se proposoit de reconnoître avec soin *l'Isle de la Californie.* (Voyez la Gazette de France du 14. Avril 1759, à l'Article de Londres, page 177.) Quelques-autres enfin, & c'a été le sentiment de M[rs] de Lisle Père & Fils, ont voulu rapprocher & concilier les deux sentiments opposés. Ils ont dit : La Californie est *tantôt une Isle*, & *tantôt une Péninsule*, parce que tout le terrein qui sépare la Mer du Sud, du fleuve *Colorado*, est quelquefois entièrement inondé.

* Dans le troisième Tome de cet Ouvrage, notre Auteur examine si ce passage à la Mer du Sud par le Nord-Ouest est possible ou non. Nous rendrons compte de cette Dissertation curieuse.

Nous

Nous donnerons le précis des raiſons, d'après leſquelles l'Auteur Eſpagnol prononce définitivement que la Californie eſt une véritable Péninſule ; & nous croyons qu'on ne peut élever ſur cela aucuns doutes.

Le P. Kino n'avoit point ſuivi le P. Salva-Tierra dans la Californie ; il avoit été rappellé dans la Province de Sonora, parce qu'il y avoit beaucoup de fermentation parmi les Indiens, & que l'on craignoit un ſoulevement preſque général. La préſence de cet ancien Miſſionnaire, qui étoit fort aimé des Sauvages, les ſoins qu'il ſe donna pour appaiſer leurs mécontentements, y rétablirent la tranquillité. Lorſque les inquiétudes furent entièrement diſſipées, le P. Kino forma le projet de remonter juſqu'au fleuve *Colorado :* deux motifs le déterminerent à ce voyage ; le premier étoit

d'établir une communication réglée entre les Miſſions de la Californie, & celles de Sonora & de Pimeria : le ſecond motif étoit de s'aſſûrer s'il étoit vrai que le Golfe Californique ſe déchargeât dans la Mer du Sud ou *Pacifique*, au-deſſus du Cap Mendocin. Ce Miſſionnaire étoit Aſtronome & Géographe, il partit de la Province de Sonora le 24. de Septembre de l'année 1700, & fit route vers le *Rio-Gila*. Ce fleuve, qui prend ſa ſource dans le pays des Apaches, coule de l'Orient à l'Occident à la hauteur d'un peu plus de 34 degrés. Il reçoit les eaux du *Rio-Azul*, & ſe décharge dans le fleuve de *Colorado*. Le P. Kino ſuivit pendant l'eſpace de 50 lieuës le cours du fleuve *Gila*, il le paſſa un peu au-deſſus de ſon embouchure dans le *Colorado*. A quelque diſtance de cette embouchure, il découvrit, d'un lieu

fort élevé, les montagnes de la Californie, qu'il vit distinctement à l'aide d'une bonne lunette. Il fut dès-lors persuadé que la Californie tenoit à la Nouvelle-Espagne, & n'en étoit séparée que par le *Colorado*. Pour s'en convaincre encore plus, il fit un nouveau voyage en 1701, il parvint jusqu'à l'embouchure du *Colorado* dans le Golfe Californique, il reconnut la Cordilière & les deux montagnes de la Californie, nommées *Mescal* & *Azul*.

A la fin de la même année 1701, il entreprit un troisième voyage, il traversa le pays des *Creomaricopas*, remonta le *Colorado* jusqu'à vingt lieues au-dessus de son embouchure : en cet endroit, le fleuve a plus de deux cents brasses de largeur. Le P. Kino le passá sur une espèce de traîneau qu'il forma de Madriers & d'autres Bois secs. Il s'avança dans le

pays des *Cutguanès*, à plus de trois lieues dans les terres. Il auroit bien ſouhaité pouvoir gagner la Mer du Sud, dont, au rapport des Interprètes qu'il avoit menés avec lui, il n'étoit éloigné que d'environ dix jours de marche. Mais, dans l'impoſſibilité où il étoit de faire paſſer le *Colorado* aux mules qui portoient ſon petit bagage & les proviſions pour les Indiens qui l'accompagnoient, il fut obligé de retourner ſur ſes pas, il obſerva que le pays des *Quiquimas* étoit fertile & très-peuplé. Il fit encore deux autres tentatives en 1702 & en 1706. Les Indiens qui habitent les bords du *Colorado*, lui confirmerent ce que les *Quiquimas* lui avoient dit ſur la diſtance qu'il y avoit de ce fleuve aux côtes de la Mer du Sud. Il reconnut encore, dans ces deux voyages, les montagnes de la Californie. Enfin ce Miſſionnaire mourut en 1710,

après trente ans de travaux & de ſuccès Apoſtoliques.

La Relation des voyages du P. Kino trouva des Incrédules qui perſiſtoient à croire que la Californie étoit une Iſle: ils ſoupçonnoient, *dit notre Auteur*, qu'il pouvoit y avoir, entre l'embouchure du *Colorado* & le Fort de Lorette, un canal qui communiquoit de la Mer du Sud au Golfe Californique. Pour diſſiper ſur ce point juſqu'au nuage de l'incertitude & du doute, le P. Ugarte réſolut de viſiter l'intérieur du Golfe, & d'en reconnoître toutes les baies. Dans ce deſſein, il conſtruiſit lui-même & preſque ſeul une aſſez grande balandre, qu'on nomma *la Californienne*, parce qu'elle étoit faite de bois du pays, il y joignit une chaloupe qui tirant très-peu d'eau, devoit voguer devant la balandre & diriger ſa route pour éviter les attérages. Il ſe mit

en Mer le 15. de Mai de l'année 1721. L'équipage de la balandre & de la chaloupe conſiſtoit en vingt-huit perſonnes. Le voyage dura près de quatre mois. On remonta juſqu'à l'embouchure du *Colorado*, dont on diſtingua les eaux à leur couleur changeante. Mais la couleur n'eſt pas ce qu'il y a de plus ſingulier dans ces eaux, elles doivent être d'une bien mauvaiſe qualité, puiſqu'elles ſont tomber tout le poil à ceux qui en ſont mouillés, & qu'elles leur cauſent des douleurs très-aigues qui ſubſiſtent encore au bout de deux & trois mois.

Quoique le P. Ugarte ait ſuivi exactement le Golfe dans toutes les Baies qu'il forme ſur la côte de la Californie, il n'a vu ni remarqué aucune apparence de canal par où ce Golfe pût communiquer avec la Mer Pacifique. Les Phénomènes, dont il fut témoin,

déposent même contre l'existence & la possibilité de cette communication. Il observa que le flux & le reflux s'y font sentir de six en six heures. La Mer monte depuis trois jusqu'à sept brasses, avec la plus grande impétuosité : elle inonde des lieues entières de pays, qu'elle abandonne à son reflux avec la même rapidité. La Balandre courut plusieurs fois risque de périr vers l'embouchure du *Rio-Colorado* à la marée montante, parce qu'il n'y avoit point de Port, où elle pût être à l'abri. Le Pilote, qui étoit homme d'expérience, parcourut dans la Chaloupe, la sonde à la main, toute l'étendue de l'embouchure, il ne trouva point de Canal : ce qui lui fit conclure que c'étoit-là l'extrémité du Golfe. La profondeur n'étoit que de quatre à cinq brasses. La vase en étoit visqueuse & chargée de bitume. La violence

& la hauteur des marées vers cette embouchure, ainsi que le long des côtes opposées du Golfe, prouvent que ses eaux y sont tellement resserrées qu'elles n'ont aucun débouché par où elles pourroient se répandre ailleurs. En effet, elles ne s'éleveroient pas si haut, elles ne batteroient pas avec tant de fureur l'une & l'autre côte, si elles avoient quelque communication avec la Mer Pacifique, & si elles n'étoient pas, pour ainsi dire, trop à l'étroit dans le Golfe, & comme forcées de lutter contre le fleuve *Colorado* qui s'y décharge. Le P. Ugarte observa d'assez près la pointe de la Californie, appuyée à des montagnes qui ne sont séparées de la Province de *Pimerie* que par le *Colorado*.

Nous terminerons cet Article en disant un mot d'un voyage que fit, en 1746, le P. Consag par ordre de la Cour de Madrid. Il fut

chargé d'aller viſiter de nouveau la côte de la Californie ſur le Golfe, & d'examiner les différents endroits propres à faire eau. Le Journal de ſon voyage, avec la Carte qu'il en dreſſa, ſe trouve dans le troiſième Tome de cet Ouvrage, & occupe près de 60 pages. Il partit au commencement de Juin 1746 avec quatre Batteaux, il ne ſe contenta pas de longer la côte & d'en reconnoître toutes les Baies, il envoya & alla lui-même juſqu'à cinq & ſix lieues dans les terres, pour s'inſtruire mieux de la qualité du pays. Il s'avança juſqu'à l'embouchure du *Colorado*; il viſita les différentes petites Iſles qui ſe trouvent à cette embouchure. Il n'apperçut nulle part aucune apparence de communication du Golfe avec la Mer du Sud. Il éprouva lui-même, ainſi que la plûpart des gens de ſon équipage, les terribles effets que pro-

duiſent les eaux du *Colorado*. Le Scorbut s'y joignit : ce qui contraignit le P. Conſag à ſonger au retour : en revenant, il examina de nouveau quelques endroits qu'il n'avoit point obſervés d'abord avec aſſez de ſoin. D'après ces Relations authentiques, il nous paroît que le problême Géographique eſt réſolu, & que la Californie eſt bien décidée uniquement Péninſule.

Nous donnerons dans un dernier Article l'Extrait du troiſième Volume.

ARTICLE XCVII.

LE PITTURE ANTICHE D'ERCOLANO, &c. *Les Peintures Antiques d'Herculanum gravées, avec l'explication des ſujets & des Notes.* (Tome I.) A Naples, &c. *Suite de l'Article LXXIII. au 1. Volume de Juillet.*

L'Ouvrage, dont nous donnons ici la ſeconde Notice, ne nous fournit que des Deſcriptions de Tableaux ; les Notes ſavantes qui les accompagnent n'étant ſuſceptibles d'aucune Analyſe. Dans ces Notes, on diſcute des points obſcurs d'Antiquité, on réfute d'anciennes opinions, on en avance de nouvelles, on préſente des vérités reconnues & des conjectures contredites : matière

trop vaste, trop compliquée, trop décousue, pour qu'il soit possible d'en rendre compte dans ces Mémoires. Afin même d'éviter la monotonie inséparable d'une trop longue suite de Descriptions, nous nous bornerons à décrire quelques-uns des meilleurs morceaux du Recueil, & notre principale attention se portera à y faire remarquer ce qui mérite le plus la curiosité des Amateurs, certains usages, certains instruments propres des Anciens, &c.

Des quatre Monocromes qui commencent la suite des Tableaux, le premier représente cinq femmes, dont les noms sont écrits au-dessus de leurs têtes en caractères Grecs : ce sont Latone, Niobé, Phœbé, Aglaë & Hilaira : le second, Thésée attaquant le Centaure Euryte qui veut faire insulte à Hypodamie : le troisième, un sujet si obscur, qu'il épuise la plus profonde

érudition, ſans en devenir plus clair : le quatrième, une Scène tragique, compoſée de trois Acteurs maſqués. Ces quatre morceaux ſont peints ſur Marbre : circonſtance remarquable, parce que juſqu'à préſent on n'avoit point vu de Tableaux antiques ſur un pareil fond. On avoit même douté que les Anciens *puſſent* ou *ſuſſent* l'employer. Le *Lapidem pingere* * de Pline n'étoit pas, ſelon les Académiciens de Naples, *peindre ſur Marbre* ; c'étoit le varier par des couleurs artificielles, lorſque les couleurs naturelles ne produiſoient pas un effet aſſez agréable. Cela paroît vrai : mais dès qu'on ſuppoſoit que les Anciens ſavoient l'Art d'appliquer les couleurs ſur le Marbre, il n'y avoit pas de raiſon de douter qu'ils ne puſſent y repréſenter tout ce qu'ils

* *Lib. XXXV. Cap. I.*

voudroient. Pline dit ailleurs * que quand on vouloit dorer sur Marbre, on y étendoit une couche de blanc-d'œuf, sur laquelle on appliquoit l'or. La préparation ne pouvoit-elle pas être la même quand il s'agissoit de peindre? Mais nous laissons l'explication de cette méchanique à ceux qui disputeront le Prix proposé par M. le Comte de Caylus.

Aglaë & Hilaira sont les seules figures du premier morceau qui fixent les yeux, parce que leur action n'a pas besoin de Commentaire. Placées l'une vis-à-vis de l'autre, un génou en terre, elles jouent aux osselets. On sait que ce jeu, encore connu parmi nous, fut en honneur chez les Anciens. Les plus fameux Artistes ne dédaignerent pas d'en faire le sujet de leurs compositions. Au nombre

---

* *Lib. XXXIII. Cap. III.*

des chef-d'œuvres de Polyclete étoit un grouppe * de deux enfants, jouant aux osselets. On voyoit à Delphes un Tableau de Polygnote ** représentant les deux filles de Pandare, occupées du même jeu. Niobé & Phœbé s'avancent avec des démonstrations de joie vers Latone, dont l'air est assez froid. Ce morceau n'est pas, sans doute, un de ceux où les Connoisseurs auront trouvé le plus de pureté dans le Dessein, & le plus d'exactitude dans la partie de la Perspective. Toutes les figures sont sur le même plan, & le pied de Latone qui est debout, embarrasse le jeu d'Aglaë & d'Hilaira. Quoiqu'il en soit, Alexandre l'Athénien qui peignit ce Tableau, fut assez content de son Ouvrage, puisqu'il y mit son nom. L'atti-

* *Plin. Lib. XXXIV. Cap. VIII.*

** *Pausan. Phoc. Cap. XXX.*

tude & l'action de Thésée, dans le second morceau, sont de toute beauté.

Le premier Tableau en Peinture parfaite, représente *Thésée vainqueur du Minotaure.* Le Héros est d'une taille gigantesque, nud, & debout à la porte du labyrinthe. Il tient de la main gauche une massue élevée, & à ses pieds est le monstre dont il a triomphé. Du labyrinthe sortent en foule de jeunes enfants des deux sexes, qui s'empressent de témoigner leur reconnoissance à leur Libérateur. L'un lui embrasse les genoux, en le regardant de l'air le plus tendre; l'autre lui saisit le bras droit qui est étendu, & lui baise la main : celui-ci se précipite sur le bras gauche; celui-là empoigne la massue, l'heureux instrument de sa délivrance. L'expression répond, dans ce morceau, à la belle disposition du sujet. Le

monſtre n'a du Taureau que la tête, & il eſt d'un racourci qui prouve la ſcience du Peintre. Une choſe à remarquer, c'eſt l'anneau que Théſée porte au doigt. L'Artiſte auroit-il eu en vuë le trait rapporté par Pauſanias Chap. 17 des Attiques?

Ce morceau eſt ſuivi de Télephe, fils d'Hercule, allaité par une Biche: compoſition trop pleine de détails, pour que nous puiſſions nous y arrêter. Hercule y a exactement la même attitude que la fameuſe Statue, appellée l'Hercule Farnèſe; & outre ſa maſſue, il porte un Arc & un Carquois, ce qui n'eſt pas ordinaire. Nous paſſons au premier des travaux d'Hercule.

Le Héros enfant, à demi-couché ſur terre, la jambe gauche pliée ſous le corps, la droite étendue, ſemble ſe jouer avec les Serpents envoyés par Junon

pour le dévorer. Il en tient un de chaque main, & ſans les regarder, paroiſſant même occupé de toute autre choſe, il arrête leurs efforts & n'en fait aucun. Le Peintre a mis de l'eſprit & du goût dans la diſpoſition des deux Serpents. Il en a repréſenté un ſe gliſſant le long de la jambe tendue qu'il entrelace ; il a peint l'autre ſe repliant autour du bras, tous deux s'élançant vers la tête d'Hercule, mais tous deux trop foibles pour ſe débarraſſer des petites mains qui les ſerrent. L'enfant a pour témoin de ſon triomphe Jupiter, Amphytrion & Alcmène. Jupiter eſt ſur un trône ; Amphytrion tient entre ſes bras le petit Iphycle, frère d'Hercule ; Alcmène témoigne, par ſon attitude, tout l'effroi que lui cauſe le danger où eſt ſon fils. Un mot d'obſervation ſur Jupiter & Amphytrion : le premier eſt d'une figure un peu

ignoble ; ſon trône n'eſt qu'un cippe, ſiège ordinaire de ce Dieu dans les bas reliefs & les médailles, comme le remarquent les Académiciens ; mais la Peinture ſemble demander quelque choſe de plus riche. Zeuxis, traitant le même ſujet *, y mit plus de magnificence. Jupiter a dans la main gauche un ſceptre, dans la droite un fouet qu'il déploie pour chaſſer les deux Serpents : tout eſt foible & froid dans ſon action. Amphytrion eſt peint ſous la figure d'un vieillard décrépit & chargé d'une peſante draperie. Cela contraſte mal avec la jeuneſſe & la beauté d'Alcmène, & paroît de plus contre la vérité.

Les deux morceaux qui ſuivent, ſont des plus parfaits du Cabinet de Sa Majeſté le Roi des deux Siciles, & paroiſſent avoir fait pen-

* *Plin. Lib. XXXV. Cap. IX.*

dant. L'un repréſente le Centaure Chiron, apprenant à Achille à jouer de la Lyre ; l'autre le Satyre Marſyas, formant le jeune Olympe à l'Art de jouer de la Flute. On ne peut rien ajoûter à la beauté des proportions d'Achille. Olympe a auſſi beaucoup de graces. On lit dans les yeux des Maîtres l'intérêt qu'ils prennent à leurs Elèves. Le fond de ces Tableaux, qui préſente quelques ornements propres de l'Ordre Dorique, eſt d'un goût médiocre. Achille porte des brodequins, quoique, ſelon Philoſtrate*, on peignît toujours ce Héros ſans chauſſure. A l'exception des oreilles un peu longues, Marſyas n'a, dans ſa figure, rien qui le diſtingue des hommes ordinaires. Mais voici une obſervation des Académiciens, bien plus picquante pour

* *In Achil.*

ceux qui aiment à comparer les Monuments antiques : c'eſt que les deux Tableaux dont on parle, pourroient bien être une imitation, ou une copie des deux Grouppes de Marbre, qui, au rapport de Pline *, décoroient autrefois les *Septes des Jules* ** à Rome.

---

* *Lib. XXXVI. Cap. V.*

** Nous employons le terme de *Septes*, parce que nous n'en avons pas, dans notre Langue, qui exprime le genre d'Edifice dont il s'agit ici. Les *Septes* furent d'abord de ſimples paliſſades de bois, qui renfermoient circulairement un grand terrein dans le champ de Mars. Ils ſervoient aux Comices, & l'on y faiſoit entrer, tour à tour, les Tribus pour donner leur ſuffrage ; le reſte du peuple ſe tenant hors de l'enceinte. Dans la ſuite, les paliſſades de bois ſe changerent en Colonnes de Marbre, qui formoient de vaſtes Portiques, ornés de Peintures & de Sculptures. Les *Septes* des Jules étoient l'ouvrage d'Agrippa, qui leur donna le nom de la famille regnante. Plus d'une

Pan désigné par Pline au-lieu de Marsyas, ne fait qu'une petite difficulté. Il y a plus : une pierre gravée du Cabinet de Florence présente le sujet d'Achille, instruit par Chiron, traité & disposé de la même maniere qu'on le voit dans le premier de ces deux Tableaux. Pausanias * vit à Delphes un morceau de Peinture de Polygnote, où étoit représenté Marsyas assis sur une pierre, & ayant auprès de lui le jeune Olympe à qui il apprennoit à jouer de la Flute. C'est précisément le Tableau d'Herculanum.

De ces ressemblances naît une réflexion bien honorable aux Anciens. Etoit-il sorti de la main d'un Artiste quelque chef-d'œuvre ? tous les autres s'empressoient à

fois les *Septes* serviront aussi aux Spectacles.

* *Phoc.* XXX.

le multiplier, autant que le genre particulier de chacun le permettoit. La Sculpture, la Peinture, la Gravure se prêtoient un secours mutuel; elles ne dédaignoient pas d'imiter, quand l'objet de l'imitation étoit excellent. Leur zèle, pur de toute jalousie, tournoit au profit de l'Art, à la gloire des Artistes, & au plaisir des Spectateurs. Quand nous fera-t-on voir, à Paris, publiquement exposées de bonnes copies des merveilles de Raphaël, de Jules Romain, des Carraches? &c. Le Public n'auroit-il pas droit d'exiger que nos Elèves de l'Académie de France à Rome, ne reparussent point dans leur patrie, sans avoir à présenter un morceau de ces grands Maîtres, qui fût la preuve de leurs études, le présage de leurs succès, le monument de leur reconnoissance envers l'auguste Monarque à qui ils doivent leur éducation?

Septembre, 1759.

Polyphème aſſis au pied d'un rocher ſur le bord de la Mer, ayant près de lui ſon bâton qui eſt un arbre, tenant de la main gauche une Lyre groſſièrement travaillée, étendant le bras droit pour prendre une Lettre que lui porte un petit Amour monté ſur un Dauphin ; tel eſt le X[e] Tableau du Recueil. On conjecture que le Meſſager vient de la part de Galatée. Sans approfondir ce myſtère, nous nous contentons de remarquer qu'ici Polyphème n'eſt pas auſſi hideux que le peint Virgile. S'il n'avoit pas trois yeux, il n'y auroit point à ſe récrier contre ſa figure. Un œil de plus ou de moins pourroit être la matière d'une ſavante diſcuſſion, dans laquelle nous n'entrerons cependant pas. La Lettre préſentée par le petit Amour, a la forme de ces Diptyques ſi célèbres chez les Anciens : on y apperçoit

apperçoit même quelques traces de Dessein.

Les deux Tableaux suivants sont Oreste reconnu par Iphigénie, & Oreste conduit avec Pylade au supplice. Le premier, dont l'explication souffre de très - grandes difficultés, paroît dessiné d'après l'Iphigénie en Tauride d'Euripide. Ce sujet est tellement disposé, que la proximité des figures auroit causé de la confusion si le Peintre les avoit représentées entières. Il a usé de l'adresse dont se servoient les graveurs en Pierres fines; c'est-à-dite que, dans quelques-uns des personnages, il a supprimé des bras & des jambes, & les a laissé supposer au Spectateur. Mais ce secret ne paroît pas fait pour la Peinture.

Voici encore un des morceaux les plus estimés des Connoisseurs: c'est Didon seule au-bas d'une estrade, dans un Appartement

éclairé par une fenêtre qui paroît donner ſur la Mer. L'infortunée Reine eſt debout, les bras pendants, les doigts entrelacés, & ſoûtenant un Cimeterre accompagné de ſon Baudrier. Ses yeux dirigés vers la fenêtre ouverte, ſemblent ſuivre Enée; & dans ſon regard farouche, on lit tout le déſeſpoir de ſon ame. Ce Recueil ne préſente aucune figure dont l'attitude ſoit plus majeſtueuſe, aucune tête d'un air plus naturel, d'une expreſſion plus ſavante, plus forte & plus vraie.

Dans le Tableau ſuivant, qui eſt un repas domeſtique, nous n'avons à remarquer que la coupe dont ſe ſert un jeune homme, aſſis ſur un lit de table & s'appuyant ſur le coude gaude: c'eſt une corne percée à l'extrémité pointue. Le jeune homme la tient élevée, & en laiſſe tomber de haut la liqueur qu'il reçoit dans ſa bouche. Cette

figure eſt très-picquante, & nous donne des lumières ſur une ſorte de plaiſir propre des Anciens, lequel conſiſtoit à vuider tout d'un trait ſans reſpirer, & de la façon dont on le voit ici, une grande Coupe de vin. Les Coupes de Table étoient riches, & avoient pluſieurs formes; on leur donnoit volontiers celle d'une Corne, parce que dans des temps plus ſimples, on buvoit dans la Corne des Animaux. Mais boire dans des Cornes d'or, n'étoit-ce pas plutôt inſulter à la ſimplicité des Ancêtres, que condamner le luxe du ſiècle préſent?

Nous bornons à ce qu'on vient de lire tout ce que nous pouvons rapporter des Tableaux Hiſtoriques ou Mythologiques de ce Recueil. Ceux dont nous ne parlons pas, conſiſtent en Satyres, Faunes, Centaures, Nymphes, Danſeuſes &c. ſujets hardis, qui occu-

perent trop le Pinceau des Anciens, & ſur leſquels il convient à notre plume d'être timide. Il faut ſeulement obſerver que tous ſont ſur des fonds noirs. Peut-être ſe forme-t-on des Tableaux d'Herculanum l'idée de grandes machines, ſemblables à celles qui ornent les Galleries & les Appartements des Princes. Il eſt donc à propos d'avertir que les deux plus grands morceaux de ces antiques Peintures n'ont pas cinq pieds de haut, & que tous les autres n'en ont pas trois. Leur grandeur la plus ordinaire eſt celle des petits Tableaux de Teniers & de Vowermans. Nous parlons des Tableaux d'Hiſtoire. Il nous reſte quelque choſe à dire ſur les autres genres de Peinture contenus dans ce Recueil, & nous ne les ferons pas long-temps attendre aux Amateurs.

ARTICLE XCVIII.

LES ABUS DE LA SAIGNÉE, démontrés par des raiſons priſes de la nature & de la pratique des plus célèbres Médecins de tous les temps; avec un Appendix ſur les moyens de perfectionner la Médecine. (Volume *in*-12. pag. 468.) A Paris, chez Vincent, &c. M. DCC. LIX.

LE ſang étant le principe & la ſource de la vie animale, il n'eſt pas étonnant qu'un Médecin, jaloux de l'honneur de ſa profeſſion, déploie toute la force de ſon ſavoir & de ſon zèle, pour inſpirer à ſes Confrères la plus grande attention à ménager un tréſor ſi précieux. Convaincu qu'ils le prodiguent ſans ménagement

& ſans diſcrétion, l'Auteur n'oublie rien pour les rendre plus œconomes, & même, en quelque ſorte, avares du ſang humain. Nous n'avons garde de ſouſcrire à toute l'amertume & à toute la cauſticité des reproches qu'il ſe permet, encore moins d'en appuyer la généralité & la néceſſité. Notre Extrait ne ſera qu'un Précis abrégé des moyens dont il ſe ſert, pour montrer les abus de la fréquente ſaignée. Dans un procès de cette nature, nous ne pouvons faire tout-au-plus que les fonctions de Rapporteur : celle de Juges ne nous convient point. On ne doit pas être ſurpris, ſi quelques-uns des plus forts moyens nous échappent, ou ſi nous inſiſtons ſur quelques-uns des plus foibles. Pour être ſûr de notre choix, il nous faudroit des lumières qu'on ne doit attendre que des gens conſommés dans l'Art & dans la pratique.

On ne ſaigne que pour réduire à la juſte meſure un ſang qui l'excède : cet excès ſe nomme *Pléthore.* Selon notre Auteur, la Pléthore eſt la *dilatation extraordinaire des vaiſſeaux* ; c'eſt une plénitude qui ne peut être que le produit des fluides. Cette plénitude eſt *vraie*, quand tous les vaiſſeaux ſont également dilatés par une exceſſive quantité de ſang : elle eſt *fauſſe*, quand ce n'eſt point l'abondance, mais la ſeule raréfaction du ſang qui gonfle les vaiſſeaux : quand la plénitude n'affecte qu'une partie du corps, c'eſt une plénitude *particulière.* Si, à la Pléthore, ſe joint l'épaiſiſſement ou quelque autre vice des humeurs, c'eſt une pléthore *compoſée.* Toute pléthore qui n'eſt pas promptement diſſipée par la ſaignée, l'abſtinence & l'exercice, dégénère bientôt en pléthore compoſée, & devient une ſource de

maladies chroniques. Voilà les principes d'où part l'Auteur, pour entrer dans son sujet : il le divise en IV. Chapitres qui répondent aux quatre espèces de Pléthore qu'il vient de distinguer.

Chap. I. Après avoir décrit les symptômes, ou les signes de la vraie pléthore, l'Auteur décide avec Galien » qu'on ne doit point » tirer de sang ou qu'on n'en doit » tirer que très-peu à un pléthorique, s'il a les veines petites, » les chairs lâches & molles, s'il » est gras & pâle : on ne le saignera même point du tout si » c'est en été. « Mais si c'est un sujet dont l'embonpoint soit vif & animé, la peau bien tendue, la graisse plus ferme & plus solide qu'abondante & excessive, alors c'est un de ces sujets qui, comme le dit Celse, *supportent aisément la saignée.* Elle n'est utile, *dit Hippocrate*, qu'autant qu'on la

ſoûtient ſans peine ; elle n'eſt jamais pénible ſans être nuiſible.

Fondé ſur de ſi graves autorités, l'Auteur fait une vigoureuſe ſortie contre *nos grands Phlébotomiſtes*, qui, ayant une fois mal enfilé la vraie voie des ſaignées, s'obſtinent contre les ſymptômes capables de manifeſter leur erreur, qui ne manquent point de chercher dans une ſeconde ſaignée le remède au mal qu'a fait la premiére, & qui ne ceſſent de répéter les ſaignées que quand la mort enleve le malade à la lancette. En ſe bornant à deux ou trois ſaignées qui euſſent vuidé les vaiſſeaux trop pleins, ils auroient conſervé à la nature aſſez de forces pour opérer la criſe qu'elle méditoit, & qui devoit faire ſon triomphe en chaſſant l'humeur morbifique. Il faut donc, avant que de ſe fixer à aucune eſpèce de traitement, ſavoir ou eſſayer ce qui convient le mieux à

l'état du malade, ce qui lui a le mieux réussi par le passé, & ne se déterminer entre la saignée & la purgation, ou tout autre remède, que sur ces sages observations. Si l'on eût suivi cette méthode, jamais, *dit l'Auteur*, les *saignées bannales des Phlébotomistes* n'eussent *pris la place des pillules éternelles* que la Comédie a décriées. Les accidents que la saignée occasionne à certaines personnes, la répugnance que d'autres ont à s'y soumettre, la foiblesse où elle en jette quelques-unes, sont autant de raisons pour épargner leur sang & pour préférer un traitement différent. » Comment, *s'écrie l'Auteur*, un Médecin peut-il donc être si intrépide à répandre le sang, lorsqu'après chaque saignée il rend les symptômes plus graves & le malade plus accablé ? «

Les succès mêmes qu'on a obte-

nus par la ſaignée, il ne faut pas toujours les attendre de cette pratique. L'air, le temps, la ſaiſon, le climat n'y ſont pas toujours également favorables. Ces aphoriſmes d'Hippocrate, *dit l'Auteur*, fuſſent-ils oubliés, les écrits de Sydenham doivent les rappeller; ils nous avertiſſent qu'on ne parvient à la cure conſtante des mêmes maladies qu'en variant le traitement, ſelon que varient les temps, l'âge, le tempérament du malade, & les ſymptômes de la maladie; qu'il y a des cas où l'on riſque beaucoup en ſaignant les pléthoriques, *multos non ferre innoxiè phlebotomiam*; » que » l'abſtinence ſuffit aux uns, une » nourriture modérée aux autres, » un purgatif à ceux-ci, le bain » pris plus fréquemment à ceux-» là, le ſeul exercice, ou la fric-» tion de la peau aux autres. « Quand on eſt obligé d'en venir à

la ſaignée, comme dans la ſuppreſſion des hémoroïdes & dans d'autres cas, Hippocrate ne vouloit pas qu'on tirât plus de ſang que la nature n'en vuide par l'évacuation qu'on veut remplacer.

Pour rendre plus ſenſibles ſes maximes ſur la ſaignée, l'Auteur conſulte la nature : il obſerve entr'autres choſes que, dans les maladies inflammatoires qu'elle guérit par l'hémorragie, *elle n'évacue preſque jamais au-delà de la valeur de deux ou trois ſaignées*, & que l'évacuation ne *paſſe* jamais *ces bornes*, ſans que le *malade périſſe ou que les ſymptômes empirent.* » La nature, *ajoûte-t-il*, » guérit rarement par les hémor» ragies. Lors même qu'elle les » excite, elle y ajoûte preſ» que toujours quelque autre » évacuation qui termine la ma» ladie. «

Des autorités & des faits qu'il

cite, l'Auteur conclut 1° Que *le ſang qu'on tire pour emporter la pléthore & les accidents qu'elle occaſionne, ne doit pas excéder celui que la nature vuide pour opérer ces effets.* 2° Qu'à ceux qui ont beſoin de ſaignée, on ne doit ôter que le ſang ſuperflu, de peur de prendre ſur *le néceſſaire des humeurs en voulant corriger l'excès.* 3° Que la ſaignée ne doit tendre qu'à rétablir l'équilibre des humeurs. 4° Qu'il n'y a que l'évacuation *qu'on ſupporte bien, & après laquelle on ſe ſent mieux, qui convienne à chaque individu.* 5° *Que deux ou trois ſaignées doivent ordinairement ſuffire pour préparer les gens robuſtes pléthoriques à la guériſon des maladies inflammatoires.* 6° *Que la ſaignée convient rarement, lorſque la maladie a déja fait du progrès.* 7° *Que rien n'eſt plus oppoſé à la cure des fièvres aigues*

que la fréquente ſaignée, & qu'on ne doit l'y employer que pour préparer la coction de la matière fébrile, & avant que la nature commence à évacuer celle-ci par les voies qu'elle ſe choiſit elle-même. De peur de troubler ſon ouvrage, les Anciens ne *ſaignoient preſque jamais après le quatrième jour. Leur vue n'étoit point d'éteindre la fièvre, mais de la réduire au degré néceſſaire pour opérer la coction de l'humeur nuiſible.* 8° *Que la ſaignée immodérée eſt encore plus pernicieuſe dans l'enfance que dans l'âge viril.* En vuidant les vaiſſeaux des enfants, on en *ſuſpend le développement : une infinité de leurs tuyaux, encore tendres & imparfaits*, s'affaiſſent & s'obliterent : ce qui rend les enfants *foibles & valetudinaires.* 9° Que la nature guériſſant les fièvres infiniment plus ſouvent ſans hémor-

ragie qu'avec ce ſecours, on ordonne très-ſouvent la ſaignée ſans néceſſité. 10° Qu'en vuidant le ſang ſuperflu, la ſaignée *n'emporte preſque jamais toute la matière nuiſible, & que cet ouvrage qui eſt celui de la nature*, eſt toujours empêché ou extrêmement tardé par l'épuiſement où les ſaignées exceſſives jettent les malades. Cette foule de concluſions ſe termine par une comparaiſon entre la marche de la nature & la conduite des phlébotomiſtes: il en réſulte un contraſte qui n'eſt rien moins qu'avantageux aux fréquentes ſaignées.

Si l'Auteur compoſoit un Traité ſur le régime des malades, il paroît qu'il auroit encore bien des abus à réformer; il interdiroit les bouillons même les plus légers, dans les maladies fort aigues A la Note de la page 41, on peut voir ce qu'il voudroit y ſubſtituer.

Dans ces maladies, il réduit toute l'action du Médecin *à un inſtant* qu'il eſt très-important de *bien ſaiſir ;* la vie du malade *en dépend.* Après cet inſtant, il ne laiſſe au Médecin d'autre fonction que celle d'*obſerver.* Il réſerve preſque toutes les reſſources de l'Art aux maladies chroniques ; c'eſt-là qu'il permet au Médecin d'*agir.* Il faut lire tout ce Chapitre pour s'inſtruire des ſecours que, ſelon les divers beſoins, il ſubſtitue à la ſaignée, comme les ſangſues, les cantarides, les fomentations, les bains, les demi-bains, les vapeurs *fortifiantes*, &c.

Chap. II. Malgré les ſymptômes communs à la vraie & à la fauſſe pléthore, celle-ci en a de particuliers qui la caractériſent, & qui forcent l'Auteur à témoigner ſa ſurpriſe à la vuë des ſaignées qu'on emploie indifféremment contre l'une & l'autre. La

fausse pléthore provient d'un sang trop raréfié : elle ne demande donc pas, comme la vraie, qu'on en diminue la masse, mais seulement le volume ; au-lieu de verser ce fluide, il ne faut donc songer qu'à le condenser. Cette théorie de la fausse plethore conduit l'Auteur à ne la combattre que par des secours opposés à la saignée, tels que les esprits acides & nitreux, les lavements, la boisson d'eau froide, la diéte *pleine* ou *tenue*, sur laquelle il faut consulter N° 26 du premier Chapitre &c. A ces secours *internes*, il joint des secours externes, tels que l'air frais, le bain froid &c. secours dont l'efficacité, l'usage & l'application sont ici démontrés par des preuves de faits & d'autorités.

Chap. III. Il roule sur la pléthore particulière. Cette pléthore est simple, lorsque le sang ne s'accumule & ne s'arrête que dans des

vaiſſeaux qui ſont trop foibles pour le chaſſer, ou qui n'en peuvent décharger l'affluence dans les tuyaux voiſins, à raiſon de quelque obſtacle. Pour prévenir l'inflammation qui alors eſt à craindre, il ne s'agit donc que de fortifier les vaiſſeaux débiles, ou de lever l'obſtacle. Or la ſaignée ne peut guères contribuer qu'à hâter & à augmenter l'inflammation, parce que le ſang qu'elle tire n'eſt point l'obſtacle qu'il faut lever, & que ſa perte ne ſauroit qu'affoiblir la machine, qu'il faudroit fortifier. Ainſi l'Auteur n'admet le ſecours de la ſaignée que dans le cas où cette pléthore eſt compoſée. Alors l'évacuation du ſang ſuperflu diminue ſon irruption dans la partie affectée : le *ſyſtême vaſculeux* reprend plus aiſément *ſon ton* & ſon action, néceſſaires à rétablir & à faciliter la circulation générale.

Mais il faut ſaigner avant que les forces ſoient épuiſées, & la *congeſtion formée* : car quand l'humeur eſt une fois fixée dans quelque partie du corps, il n'y a plus que la vigueur de la nature qui puiſſe la réſoudre ; & dans cette opération, la nature ne peut être ſecourue que par le régime. L'autorité des Anciens concourt ici avec les raiſons dont l'Auteur ſe prévaut pour accuſer *la plûpart des Médecins François* de ſaigner *la moitié de leurs malades ſans néceſſité, & tous beaucoup plus qu'il ne faut.* Le ſang fut-il vicié, ce n'eſt pas en le prodiguant qu'on le corrige ; ce n'eſt qu'en ménageant à la nature des forces pour continuer le mouvement des fluides. C'eſt du ſang même qu'elle tire les forces dont elle a beſoin pour *le rendre meilleur.* En effet, ce n'eſt pas par la ſaignée que le ſang ſe purge des

ſucs qui en altèrent la qualité, mais par une ſéparation que la nature peut ſeule opérer : l'Art ne peut que l'aider dans ſon travail. En lui enlevant ſes forces avec ſon ſang, on ne la ſecoure pas : ce qu'elle y perd de forces, le mal, ſon ennemi, le gagne contre elle. Les exemples que citent les Zélateurs de la ſaignée, ſont ici mis au rang des *rêveries* qui ont *paſſé par la tête* des Phlébotomiſtes ; rêveries trop *intéreſſantes* à la vie des hommes, pour qu'il ſoit permis d'en *rire* comme des viſions dont le repaiſſent quelquefois les Philoſophes.

Ce Chapitre qui occupe plus de 200 pages, eſt plein d'obſervations curieuſes ſur les pratiques anciennes & modernes. L'Auteur y recommande ſur-tout de purifier & de rafraîchir l'air que reſpirent les malades. Il y célèbre toujours les ſuccès qu'ont pro-

curé les ſangſues, les ventouſes, les véſicatoires, les frictions, les fomentations, & même les *lotions*, ſans parler des purgatifs différents qu'il préfère à la lancette dans les maladies où cet inſtrument fait couler des flots de ſang, telles que les fluxions de poitrine, les pleuréſies, les péripneunonies, les eſquinancies &c. Contre les abus de la ſaignée qu'il reproche à ſes Confrères, il ſouleve toute la tradition, tous les ſiècles & toutes les ſectes connues dans les Facultés de Médecine. Sur les faits qu'il tire des écrits où ils ſont conſignés, il regle non-ſeulement les cas, mais les jours & même les inſtants qu'on doit choiſir pour placer à propos le peu de ſaignées qu'il approuve. Contre la pratique contraire, contre *la mode* qu'il ſuppoſe établie, il pouſſe des cris capables d'effrayer tous les malades qui n'ont pas une

aveugle confiance en leur Médecin. Il emploie même contre les Phlébotomistes le langage caustique du Sganarelle de la Comédie. (Voy. p. 320.)

Chap. IV. La vraie pléthore, *dit l'Auteur*, si l'on ne la dissipe promptement, dégénère bientôt en une cacochymie qui ne se guérit qu'en corrigeant par des *altérants appropriés*, ou qu'en évacuant, de concert avec la nature, les *sucs dégénérés*. La nature est donc toujours le plus sûr guide du Médecin : il ne doit que la suivre & la seconder, sans jamais prévenir sa marche de peur de la traverser. Le poulx est l'organe qui révele ses oracles, & M. de Bordeu * en est l'Interprète pour notre Auteur.

Trois sortes de Cacochymies :

* Auteur des *Recherches sur le poulx*, &c.

l'une ſe manifeſte dans les premiéres voies ; l'autre dans les groſſes veines ; la troiſième dans l'habitude du corps. Dans la premiére, les Anciens ne ſaignoient qu'après avoir vuidé les premiéres voies, le ſang n'étant encore que légèrement altéré ſans être dominé par les autres humeurs. A meſure que ces humeurs l'emportoient & s'éloignoient de leur être naturel, ces habiles Praticiens s'interdiſoient la ſaignée. Ils avoient pour maxime que plus le ſang eſt *impur*, plus on doit l'épargner. De-là vient qu'en certaines années de fièvres quartes épidémiques, comme l'année 1571, on a vu tous les malades périr ſous la lancette, tandis que ceux qu'on abandonnoit aux ſoins de la nature, parvenoient à une heureuſe convaleſcence. La doctrine de l'Auteur ſur les fièvres peut ſe réduire en un ou deux aphoriſmes.

Dans les fièvres *produites par le vice des premiéres voies*, des purgatifs ſans ſaignées ; dans celles qui viennent d'un défaut de tranſpiration, ni ſaignées, ni purgatifs, mais ſeulement des ſudorifiques. Ici le zèle de l'Auteur ſe manifeſte en formant le vœu de M. Haller, pour *que la nature ait un jour ſes vengeurs qui établiſſent ſes droits ſur les débris du préjugé & de l'opinion.*

Appendix. Il contient quatre Articles, que nous devons parcourir en peu de mots. Dans le premier, il s'agit des *criſes.* Ces criſes ſont, dans la maladie, *un changement ſubit*, d'où réſulte la mort ou la guériſon du malade. Dans les criſes heureuſes, ſe fait la coction & l'expulſion ou un tranſport avantageux de la matière nuiſible. La coction eſt plus ou moins prompte, ſelon que l'humeur eſt plus ou moins rebelle,

&

& la fièvre plus ou moins forte. Cette coction est le grand œuvre de la nature : on recommande avec les plus vives instances & les plus graves autorités aux Médecins de s'y rendre attentifs, & d'en attendre tout, en le favorisant autrement que par des saignées répétées. La méthode de ces saignées qu'on ordonne au temps des crises, ne tend qu'à dépouiller la nature de ses forces dans le moment où elle est plus vivement aux prises avec son ennemi. Ici l'Auteur s'éleve à des vuës sublimes pour la perfection de sa Médecine ; il propose de mettre tout l'univers à contribution pour y concourir. Il faut lire dans son Livre les projets d'observations, de relations, de correspondances & de voyages qu'il voudroit exécuter, pour établir entre tous les Médecins du monde

un commerce général de lumières & de ſecours.

Le ſecond Article regarde la ſaignée dans les hémorragies. Si l'hémorragie eſt *critique*, l'Auteur défend qu'on l'arrête, à moins qu'elle ne *devienne immodérée*, ou qu'elle ne produiſe des impreſſions fâcheuſes ſur le malade: alors, pour l'arrêter, il indique différents moyens où la lancette n'eſt d'aucun uſage.

Pour appuyer ſes principes ſur l'*hémorragie ſymptomatique*, il tire ici un grand parti de la judicieuſe Diſſertation que M. Chomel publia ſur le mal de gorge gangreneux, qui regna à Paris en 1748. Des faits que rapporte M. Chomel & de pluſieurs autres, notre Auteur conclut que, dans ces hémorragies, la ſaignée eſt meurtrière, & qu'il vaut mieux adminiſtrer le camphre, remède dont il exalte l'excellence dans toutes les mala-

dies malignes, putrides & pestilentielles. Dans le cas d'hémorragie, la *révulsion* qu'on prétend opérer par la saignée, ne sauroit durer qu'autant que la veine est ouverte: c'est, *dit-il*, percer un vase d'un côté pour empêcher qu'il ne se vuide par l'ouverture de l'autre. C'est donc ouvrir deux issues à une liqueur qui n'en a qu'une: étrange moyen d'en arrêter la perte!

Quand l'abondance du sang rompt les vaisseaux, la saignée est bonne pour emporter la liqueur superflue, pour rompre son impétuosité, ou pour en détourner le cours. Hors ces cas, la saignée ne peut que hâter ou aggraver les accidents qui rendent l'hémorragie redoutable. Ici, comme partout ailleurs, l'Auteur veut qu'on applique autant qu'il se peut sur la partie affectée les secours extérieurs, & il ajoûte que la saignée

est meilleure pour prévenir que pour arrêter les hémorragies.

Le troisième Article qui traite de la saignée dans les fièvres malignes, nous apprend qu'*on peut saigner*, quand ces fièvres commencent, si le sang est *épais & enflammé*; mais si le sang est dissous, si c'est dans la lymphe que réside le vice, notre Docteur déclare qu'alors la saignée est *pernicieuse*. Cependant, *ajoûte-t-il*, ce n'est guères qu'en ces derniers cas que la fièvre porte un caractère de malignité. Il en dit autant des fièvres pestilentes: la saignée est impuissante contre ces *miasmes putrides*, qui répandent la contagion dans l'air, & qui engendrent ces fièvres dans ceux qui le respirent: la saignée n'en sauroit ni corriger le poison, ni le chasser hors du corps.

Enfin quand la substance corticale du cerveau, les membranes

des inteſtins, du poulmon &c. s'enflamment & *s'abſcédent*, loin d'être ſalutaire, la ſaignée eſt toujours funeſte : *on l'a conſtamment obſervé*, dit l'Auteur. Auſſi en proſcrit-il l'uſage dans toutes les inflammations qui accompagnent les *fièvres malignes d'Hôpital*, dans celles où les humeurs tendent à putridité, où les globules rouges diſſous pénétrent les vaiſſeaux ſéreux, ou ſement ſur la peau des taches *pétéchiales*, &c.

Au quatrième Article, on examine ſi la ſaignée convient dans les fièvres accompagnées d'éruptions cutanées. L'Auteur croit qu'il ne faut l'employer que ſur des *gens vigoureux & pléthoriques*, dont les éruptions ſe font au commencement des fièvres aigues. Dans tous les autres cas, il interdit ſévèrement la ſaignée : en un mot, il ne la peut guères ſouffrir dans aucune des maladies

où la machine périclite par l'affoibliſſement & le relâchement de ſes ſolides, ou par la putréfaction & la diſſolution de ſes fluides.

On dira peut-être que, ſi la ſaignée a des partiſans qui en outrent l'uſage juſqu'à l'excès, elle a, dans notre Auteur, un ennemi qui tend à l'extrémité oppoſée, & qui n'a pu ſe contenir dans le juſte milieu où il ſemble qu'en cette matière, comme en bien d'autres, on marcheroit plus en ſûreté, *medio tutiſſimus ibis.* C'eſt aux Savants intéreſſés dans cette controverſe, qu'il appartient de nous éclairer. Nous ſerons toujours prêts à rendre compte au Public des lumières qu'ils nous communiqueront. En les attendant, nous exhortons les uns & les autres, s'il en eſt encore temps, de bannir de cette diſpute toute eſpèce d'animoſité. Quand l'aigreur ſe mêle aux controverſes, on ne voit preſ-

que plus la route du vrai : on ſonge bien plus à venger les intérêts de l'amour propre bleſſé, qu'à ſe procurer des lumières, ou à ſe délivrer des préjugés.

ARTICLE XCIX.

DOUTES SUR LA DISSERTATION de M. de Guignes, qui a pour titre : Mémoire dans lequel on prouve que les Chinois ſont une Colonie Egyptienne. *Propoſés à Meſſieurs de l'Académie Royale des Belles-Lettres.* Par M. Leroux Deshauterayes, Profeſſeur Royal en Langue Arabe, Interprète du Roi pour les Langues Orientales, & Aſſocié de l'Académie Royale d'Angers. (Broch. de 89 pages.) *A Paris, chez Prault, Quai des Auguſtins;*

& Ducheſne, rue S. Jacques.
M. DCC. LIX.

VOICI une controverſe dont très-peu de gens ſeront Juges. Il s'agit de ſavoir ſi les Chinois ſont une Colonie d'Egyptiens. M. de Guignes en eſt perſuadé : M. Deshauterayes croit le contraire : l'un & l'autre prétendent s'appuyer de l'Hiſtoire & de la Langue Chinoiſe, ſans compter les Antiquités d'Egypte & de Phénicie qui entrent dans la diſcuſſion des preuves reſpectives. Qui pourra décider la querelle ? Quand les Chefs des Troyens & des Grecs veulent ſe battre dans l'Iliade, les Guerriers vulgaires ſe retirent, cédent le champ & demeurent ſimples Spectateurs du combat. Ils ne s'aviſent pas de paroître, comme Acteurs, dans une mêlée où interviennent des Dieux, des Déeſſes, des ar-

mes divines, des cataſtrophes ineſpérées. N'eſt-ce pas là un emblême de la diſpute née entre nos deux Savants? Les armes dont ils ſe ſervent, n'ont pas été fabriquées en Europe; & les coups qu'ils ſe portent ne ſont pas comme ceux des hommes de ce temps-ci. Homère diroit que chacun d'eux lance des pierres que douze Mortels ordinaires ne leveroient pas.

Nous entrons auſſi dans ce champ-clos, comme pour en voir l'étendue, l'appareil, & pour raconter enſuite au Public ce que nous y aurons remarqué. M. de Guignes prétend trois choſes, 1° Que les Caractères Chinois ſont des eſpèces de Monogrammes ou d'Hiéroglyphes formés de Lettres Pheniciennes. 2° Que les deux premiéres Dynaſties Chinoiſes ſont compoſées de Princes qui ont regné en Egypte, & non à la Chine. 3° Qu'une Colonie Egyp-

tienne alla s'établir en Chine, & y fonda la Dynaſtie Impériale des *Tcheou*, 1122 ans avant J. C. Ces trois Articles ſont combattus par M. Deshauterayes, qui ne donne pourtant à ſes arguments que le titre de *Doutes*. Mais *douter* ainſi, c'eſt manifeſter tout ce qu'on penſe, & attaquer vivement tout ce qui ne quadre pas avec ces penſées. Selon M. de Guignes, les Egyptiens auront communiqué aux Chinois leurs Hiéroglyphes, & ceux-ci en auront formé leur Langue écrite, de manière toutefois qu'il ſera reſté, dans cette Langue Chinoiſe, des Caractères alphabétiques & des Hiéroglyphes. Nous avouons de bonne foi que cette première prétention de M. de Guignes n'a pas en elle-même tout le degré de clarté qu'il eût été poſſible de lui donner, ou bien que ſa clarté qui y étoit répandue, ſe trouve enveloppée de nuages

depuis la critique de M. Deshauterayes. Celui-ci insiste sur une vérité, c'est que les *Hiéroglyphes ont dû précéder l'invention de l'Alphabet.* M. de Guignes en conviendra, ce semble, & dira qu'en effet les Hiéroglyphes des Egyptiens sont antérieurs à l'écriture Chinoise ; mais que ces Hiéroglyphes ont fait naître les Lettres de la Chine, & que de ces Lettres combinées sont venus les Caractères Hiéroglyphiques du même Peuple. Il dira, en un mot, que les Caractères Chinois sont des espèces de Monogrammes formés de Lettres Egyptiennes, ou peut-être Phéniciennes. Mais ceci fournit encore une difficulté à M. Deshauterayes, qui demande si M. de Guignes entend que *les Caractères Chinois se sont formés des Caractères alphabétiques des Phéniciens, ou bien des Hiéroglyphes des Egyptiens ? Deux objets*

très-différents, & qui *paroissent* néanmoins *confondus* dans la Dissertation.

Pour établir l'opinion de M. de Guignes, il faut montrer des ressemblances entre les Lettres Phéniciennes & les Caractères Chinois : c'est ce que le savant Académicien entreprend ; & pour cet effet, il présente aux yeux une Planche de Lettres Phéniciennes gravées : après quoi il disserte sur les rapports des Caractères Chinois. M. Deshauterayes oppose une autre Planche de Lettres Chinoises & de Lettres Phéniciennes : il prétend faire voir des disparates évidentes : & de tout ce détail, il résulte, en gros, qu'il y a beaucoup à disputer sur ces prétendues conformités de Lettres. Nous sommes fâchés que cette matière soit si peu susceptible d'extrait. Lisez les deux Brochures, voyez ce que les deux

Adverſaires écrivent l'un pour, l'autre contre les reſſemblances du Chinois & du Phénicien : puis prononcez & dites avec les Anciens : *Non liquet.*

De l'Analyſe d'un petit nombre de Caractères Chinois, M. de Guignes conclut la communication entre l'Egypte & la Chine. Il retranche tout-d'un-coup deux grandes Dynaſties, & plus de 1200 ans de la Chronologie Chinoiſe : il refoule ces temps ſur l'Egypte, & ce procédé choque beaucoup M. Deshauterayes, qui invoque à ſon tour les relations des anciens Livres Chinois. Celui qui a pour Auteur *Mengtſe* *, rapporte les travaux qui furent faits

* Mengtſe vivoit environ 350 ans avant Jeſus-Chriſt. Son Livre très-eſtimé à la Chine, a été traduit par le P. Noël, Miſſionnaire Jéſuite. Ce Livre eſt compté parmi les Claſſiques.

en Chine, pour dessécher les terres après le Déluge, & pour les mettre en état d'être cultivées. Cette époque est celle de Yao & de Chun, dont on ne peut nier l'existence & l'antiquité sans contredire toutes les Histoires Chinoises. Yao vivoit 2357 ans avant Jesus-Christ : on se rendroit ridicule à la Chine, si l'on osoit attaquer cette Chronologie. Or, reprend notre Auteur, *je ne vois rien* dans tout ce que le Livre de Mengtse raconte des Regnes de Yao & de Chun, *qui puisse convenir à l'Egypte.*

Cependant, replique aussi M. de Guignes, » sous Yao, qui regnoit » avant Yu, c'est-à-dire avant » Menès, toute la Chine, *dit-on,* » étoit connue, tous ses habitants » étoient policés : 1500 ans après, » la plus grande partie de la Chine » étoit barbare : c'est une contra- » diction manifeste qui ne s'expli-

» que qu'en regardant Yao comme » un Prince Egyptien. « A cette objection, M. Deshauterayes répond deux choses : 1° Qu'il ne sait pas où M. de Guignes a découvert des Rois d'Egypte antérieurs à Menès. 2° Qu'il n'est point vrai que la Chine fût barbare 1500 ans après Yao. Il y avoit bien, *dit-il*, alors des Montagnards, il y avoit des Peuples dans les parties Occidentales & Méridionales de la Chine, qui vivoient en barbares, qui ne reconnoissoient point les Empereurs pour leurs Souverains, *mais la Cour étoit-elle barbare ; & ce qui constituoit la Chine, dans ces temps reculés, n'étoit-il point alors aussi policé qu'il l'a été depuis ?* A ce sujet nous avons été curieux de consulter les Histoires des temps postérieurs de 15 siècles à Yao, & nous avons trouvé l'an 850 environ avant Jesus-Christ ; or ce fut pré-

ciſément alors qu'arriva la célèbre avanture du Prince *Suen-Vang*, qui fut ſouſtrait à la fureur du Peuple, & ſubſtitué au fils unique d'un Miniſtre fidèle. Ce trait de générоſité a ſervi de plan aux compoſitions dramatiques des Poëtes. *Suen-Vang* monta ſur le Trône, & ſon Regne fut glorieux.

Ce Prince étoit encore de la Dynaſtie des *Tcheou*, qui regnoient en Chine depuis *Vouvang*, 1122 ans avant Jeſus-Chriſt. C'eſt ce *Vouvang* que M. de Guignes croit avoir été le Chef de la Colonie Egyptienne & le Fondateur de l'Empire Chinois. M. Deshauterayes s'éleve avec beaucoup de force contre ce ſentiment. Il fait la Généalogie de *Vouvang*, qui deſcendoit de Heoutſi * du temps

* Cet Heoutſi étoit même frère de Yao, ſi l'on en croit les anciens Livres Chinois.

de Yao. Il fait voir comment le même *Vouvang* monta sur le Trône, après avoir vaincu le dernier Empereur de la Dynastie *Chang*. » Voilà, *dit M. Deshau-* » *terayes*, celui que M. de Guignes » fait venir de l'Egypte pour éta- » blir une Colonie à la Chine. A » moins que de s'inscrire en faux » contre les Chinois, contre leurs » Livres, contre leurs traditions » perpétuées de race en race, en un » mot, contre tout ce qui consti- » tue le caractère de l'Histoire, » je ne devine point comment on » peut entreprendre d'établir une » opinion aussi peu vrai-sembla- » ble. « Nous attendrons la replique de M. de Guignes, pour savoir ses preuves ultérieures sur Vouvang & sur sa prétendue origine Egyptienne. Dans nos Mémoires de Juin, nous avions paru appuyer son opinion en développant quelques traits de l'Histoire du même

Empereur Vouvang. M. Deshauterayes répond à nos conjectures qui, au fond, insinuoient simplement que, s'il étoit venu une Colonie d'Egypte en Chine, ce devoit être véritablement sous Vouvang, à cause des grands changements que ce Prince avoit faits dans le Gouvernement. Il y avoit quelque chose de plus : c'est que sous Vouvang des Etrangers étant venus à la Chine, on leur donna une boussole pour s'en retourner dans leur pays, qui étoit à l'Occident. Sur quoi nous demandions si ce pays n'étoit point l'Egypte ou la Phénicie ? M. Deshauterayes répond que c'étoit la Cochinchine, nommée *Kiaotchi* par les Chinois. Cependant la Chronologie Chinoise que nous avons consultée, marque expressément que, quand ces Etrangers furent arrivés près de la Cochinchine, *ils cotoyerent la Mer, & s'en retournerent dans*

leur patrie : ce qui paroîtroit distinguer cette *patrie* de la Cochinchine. Mais il faut convenir aussi que la Relation, dont nous faisons usage, peut entendre le lieu spécial ou la Ville particulière qui étoit la *patrie* de ces Etrangers, auquel cas, arrivés près de la Cochinchine, ils auroient pu se rendre, par terre, dans ce pays natal qui n'en auroit pas moins fait partie de la Cochinchine même. Toutes ces choses peuvent se concilier, se diviser, prêter à la dispute pour & contre : c'est-ce qui fait voir qu'on doit attendre encore de plus grandes recherches & des lumières plus étendues.

Ainsi avons-nous deux Mémoires fort savants pour & contre l'*Egyptianisme* des Chinois. Il y a plus de hardiesse & de nouveauté dans celui de M. de Guignes ; plus d'analogie avec les idées reçues, plus de critique sevère & discutée

dans les Doutes de M. Deshauteraye. Le premier renverſe tout-d'un-coup les difficultés qu'on a voulu étayer de la Chronologie Chinoiſe. Le ſecond ne trouble point les Chinois dans la poſſeſſion de leurs Antiquités légitimes & raiſonnables. C'eſt au Lecteur à prononcer ſur le fond de la queſtion, ou à deſirer que la querelle ſe perpétue dans l'eſpérance qu'elle fera naître d'autres compoſitions ſavantes. Les guerres littéraires ſont le contre-pied des guerres politiques. Celles-ci détruiſent & dépouillent, tandis que celles-là enrichiſſent tout le monde.

ARTICLE C.

DELLA FONDAZIONE di Peſaro Diſſertazione di Annibale degli Abati Olivieri, Cameriere d'onore della Santità di Noſtro Signore Papa Benedetto XIV. Si aggiunge una Lettera del Medeſimo al Signor Abate Barthelemy, Cuſtode del Muſeo di Sua Maeſtà Chriſtianiſſima, ſopra le Medaglie Greche di Peſaro, le più antiche Romane, ed altre d'Italia. (*In-fol.* pag. 56.) In Peſaro. M. DCC. LVII. *Diſſertation de M. l'Abbé Olivieri, Camerier d'honneur du Pape Benoît XIV. ſur la fondation de Peſaro; avec une Lettre du même à M. l'Abbé Barthelemy, Garde du Cabinet de Sa Majeſté Très-Chrétienne. Septembre, 1759.*

sur les Médailles Grecques de Pesaro, sur les plus anciennes Médailles de Rome & d'autres d'Italie. A Pesaro, chez Gavelli. M. DCC. LVII.

ON voit ici deux Ouvrages: le premier, adressé en forme de Dissertation aux Académiciens de Pesaro, traite de la fondation ou des origines de cette Ville. Le second, adressé sous le titre de Lettre à M. l'Abbé Barthelemy, roule sur les Médailles Grecques de Pesaro, & sur d'autres Médailles anciennes, tant de Rome que d'ailleurs. M. l'Abbé Olivieri, Auteur de ces deux Ouvrages, est très habile dans les Antiquités. Il a vu, en Italie, M. l'Abbé Barthelemy qui soûtient parmi nous la gloire de ce genre. Il est le digne successeur de quantité de grands hommes, que notre France a produits au siècle des études & du

travail. Il lutte presque seul contre le goût moderne, aussi ennemi de l'Antique que du vrai beau & du bon essentiel. C'est pourtant quelque chose que l'Italie trouve quelqu'un en France qui entende le langage d'Antiquaire : encore une génération, & où en serons-nous ?

Il nous seroit assez indifférent de savoir les origines de Pesaro, Ville du Duché d'Urbin sur le Golfe Adriatique, si nos vieux Ancêtres, les Gaulois Senonois, n'avoient pas habité ce Canton. On se souvient fort dans l'Histoire du passage de ces braves gens en Italie, de leurs victoires sur les Romains, de la conquête qu'ils firent de Rome. Après cette expédition ils s'établirent dans l'Ombrie; & Pesaro, comme toutes les autres Villes de cette côte, les reçut & plia sous leurs Loix. C'étoient néanmoins, à bien des

égards, des vainqueurs humains & commodes. Moyennant quelques terres qu'on leur abandonnoit, ou qu'ils s'attribuoient par le Droit de la Guerre, ils vivoient cordialement avec les anciens Possesseurs du pays. M. l'Abbé Olivieri nous parle de Langue & de Monnoies Grecques, dont on usoit alors dans l'Ombrie ; & il croit que les Gaulois n'ont nullement traversé cet usage : *Dieu sait*, ajoûte-t-il, *s'ils se connoissoient seulement en Caractères Grecs.* Non assûrément, ces camarades de Brennus, ces gens sortis du Berry, de l'Auvergne, des Villes d'Autun, de Chartres, de Sens &c. ne se picquoient point de savoir expliquer ou apprécier le Type & les Légendes Grecques de la monnoie de Pesaro. Des Terres, du Bois, des Armes, du Vin, avec la facilité de descendre & de remonter les rivières, voilà tout

ce

ce qu'il falloit à ces Guerriers.

C'étoit en 363 de Rome que les Gaulois, vainqueurs des Romains, avoient occupé les campagnes de l'Ombrie & la Ville de Pesaro. Cette Ville par conséquent existoit déja, & il faut remonter plus haut pour trouver son origine. Les devanciers des Gaulois, dans ce canton, étoient les Hétrusques, qui avoient succédé aux Ombriens, & ceux-ci aux Siciliens, selon un beau passage de Pline, dont M. l'Abbé Olivieri fait comme la base de son systême. Il croit que ces Siciliens, venus originairement de Grèce, ont fondé Pesaro ; & qu'ils lui ont donné ce nom, à cause de la Ville de *Pise* en Elide, & des montagnes dont Pesaro est environnée, comme qui diroit *Pisa montana.** On voit par-là que

* Πίσα & ὄρος, *mons.*

les origines de Pesaro se perdent dans une très-grande antiquité. Les Romains furent Maîtres de cette Ville vers l'an 471 ou 472 de Rome, temps auquel ils chasserent les Gaulois, qui avoient regné là en bons & tranquilles Maîtres durant plus d'un siècle. En 570, Pesaro devint Colonie Romaine ; & pour-lors plus de Langue ni de Monnoies Grecques. Rome étoit bien plus politique, ou moins endurante que nos antiques Gaulois : elle subjuguoit tout, & les terres & les mœurs : elle donnoit aux vaincus ses Usages, ses Loix & sa Langue : avec le temps, elle leur donna ses vices.

Mais y a-t-il donc eu des Monnoies ou des Médailles Grecques à Pesaro ? C'est ce qu'examine M. l'Abbé Olivieri dans sa Lettre à M. l'Abbé Barthelemy. D'abord Goltzius cite deux de ces Mé-

dailles, une de bronze & une d'argent : la premiére ayant pour tête un Hercule, & pour revers un Cerbère à trois têtes; l'autre présentant d'un côté un cheval aîlé & terminé en queue de poisson, de l'autre un Neptune armé du trident, & monté sur un dauphin. Or, quoique celle-ci porte l'inscription de *Pesaro*, comme la premiére, il y a pourtant toute apparence qu'elle n'a été ni frappée, ni coulée dans cette Ville ou pour cette Ville. Comment se persuaderoit on que l'argent entrât dans les Monnoies de Pesaro, tandis que Rome n'avoit encore que de la Monnoie de cuivre ? Il est certain, en effet, que les Romains ne firent point de Monnoie d'argent avant l'année de Rome 484 ou 485. Quant à la Médaille de bronze, citée par Goltzius, quoiqu'on ne la retrouve plus dans les Cabinets, elle a certainement existé : on en a d'autres

qui lui ressemblent beaucoup ; & M. l'Abbé Olivieri en produit une de son riche Cabinet, à laquelle il ne manque que d'être bien conservée pour décider pleinement la question. Le célèbre M. Gori a fait graver aussi deux morceaux, sur l'un desquels on voit l'Hercule & le Cerbère : on en donne ici le trait avec une explication propre à confirmer l'idée & le monument de Goltzius.

Au reste, ces antiques Médailles de Pesaro n'étoient que coulées ou jettées en moule : & l'on doit dire la même chose des anciennes Monnoies Romaines. Les vestiges de la fusion se remarquent sur le champ même de ces pièces. Le P. Montfaucon n'a point connu cette Méchanique ; du moins ne l'a-t-il point attribuée aux vieux Monétaires de Rome & de l'Italie. Il a cru que les As chargés

de figures des deux côtés, avoient été frappés séparément, puis joints & comme soudés ensemble : ce qui est ridicule à penser & à dire. M. l'Abbé Olivieri explique bien mieux l'artifice de ces morceaux d'Antiquité : ils étoient jettés en fonte, & c'est la cause des inégalités qu'on y remarque pour l'épaisseur & pour la correspondance des Types. Il faudroit lire toute la Lettre de notre Auteur, pour bien voir comment il raisonne sur cette fusion des anciennes Médailles ; comment il réfute M. Gori qui croyoit que, depuis Numa ou Servius Tullius, on avoit toujours frappé la monnoie ; comment il suit les différents âges de l'Art des Monétaires, les diverses figures des Pièces qui avoient cours dans le Commerce. On passa successivement de la forme quarrée à l'oblongue, à l'ovale, à la circulaire ; on chat-

gea la Monnoie, tantôt de la figure d'un Bœuf, tantôt de celle d'une proue de Navire, tantôt d'une tête de Janus &c. ou plutôt ce furent les différentes Pièces de Monnoie qui eurent leurs diverſes marques: par exemple,

Le Type de l'As fut une tête de Janus, & au revers la proue de Vaiſſeau: ce revers ſe voit pareillement à toutes les parties de l'As.

Le demi-As ou *Semiſſis* étoit marqué d'une tête de Jupiter, couronnée de laurier; au bas la lettre S.

Le Tiers ou *Triens* portoit une tête de femme, qu'on prend tantôt pour *Rome*, & tantôt pour *Minerve:* à côté étoient figurés quatre gros points ou *globules*, qui marquoient les quatre onces du *Triens*.

Le Quart ou *Quadrans* avoit pour Type la tête d'Hercule, cou-

verte de la peau de Lion, & à côté les trois points ou *globules*, ſymbole des trois onces.

Le *Sextant* ou *demi-Triens* préſentoit la tête de Mercure avec ſon chapeau aîlé, & deux *globules*, pour marquer deux onces.

Toute cette expoſition ne ſe fait point par M. l'Abbé Olivieri, ſans entrer dans beaucoup de critiques ſur les Auteurs qui ont confondu, altéré, dénaturé les vraies idées qu'en doit avoir des Monnoies Romaines. Il donne la réponſe à quelques difficultés, ſurtout à celle qu'on tire de la variété des Types : il croit qu'on en doit chercher la cauſe dans les raiſons ou la biſarrerie des Magiſtrats qui faiſoient frapper des Monnoies hors de Rome : il ajoûte que quelques-unes des Médailles, où l'on voit des Types extraordinaires, ſont des derniers temps de la République ; que d'autres n'ont

jamais été vuës que dans les Recueils de Gravures, & nullement dans les Cabinets. Il établit ensuite l'ordre &, pour ainsi dire, les âges de la Monnoie Romaine. Les Pièces qui ont le plus de relief, le plus de poids, & qui sont sans légende, doivent être regardées comme les plus anciennes. Celles dont le relief est plus petit, le poids plus léger, & qui ont la légende *ROMA*, sont plus récentes. Enfin les Monnoies marquées au nom des familles sont les plus modernes de toutes.

Après avoir raisonné très-doctement sur les Monnoies anciennes de Rome & d'Italie, M. l'Abbé Olivieri revient à celles de Pesaro. Il indique encore deux Monuments de cette espèce qu'on lui attribue, mais sans oser répondre, qu'en effet ils appartiennent à cette Ville : & il conclut très-bien que sa patrie ne prétend

point à l'honneur des fausses Médailles ; qu'elle est plutôt intéressée à voir ses Citoyens rejetter & combattre tout ce qui porte, en ce genre, le caractère de la supposition.

Cette Lettre est terminée par le Catalogue des Monnoies de bronze de Rome & d'Italie, qui sont conservées dans le Cabinet de M. l'Abbé Olivieri, avec quatre Planches qui représentent aux yeux les divers âges de ces Monuments antiques.

Cet Ouvrage, quoique peu étendu, dénote la plus profonde érudition & la meilleure critique. L'Auteur cite très-bien : nous pouvons répondre de son exactitude, après avoir vérifié la plûpart des citations. Il donne à M. Barthelemy, dans tout le cours de la Lettre, des éloges qui seront avoués de tout le monde.

ARTICLE CI.

LE PHILOSOPHE MODERNE, ou *l'Incrédule condamné au Tribunal de la Raison*. Par M. l'Abbé le M. D. G. (Volume *in*-12. pages 299.) A Paris, chez Despilly, &c. M. DCC. LIX.

LE Philosophe incrédule ne reconnoît point d'autre Tribunal que celui de la raison : sans cesse il y cite la Religion Chrétienne. M. l'Abbé le Masson des Granges vient plaider devant ce Tribunal la cause du Christianisme. Il y présente les principes, les maximes & les conséquences de ce culte divin : il requiert qu'on les mette en parallèle avec les principes, les maximes & les conséquences de l'Incrédulité phi-

losophique. Il demande qu'on juge des principes par leur crédibilité, des maximes par leur honnêteté, des conséquences par leur sûreté. Ces trois Articles forment la Division naturelle du Livre que nous annonçons.

I. Partie. *La crédibilité du Christianisme opposée à la fausseté de l'irréligion.* Dans l'*introduction*, M. l'Abbé le Masson remonte aux sources de l'Incrédulité, qui sont l'*orgueil de l'esprit & la dépravation du cœur.* Le Christianisme renferme des mystères : l'esprit de l'homme ne sauroit les comprendre : l'orgueil du *Philosophe moderne* les rejette. *Je vois là*, dit l'Auteur, *bien de la présomption*, mais je n'y vois *ni sagesse, ni philosophie.* L'incompréhensibilité d'un dogme n'est pas un titre pour en nier la vérité, quand cette vérité est appuyée sur un témoignage infailli-

ble. La queſtion ſe réduit donc à ſavoir ſi Dieu a révélé le myſtère. Quand on nous parle de phénomènes phyſiques, ne croyons-nous pas l'exiſtence de ces faits, ſans en connoître la nature ? Pourquoi Dieu ne ſeroit-il pas cru ſur ſa parole, quand il révèle un myſtère, ſans en dévoiler la ſubſtance à notre raiſon ? Eſt-ce que l'évidence du motif ne doit pas alors l'emporter ſur l'obſcurité de l'objet ? Toute révélation divine n'eſt-elle pas toujours plus vraie qu'elle ne peut être inconcevable ? Demandez des gages certains de cette révélation, on vous les donnera ; mais quand vous les aurez reçûs, il ne reſtera plus qu'à vous ſoumettre à l'autorité infaillible dont on vous aura produit le témoignage inconteſtable. *Si la raiſon ne reconnoît d'autorité que ſa propre lumière, elle ne fera que s'égarer d'erreurs en*

erreurs, s'aveugler, & se perdre dans les plus honteuses ténèbres. Les Sages mêmes du Paganisme en ont fait la triste expérience. En dogmatisant contre la Religion, les Philosophes modernes ne font que renouveller les écarts humiliants, les variations éternelles, les absurdités palpables, les délires insensés des Ecoles les plus décriées de la Grèce & de l'Italie ancienne.

La seconde source de l'Incrédulité, c'est la *dépravation du cœur.* Les Chefs de l'irréligion se récrient contre ce reproche. On peut, *disent-ils*, avoir des mœurs, sans avoir aucune Religion. Ce n'est pas cette possibilité qu'on leur nie : tout ce qu'on prétend, c'est que, si l'on retranchoit de leur Catalogue tous ceux dont l'intérêt seroit qu'il n'y eût ni Dieu, ni Religion, leur troupe seroit peu nombreuse; ils auroient à rougir

de leur ſolitude. Quand ils proteſtent qu'ils ne ſont arrêtés que par des doutes invincibles, ils trahiſſent leur mauvaiſe foi. Si Dieu a parlé, le doute ceſſe d'être raiſonnable. Le doute qu'ils préconiſent, eſt la ruine de toute Religion. Si toute Religion étoit douteuſe, toute Religion ſeroit nulle.

Après ces préliminaires, M. L. L. M., à la ſuite de l'Auteur des *Lettres critiques* & des Ecrivains de la *Religion vengée*, procéde à l'examen des ſyſtêmes qu'on voudroit ſubſtituer au Chriſtianiſme. Ces ſyſtêmes ſont marqués au coin d'une *déraiſon*, qui les rend bien plus incompréhenſibles & bien plus incroyables que tous nos myſtères. Les Inventeurs, ou plutôt les Répétiteurs de ces ſyſtêmes, qui ſe vantent d'être d'habiles Deſtructeurs, ſont de tres-mauvais Architectes. Les édifices

qu'ils élevent, ne valent pas à beaucoup près celui qu'ils se flattent de renverser. M. L. L. M. en donne les plus solides preuves, & les met à la portée des plus simples Lecteurs. Spinosisme, Matérialisme, Epicurisme, tout croule sous sa main : au milieu de ces débris, le Christianisme reste inébranlable. *La voix de la matière* même se joint, en quelque sorte, à la lumière de la raison, pour rendre au Christianisme le témoignage & l'hommage le plus éclatant. Tous ces doutes affectés, qui sont l'asyle ordinaire des Incrédules, disparoissent. Ces Messieurs demandent des démonstrations, & n'en donnent aucune : on leur en fournit ici plus qu'ils n'en désirent : elles sont également défensives & offensives. Si l'on sommoit les Philosophes impies de se défendre, & d'attaquer dans une forme si régulière, ils seroient

bientôt réduits à se rendre, ou à se retirer sans combattre. De l'existence de Dieu & de l'immortalité de l'ame démontrées, M. L. L. M. tire quelques corollaires qui achèvent d'écraser les Partisans du hazard, les Sectateurs de la matière éternelle, & tous les Ennemis de la Divinité que nous adorons.

Cette solide *Introduction* prépare la voie aux *motifs généraux de crédibilité*. L'établissement du Christianisme est le premier de tous ces motifs. Les obstacles qui l'ont traversé, le placent au-dessus de toutes les œuvres humaines: on n'en sauroit imaginer de plus universels, de plus puissants, de plus violents & de plus insurmontables. Les Puissances & les passions humaines, les Ministres idolâtres & les faux Philosophes, les Empereurs & les Magistrats avoient juré la perte de notre

Religion ; la profondeur de ses mystères & la sainteté de sa morale rendoient le Christianisme odieux à tout l'univers payen : il n'y a donc que le Dieu de force & de vérité qui ait pu rendre notre Foi victorieuse de tant d'ennemis, & les soumettre à sa discipline.

Les moyens dont Dieu s'est servi pour l'exécution d'un projet si difficile, étoient en apparence aussi foibles, & même aussi contraires au succès, que le projet étoit hardi & supérieur à toute la force humaine. Les progrès du Christianisme n'en furent pas moins rapides : l'Incrédulité qu'ils confondent, n'a de ressource que dans les progrès du Mahométisme : ressource frivole que l'Auteur enleve aux Incrédules en leur démontrant la fausseté & l'injustice du parallèle.

Les miracles qui ont servi à l'établissement du Christianisme

& qui en ont attesté la Divinité, sont ici retracés & placés dans une évidence dont l'éclat dissipe tous les nuages rassemblés par les Philosophes incrédules qui ont tâché d'en anéantir la certitude. Leur possibilité prouvée, leur réalité avérée triomphent de tous les Sophismes artificieux, & de tous les blasphêmes raisonnés que l'irréligion moderne forge & lance contre ces divins prodiges. Les saintes Ecritures mettent le dernier sceau à tous ces motifs de crédibilité. Durant la longue suite de siècles qui se sont écoulés avant l'établissement du Christianisme, une succession de Prophètes, sans qu'on puisse soupçonner entr'eux ni concert, ni collusion, a constamment annoncé, prédit & tracé l'Histoire merveilleuse de cette Religion divine. Leur style est tantôt simple & tantôt sublime, souvent figuré,

quelquefois énigmatique. Jésus-Christ paroît enfin : tous ces traits prophétiques & figuratifs, dispersés dans tout l'Ancien Testament viennent d'eux-mêmes se réunir & se vérifier en sa personne. Sa naissance, sa vie, sa mort, sa résurrection, & tous les évènements qui en sont la suite, remplissent les figures, éclaircissent les mystères ; & tout s'accomplit dans le temps qu'Israël attendoit l'exécution des promesses dont il étoit le dépositaire & le propriétaire. Les Prophètes de l'ancien Testament & les Historiens du Nouveau semblent n'être que différentes plumes qui, sans se connoître & sans s'entendre, se sont essayées sur le même sujet. On prouve ici l'authenticité de leurs écrits ; on tire même avantage des fausses Prophéties qu'on nous oppose ; on les distingue des véritables par des caractères si sensibles, qu'il n'est pas plus

possible de les confondre que la lumiere & les ténébres. Voilà un léger précis du plan qu'a rempli l'Auteur dans cette première Partie. En la finissant, il s'adresse aux Incrédules.

» Je m'en rapporte à vous-» mêmes, *leur dit-il :* que vos » passions se taisent, que votre » raison seule prononce. De quel » côté se trouve le plus grand poids » de persuasion ? N'est-il pas plus » raisonnable de dire qu'il existe » un Etre suprême ; que cet Etre... » après avoir créé le monde visi-» ble, y a établi l'ordre & l'har-» monie que nous y voyons ; que » l'homme est un composé de corps » & d'ame, & que cette ame, spi-» rituelle de sa nature, . . . est le » principe de toutes nos pen-» sées &c. que de soûtenir qu'il » n'y a point d'autre Dieu..... que » le monde matériel, existant de » toute éternité dans sa configura-

» tion, ou étant devenu tel qu'il eſt » par un ſimple jeu du hazard..... » tout s'y eſt fait par un mouve- » ment fortuit des atomes, & par » l'heureuſe rencontre d'un jet qui » a pris la place d'une infinité de » jets poſſibles..... & que l'homme » n'eſt qu'une portion de matière » figurée au hazard, que la ma- » tière ſeule en nous penſe &c.

» Or, entre des opinions con- » tradictoires, n'eſt-il pas certain » que la plus raiſonnable doit l'em- » porter ? Si les vérités du Chriſ- » tianiſme ont de leur côté cette » ſupériorité de raiſon, excluſive- » ment aux principes de l'Incré- » dulité, quel homme ſenſé peut » leur refuſer la préférence ? Elles » n'ont point été imaginées ces » vérités par des hommes biſarres, » préſomptueux &c. Elles ſont » liées, enchaînées les unes aux » autres, tendantes aux mêmes » fins, parties d'un ſyſtême ſage-

» ment combiné & très bien soû-
» tenu. Elles sont supérieures à
» nos lumières, sans être contrai-
» res à notre raison. Elles sont
» telles que Dieu n'a manifesté
» que sa sagesse en les révélant,
» & l'homme ne trouve que son
» bonheur à les suivre. Elles ten-
» dent toutes à glorifier Dieu &
» à sanctifier l'homme. Elles fixent
» l'incertitude de son esprit; elles
» réglent les penchants de son
» cœur. Elles veulent qu'on pré-
» fère l'éternité au temps, le réel
» au frivole, le durable au passager.
» Elles sont consignées dans les
» monuments les plus anciens &
» les plus authentiques. Elles ont
» pour garant un concours éton-
» nant de miracles & de prophé-
» ties. «

II. Partie. *Honnêteté du Christianisme opposée à l'indécence qui résulte de l'irréligion.* » Pour être assûré que l'on prend

» le parti le plus honnête, *dit* » *M. L. L. M.*, il faut n'avoir » rien à ſe reprocher ni du côté » des Maîtres dont on prend les » leçons, ni du côté des amis à » qui on ſe lie, ni du côté des » principes que l'on adopte. Or » je prétends que par tous ces en- » droits le Chriſtianiſme a l'avan- » tage ſur nos prétendus Philoſo- » phes. Nous n'avons à rougir ni » des Auteurs de notre Foi, ni des » partiſans de notre Foi, ni des » conſéquences de notre Foi. Il » leur ſeroit bien difficile d'en dire » autant. «

Si nos Philoſophes modernes ont encore quelque pudeur, ils doivent ſouffrir très-impatiemment que l'Auteur les invite à remonter à la ſource de leur doctrine. Epicure, Diagoras & Théodore l'ont ouverte : Celſe, Porphyre, Jamblique, Julien, Creſcent, Cécilius & Hiérocle

furent dans le *moyen âge*, les canaux qui la répandirent dans ces derniers siècles. Spinosa, Servet, Vanini, Socin, Bayle, Hobbes, Tolland & Collins l'ont renouvellée. A la suite de ces noms, presque tous voués à l'opprobre, on placera ceux de nos Philosophes. Quoiqu'ils affectent une indépendance absolue qui ne reconnoît aucun Maître, quoiqu'ils ne s'accordent que dans la haine qu'ils portent au Christianisme, & que sur tout le reste ils soient assez peu d'intelligence, cependant ils ne font encore que partager entr'eux des dogmes aussi surannés que méprisables, &, malgré l'intervalle des siècles, toujours aussitôt flétris que ressuscités.

Les conquêtes que ces Philosophes font dans notre siècle, ne sont pas assez glorieuses pour effacer leurs anciennes taches. Est-ce en effet l'élite de nos Citoyens

vertueux qui se range sous leurs étendarts ? Les déserteurs qu'ils nous enlevent ne sont pas des pertes pour le Christianisme, si cette Religion ne compte parmi ses fidèles sujets que ceux dont la conduite l'honore. En haïssant Dieu, aime-t-on mieux son prochain ? En abjurant sa Religion, sert-on mieux sa patrie ? A-t-on plus de vertus, quand on a moins de principes ? Devient-on meilleur Citoyen, quand on ne se croit ni libre ni immortel ?

» Les conséquences naturelles » d'un pareil systême seront, *dit* » *M. L. L. M.*, que l'autorité n'est » que tyrannie & usurpation ; la » dépendance, foiblesse & stupi» dité ; la subordination, intérêt » & politique ; les Loix, pures » conventions ; les châtiments, » véxations odieuses ; en un mot, » tout dans l'Ordre civil ne sera » que préjugé, habitude, com-

» merce d'intérêt & de paſſion. »
A cette licence, à cette indépendance où conduit l'irréligion, notre Auteur oppoſe les principes du Chriſtianiſme. Mais la plus complette, comme la plus ſenſible réfutation de l'Incrédulité, c'eſt l'expoſition de ſes dogmes fidèlement extraite des Vers & de la Proſe où ils ſont enſeignés. Nous ſaurions mauvais gré à l'Auteur de nous préſenter ſans voile ces horribles principes, s'ils n'étoient pas de nature à révolter autant le bon ſens, qu'ils font frémir l'honneur, la vertu & même l'honnêteté publique.

M. L. L. M. n'a pas manqué de repouſſer les odieuſes imputations que les Incrédules font au Miniſtère Eccléſiaſtique. Il y a long-temps qu'on l'a remarqué : les traits que l'irréligion aiguiſe contre le Chriſtianiſme, portent la trempe de la plus injuſte malignité, & ſouvent

de la plus noire calomnie : sont-ce donc-là des armes dont la vertu & la vérité puissent recevoir le service ou permettre l'usage ? Mais comment ose-t-on attaquer ou confondre ensemble les mœurs & la morale des Chrétiens, quand on adopte un systême où l'on est autorisé à lâcher la bride aux passions les plus violentes, faute de frein pour les réprimer ; où l'on se plaint sans cesse des liens qu'impose la Loi, des remords que la Raison suscite, & des maximes que la Religion consacre ? Quels hommes, quels Citoyens, quels Philosophes ! Pour les bien connoître, il faut avec notre Auteur les considérer *dans les différentes situations de la vie*, & les y mettre *en opposition* avec les vrais Chrétiens. » Il est donc, *conclut* » *M. L. L. M.*, parfaitement dé» montré qu'en genre d'honnêteté, » le Christianisme mérite la préfé-

» rence ſur tous les ſyſtêmes d'in-
» crédulité ; qu'en ce genre, les
» principes de part & d'autre ne
» ſont pas comparables ; que les
» mœurs trouvent leurs régles les
» plus parfaites, & leur appuy le
» plus ſûr dans les Loix de l'Evan-
» gile, & que tout eſt perdu pour
» elles, ſi l'on adopte les maximes
» de la prétendue Philoſophie de
» nos jours. «

III. Partie. *La ſûreté que l'on trouve à ſe ſoumettre à la Religion oppoſée aux dangers inſéparables de l'irréligion.* Les Philoſophes incrédules n'oublient rien pour diſſiper toute inquiétude à l'égard de l'éternité. Mais comme ils n'ont point de certitude fondée pour nous tranquilliſer ſur un objet ſi intéreſſant, leurs efforts ſont plutôt des jeux d'eſprit que des principes de raiſon. Braver de ſi grands riſques d'après de ſi foibles garants, ce

feroit s'aveugler & s'étourdir d'une étrange manière. Il y a ici deux termes à confidérer, le temps & l'éternité. L'Auteur les faifit & démontre qu'à l'égard de l'un & de l'autre, le *parti du Chrétien eft le plus fûr.*

L'Incrédulité permet tout à fes partifans, elle ne les contraint fur rien; mais quelque fenfuelle que foit fa morale, on n'eft jamais le Maître d'en pratiquer les maximes commodes: il eft peu de perfonnes dont les jours coulent dans les plaifirs. La vie eft expofée à tant de peines, la fanté à tant d'accidents, la fortune à tant de revers, que, dans la carrière de l'homme le plus voluptueux, la fomme des inftants fâcheux l'emporte toujours fur celle des moments agréables. Il eft donc plus effentiel de nous prémunir contre les maux de la vie que de nous inviter à jouir de fes agréments.

Or, dans tout ſyſtême d'Incrédulité, nulle reſſource pour l'homme ſouffrant. Il n'y a que la Religion qui puiſſe adoucir nos maux préſents par des eſpérances ſolides. Elle fait plus, elle rend nos peines méritoires, avantageuſes, deſirables & préférables à toutes les joies paſſagères & fugitives de ce monde. Voilà les précieuſes reſſources que l'Incrédulité nous enleve, ſans les remplacer. Les rigueurs qui nous ſanctifient, nous flattent plus que les plaiſirs qui nous corrompent. Ces plaiſirs ſont trompeurs; ils tourmentent plus par le deſir qu'ils ne ſatisfont par la jouiſſance. Dans la voie des Incrédules, nous ne cueillons pas toujours les fleurs qui nous plaiſent; nous évitons encore moins les épines qui nous bleſſent. Il n'y a donc rien à y gagner pour le temps; mais ce qui eſt bien plus important, c'eſt qu'il y a tout à

risquer, tout à perdre pour l'éternité.

En effet, sur cet Article le plus sérieux qu'on puisse examiner, quelle sûreté trouve-t-on dans la société des Incrédules ? Est-il un malheur plus effroyable & plus inévitable que celui où ils s'exposent ? & sur quelle autorité s'y exposent-ils ? sur des conjectures avancées sans la moindre probabilité, sur des *peut-être* hazardés avec la plus énorme témérité. Quand le Chrétien s'abuseroit dans sa Foi, les conséquences de son erreur seroient-elles aussi terribles ? Le Christianisme ne nous propose rien à croire dont l'impossibilité soit démontrée, rien même dont la vérité ne soit attestée par d'invincibles preuves de fait ou de droit. Nous ne courons donc aucun danger à captiver notre entendement sous un joug si raisonnable ; & cependant l'In-

crédule voudroit que, ſur ſa parole, c'eſt-à-dire ſur des doutes ſophiſtiques, ſur des incertitudes affectées, nous affrontaſſions ces affreux, ces éternels ſupplices que nos ſaints Oracles annoncent à l'infidélité volontaire & conſommée. Les Philoſophes modernes méritent-ils donc que nous leur faſſions de ſi grands ſacrifices ? Eſt-ce à des Etres raiſonnables qu'ils propoſent de déférer ſi humblement & ſi aveuglément au poids de leur autorité & de leurs opinions ? S'il falloit ici ſe décider par des autorités humaines, n'en avons-nous pas de plus graves, de plus reſpectables, & par conſéquent de préférables à la leur ? En devenant Incrédules, deviendrions-nous plus vertueux ? Eſt-ce donc le zèle de la vertu qui force ces Philoſophes à renier le Chriſtianiſme ? La mort, cet inſtant ſi lumineux & ſi déciſif,

presse-t-elle autant les Chrétiens d'abjurer leur Foi, qu'elle presse la plûpart des Incrédules d'y revenir & de renoncer à leur impiété ? » Témoin, *dit notre Auteur*, » le fameux Locke. * On connoît » la Lettre qu'il écrivit au lit de » la mort, pour être remise à Col- » lins après son trépas..... Je n'en » citerai que les paroles suivantes : *Je vous souhaite le meilleur de tous les biens. Au moment de la mort, on voit plus clair que jamais.*

Cette troisième Partie est terminée par des récapitulations raisonnées, qui rappellent & inculquent tout le fond de ce bon Ouvrage. M. L. L. M. y a joint

---

* On ne doit pourtant pas assûrer que Locke fut Incrédule de profession. Dans ses Livres, il a rendu souvent hommage à la Religion Révélée.

des notions exactes & des principes ſolides ſur la nature des Loix, ſur la certitude des faits, ſur les Héréſies, ſur l'Egliſe, ſur l'intolérance Chrétienne & Catholique, ſur la force & les caractères de la Foi, ſur les précautions qu'on doit prendre pour en conſerver la pureté, ſur la conduite qu'on doit tenir avec les Philoſophes modernes. Ils ſe plaignent qu'on les accuſe injuſtement d'irréligion : il leur enſeigne un moyen unique & infaillible de repouſſer une ſi grave accuſation : nous ſouhaitons ardemment qu'ils veuillent le prendre. C'eſt d'*être Chrétiens*, de penſer, d'écrire & de *parler en Chrétiens* : ils ne ſauroient refuſer de prendre ce parti ſans ſe rendre ſuſpects : en le prenant, ils ne courent *aucun riſque ſur le fait de la Religion.*

En parcourant la Table des Matières, placée à la fin de ce Livre,

on verra que notre Extrait n'embraſſe qu'une très-petite portion des principes qui y ſont diſcutés & développés. On doit profiter du zèle de l'Auteur qui a ſu ſe proportionner aux beſoins des ſimples & aux deſirs des perſonnes éclairées.

ARTICLE CII.

LETTRES DE M. DE MAIRAN au R. P. PARRENIN, Miſſionnaire, de la Compagnie de JESUS à Pekin, contenant diverſes Queſtions ſur la Chine. (In-12. pag. 230.) A Paris, chez Deſaint & Saillant, rue Saint-Jean de Beauvais, &c. M. DCC. LIX.

L'HISTOIRE Chinoiſe devient un objet conſidérable dans la Littérature. On ne ſe contente

pas aujourd'hui de conſidérer cette Hiſtoire en elle-même : on la compare avec celle de l'Egypte ; on cherche des rapports entre les deux Peuples. C'eſt M. de Mairan qui le premier a tracé le plan de ce Parallèle ; qui l'a même exécuté en grande partie. Frappé de tout ce qu'on raconte du Gouvernement, des Mœurs, des Arts de la Chine, il a rapproché l'Hiſtoire des Egyptiens ; il a cru voir dans ceux-ci le germe de la conſtitution Chinoiſe ; & comme Séſoſtris a pénétré juſqu'au-delà du Gange, c'eſt l'époque de ce Conquérant que le ſavant Académicien emprunte pour rendre vraiſemblable la communication importante dont il s'agit, & qu'on ſuppoſe entre la Chine & l'Egypte.

Séſoſtris, avec cent mille Egyptiens, ſe ſera montré en Vainqueur & en Légiſlateur aux Chi-

nois ; il leur aura fait part de la Langue , des Loix , des Usages , de la Religion même de son pays. La Chine aura concilié ces nouvelles Institutions avec les Coûtumes déja reçues : le Chinois sera devenu Egyptien jusqu'à un certain point : les ressemblances de l'un & de l'autre Peuple auront été fixées de manière à être très-sensibles, mais sans exclure aussi des différences très-marquées. Et tel sera le principe général de solution pour une infinité de Questions qu'on fait tous les jours sur l'Empire immense de la Chine.

Voilà une idée si magnifique & si bien liée qu'elle mérite d'être quelque chose de plus qu'un systême. M. de Guignes est venu, depuis peu , l'accueillir , l'accréditer , du moins en partie : car il faut avouer que sa pensée n'est pas tout-à-fait la même que celle dont M. de Mairan a établi &

développé les principes. M. de Guignes donne à l'Egypte beaucoup plus d'influence ſur le génie & ſur tout le Gouvernement des Chinois. Il prétend qu'avant l'expédition des Egyptiens en Chine, ce pays n'étoit guères habité que par des Barbares ; qu'il a été entièrement policé par les Loix de l'Egypte ; que les Dynaſties Egyptiennes ont été placées à la tête de l'Hiſtoire Chinoiſe ; que l'époque de ces grandes opérations ne remonte pas au-delà de l'année 1122 (avant Jeſus-Chriſt,) terme fort poſtérieur aux temps de Séſoſtris, dont les conquêtes ſervent comme de point d'appuy aux ingénieuſes explications de M. de Mairan.

Dans cette diſcuſſion ſavante, M. de Guignes a paru comme le Triumvir Antoine, qui traînoit à ſa ſuite toutes les forces de l'Orient.

. . . Variis Antonius armis
Ægyptum, vireſque Orientis, & ultima ſecum
Bactra vehit,

Æneid. VIII.

c'eſt-à-dire que ce docte Ecrivain s'eſt muni de toute l'érudition Orientale (dont il poſſéde un ſi riche fond,) pour appuyer l'opinion de l'identité des Chinois & des Egyptiens : on peut voir l'Analyſe de ſon Ouvrage dans nos Mémoires de Juin.

Depuis ce temps-là, il s'eſt élevé contre lui un Adverſaire capable de le combattre à forces égales. M. Deshauterayes, dont nous analyſons les *Doutes* dans le préſent Journal, diſpute à M. de Guignes toutes ſes prétentions, & c'eſt auſſi la Littérature Orientale qui fournit les détails de l'attaque : en ſorte qu'il ſeroit difficile d'imaginer un autre combat litté-

raire où les Tenants fussent mieux assortis & plus dignes l'un de l'autre. Quant au résultat de la controverse, le Public seul doit juger s'il est favorable ou contraire au systême de l'origine Egyptienne des Chinois.

Il s'agit ici des Lettres de M. de Mairan au P. Parrenin & des Remarques qui les accompagnent. Elles forment, pour le répéter encore, une sorte de dispute particulière. Moins décisif que M. de Guignes, notre Auteur se resserre dans des bornes beaucoup plus étroites en ce qui concerne les rapports de l'Egypte & de la Chine. Plus abondant & plus développé dans ses Observations sur l'Empire Chinois, il traite beaucoup de points auxquels M. de Guignes n'a pas cru devoir faire attention, ou qui contrediroient ses principes. Tel est l'Article de la Chronologie que M. de Mairan

diſcute avec beaucoup de ſoin, & dans le goût même des Chinois qui n'aiment pas qu'on attaque leurs Antiquités publiques, claſſiques & reconnues. Enfin il n'eſt point queſtion, dans le Mémoire de M. de Guignes, du génie des Chinois conſidéré par rapport aux Arts & aux Sciences. On remarque ſeulement que l'Auteur n'a pas une fort grande idée de la capacité Chinoiſe, ſur-tout en remontant à des ſiècles fort éloignés de nous. Au contraire, M. de Mairan s'entretient volontiers avec le P. Parrenin des anciens Livres & des études primitives de la Chine. Il ſe contente de témoigner quelque ſurpriſe au ſujet des progrès trop lents, ou des connoiſſances trop ſuperficielles du peuple Chinois dans quelques parties des Arts. En un mot, voici trois objets qu'embraſſe M. de Mairan. 1° Le Parallèle des Egyptiens &

des Chinois. 2° La Chronologie Chinoise, ou la durée du vaste Empire de la Chine. 3° Le génie des Chinois considéré par rapport au progrès des Arts & des Sciences. Nous traiterons séparément, mais succinctement, ces trois Articles.

I. Paralléle des Chinois et des Egyptiens.

M. de Mairan avoit conçu pour le P Parrenin une confiance, une amitié même qui éclate dans toutes les Lettres qu'il écrivoit à ce Missionnaire. On n'a ici que trois de ces Lettres, mais les Remarques qui les accompagnent sont fort étendues; & le tout fait connoître la grande intimité où vivoient ces deux Savants, quoique séparés par tant de Mers & tant de Continents. Il étoit naturel qu'avec beaucoup de connoissances acquises, & avec

le desir d'en acquérir sans cesse de nouvelles, M. de Mairan fit beaucoup de questions sur la Chine. Cette partie si considérable de l'Asie offre un spectacle des plus beaux & des plus singuliers qui puissent occuper l'esprit d'un vrai Philosophe. Depuis deux siècles & demi seulement, nous connoissons cet Empire dont on croit que la fondation touche aux jours du Déluge, & dont l'Histoire n'est défigurée par aucun siècle de barbarie. Toujours on y a conservé les Arts, les Sciences, les Loix; les Tribunaux, les successions de Princes; & par-tout ses Annales présentent, dans le Peuple qui l'habite, un grand air de sagesse, de constance, de modération, de docilité &c. C'est ainsi qu'en parlent toutes les Relations & tous les Voyageurs : il n'est pas possible de supposer des causes d'erreur ou des motifs de mensonge

dans une foule de témoins si partagés d'intérêts, de sentiments, de Nation, d'âge & de profession.

M. de Mairan rassemblant tous les traits du caractère des Chinois s'est ressouvenu de ce qu'on a écrit des Egyptiens. Il a remarqué, dans les deux Peuples, quantité d'usages semblables : par exemple, un respect infini & même superstitieux pour les Ancêtres ; une double Langue, l'une parlée, l'autre écrite ; un goût décidé pour les Edifices de grandeur Colossale ; une attention soûtenue pour conserver les mêmes professions dans les familles ; une tradition non-interrompue d'Arts & de Sciences, sur-tout de l'Astronomie ; une suite nombreuse de Dynasties ou de Familles qui se sont transmis la souveraineté ; un corps invariable de Loix, tant Religieuses que Politiques ; un attachement, ridicule sans doute, mais constant

pour le dogme de la Métempſychoſe ; une vénération ſingulière pour la figure du Dragon, pour l'Oiſeau de bonne augure, appellé *Phénix* en Egypte, & *Fom-hoam* à la Chine, &c.

Ce n'eſt-là que l'ébauche des traits de reſſemblance que notre ſage Obſervateur a remarqués entre les Egyptiens & les Chinois ; mais c'eſt toujours, à-peu-près, le ſujet principal de ſes Lettres, & le fond des queſtions très-amples qu'il faiſoit au P. Parrenin. Nous ne devons pas rendre ici les réponſes de ce Miſſionnaire : elles ſont conſignées dans le Recueil fort connu des *Lettres édifiantes & curieuſes*. On les trouve même répétées en partie à la tête du Mémoire de M. de Guignes, qui a voulu les tranſcrire, *afin qu'on juge plus facilement quel a été le ſentiment de M. de Mairan & du P. Parrenin :* c'eſt la raiſon

exprimée à la page 8 du Mémoire.

Il faut dire néanmoins que le Miſſionnaire convenoit, en récrivant à M. de Mairan, de quelques conformités entre les Coûtumes de l'Egypte & celles de la Chine ; mais qu'il diſputoit beaucoup ſur d'autres prétendus rapports ; qu'il refuſoit de reconnoître la plûpart de ceux que M. de Mairan lui objectoit, & qu'enfin il n'eſtimoit pas que, des reſſemblances les plus marquées, on pût conclure qu'il s'étoit fait une communication ou un accord entre les deux Peuples. Selon M. de Mairan, c'étoit Séſoſtris qui avoit pénétré juſqu'aux extrémités de l'Aſie, & qui avoit tranſmis aux Chinois tous les uſages de l'Egypte. Le P. Parrenin ne goûtoit point cette explication, parce qu'il croyoit que Séſoſtris n'auroit eu ni le temps ni les moyens de parvenir à la Chine

avec ſon armée. Le Miſſionnaire ajoûtoit d'autres raiſons qu'il faudroit voir dans ſes Lettres. M. de Mairan en paroiſſoit ébranlé, mais ſans abandonner totalement le Parallèle des Chinois & des Egyptiens, ſans être convaincu de l'impoſſibilité du paſſage de Séſoſtris en Chine. Peu de temps encore avant la mort du P. Parrenin, M. de Mairan lui mandoit : » Il » eſt ſans exemple qu'aucun Peu» ple ſoit parvenu au point où en » ſont aujourd'hui les Chinois, » ſans paſſer par les temps d'igno» rance & de barbarie, qui pré» cédent toujours celui du ſavoir » & de la politeſſe, à moins que » l'inſpiration divine, ou la com» munication d'un Peuple plus » éclairé ne s'en mêlent. Il me » ſemble donc que le Parallèle » dont il s'agit, & l'arrivée de Sé» ſoſtris à la Chine, avec cent » mille Egyptiens, réſoudroient

» aſſez bien la difficulté.« Tel eſt l'état de conjecture & de probabilité où eſt reſtée, par rapport à M. de Mairan, l'opinion de l'*Egyptianiſme* des Chinois. Il ne la propoſoit, comme il le dit lui-même, que *par manière d'éclairciſſement & de doute.* Le Mémoire publié par M. de Guignes, a pu fortifier ce ſentiment, mais les *Doutes* de M. Deshauterayes ſont auſſi capables de l'affoiblir.

II. CHRONOLOGIE CHINOISE.

Cet Article eſt très-conſidérable dans les Lettres & dans les Remarques de M. de Mairan. Quoique cet Auteur penche à croire que Séſoſtris & la Colonie Egyptienne ont donné une nouvelle face au Gouvernement & aux Mœurs de la Chine; il n'en eſt pas moins perſuadé que cet Empire exiſte au moins depuis Yao, 2357 ans avant

avant Jésus-Christ: & comme cette époque tombe huit ou neuf ans avant le Déluge dans la Chronologie ordinaire, M. de Mairan embrasse ouvertement le calcul des LXX, en quoi il met fort à l'aise le P. Parrenin & les autres Missionnaires qui sentent, mieux que nous autres Européens, les avantages de ce calcul pour satisfaire aux Antiquités Chinoises.

De nos Cabinets scientifiques d'Europe, il nous est facile d'imputer une Chronologie vicieuse aux Livres les plus authentiques de la Chine; d'accuser même ces Livres de fiction ou de supposition; de retrancher, d'un trait de plume, quinze ou vingt siècles de l'Histoire Chinoise; de placer (comme fit le P. Fouquet écrivant à Rome en 1729) l'époque des Chinois à l'année 424 avant Jésus-Christ. Mais ces procédés, quoiqu'animés du ton de la confiance,

& ſoûtenus du ſtyle le plus tranchant, ſont parfaitement mépriſés à la Chine.

M. de Mairan & ſon Correſpondant, le P. Parrenin, nous inſtruiſent en détail de l'incartade hiſtorique & chronologique de ce P. Fouquet devenu Evêque *in partibus* après ſon retour en Europe. Il s'aviſa de faire imprimer en Latin une *Table Chronologique de l'Hiſtoire des Chinois*, avec un prétendu *Mémoire inſtructif*, où il *traitoit de fabuleuſes preſque toutes les anciennes Hiſtoires de la Chine*, & où il aſſûroit qu'*un des plus habiles Chinois, nommé NIEN-Y-YAO, fixoit l'époque* de la Nation *à l'an 424 avant Jeſus-Chriſt.* Cette *Table*, au reſte, & le *Mémoire* n'étoient au fond que l'Ouvrage de ce Chinois, hors les louanges qu'on lui donnoit, & l'application qu'on faiſoit de ſa Chronologie à la nôtre,

M. Fouquet ſe portoit uniquement pour être le Traducteur & l'Editeur de cette Nouveauté Chinoiſe.

Mais il n'y avoit là qu'un procédé ridicule aux yeux des Chinois, & embarraſſant pour nous, juſqu'à ce qu'on nous eût expliqué le vrai de la choſe. Le prétendu ſavant *Nien-y-Yao* n'étoit que le *Douanier* d'une Ville de Province : il n'avoit jamais été ni *Lettré*, ni même *Bachelier* ; & il auroit cru qu'on ſe moquoit de lui, s'il avoit appris qu'on le traitoit d'*homme célèbre* en Europe. Sa Table Chronologique, traduite par M. Fouquet, étoit un Catalogue de Rois de la Chine depuis le 31e de la Dynaſtie des *Tcheou*, c'eſt-à-dire depuis l'an 424 avant Jeſus-Chriſt. Imaginez qu'en France quelqu'un raſſemble les Rois de la ſeconde & de la troiſième race, ſans parler de ceux

de la premiére : c'eſt ce qu'avoit fait *Nien-y-Yao* pour la Chine. Il s'étoit attaché, dans les moments de ſon loiſir, à faire une liſte des Princes qui avoient regné depuis l'an 424 avant Jeſus-Chriſt juſqu'à ces derniers temps ; (car il vivoit encore en 1735, & le P. Parrenin lui parla en 1734.) Or de même qu'on ne diroit pas en France que la Chronologie de nos Rois eſt complette, ſi elle ne commençoit qu'à la ſeconde race ; ainſi le Catalogue de *Nien-y-Yao* n'étoit nullement une Chronologie entière des Empereurs de la Chine : l'Auteur lui-même n'avoit pas conçu une idée ſi folle, il ſavoit bien qu'avant le 31^e^ Empereur de la Dynaſtie des *Tcheou* il y avoit eu beaucoup d'autres Princes qui s'étoient tranſmis le ſceptre de la Chine. M. Fouquet lui ſeul transforma cette Chronologie tronquée en Ouvrage claſſique,

parfait, digne de nous apprendre toutes les Antiquités Chinoiſes. Quand il eût été rendu public à Rome, en France, en Angleterre, il étonna les Savants ; & nous nous reſſouvenons fort de l'avoir vu cité avec complaiſance dans des Livres érudits. Que dire, en effet, au premier coup-d'œil, contre un prétendu chef-d'œuvre venu de la Chine, traduit par un ancien Miſſionnaire, préſenté à toute l'Europe comme un monument capable de faire diſparoître toutes les difficultés de la Chronologie Chinoiſe ? Mais *quid feret hic tanto promiſſor hiatu ?* L'Ecrit porté à la Chine excita la riſée des Connoiſſeurs, & il nous eſt revenu de-là des ſolutions fort peu honorables à M. Fouquet, qui, heureuſement pour ſa réputation, étoit mort avant la découverte de cette ſingulière manœuvre.

Ainſi demeurons-nous en poſſeſſion des vraies & légitimes Antiquités Chinoiſes ; mais, pour les concilier avec nos Antiquités, il faut adopter le long calcul des LXX. Nous avons déja inſinué le ſentiment de M. de Mairan a ce ſujet : il l'exprime encore dans ſa troiſième Lettre au P. Parrenin. » Vous avez raiſon, *lui dit-il*, de » penſer que je m'éloigne peu de » votre avis ſur la Chronologie de » la Chine, & ſur l'ancienneté du » monde. Je crois, avec vous, » qu'on ne peut ſe ſauver, ſur » cette matière, contre certaines » objections, & travailler avec » fruit à la converſion des Chi- » nois, qu'en recevant tout-au- » moins la Chronologie des LXX, » ſuivie d'ailleurs par de très- » ſavants hommes dans tous les » ſiècles de l'Egliſe, & ſolidement » défendue vers la fin du ſiècle » paſſé par le P. Pezron. J'ai lu

» autrefois le Livre de *l'Antiquité* » *des Temps rétablie* de cet Au- » teur, & il m'en eſt reſté des » traces avantageuſes, que ni la » chaleur du P. Martianay, ni la » modération du P. Le Quien, ſes » Antagoniſtes, ne peuvent jamais » effacer. Tous ces Adorateurs du » Texte Hébreux portent aſſûré- » ment les choſes trop loin ſur » cet Article. « L'Auteur fait voir enſuite qu'aucune autorité ne s'op- poſe à la réception du calcul des LXX : raiſon qui peut même en- core être appuyée d'un ſuffrage poſitif, puiſque l'Egliſe Romaine conſerve, dans ſon Martyrologe, cette longue Chronologie.

En raiſonnant toujours, de plus en plus, ſur *l'Antiquité des Temps*, M. de Mairan rappelle les Obſer- vations que Calliſthène envoya de Babylone en Grèce à la ſollicita- tion d'Ariſtote, obſervations qui

remontoient 1903 ans avant les temps d'Alexandre le Grand : c'eſt précéder d'environ 2200 ans l'Ere Chrétienne ; & voilà les Chinois qui ſont encore plus anciens, ſi l'on admet qu'Yao a regné l'an 2357 avant Jeſus-Chriſt : fait hiſtorique qu'il n'eſt guères poſſible de révoquer en doute.

En faveur de la longue Chronologie néceſſaire pour les Antiquités Chinoiſes, M. de Mairan accueille auſſi beaucoup la fameuſe période de 600 ans, laquelle, au témoignage de l'illuſtre Jean-Dominique Caſſini, *eſt une des plus belles qu'on ait encore inventées* : car, en l'admettant, chaque année ſolaire eſt de 365 jours, 5 heures, 51 minutes & 36 ſecondes : ce qui approche très-fort des plus exactes obſervations modernes. Joſephe dit qu'elle avoit lieu ſous les premiers Patriarches avant le Déluge ; mais elle étoit oubliée depuis long-

temps, quand les anciens Aſtronomes Hipparque, Méton, Pythagore, Thalès, firent leurs obſervations, puiſqu'ils n'en parlent jamais. Or cet oubli prouve que la connoiſſance de cette période & de ſa juſteſſe remonte bien haut dans la ſuite des ſiècles, & rend très-vraiſemblable l'époque que Joſephe lui aſſigne au-delà même du Déluge. Cependant ſi elle a exiſté pour-lors, on ne peut ſuppoſer qu'elle n'ait pas été précédée de beaucoup de ſiècles d'obſervation, qu'ainſi pour l'invention de cette période, on ne doive préférer le long intervalle des LXX aux 1656 ans, qui, ſelon l'Hébreu, ſe ſont écoulés depuis la création juſqu'au Déluge. Nous renvoyons à la belle & ſubtile Diſſertation que trace M. de Mairan ſur ce point particulier de Chronologie Aſtronomique, &

ſur la réfutation très-ſenſée qu'il entreprend de quelques principes hazardés par feu M. Goguet dans ſon Livre *de l'origine des Loix, des Arts & des Sciences.* Ce ſavant Ouvrage eſt trop reſſerré pour la Chronologie ; & c'eſt ce qui cauſe l'erreur qu'on y remarque touchant la manière d'apprécier cette importante période de 600 ans, dont M. Caſſini & M. de Mairan font tant de cas.

III. Génie des Chinois par rapport aux Arts et aux Sciences.

Ce morceau forme peut-être la partie la plus philoſophique des Lettres & des Remarques de M. de Mairan Cet Auteur ſe place, dans tout ſon Livre, vis-à-vis des Chinois : il conſidère l'application qu'ils ont donnée, de tout temps, aux Sciences & aux Arts ; & voici

néanmoins les faits qui ſe préſentent à ſes réflexions.

Les Chinois ſe ſont toujours picqués de cultiver les *Sciences ſpéculatives*, » & avec cela, je » ne ſache pas, *dit M. de Mairan*, » qu'il ſe ſoit trouvé parmi eux » un ſeul homme qui les ait mé- » diocrement approfondies. « Ils virent avec admiration les éléments d'Euclide, la ſphère de Clavius, & d'autres petits Traités élémentaires, quand on les leur montra traduits en Chinois. Ils furent ſurpris de trouver ſur nos Cartes & ſur nos Globes d'Europe la Terre de figure ſphérique ; ils la croyoient quarrée, & contenant leur Empire *au milieu*. L'Iſle Formoſe n'eſt qu'à quinze ou vingt lieues des côtes les plus fréquentées de la Chine, & ils ne l'ont connue que vers l'an 1430 de Jeſus Chriſt. La poudre à canon

ſe fabrique de temps immémorial parmi eux, & ils n'ont ſu imaginer le canon. La circulation du ſang & de la lymphe n'a point été ignorée en Chine comme en Europe ; mais les Médecins Chinois *ne ſavent comment elle ſe fait.* Ce pays eſt très fertile, il eſt habité par des hommes laborieux ; & les famines y ſont néanmoins très-fréquentes. On s'y picque plus qu'ailleurs d'humanité, de reſpect pour la mémoire des morts, de principes propres à épargner le ſang humain, même quand il s'agit de punir les crimes ; & l'on ne laiſſe pas d'y expoſer ſans ceſſe les enfants, &c.

Toutes ces eſpèces d'inconſéquences ou de paradoxes, ſi l'on veut, revenoient ſouvent à la penſée de M. de Mairan, & lui fourniſſoient quantité de queſtions qu'il propoſoit au P. Parrenin. Ce Miſſionnaire, dans ſes réponſes,

expliquoit la plûpart de ces difficultés ; mais il en restoit toujours quelques-unes qui ne paroissoient pas entiérement résolues. Par exemple, M. de Mairan continuoit d'insister sur ce qu'il y avoit d'étonnant dans le peu de progrès de l'Astronomie & des Mathématiques à la Chine. Le P. Parrenin avoit répondu que *les récompenses pécuniaires & honorifiques de l'Astronome Chinois étoient trop peu de chose ; & que comme il n'avoit rien à observer sur la terre, il n'avoit presque rien à y prétendre.* » Mais ces raisons, *re-*
» *prenoit M. de Mairan*, quelque
» solides qu'elles soient, suffisent-
» elles pour justifier le peu de sa-
» gacité des Chinois à cet égard?
» Ne leur restera-t-il pas encore
» assez de motifs & de facilités
» pour s'avancer dans les Sciences?
» &, comparés à nous, n'ont-ils

» pas presque toujours été dans » des circonstances plus favorables du côté de la fortune, sans » compter le climat qu'ils habitent ? La Nature s'y oppose » donc ; & , comme vous êtes » obligé d'en convenir, c'est que » leur génie les éloigne des » connoissances abstraites, & de » la partie spéculative des Arts » qu'ils cultivent d'ailleurs avec » succès. « L'Auteur rappelle ailleurs & développe de plus en plus cette raison philosophique, tirée du génie de la Nation. Il se sert aussi de la lenteur des Chinois dans le progrès des Arts & des Sciences, pour autoriser l'hypothèse du passage des Egyptiens à la Chine. Sans ce secours, les Chinois auroient-ils encore découvert les premiéres étincelles des connoissances qu'ils possédent depuis tant de siècles ? On doit lire toutes ces observations,

ſans oublier celle qui regarde l'invention & l'uſage du fer : Article qu'il faudroit tranſcrire ici tout entier : mais nous ſommes obligés de finir. Ce Livre eſt très intéreſſant par le fonds des choſes qu'il préſente, & très-picquant par la manière dont elles ſont préſentées. Nous ne craignons pas qu'on abandonne cette Lecture, ſi l'on entame ſeulement la premiére Lettre.

ARTICLE CIII.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ITALIE.

DE ROME.

VITE de' più eccellenti Pittori Scultori e Architetti scritte da Giorgio Vasari Pittore e Architetto Aretino corrette da molti errori e illustrate con Note. Tomo primo. *Dedicato alla sacra Maestà di Carlo Emanuele Re di Sardigna, &c. &c.* In Roma 1759. *Per Niccolò e Marco Pagliarini, Stampatori e Mercanti di Libri.*

Il y aura trois Tomes (*in*-4°.) dont les deux premiers sont déja imprimés. Le troisième est sous

presse. Les Portraits qui manquoient dans la seconde & la troisième Edition du Vasari, se trouvent ici, & l'on les a tirés de la Bibliothèque Corsini. Ces Portraits sont gravés sur Cuivre ; mais ils ne valent pas, dans leur genre, ce que valent dans le leur les Portraits sur Bois des anciennes Editions. L'Editeur & Commentateur est M. Bottari, Bibliothécaire du Cardinal Corsini. L'Ouvrage s'imprime par souscription, laquelle est de dix écus Romains, c'est-à-dire 50 livres de France. Le *Prospectus* entier se distribue à Paris chez Tilliard, Desaint & Saillant.

FLORENCE.

On vient de publier, dans cette Ville, le second Volume de la grande Edition des Confessions de S. Augustin *in-fol.* avec des

Notes, des Commentaires, des Réponses aux Adversaires ou plutôt aux Calomniateurs du saint Docteur. Le premier Volume parut en 1757, & contient les cinq premiers Livres des Confessions. Le second Tome renferme les huit autres Livres. *L'Auteur de cette Edition est le P. Archange de la Présentation, Carme Déchaussé.*

Joseph *Allegrini*, Graveur de Florence, distribue le Recueil des Portraits de la Maison de Médicis. Ils sont au nombre de cent, à commencer par le fils d'Everard, chef & source de cette Maison, qui a fini en la personne de la Princesse Anne-Marie, Electrice Palatine.

On a gravé, dans cette même Ville, avec beaucoup de soin, & sur papier royal, quarante-un Ta-

bleaux de la riche collection du Marquis Gerini : cela forme deux Volumes *in-fol.* en y comprenant les descriptions des sujets, lesquelles sont en Italien & en François. Chaque Volume coute cinq sequins, c'est-à-dire environ 55 liv. de France. Or les principales Pièces de ce magnifique Recueil sont *la Conversion de S. Pierre*, de l'Albane. *L'Apparition de Jesus-Christ sous la forme d'un Jardinier*, du même. *La sainte Famille*, de Raphaël d'Urbain. *Le Couronnement de la sainte Vierge*, de Rubens. *Le Mariage de sainte Catherine*, de Paul Véronèse. *Le Crucifiement*, d'Annibal Carrache. *S. François d'Assise dans le désert*, du Cigoli. *La Pénitence de Magdeleine*, du Guerchin. *S. Joseph*, du Guide. *Une Vierge*, de Vandyck. *Judith*, du Titien. *Un Portrait de Femme*, d'André del Sarte. *Une Pastorale*,

de Solimène. *Une Bataille*, de Salvador Roſa. *Le paſſage de la Mer-Rouge*, du Bourguignon. *Une Annonciation*, de Paul Véronèſe. *Deux Batailles*, du Bourguignon. *Une Aſſomption*, de Gherardini. *Une Vierge*, du Pontorme. *Une Figure de la Piété*, du Baſſan, &c.

De Venise.

Opere in Verſi e in Proſa del Sig. Conte Gaſparo Gozzi Veneziano, &c. (Tomi IV. *in*-8°. 1758.) *Œuvres en Vers & en Proſe du Comte Gozzi, &c.* Il doit y avoir ſix Volumes dans ce Recueil ; & l'on y trouvera des Tragédies, des Comédies, des Cantates, des Lettres, des Poëſies ſérieuſes & badines, &c.

Diſcorſi Academici del Sig. Abate Giuſto Fontanini, dappoi Ar-

civeſcovo d'Ancira, intorno a vari punti di Storia Eccleſiaſtica, di ſacri Canoni, & di Theologia &c. *Diſcours Académiques de Monſeigneur Fontanini, &c.* 1759.

De Caritate, virtute Theologicâ, ejuſque naturâ, multiplici actu, perfectione, præcepto &c. *Traité de la Charité, &c.* Par le P. Jean-François-Bernard de Rubéis, de l'Ordre des FF. Prêcheurs. (*In-*4°. 1758.)

Prediche Quadrageſimali del M. R. Padre Giuliano Sabatini di Sant' Agata, Cherico Regolare delle ſcuole pie, poſcia Veſcovo di Modena. (*In-*4°. 1758.) *Sermons du Carême de Monſeigneur Sabatini, Evêque de Modene, &c.* Ce Prélat (mort en 1757) étoit en grande réputation d'éloquence, de vertu & de zèle épiſcopal. A la

tête desdits Sermons est un abrégé
de sa vie.

Della Grazià divina Disserta-
zione Oratoria. (*In*-4°. 1758.)
*Dissertation Oratoire sur la Grace
divine*, &c. Cet Ouvrage de 51
pages *in*-4°. & dédié au Seigneur
D. Aurelio Rezzonico, Procura-
teur de S. Marc, & frère de Sa
Sainteté, est une sorte d'exhorta-
tion que l'Auteur fait aux Fidèles
de s'occuper des grands principes
qui concernent la grace divine.
La matière est traitée sans conten-
tion, sans entrer dans les opinions
de l'Ecole; & l'Auteur se borne à
exposer ce que tous les Chrétiens
Catholiques croient sur la Grace.

Lezione d'ingresso nell' Acade-
mia de' Ricovrati di Padova del Sig.
Abate Giovanni Brunacci, ove
tratta delle antiche origini del
Lingua volgare de' Padovani e d'It

lia. (*In*-4°. 1759.) C'eſt une eſpèce de Proluſion ou de Diſcours de réception de l'Abbé Brunacci dans l'Académie des *Ricovrati* de Padoue. Il s'agit des Antiquités de la Langue Italienne, & de la vieille Poëſie des Padouans.

Proſe e Rime Liriche, edite ed inedite di Dante Alighieri con copioſe, ed erudite aggiunte, &c. (Tomo IV. grand *in*-4°. 1758.) *Œuvres du Dante, en Proſe & en Vers, Tome IV. &c.* Cette Edition eſt ornée de belles Planches & d'une vie du Dante, faite avec ſoin.

Annales Camaldulenſes Ord. S. Benedicti, &c. (*In-fol.*) *Annales des Camaldules.* Tome 4e, depuis l'année 1161 juſqu'en 1250. Les Auteurs ſont D. Jean Benoît Mittarelli, & D. Anſelme Coſtadoni, Religieux de l'Ordre. Ils

ont dédié ce Volume au Pape Clement XIII.

DE MILAN.

De methodo fluxionum geometricarum & ejus usu in investigandis præcipuis Curvarum affectionibus, Dissertatio quam Comes Joseph Vicecomes in Collegio Nobilium Regio Imperatorio Longono sub directione Clericorum Regularium Congregationis Divi Pauli publico examini exponebat. (*In*-8°. 1758.) *Dissertation sur la méthode des fluxions géomètriques, & sur leur usage pour découvrir les principales propriétés des Courbes, &c.* Cette Dissertation a été proposée & soûtenue en façon de Thèse par le jeune Comte Joseph Visconti. Le fond de l'Ouvrage contient les principes du calcul différenciel, & se réduit à cinq Théorèmes fort clairement proposés.

Observazioni

Osservazioni in difesa di alcuni passi del celebre Giureconsulto Gio. Vincenzo Gravina. *Observations pour la défense de quelques Textes du célèbre Jurisconsulte Jean-Vincent Gravina.* (In-8°.) L'Auteur est M. Jean-Pierre Silva: l'objet de son Livre est de justifier le Jurisconsulte Gravina, dont quelques assertions ont été critiquées par le docte Heineccius, Professeur en l'Université de Halle en Saxe. Ce Livre est fort court, mais assez efficace pour venger l'illustre Jurisconsulte Italien.

Henrici à Porta Cuneatis Ord. Prædicat. Sac. Theol. Magistri de Linguarum Orientalium ad omne doctrinæ genus præstantiâ. Accedunt exercitationes duæ in quarum primâ invocatio Sanctorum adversus Theodoricum Hackspanium, in alterâ Purgatorii veritas adversus eundem Hackspanium,

Joſephum Binghamum, Iſaacum Beauſobrium alioſque, ex priſcâ Patrum & Eccleſiarum traditione, ſacræ Script. documentis apprimè conſonâ, atque ex Judæorum etiam conſenſione vindicatur, & aſſeritur. (*In*-4°.) *Traité du R. P. Henri della Porta, de l'Ordre des Frères Prêcheurs ſur l'utilité des Langues Orientales pour tous les genres d'études; avec deux Diſſertations, dont la première venge l'invocation des Saints; & l'autre, la vérité du Purgatoire contre divers Ecrivains Proteſtants, &c.* On trouve auſſi à la fin de ce Volume un Supplément où l'Auteur fait voir, contre M. de Beauſobre, que ſaint Cyrille de Jéruſalem n'a ni altéré ni falſifié l'ancienne Liturgie, & ce qui concerne l'oblation du Sacrifice pour les Morts. Tout ce Recueil d'Ouvrages eſt eſtimé en Italie.

ALLEMAGNE.

D'INGOLSTAD ET DE MUNICH.

DE GENUINO principio æquilibrii corporum ſolidorum aliorumque effectuum cum eodem connexorum. Auctore P. Georgio Kraz S. J. in Catholica & Electorali Univerſitate Ingolſtadienſi Linguæ ſacræ & Matheſeos Profeſſore. *Du vrai principe de l'équilibre des corps ſolides & des autres effets qui dépendent de ce principe, &c.* (Volume *in*-12. pages 301.) Tous les Géomètres enſeignent & démontrent que deux poids qui ſont en raiſon réciproque de leur maſſe & de leur diſtance au point d'appuy d'un lévier, font équilibre entre eux. Mais il s'agit de ſavoir quelle eſt la raiſon de ce phéno-

mène, ou, ce qui eſt la même choſe, quelle eſt la cauſe prochaine & immédiate de cet équilibre. L'Auteur Allemand rapporte les divers ſentiments, marque les défauts ou l'inſuffiſance de chacun ; puis, dans les deux dernières Sections, (il y en a cinq dans tout le Livre,) ce Profeſſeur explique ſon ſentiment qui ſe réduit à dire que *les forces des poids placés en raiſon réciproque, agiſſent ſur le nœud, la tiſſure & le lien des parties du lévier au point d'appuy.* SI PONDERA EORUMQUE AB HYPOMOCHLIO DISTANTIÆ RECIPROCANT, VIRES IN COMMUNEM BRACHIORUM NEXUM AD IPSUM HYPOMOCHLION, CIRCA QUOD PONDERA MEDIANTE VECTE ADVERSUS SE MUTUÒ AGUNT, SEMPER ÆQUALES ERUNT, EOQUE IPSO ETIAM IPSA PONDERA CIRCA HYPOMOCHLION IN ÆQUILIBRIO. Cette doctrine, au reſte, eſt expliquée

fort-au-long ; & voici l'ordre des Sections.

Dans la premiére, on trouve les obſervations faites par l'Auteur ſur les léviers & ſur les poids placés à leurs extrémités.

Dans la ſeconde, ſont les divers ſentiments ſur la cauſe de l'équilibre, avec les raiſons qu'on emploie pour & contre ces opinions.

Dans la troiſième, on recherche la vraie cauſe de l'équilibre ; & l'on examine à fond l'effet des poids placés aux extrémités du lévier ſur la tiſſure & la liaiſon des parties de ce lévier.

Dans la quatrième, on détermine la cauſe de l'équilibre, & l'on en développe les effets.

Dans la cinquième, on raiſonne de cette cauſe de l'équilibre par rapport à l'état phyſique des corps.

Il ſemble que cet Ouvrage

contient des choses bien réfléchies, & qu'il répand des lumières importantes sur cette partie des Sciences Physico-Mathématiques.

FRANCE.

De Paris.

RÉPONSE de M. Clairaut à quelques Pièces la plûpart Anonymes, dans lesquelles on a attaqué le Mémoire sur la Comète de 1682, lu à l'Assemblée publique de l'Académie des Sciences du 14. Novembre 1758. Chez Lambert, rue de la Comédie.

Tout le monde a entendu parler de la Comète qui s'est fait voir aux Astronomes dans les premiers mois de cette année. M. Halley en avoit prédit le retour pour la fin de 1758, ou le commencement de 1759 : il l'avoit liée à la

Théorie de Newton, c'eſt-à-dire au Principe de l'action des corps céleſtes les uns ſur les autres. Selon le même M. Halley, l'action de Jupiter ſur cette Comète devoit mettre des variations dans ſon mouvement, & rendre les périodes de ſon retour tantôt plus longues, tantôt plus courtes ; mais cet illuſtre Aſtronome n'a point calculé ces différences : il n'a parlé ni du périhélie de la Comète quand elle ſe rendroit viſible, ni de l'action de Saturne ſur elle : action néanmoins très - capable d'altérer auſſi ſes mouvements. C'eſt M. Clairaut qui s'eſt chargé de ces ſavantes & difficiles opérations. Le réſultat de ſon travail eſt très-bien expoſé dans un des Articles du Journal des Savants (Janvier 1759.)

Croira-t-on que la malignité ou l'envie puiſſe entrer dans l'ame des Aſtronomes ; que ces Eſprits

presque toujours élevés au-dessus des choses humaines & naturalisés, pour ainsi dire, dans les régions célestes, puissent s'écarter des voies de la modération & de la justice? Depuis que la Comète s'est fait voir, on a répandu plusieurs petits morceaux de critique contre notre célèbre Académicien. On a prétendu qu'il avoit ajoûté peu de chose aux instructions données par M. Halley; que le plus fort de son travail consistoit dans une opération d'Arithmètique, dans une application de nombres à des méthodes publiées depuis long-temps; que la différence de 32 jours * entre son résultat & l'observation de la Comète, étoit une erreur, même assez grossière,

* M. Clairaut avoit annoncé le Périhélie de la Comète pour la mi-Avril, & il est arrivé le 13. de Mars, ou le 10. suivant M. de l'Isle.

de calcul ; que cette erreur devoit être appréciée en la comparant, non avec la révolution entière de 1682 à 1759, non avec la ſomme des deux révolutions précédentes, mais avec la difference qui eſt entre la période moyenne, laquelle eſt fictice, & la période réelle terminée au 13. de Mars dernier, temps du Périhélie de la Comète.

Ces imputations doivent paroître frivoles à tous ceux qui entendent la matière ; mais M. Clairaut a eu raiſon de ſuppoſer qu'un grand Public avoit beſoin d'être détrompé ou préſervé de l'erreur. C'eſt ce qui l'engage à publier une Réponſe aux Critiques dont nous venons d'indiquer les objets. Cette Brochure de 19 ou 20 pages eſt d'une préciſion & d'une clarté qui ajoûtent au mérite de la cauſe. L'Auteur expoſe quatre excellen-

tes Raiſons que nous ne pouvons qu'indiquer.

1°. Son travail eſt tout-à-fait différent de celui du docte Halley. Celui-ci n'a prédit la Comète qu'en général ; il n'a fait qu'entrevoir, pour ainſi dire, l'action de Jupiter ſur elle ; il n'a rien calculé en détail, n'a point ſpécifié le Périhélie, n'a point touché aux attractions de Saturne, ni aux variations qui devoient en réſulter dans le mouvement de la Comète. M. Clairaut a rempli toutes les parties de ce travail, & l'on ſait avec quel ſuccès. Avant l'apparition de la Comète, il n'avoit que des Admirateurs. Quel changement a donc pu cauſer le phénomène même dans des Eſprits qu'on a droit de ſuppoſer philoſophes ?

2°. Ce n'eſt point une opération purement Arithmétique qui a occupé M. Clairaut ; c'eſt un cal-

cul où l'on ne perd point l'avantage d'une Analyse aussi simple que la nature du problême le comporte : c'est une application de nombres combinée avec des constructions de figures géometriques relatives au mouvement des Astres: c'est un exercice presque continuel de Métaphysique subtile & épineuse, pour reconnoître les passages du positif au négatif dans toute la suite des nombres qu'on emploie, &c.

3°. Il est injuste de qualifier d'erreur la différence du résultat de M. Clairaut d'avec l'Observation. Ne sait on pas que cette différence peut venir d'une multitude de causes, telles que les erreurs des observations antérieures ; l'attraction des moindres Planètes ; celle de toutes les Comètes, des Satellites de Jupiter & de Saturne ; la résistance de l'Ether ? &c. Pourquoi donc s'en prendre au calcul de

notre Auteur, & l'accuſer d'inexactitude ? Pourquoi d'ailleurs ne pas faire attention qu'ici les difficultés étoient ſans nombre; qu'il s'agiſſoit, pour ainſi dire, de parcourir un pays entièrement inconnu, & de ſe faire une route à ſoi-même; que l'intention de M. Clairaut étoit ſimplement de confirmer le ſyſtême Newtonien en liant le retour de la Comète avec l'action des Planètes principales; qu'au reſte ce ſavant Académicien a toujours dit qu'il falloit faire varier le Périhélie depuis le milieu de Mars juſqu'au milieu de Mai: ce qui étoit comprendre, dans l'Annonce de la Comète, le moment même du phénomène, tel qu'on l'a trouvé, puiſque la Comète a paſſé au Perihélie vers la mi-Mars?

4°. N'eſt-ce pas une injuſtice encore plus marquée que de vouloir apprécier l'erreur prétendue de

M. Clairaut en la comparant avec la différence qui eſt entre la période moyenne & la période réelle? La période moyenne ſeroit celle que rempliroit la Comète, s'il n'y avoit point de perturbation de la part des autres Planètes. La période réelle eſt le temps de la révolution même. La premiére eſt fictice, & ſa différence d'avec la période réelle n'exiſte point, & ne peut être meſurée immédiatement par des opérations particulières : preuve manifeſte qu'il eſt auſſi injuſte que déraiſonnable de vouloir s'en ſervir pour apprécier l'erreur qu'on reproche à M. Clairaut, c'eſt-à-dire la différence entre ſon réſultat & l'obſervation. Il faut lire toute cette *Réponſe* qui eſt inſtructive, modeſte, ſans récrimination contre perſonne, & ſans prétentions illégitimes en faveur du travail de l'Académicien. Il

fait eſpérer, à cette occaſion, le grand Ouvrage qu'il prépare depuis long-temps ſur les Comètes. On y verra mieux encore les routes qu'il a priſes, & la frivolité des Critiques qu'on a hazardées contre lui. On peut voir auſſi, dans l'Année Littéraire de M. Fréron, deux fort bonnes Lettres ſur ce même ſujet : elles ſont de M. le Roy de l'Académie des Sciences, fils du célèbre M. Julien le Roy, & frère de celui qui nous donna l'année dernière le beau Livre des *Ruines de la Grèce*. On a encore, dans la même Année Littéraire, une Lettre de M. de la Lande, de la même Académie des Sciences, laquelle répond fort clairement au 4.e reproche, ou Article d'objection propoſé contre M. Clairaut.

Le premier d'Août dernier, l'Académie Royale des Sciences

donna une attention particulière au présent que lui fit le R. P. Fourcault, Minime de la Province de Bourgogne & de la Communauté de Mâcon. Ce présent étoit un nombre d'Oiseaux, préparés suivant l'ingénieuse méthode qu'il s'est faite dans ses moments de loisir, & sans rien prendre sur les fonctions de son état qu'il remplit avec beaucoup d'édification. Nous avons déja parlé dans ces Mémoires (Juillet 1757, II. Volume) du talent rare de ce Religieux pour cette partie si féconde & si agréable de l'Histoire Naturelle. Nous avons dit qu'il fait conserver aux Oiseaux de toute espèce leur forme, leur port, leur attitude; qu'il a le secret de les rendre comme inaltérables, en sorte qu'après une longue suite d'années ils n'ont rien perdu de leur beauté, de leur maintien & de leurs gentillesses. L'Académie a vu

opérer le P. Fourcault, & elle a été extrêmement ſatisfaite de ſes manœuvres : elle lui en a délivré le témoignage authentique en l'invitant à multiplier de plus en plus les opérations de ce genre : elle a deſiré auſſi qu'il ſe rendit ſédentaire à Mâcon ; vû l'avantage qu'il a d'être connu & ſecondé des Chaſſeurs du pays, & d'avoir établi de-là ſes correſpondances dans les diverſes Provinces du Royaume. On doit néanmoins être prévenu que déſormais il faut affranchir les ports de Lettres ſi l'on veut traiter avec lui ; ſans quoi l'Ornythologie ruineroit promptement ſon meilleur ami & ſon plus zelé partiſan. Le même Religieux a eu l'honneur de faire voir en Cour pluſieurs pièces de ſon travail ; & le plus grand éloge qu'on ait pu en faire, a été de ne pas réſiſter à l'illuſion, & de prendre, au coup-d'œil, ces Oiſeaux préparés

& inanimés pour des Etres vivants. Il eſt à ſouhaiter qu'après avoir épuiſé toutes les claſſes de nos Oiſeaux Regnicoles, le P. Fourcault aille faire des collections dans les pays étrangers : ce ſera remplacer, quoique dans un autre genre, les PP. Plumier & Feuillée, Religieux du même Ordre, & ſi célèbres par les voyages qu'ils ont entrepris pour le progrès de la Botanique, de la Phyſique, de l'Aſtronomie, &c.

La même Académie Royale des Sciences a jugé digne des plus grands éloges une *Anatomie artificielle*, qui lui a été préſentée le 23. Juin dernier. M. Morand en a fait le rapport très-circonſtancié, & il en réſulte que ce morceau qui repréſente & rend le corps humain en ſon entier, ſurpaſſe tout ce qu'on a vu juſqu'ici dans le même genre. Il faut imaginer

toutes les parties de la ſtructure anatomique imitées au point de tromper les yeux ; parfaitement ajuſtées, combinées & proportionnées entre elles ; tranſparentes quand elles doivent l'être, ſolides ou fléxibles, ſelon l'état des viſcères naturels ; & le tout recouvert d'une enveloppe qui eſt comme une vraie peau. La cire n'entre que dans un petit nombre de ces membres artificiels, & jamais ſeule : elle eſt mêlée d'un alliage qui empêche les inconvenients de la caſſure dans le temps froid, & de l'amolliſſement dans les chaleurs. Avec cette merveille anatomique, on eſt diſpenſé de diſſéquer ſoi-même ; mais l'Auteur, qui eſt une Demoiſelle, nommée Biheron, ne peut opérer ſans avoir le cadavre ſous les yeux. Elle a compoſé cette belle Anatomie par l'ordre de l'Impératrice de Ruſſie ; & l'envoi a été fait par

M. Morand, avec une collection d'instruments, de machines & de modèles nécessaires à la Chirurgie. Après avoir démontré ce chef-d'œuvre en présence de l'Académie, Mademoiselle Biheron en a reçu le suffrage le plus favorable, dont l'expédition est datée du 26. Juillet.

Eloge de M. de Fontenelle par M. l'Abbé Trublet. Cet éloge tiré du Moreri en dix Volumes *in-fol.* est comme une fleur choisie dans un Jardin immense. Nous faisons ce choix à cause de l'importance de l'objet & de la bonne manière dont il est présenté. Si tous les Littérateurs anciens & modernes avoient eu des amis aussi zelés & aussi intelligents que l'a été M. l'Abbé Trublet à l'égard de M. de Fontenelle, nous saurions l'Histoire Littéraire comme celle de notre propre vie.

M. l'Abbé Trublet, dans l'éloge de Fontenelle, prend très-bien son parti. C'est un siècle de Littérature & de Philosophie ; il falloit donc ne peindre que l'Homme de Lettres & le Philosophe, c'est-à-dire décrire ses Ouvrages & son caractère moral. Voilà ce qu'on trouve dans cet Article du Moreri. Ne comptez pas sur une Nomenclature séche des Livres de M. de Fontenelle. L'Auteur les nomme l'un après l'autre, mais il raisonne sur chacun, il les apprécie en détail, il en fait l'Histoire ; il rapporte ce qu'on en a dit & écrit ; il fortifie le tout d'Anecdotes : & cette sorte d'exécution n'étoit point facile. M. de Fontenelle, à la fin de sa vie, étoit comme un monument, les Contemporains avoient disparu, il falloit presque consulter l'Histoire pour le connoître. Heureusement M. l'Abbé Trublet avoit pris ses mesures de loin : il

s'étoit pourvu de Notices dans la familiarité intime qu'il avoit eue avec M. de F. : c'étoit lier deux ſiècles, d'ailleurs aſſez hétérogenes, celui qui nous a précédés & celui où nous vivons.

La vie morale de M. de F. n'eſt pas moins bien rendue que le caractère de ſes Œuvres. Ce fut un homme aimable, fait pour la ſociété, vif & agréable dans la converſation, œconome ſans avarice, bienfaiſant & libéral avec choix; exempt des grandes paſſions, & toujours maître des petites; égal dans ſa vie, dans ſes écrits, dans ſon tempérament, dans ſa manière de traiter avec les Grands, les Petits, les Foibles & les Forts. On n'oublie pas ce qui regarde ſon *bonheur*, quoique cet Article ſoit toujours plus aiſé à traiter ſur le papier qu'avec le cœur & la conſcience. M. de F. fut un des plus heureux hommes du monde, parce

qu'il fut un des moins malheureux. Il faut lire tout cet Eloge, qui eſt tout-à-fait dans le goût d'un Moreri qui ſeroit exempt de fautes. *On a auſſi de M. le Cat un Eloge de M. de F. nous en dirons quelque choſe dans un autre Journal.*

M. l'Abbé Dinouart, déja connu avantageuſement par d'autres Ouvrages, promet une bonne Edition des Hymnes de Santeul : morceau précieux de Poëſie Eccléſiaſtique, & le ſeul qui puiſſe diſputer le prix aux Lyriques profanes. Chaque Editeur de Bréviaire a pris des licences ſur ces Hymnes, ajuſtant le mètre ou la diction à ſa fantaiſie & aux caprices du Chant. M. l'Abbé Dinouart fera juſtice de cette eſpèce de contrebande, en indiquant les faits ſans reſpect humain. Santeul lui-même a fait des corrections : on a recueilli ſes variantes d'après les diverſes Editions qu'il a données, avec les Notes écrites de ſa main ſur un Exemplaire qui lui appartenoit. Enfin M. l'Abbé Dinouart a tracé, en homme inſtruit, la Notice hiſtorique de ce grand Poëte, fort mal peint juſqu'ici & plus défiguré qu'em-

belli dans ses portaits. Nous avons vu le premier trait du Tableau qu'entreprend notre Editeur, & il semble qu'on doit en desirer l'exécution prompte & parfaite, sans compter les agrêments de la Typographie qui ne doivent pas être épargnés.

TABLE DES ARTICLES

Du mois de Septembre 1759.

ARTICLE XCVI. Noticia de la California, &c. *Notice de la Californie, &c.* Suite de l'Article LXXXIV. au II. vol. de Juillet. 2117

ART. XCVII. Le Pitture antiche d'Ercolano, &c. *Les Peintures antiques d'Herculanum, &c.* Suite de l'Article LXXIII. au I. vol. de Juillet. 2147

ART. XCVIII. *Les Abus de la Saignée, &c.* 2165

ART. XCIX. *Doutes sur la Dissertation de M. de Guignes, touchant les Chinois, &c.* 2191

ART. C. Della fondazione di Pesa-

ro, &c. *Dissertation sur la fondation de Pesaro, &c.* 2205
ART. CI. *Le Philosophe moderne, &c.* 2218
ART. CII. *Lettre de M. de Mairan au P. Parrenin, &c.* 2243
ART. CIII. Nouvelles Littéraires. 2272

Errata pour Juillet, I. vol.

Pag. 1621, *lig.* 1, Prophéties, *lis.* Prophètes.

Pour Août.

Pag. 4095, *lig.* 7, s'élever, *lis.* l'élever.

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monseigneur le Chancelier, ce présent Journal, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris, ce 15. Août 1759.

SALMON, *Docteur de la Maison & Société de Sorbonne.*

De l'Impr. d'HERISSANT, rue N. D.
Ce Journal se distribue à Lyon, chez J. DEVILLE.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00670 5210